

Inspection générale des bibliothèques

L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages : bilan des constructions récentes et perspectives

Rapport à

Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche



LISTE DES DESTINATAIRES

MADAME LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CABINET

- MONSIEUR OLIVIER NOBLECOURT, DIRECTEUR DU CABINET

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CABINET

- MONSIEUR CHRISTOPHE STRASSEL, DIRECTEUR DU CABINET

ENVOIS ULTÉRIEURS PROPOSÉS

- Monsieur le chef de service de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche
- Madame la directrice générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
- Monsieur le directeur général de la recherche et de l'innovation
- Monsieur le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur le chef du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame le chef du département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire
- Monsieur le président du Haut-Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- Monsieur le président de la Conférence des présidents d'universités
- Mesdames et Messieurs les présidents des universités
- Monsieur le président de la conférence des grandes écoles
- Monsieur le président de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU)
- Mesdames et Messieurs les directeurs de bibliothèques des universités

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Inspection générale des bibliothèques

**L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages :
bilan des constructions récentes et perspectives**

Novembre 2016

Philippe MARCEROU
Inspecteur général des bibliothèques

SOMMAIRE

Synthèse.....	9
Introduction	13
1. Données et moyens	17
1.1.1. <i>Données démographiques, ratios.....</i>	17
1.1.2. <i>Constatations</i>	17
1.2. Moyens, résultats globaux et prévisions	23
1.2.1. <i>Les programmes nationaux (1991-2015).....</i>	24
▪ Schéma Université 2000, Xe et XIe Plans (1991-2000) : des constructions de bibliothèques universitaires dans le cadre d'un aménagement du territoire	24
▪ Université du 3 ^e Millénaire (2000-2015) : des constructions, majoritairement en Île-de-France	29
▪ Le Plan Campus : de forts contrastes, quelques opérations remarquables (2008-....)	31
1.2.2. <i>Les contrats de projets et contrats de plan État – Régions.....</i>	33
1.2.3. <i>Les collectivités locales.....</i>	33
1.2.4. <i>Les universités.....</i>	34
1.2.5. <i>Données générales, places disponibles, mètres carrés et population étudiante</i>	34
2. Questions méthodologiques	37
2.1. Calendrier	37
2.2. Bibliographie et principales sources existantes.....	37
2.3. Questionnaires d'enquête	38
2.3.1. <i>Objectifs.....</i>	38
2.3.2. <i>Données générales.....</i>	39
3. Panorama des constructions de bibliothèques universitaires (1995-2025)	40
3.1. Paris et Île-de-France	41
3.1.1. <i>Démographie étudiante et constructions.....</i>	41
3.1.2. <i>Données générales cumulées issues de l'enquête</i>	42
3.2. Les sites universitaires lauréats du Plan Campus.....	44

3.2.1. Démographie étudiante et constructions.....	44
3.2.2. Données générales cumulées issues de l'enquête	45
3.3. Dans les autres villes universitaires	48
3.3.1. Démographie étudiante et constructions.....	48
3.3.2. Données générales cumulées issues de l'enquête	49
Conclusion.....	55
Principales recommandations	59
Table des Annexes	61
Annexe 1 - Lettre de mission de l'Inspection générale des bibliothèques (2016)	63
Annexe 2 - Questions de méthode	67
Annexe 3 - Questionnaire d'enquête.....	71
Annexe 4 - Dépouillements de l'enquête	75
Annexe 5 - Panorama rapide des bibliothèques universitaires et interétablissements ..	105
Annexe 6 - Panorama des bibliothèques universitaires des sites lauréats du Plan Campus 121	
Annexe 7 - Panorama des bibliothèques dans les différentes villes universitaires.....	141
Annexe 8 - Liste des constructions, extensions, rénovations et réhabilitations de bibliothèques universitaires réalisées ou projetées de 1995 à 2025	175
Annexe 9 - Cartes représentant l'évolution par site des places de lecture par étudiant	185

Synthèse

En 1989, André Miquel, dans son rapport sur les bibliothèques universitaires¹, s'alarmait de l'état des bibliothèques universitaires françaises et notait la différence considérable qui existait entre les bibliothèques françaises et celles des autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique, notamment en termes de mètres carrés et de places disponibles par étudiant inscrit à l'université. En 1995, les premières bibliothèques universitaires issues du Schéma Université 2000 ouvraient au public. 2025, horizon au-delà duquel les prévisions en termes de démographie étudiante sont plus incertaines, marquera le terme chronologique de cette étude.

Pendant la période 1995-2025, au moins **230 bibliothèques universitaires** ont été ou vont être construites ou rénovées. Le Schéma Université 2000, accompagné des Xe et XIe Plans (1989-1994 et 1994-1999), le Plan Université du 3^e Millénaire (U3M), accompagné des contrats de projets et contrats de plan État-régions (CPER 2000-2006 et 2007-2013/2014) et le Plan Campus, accompagné du CPER 2015-2020, auront permis, en 25 ans, de 1995 à 2020, la construction de **650.000 mètres carrés** de bibliothèques universitaires et celle de quelque **80.000 places de lecture** grâce à **1,7 milliards d'euros** de crédits publics. Cependant, dans le même temps, la population des étudiants universitaires aura doublé, de sorte que les ratios constatés par le rapport Miquel (0,6 mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant et une place pour quinze étudiants en 1989) se trouveront, en 2025, à peine améliorés (de l'ordre de 0,7 mètres carrés par étudiant et deux places pour vingt-cinq) et resteront très loin de ceux préconisés (un mètre carré par étudiant et une place pour dix) et de ceux constatés en Allemagne par exemple (2,1 mètres carrés par étudiant et une place pour six étudiants). A l'horizon de 2025, on peut estimer que, sans un accroissement des rythmes de construction et de rénovation des bibliothèques universitaires dans le cadre des prochains CPER (2021-2026 et suivants) manqueraient encore **540.000 mètres carrés et 34.000 places**. En outre, les surfaces de bibliothèques universitaires sont très inégalement réparties sur le territoire national : le rapport de surface et de places entre les bibliothèques des universités du centre de Paris et celles du reste de l'Île-de-France ou celles des plus grandes villes universitaires est de un à deux et celui entre les bibliothèques de Paris et celles des autres villes universitaires de un à trois, de sorte qu'il conviendra à nouveau que les constructions à venir soient réalisées dans un souci d'équilibre territorial.

En outre, étant donné que les bibliothèques sont fréquemment construites pour une durée qui est de l'ordre de 30 ans et que le processus de construction lui-même est long (huit ans en moyenne), il s'écoule une quarantaine d'années entre la conception d'un bâtiment et la fin de son utilisation. Dès lors, la question de **l'adaptation et de l'adaptabilité des bâtiments** à l'évolution des usages est un sujet d'autant plus lourd de conséquences qu'il appelle souvent des travaux complexes. Les bibliothèques universitaires, parfois désignées, abusivement ou non aujourd'hui, de « learning centers » ont fortement évolué depuis 1995. Aux grandes salles

¹ Miquel, André : *Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports*, Paris, Documentation française, 1989.

de lecture dotées de collections nombreuses en accès libre, schéma le plus fréquemment rencontré jusqu'à présent, succèdent peu à peu des bibliothèques qui offrent en totalité ou, plus souvent en partie, des espaces repensés pour être en cohérence avec les modes contemporains d'apprentissage à l'université : collections papier en accès libre redimensionnées et limitées au nécessaire, câblage électrique et réseau très dense, souci du confort et de l'ergonomie, usage différencié des espaces (travail individuel ou en groupe / espaces bruyants ou silencieux), etc.

Au plan de la méthode, outre la réunion d'un groupe de travail de directeurs de bibliothèque et des visites sur sites à Lille et à Aix-en-Provence, il a été décidé d'administrer un questionnaire d'enquête pour décrire certaines des bibliothèques construites ou à construire et de cumuler des données observables et mesurables (76 bâtiments décrits avec précision, concernant 53% des effectifs étudiants). Sur les 76 réponses précises, on note 50 bibliothèques de droit, lettres et sciences humaines et 26 bibliothèques de sciences, techniques et santé. On relèvera qu'aucune bibliothèque ouverte avant 2010 ne porte le nom de « learning center », mais que la part des « learning centers » est d'un tiers pour la période 2016-2025. Dans le détail :

- les bibliothèques ouvertes entre **1996 et 2005** sous maîtrise d'ouvrage de **l'État** se caractérisent par un souci de l'espace et des places de lecture : **350.000 mètres carrés de bibliothèques ont été ouverts, essentiellement en province**. En revanche, rares sont les bibliothèques qui ont anticipé le développement de l'informatique portable et du wifi. 20 ans après leur construction, **ces bibliothèques doivent être rénovées**. Il s'agit de réaménager les salles de lecture, de créer des salles de travail en groupe et des salles de formation, d'améliorer le confort sonore, de faire des travaux de câblage, de créer des espaces pour une ouverture partielle ;

- **la période 2006-2015 a vu l'ouverture de grands bâtiments à Paris** (Paris VII - Grands Moulins, Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, etc.). On note la **création nette de 175.000 mètres carrés de bibliothèques**. Les chantiers ont permis d'accroître le nombre de places assises et les espaces ouverts au public, d'améliorer la modularité des bibliothèques et de renouveler les câblages électrique et réseau, de créer des salles de travail en groupe et des salles de formation, mais aussi des espaces d'innovation, d'apporter un traitement acoustique et climatique, de mieux gérer les problèmes d'affluence et de permettre des accès 24h/24, de créer des zonages en fonction des différents usages. Ce sont les **collectivités locales** qui ont exercé majoritairement la maîtrise d'ouvrage ;

- qu'ils se nomment « **learning centers** » ou « **bibliothèques** », les bâtiments qui vont être construits **entre 2016 et 2025** donnent une large part aux services et, semble-t-il, une attention moindre aux collections. Il s'agit de construire ou de rénover **des espaces facilement modulables** ; les salles de travail collectif sont privilégiées. On notera **quelques très grands projets en Île-de-France** (Saclay ; Condorcet ; Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine, etc.), **mais aussi des constructions en province** (Lille, LILLIAD ; Mulhouse, MOSAIC ; Aix-Fenouillères, etc.), des extensions de bâtiments, des reconfigurations (Institut national d'histoire de l'art ; Marseille, Luminy ; Dijon, sciences ; Nantes, lettres et sciences, etc.), des rénovations. A peine plus **de 125.000 mètres carrés nouveaux seront construits**. L'ambition est toujours d'augmenter le nombre de places

assises, mais aussi d'**améliorer la qualité des places de travail** (boxes individuels, espaces de travail en groupe, salles de formation, etc.) et le confort (éclairage, acoustique, création de cafétérias, etc.), d'améliorer la modularité des espaces et le câblage électrique et réseau. L'État n'est que rarement maître d'ouvrage, fonction qui revient aux collectivités locales ou, parfois, aux universités lorsque les chantiers sont de taille plus modeste.

En annexe, un panorama des bibliothèques universitaires clôt cette étude avec une synthèse pour chaque site universitaire. On étudiera successivement la situation des bibliothèques universitaires à Paris et en Île-de-France, dans les plus grandes villes universitaires (notamment Aix-en-Provence et Marseille, Lille et Lyon) et dans d'autres sites universitaires (singulièrement les Antilles et la Guyane, Dijon, Nantes, Nice et Saint-Étienne).

Introduction

A été mise au programme 2015-2016 de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) une étude sur « l'évaluation des besoins en équipements documentaires dans les universités » dont le sous-titre était : « bilan des réalisations récentes ». Ce titre comportait à la fois une évaluation des besoins et un bilan des réalisations. Si on comprend « équipements documentaires », comme « bâtiments », le propos sera, quoi qu'il en soit, d'évaluer les programmes de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'extension de « bibliothèques » universitaires, dans l'acception la plus large de l'expression. Le titre définitif de l'étude est : « L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages : bilan des constructions récentes et perspectives ».

Construire est un processus lent : huit années en moyenne séparent la décision de construire et l'ouverture au public de la bibliothèque. On peut faire l'hypothèse que les constructions sont prévues pour une durée qui est de l'ordre d'une trentaine d'années, période au-delà de laquelle des rénovations lourdes ou des requalifications sont souvent nécessaires. Aussi, il a semblé naturel de considérer que sont « récentes » les bibliothèques ouvertes au public depuis moins de quinze ans. Ce faisant, on prenait en compte des programmations démarrées le plus souvent entre 1995 et 2010 et des réalisations de la période 2000-2015. Imaginer une césure en 2016 n'a guère de sens, sauf à se rappeler que 2015 constitue le terme théorique fixé au Plan U3M (2000-2015). Il est par ailleurs difficile d'imaginer l'évolution de la démographie étudiante au-delà de 2025. Il faudra évaluer non seulement les bâtiments construits, mais aussi ceux qui sont en cours de programmation et ceux qui restent à construire. Seront donc prises en compte dans cette étude les constructions de bibliothèques universitaires inscrites dans une période chronologique qui commence vers 1995 et qui se clôt vers 2025, soit environ 30 ans.

Dès lors, relèvent de l'étude les bibliothèques, nombreuses en province, construites ou rénovées grâce au Schéma Université 2000 qui a été lancé en 1991, deux ans à peine après le rapport Miquel² (1989), mais dont les effets en termes de réalisations et d'ouvertures de bibliothèques n'ont véritablement été visibles qu'à partir de 2000. De même, une part importante du bilan portera sur les conséquences du Plan U3M (2000-2015), qui concerne prioritairement l'Île-de-France : à ce titre, la mise en œuvre des préconisations du rapport Larroutou³ (2009) devra être examinée. Les projets inscrits au Plan Campus (2010) constituent un troisième groupe de constructions qui, pour l'instant, sont, pour la plupart, au stade de la programmation ou des travaux initiaux. Il conviendra dans le même temps d'examiner les résultats produits par les contrats de projet État-Région 1994-1999 et 2000-2006 et le contrat de plan État-Région (CPER) 2007-2013 qui ont constitué fréquemment le volet opérationnel et financier des programmes mentionnés.

² Miquel, André : *Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports*, Paris, Documentation française, 1989.

³ Larroutou, Bernard : *Pour rénover l'enseignement supérieur parisien : faire de Paris la plus belle métropole universitaire du monde, c'est possible*. Paris, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2009.

Le bilan tiré en 2016 sera nécessairement provisoire, la programmation et la réalisation de certaines bibliothèques inscrites dans les différents plans et programmes étant aujourd'hui à peine amorcée. C'est l'une des raisons pour lesquelles on élargira les perspectives en direction des constructions dont la programmation a été prévue dans les CPER 2015-2020 et dont la réalisation est envisagée pendant la décennie 2016-2025, en s'interrogeant à la fois sur la difficulté, au plan national, de parvenir à une vision d'ensemble et sur le faible nombre de projets actuellement au stade de la programmation. Le programme « Bibliothèques ouvertes » (2 février 2016) devra être pris en compte.

On s'interrogera aussi sur l'évolution du poids relatif des mandants et des maîtres d'ouvrage. Suite aux différentes lois visant à une décentralisation (1982 et 1984 pour les collectivités locales, 2007 et 2013 pour les établissements d'enseignement supérieur) assiste-t-on, dans les faits, à une réduction graduelle de l'engagement de l'État et, corrélativement et à même proportion, à une montée en puissance des collectivités locales et des universités en tant que financeurs et maîtres d'ouvrage ? Quels effets ce glissement – s'il est avéré – a-t-il en termes de nature de projets, de moyens disponibles ou de capacité à programmer des opérations ? Quels effets la constitution de groupements universitaires (pôles régionaux d'enseignement supérieur – PRES - et communautés universitaires d'établissements – COMUE -, fusions d'universités, associations autour d'un thème commun) a-t-elle sur les programmations ?

Bien entendu, travailler sur une durée de l'ordre de 30 ans suppose aussi de prendre en compte les évolutions technologiques et sociétales pendant cette période. Il conviendra de s'interroger sur les évolutions déjà constatées des usages et sur celles que l'on prévoit dans un avenir proche afin d'examiner en quoi les programmations récentes de bibliothèques les ont suivies ou anticipées. On refusera, par conséquent, même si elle est essentielle, une simple approche quantitative visant à évaluer uniquement les ratios de places de lecture disponibles par étudiant ou le nombre de mètres carrés de bibliothèque disponibles par étudiant. En revanche, on s'interrogera sur la capacité des nouveaux bâtiments à accueillir le public universitaire et de recherche dans des conditions matérielles appropriées, mais aussi sur la capacité de ces bâtiments à s'adapter à de nouveaux usages (horaires élargis, modularité des espaces, flexibilité des usages, ouvertures partielles, présence de lieux de convivialité, etc.) et à répondre aux évolutions dans les domaines de la pédagogie et de la recherche.

L'enquête s'appuie sur les différents états existants recensant des projets et des réalisations en tenant compte des opérations signalées à l'administration centrale du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), de celles qui sont évoquées dans la littérature professionnelle, des rapports existants, des bases de données spécifiques, etc. Un questionnaire visant à compléter et à préciser ces états a été diffusé à l'ensemble des universités et groupements d'universités de manière à dessiner un paysage le plus complet possible des constructions d'équipements documentaires sur la période 1995–2025. Enfin, outre le cas francilien qui répond à des caractéristiques spécifiques et qui fait l'objet d'une étude particulière, la situation de quelques sites universitaires, parce qu'elle a connu ou connaîtra prochainement des évolutions importantes (Aix-Marseille, Lille, Lyon ; Antilles et

Guyane, Dijon, Nantes, Nice, Saint-Étienne), est étudiée en détail et celle de la plupart des sites et villes universitaires est, au moins, décrite sommairement.

1. Données et moyens

1.1. Données

1.1.1. *Données démographiques, ratios*

La démographie de l'enseignement supérieur pendant la décennie 2015-2025 devrait, selon tous les scénarios envisagés, connaître une hausse. Une note d'information du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche⁴ datant du 16 février 2016 indique que cette croissance devrait être de l'ordre de 1,6% par an, soit un nombre d'étudiants, toutes filières confondues, de 2,81 millions en 2024 (dont 1,66 million d'inscrits en universités) contre 2,47 millions en 2014 (dont 1,48 million d'inscrits en universités), soit une hausse de l'ordre de 13%. Ce chiffre de 13% servira de base aux extrapolations ci-après. Lorsque, dans le troisième chapitre de cette étude et dans les annexes descriptives, on évoquera les situations particulières de chacun des sites universitaires, on tentera, en fonction de données locales connues, d'extrapoler des chiffres d'inscrits à l'horizon de 2025.

On peut admettre que le chiffre d'une place en bibliothèque universitaire pour dix étudiants inscrits en université et celui d'un mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant peuvent constituer des horizons à atteindre. Encore faut-il préciser que ces chiffres sont très éloignés de ceux constatés dans des pays de niveau économique comparable (Royaume-Uni, États-Unis) où l'on compte plutôt une place de bibliothèque pour six étudiants ou 1,5 mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant, voire 2,1 mètres carrés par étudiant (Allemagne).

1.1.2. *Constatations*

En 2010, on peut estimer à un peu plus d'un million de mètres carrés la superficie totale des bibliothèques universitaires et le nombre de places disponibles à un peu plus de 125.000. A défaut de statistique précise et par extrapolation, on peut avancer, pour l'année 2015, les chiffres de 1.040.000 mètres carrés ouverts et de 127.000 places disponibles.

⁴ Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : *Note d'information enseignement supérieur et recherche*, février 2015.

Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires (2010, 2014)

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)
TOTAL⁵	1.454.038	1.485.433	1.019.444	125.334	0,7	1/12

Force est donc de constater que, malgré une prise de conscience nationale consécutive au rapport Miquel et malgré des efforts budgétaires constants depuis 1995, les bibliothèques des universités françaises sont globalement encore très éloignées des ratios souhaitables mentionnés ci-dessus. En effet, au total, on relevait, en 2010 comme en 2014 ou 2015, un taux de 0,7 mètre carré par étudiant et une place assise pour 12 étudiants en moyenne, l'évolution des mètres carrés et des places en bibliothèques universitaires suivant globalement, ces cinq dernières années, la hausse de la démographie étudiante.

Dans le détail, on distinguera cependant la situation en Île-de-France et celle observée dans les autres régions.

En Île-de-France, les lacunes en mètres carrés et en places de lecture sont d'autant plus grandes que l'on se dirige de la périphérie vers le centre de Paris.

⁵ Tous les tableaux ou cartes de cette étude qui citent des ratios de mètres carrés de bibliothèque universitaire par étudiant et de places disponibles par étudiant utilisent la même codification de couleur. Par référence à la préconisation (un mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant inscrit et une place pour dix inscrits), on indiquera en :

	Une situation extrêmement défavorable
	Une situation très défavorable
	Une situation défavorable
	Une situation assez défavorable
	Une situation légèrement en dessous des moyennes
	Une situation conforme aux moyennes
	Une situation favorable
	Une situation très favorable

Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires à Paris et en Île-de-France (2010, 2014)

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)	Constructions réalisées (gras) ou envisagées de 2010 à 2025
PARIS							
Paris 1	37908	39532	4140	658	0,11	1/59	Condorcet - La Chapelle Lourcine
Paris 2	15602	16592	1740	212	0,11	1/78	Assas
Paris 3	17536	18682	4347	1036	0,24	1/17	Nation – PICPUS
Paris 4	21086	19698	7610	636	0,36	1/33	Clignancourt
Paris 5	33209	32978	8721	1746	0,26	1/19	Malakoff, Necker
Paris 6	30687	32183	16759	2589	0,54	1/12	Plusieurs bibliothèques
Paris 7	26394	23250	15571	2588	0,59	1/11	
Paris 8	21817	21802	15430	1500	0,71	1/16	Rénovation
Paris 9	9459	9500*	4721	750	0,5	1/14	Learning center
Paris 10	29066	31459	19273	1657	0,64	1/18	Rénovations
Paris 11	27307	28242	18401	1842	0,67	1/16	Rénovations
Paris 12	26743	25575	14115	2571	0,52	1/11	Sénart
Paris 13	21284	20391	9638	1176	0,45	1/18	Villetaneuse
Marne-la-Vallée	10522	10556	4695	759	0,45	1/14	Marne-la- Vallée
Evry	9534	9205	6500	760	0,68	1/13	
Cergy	14045	12827	14674	1788	1,04	1/8	
Versailles-St Quentin	15142	15799	9187	1451	0,6	1/11	Versailles
TOTAL PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE hors BIU et autres bibliothèques	364301	368271	175522	23719	0,48	1/16	

*Chiffre estimé

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)	Constructions réalisées (gras) ou envisagées de 2010 à 2025
<i>BIU parisiennes (y.c. BULAC)</i>	-	-	65885	3753			Sorbonne, BULAC, BDIC, Condorcet, INHA, Saclay, CTLES
<i>Autres bibliothèques d'enseignement supérieur</i>	-	-	60000*	3000*			
TOTAL PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE avec BIU et sans les « autres bibliothèques »	364301	368271	251407	27472	0,69	1/14	
TOTAL PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE avec BIU et les « autres bibliothèques »	364301	368271	301407	30472	0,83	1/12	

*Le chiffre donné est volontairement imprécis : les données de base sont peu fiables et les publics admis dans chacune de ces bibliothèques dépendent de la volonté des institutions qui les portent.

Les taux, très bas, observés pour les universités Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4 et Paris 5 notamment doivent être considérés en tenant compte du fait que ces universités sont signataires des conventions d'organisation des bibliothèques interuniversitaires et que certains de leurs étudiants y ont accès. Il convient donc de minorer légèrement les chiffres, mais il n'en reste pas moins que ces universités restent, de loin, les plus déficitaires de France en termes de locaux de bibliothèques universitaires.

Dans les autres villes universitaires, on relève de forts contrastes, mais les chiffres sont, globalement, meilleurs que pour l'Île-de-France.

Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires hors Île-de-France (2010, 2014)

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)	Constructions réalisées (gras) ou envisagées de 2010 à 2025
PROVINCE							
Aix-Marseille	63641	60154	37713	4269	0,59	1/15	Marseille : St Jérôme , Luminy Aix : Fenouillères, Schumann
Albi	2837		1784	379	0,62	1/8	
Amiens	22243	23816	16937	1928	0,76	1/12	Citadelle
Angers	18922	21220	7772	1890	0,41	1/10	aménagements : St Serge
Antilles et Guyane (Schoelcher, Pointe-à-Pître et Cayenne)	12663	9845 (Antilles) + 2078 (Guyane)	6077	1004	0,48	1/13	CHU Martinique CHU Guadeloupe BU St Claude BU Schoelcher Guyane
Artois	11404	10135	11615	1469	1,01	1/8	
Avignon	6665	6582	8380	750	1,25	1/9	
Belfort-Montbéliard	2545		1050	311	0,41	1/8	Belfort
Besançon	19575	19564	20167	1913	1,03	1/10	BM/BU
Bordeaux	59793	61170	36715	4747	0,6	1/12	Carreire
Brest	17059	17797	18284	2131	1,07	1/8	Centre-ville Le Bouguen Quimper
Bretagne-Sud (Vannes-Lorient)	8578	8129	4778	559	0,56	1/16	
Caen	23921	23387	24911	2513	1,04	1/10	BU Santé
Chambéry	11650	12611	5439	915	0,47	1/13	BU Annecy
Clermont-Ferrand	29684	29253	19550	2179	0,66	1/14	Learning center
Compiègne	3799		3006	421	0,79	1/9	
Corte	3820	3703	1300	183	0,34	1/24	BU
Dijon	26118	26357	24372	2898	0,93	1/9	Dijon – Santé Auxerre

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)	Constructions réalisées (gras) ou envisagées de 2010 à 2025
Grenoble	38839	39689	35152	3578	0,96	1/11	Grenoble- sciences, Valence
La Réunion	11653	12136	15023	1622	1,29	1/7	BU St Pierre
La Rochelle	7367	7382	6428	943	0,87	1/8	
Le Havre	6914	7230	8972	1033	1,30	1/7	
Le Mans	10265	9719	8954	1157	0,87	1/9	
Lille	63232	65549	23304	4217	0,35	1/15	LILLIAD, Lille II – santé Lille III dr.-lettres Lille III langues
Limoges	14074	14757	12381	1873	0,88	1/8	Brive
Littoral (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque)	10848	9669	10369	1052	0,96	1/10	
Lyon	89301	89116	62199	7304	0,64	1/12	Lyon I santé Lyon II–Bron Lyon INSA
Montpellier	54127	57451	39516	4719	0,73	1/12	Atrium
Mulhouse	7974	7692	5872	766	0,74	1/10	MOSAIC
Nancy	38261		39590	4507	1,02	1/8	
Metz	13823		10746	1091	0,78	1/12	
Nantes	33182	35021	24299	2882	0,73	1/12	Nantes-santé Nantes-sciences Nantes-silo
Nice	26197	26382	15474	2683	0,59	1/10	Nice-St Jean d’A. Nice - Carlone Nice – sport Nice – Sophia-A. Nice – Valrose
Nîmes	3414	3965	3000	457	0,88	1/7	Nîmes
Nouvelle-Calédonie (Nouméa)	2472	2548	2580	592	1,04	1/5	Learning center
Orléans	14081	14238	11498	1357	0,82	1/10	
Pau	11401	11774	9784	1130	0,86	1/10	Fusion des sections
Perpignan	9842	8673	7910	1490	0,8	1/7	

Université	Effectifs en 2010	Effectifs en 2014	Mètres carrés bibliothèque en 2010	Places disponibles en 2010	Mètres carrés par étudiant (base 2010)	Places par étudiant (base 2010)	Constructions réalisées (gras) ou envisagées de 2010 à 2025
Poitiers	23151	22979	21364	2016	0,92	1/11	Poitiers-Chamas Poitiers-Ruche
Polynésie française (Papeete)	3189	3255	2065	350	0,64	1/9	
Reims	21119	22650	14827	1876	0,7	1/11	Moulin de la Housse
Rennes	42968	47052	38704	4325	0,7	1/10	
Rouen	24598	25304	19572	2378	0,7	1/11	
St Étienne	15494	17163	9671	1284	0,62	1/11	St Étienne-CHU St Étienne- Manufacture.
Strasbourg	42441	44726	58107	5638	1,3	1/8	Strasbourg-BNU Illkirch-IUT- pharmacie Strasbourg- Stadium Strasbourg- PEGE
Toulon	9122	8760	6270	838	0,69	1/11	
Toulouse	75435	81717	48249	5719	0,7	1/14	Toulouse- Arsenal Toulouse- Manufacture. Toulouse 4- learning centers
Tours	21855	23495	13603	1685	0,62	1/13	
Troyes	2418		2200	423	0,91	1/6	
Valenciennes	10186	10369	8735	1256	0,86	1/8	
TOTAL	1089737	1117162	843922	101615	0,77	1/11	

NB : Les chiffres ci-dessus agrègent, pour certaines villes universitaires, tous les sites dépendant de l'université, même si ces sites ne se trouvent pas dans la ville-centre (ex : La Roche-sur-Yon). Ils ne tiennent pas compte non plus des séparations administratives (ex : site de Lyon et non Lyon I, Lyon II, Lyon III).

1.2. Moyens, résultats globaux et prévisions

Compte tenu de la longueur des processus de construction, la situation présente des bibliothèques universitaires ne trouve son sens que si elle est placée dans une continuité historique sur les 25 ans dernières années.

1.2.1. Les programmes nationaux (1991-2015)

Le Schéma Université 2000, les Xe et XIe Plans d'une part et le Plan Université du 3^e Millénaire (U3M) et les contrats de projets et contrats de plan État-Régions (CPER) 1994-1999, 2000-2006 et 2007-2013 (2014) d'autre part sont indissociables d'un souci, partagé par l'État et les collectivités locales, d'aménager le territoire. La période considérée est marquée par un contexte global de forte croissance des effectifs universitaires liée notamment à l'augmentation du nombre de bacheliers et à l'amélioration tendancielle de l'accès à l'université.

- **Schéma Université 2000, Xe et XIe Plans (1991-2000) : des constructions de bibliothèques universitaires dans le cadre d'un aménagement du territoire**

Alors que les tout premiers bâtiments de bibliothèques construits consécutivement au rapport d'André Miquel voyaient le jour, le rapport Fauroux⁶, en 1996, constatait à nouveau que « dans les bibliothèques universitaires françaises, on dispose en moyenne d'une place pour 18 étudiants et de 0,5 mètre carré par étudiant, alors que la moyenne pour les pays développés est d'une place pour 5 étudiants et de 1,5 mètre carré par étudiant ».

Le Xe et, surtout, le XIe Plans (1989-1994 et 1994-1999) auront permis la mise en œuvre du Schéma Université 2000. C'est par le biais du Schéma Université 2000 qu'un nombre important de bibliothèques, spécialement en province et dans de nouvelles villes universitaires, seront construites ou rénovées. L'objectif principal est alors de créer de nombreuses bibliothèques offrant aux deux millions d'étudiants attendus en l'an 2000 (dont la moitié au moins à l'université, toutes disciplines et rattachements confondus) les salles de lecture susceptibles de les accueillir.

En septembre 1996, dans son article *L'Évolution des bâtiments des bibliothèques universitaires françaises depuis le rapport Miquel (...)*⁷, Marie-Françoise Bisbrouck tirait un premier bilan qualitatif et quantitatif des réalisations et des projets de bibliothèques inscrits au Schéma Université 2000. Elle notait que le « profil-type d'un service commun de la documentation » présentait « un bâtiment d'environ 8.100 mètres carrés dans œuvre (0,48 mètres carrés par étudiant), soit 5.700 mètres carrés utiles (...), 920 places de consultation (1 pour 18,42 usagers), implantées en salles de lecture traditionnelles, sans distinction d'usage (pratiquement pas de places individuelles de travail, ni de carrels fermés pour les chercheurs et les étudiants avancés, pas de salles de travail de groupes, peu de salles équipées de matériel informatique et audiovisuel, etc.) ». Elle soulignait « la démographie galopante des universités françaises durant ces dernières années qui ont ainsi vu leur nombre d'étudiants progresser de 44 % en huit ans (...). Ceci a eu pour conséquence que la superficie par étudiant était en

⁶ Fauroux, Roger (dir.) : *Pour l'école*. Rapport de la commission Fauroux, Paris, Calmann-Lévy, 1996.

⁷ Bisbrouck, Marie-Françoise : *L'Évolution des bâtiments des bibliothèques universitaires françaises depuis le rapport Miquel*, *Bulletin des bibliothèques de France*, septembre 1996.

1970 de 0,73 mètres carrés ; en 1989 de 0,6 mètres carrés ; en 1996 de 0,48 mètres carrés ». Marie-Françoise Bisbrouck⁸ notait dans le même article : « les réalisations de 1991 à 1995 sont faibles : seuls près de 95.000 mètres carrés de bibliothèques ont pu être construits ou réaménagés (soit 27,1 % de l'objectif du *Rapport Miquel*) représentant environ 13.000 places de consultation (soit 37,1 %). Ceci correspond à 90 opérations, d'une surface moyenne de 1.050 mètres carrés, mais comme le tiers de ces opérations est inférieur à 500 mètres carrés, elles sont peu susceptibles de « révolutionner » la qualité des services que les étudiants, les enseignants et les chercheurs sont en droit d'attendre du service commun de la documentation de leur université. Sur ces 90 opérations, quinze sont des extensions de bâtiments, quatorze concernent des délocalisations universitaires (Agen, Annecy, Auch, Beauvais, Cholet, Evreux, Laon, Le Tampon, Nevers, Quimper, etc.), six sont dans des IUT et sept sont des constructions provisoires de quelques centaines de mètres carrés dans des universités nouvelles. Les ouvertures prévisibles de bâtiments nouveaux, réaménagés ou étendus en 1996 et 1997 constitueront un apport d'environ 115.000 mètres carrés supplémentaires, en une quarantaine d'opérations, d'une superficie moyenne d'environ 2.800 mètres carrés... On peut y ajouter, pour 1998, une dizaine d'opérations non commencées, mais pour lesquelles il y a aujourd'hui un programme de construction précis et détaillé et un architecte. Ce sont : Montpellier-Richter (15.000 mètres carrés), Le Mans (4.000 mètres carrés), Belfort (3.500 mètres carrés), Brest (Centre de documentation marine, 2.500 mètres carrés), Évry (...5.500 mètres carrés, ...), les secondes tranches de La Rochelle (+ 3.500 mètres carrés) et de Perpignan (+ 3.000 mètres carrés), la troisième tranche de la bibliothèque centrale de Metz-Saulcy (+ 1.500 mètres carrés), l'extension de Montpellier-Sciences (+ 1.500 mètres carrés) et la construction de la bibliothèque de Roanne (1.000 mètres carrés), en lien avec la bibliothèque municipale. L'ensemble correspond à environ 40.000 mètres carrés en dix opérations (...). Ainsi, de 1991 à 1998 compris, la construction et la rénovation des bibliothèques universitaires n'auront porté que sur environ 250.000 mètres carrés, soit 71,8 % du *Rapport Miquel*, mais réalisés sur 8 ans, au lieu des 5 ans souhaités. » Marie-Françoise Bisbrouck⁹, signalait aussi les « carences : (...) un grand nombre d'opérations inscrites par les universités dans le schéma Universités 2000, considéré aujourd'hui comme achevé, ne sont toujours pas commencées. Elles n'ont bénéficié jusqu'à présent ni d'un programme digne de ce nom, ni d'un architecte. Cela représente vingt opérations et près de 93.000 mètres carrés (...). Ce sont Amiens-Médecine (2.500 mètres carrés), considérée pourtant comme une « priorité absolue » par l'université, Angers Saint-Serge (2.500 mètres carrés), Besançon-Médecine (2.800 mètres carrés en première tranche...), Bordeaux-Lettres (+ 1.850 mètres carrés), Caen Campus II-Sciences (première tranche d'environ 6.000 mètres carrés), Corte (4.500 mètres carrés), Grenoble-Médecine (+ 1.000 mètres carrés), L'Isle d'Abeau (1.000 mètres carrés), Lille II-Médecine (4.000 mètres carrés), Montpellier-Lettres (+ 1.500 mètres carrés), Orléans-BU centrale (+ 2.000 mètres carrés), Papeete (1.500 mètres carrés), Paris-ENS Ulm (+ 2.000 mètres carrés), Paris/INALCO (12.500 mètres carrés), Paris VI-VII-Jussieu (20.000 mètres carrés), Reims Droit-Lettres (+ 1.800 mètres carrés), Rouen-Sciences Economiques (7.000 mètres carrés), Rouen-Médecine (3.000 mètres carrés), Saint-Quentin-en-Yvelines (9.500 mètres carrés), Toulouse-Le Mirail (première tranche de 6.000 mètres

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

carrés sur une construction de 18 à 20.000 mètres carrés) », mais aussi « Rennes I-Droit (6.000 mètres carrés) et Médecine (+ 1.800 mètres carrés), Paris-BDIC (12 à 15.000 mètres carrés sur 30.000 mètres carrés à construire), Limoges-Droit (3.000 mètres carrés), Paris XII-Créteil (3.000 mètres carrés), etc. Ainsi, les opérations Universités 2000 et XIe Plan non commencées représentent environ 141.000 mètres carrés de bâtiments de bibliothèques. »

Au plan qualitatif, Marie-Françoise Bisbrouck¹⁰, soulignait que « le coût autorisé de construction est aujourd'hui inférieur de 15 à 20 % à celui qui permettrait la réalisation de bâtiments de qualité, s'inscrivant dans la durée et prenant en compte la mise en place des infrastructures technologiques et de confort indispensables à tout bâtiment moderne (câblage, sécurité des collections et des personnes, maintenance, isolation phonique, transport automatique de documents, etc.) ; la prise en compte des équipements en mobilier et en matériel des nouveaux bâtiments comme des bâtiments restructurés, dont le mobilier date d'au moins 30 ans, est très faible. » Elle signalait cependant « deux opérations (...) : la bibliothèque de l'université de Paris 8-Saint-Denis (12.500 mètres carrés...) et la bibliothèque de Droit de l'université de Montpellier (15.000 mètres carrés). » Elle concluait en disant : « un énorme effort de sensibilisation doit être entrepris dès maintenant pour que des opérations réellement significatives soient mises au point et réalisées dans les délais les plus courts, compte tenu du retard accumulé. Au niveau de l'État et des collectivités locales, une politique ambitieuse de construction de bâtiments de bibliothèques universitaires devrait être entreprise. Si l'on voulait simplement revenir à la situation des années 1970, qui n'offrait pourtant que 0,73 mètres carrés par étudiant, il faudrait construire 500.000 mètres carrés nouveaux de bibliothèques dans les toutes prochaines années. Ce ratio est pourtant très insuffisant. Nous sommes aujourd'hui dans une situation plus grave que celle décrite dans le *Rapport Miquel* en 1989, sur la base des indicateurs disponibles de 1987. »

De manière tout à fait cohérente, deux ans après l'article de Marie-Françoise Bisbrouck, en 1998, le rapport du Sénateur Jean-Philippe Lachenaud¹¹ reprenait la remarque énoncée par le *Rapport Miquel* : « de 1975 à 1990, aucun chantier de bibliothèque (construction, extension ou aménagement) n'avait été engagé ». Il rappelait que le *Rapport Miquel* avait préconisé « la mise en service, en cinq ans, de 35.000 places de consultation ainsi que (...) de 370.000 mètres carrés supplémentaires » pour atteindre un mètre carré par étudiant et que « le schéma Université 2000 prévoyait initialement, selon les recommandations du *Rapport Miquel*, d'augmenter de moitié les locaux avec 35.000 places supplémentaires représentant 370.000 mètres carrés, de façon à atteindre un minimum de 1 mètre carré par étudiant... Cependant, en raison des contraintes budgétaires, seuls environ 175.000 mètres carrés de bibliothèques auront été mis en service de 1991 à 1997 (dont 43.500 mètres carrés en 1997) auxquels s'ajoutent 70.000 mètres carrés dont l'ouverture est prévue en 1998 et 71.000 mètres carrés en 1999. Par ailleurs, une quinzaine d'opérations inscrite dans le Schéma Université 2000 et au XI^e Plan et représentant un total de 65.000 mètres carrés, ne connaissent aucun début d'engagement, ni programme, ni architecte. Du fait cependant de la forte croissance de la

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Sénat. Commission des finances. *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations*, par Jean-Philippe Lachenaud, sénateur. 1998 (*Les Rapports du Sénat*).

démographie étudiante, la capacité d'accueil des bibliothèques s'est dégradée de façon continue : le ratio mètre carré par étudiant est en effet passé de 0,73 en 1970 à 0,50 en 1997. Or, à effectif constant, c'est 1.150.000 mètres carrés de bibliothèques qui seraient nécessaires pour retrouver le ratio de 1970 (0,73). Les besoins restent en conséquence importants, surtout si l'on tient compte de la non-fonctionnalité des locaux anciens, de la nécessité absolue de les mettre en conformité avec la réglementation sur la sécurité, et de la faible part de libre accès aux collections qu'ils offrent. » Le Sénateur Lachenaud concluait : « en définitive, le développement des nouvelles ressources rend nécessaire une grande flexibilité et évolutivité des bâtiments, ainsi que leur câblage généralisé, mais ne modifie pas le diagnostic selon lequel un effort important de construction de bibliothèques apparaît indispensable. » Il faudrait « réaliser effectivement les opérations prévues au XI^{ème} Plan mais qui paraissent, pour une raison ou pour une autre, abandonnées ou enlisées : cela représente 15 opérations correspondant à un total de 65.000 mètres carrés ; engager des opérations de restructuration, mise en sécurité et modernisation des locaux existants - on peut évaluer à environ 200.000 mètres carrés le niveau des besoins, dont au moins un quart en Île-de-France ; engager la construction de nouvelles bibliothèques, pour une superficie située entre 350.000 et 500.000 mètres carrés, soit entre 70.000 et 100.000 mètres carrés par an. »

Dans un nouvel article¹², en 2000, Marie-Françoise Bisbrouck dressait un nouveau bilan du Schéma Université 2000 (1991-1995) et du volet Développement de l'Enseignement supérieur du XI^e Plan (1994-1999). Elle soulignait que 110 bâtiments de bibliothèques universitaires nouvellement construits ou ayant fait l'objet d'extension, avaient été ouverts au public entre 1992 et 1999, ou seraient ouverts d'ici la rentrée 2001, soit 350.000 mètres carrés de surfaces, chiffre par conséquent voisin de celui préconisé par le *Rapport Miquel*. Elle estimait que l'État et les collectivités territoriales (les régions, les départements et, dans un certain nombre de cas, les communes), s'étaient partagé les dépenses à hauteur, en moyenne nationale, de 50 % pour l'État et 50 % pour les collectivités territoriales, pour un montant total d'un peu moins de 3 milliards de francs, soit **450 millions d'euros environ**. Elle rappelait que les bibliothèques construites répondaient à plusieurs objectifs : « placer l'utilisateur, étudiant, enseignant ou chercheur, au cœur des préoccupations de la bibliothèque ; mettre en libre accès la majeure partie des collections contemporaines (...) ; donner accès à tous les types de collections, imprimés, audiovisuels, informatiques, multimédias, et développer tous les accès informatisés à l'information, sur place et à distance : catalogues, cédéroms, bases de données, documents numérisés, accès au réseau intranet de l'université et à Internet, etc. ; créer des espaces de consultation les plus diversifiés possibles et des places de travail en nombre suffisant : une place pour dix étudiants, enseignants et chercheurs de l'université dans un premier temps (...) ; assurer la formation des usagers à l'utilisation des technologies de l'information ; assurer l'ouverture des services au public au moins 60 heures par semaine dans un premier temps, puis 70 heures, 50 semaines par an (en moyenne nationale, 44 heures par

¹² Bisbrouck, Marie-Françoise : *Les Bibliothèques universitaires : l'évaluation des nouveaux bâtiments*, *Bulletin des bibliothèques de France*, mai 2000. Cet article sera complété notamment par une publication collective : Bisbrouck, Marie-Françoise (dir.) : *Les Bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, Paris, Ministère de l'éducation nationale, 2001.

semaine en 1990) ; accroître les collections documentaires sur les 25 années à venir ; créer des bâtiments flexibles et modulables aptes à évoluer dans le temps selon les besoins des usagers et du personnel ; ouvrir des bâtiments de qualité. »

Marie-Françoise Bisbrouck indiquait dans ce même article¹³ que des bibliothèques de création très récente comme celles des universités d'Artois, du Littoral, de La Rochelle, de Troyes, de Strasbourg II et Strasbourg III, de Paris 8-Saint-Denis, de Perpignan, d'Avignon « conservent une partie de leurs fonds en magasins », mais qu'elles « ont mis en libre accès dans leurs nouveaux bâtiments de très nombreuses collections autrefois en magasins : 150.000 ouvrages pour Paris 8, 70.000 ouvrages (...), 60.000 volumes pour Avignon. La bibliothèque de Perpignan offre, quant à elle, une capacité de 100.000 volumes en libre accès ». Elle remarquait aussi que « les bâtiments nouveaux de bibliothèques qui restent encore insuffisamment dimensionnés par rapport à leur nombre d'utilisateurs ou à l'importance de leurs collections gardent une forte proportion de celles-ci en magasins : Amiens Droit-Sciences, Brest Lettres, Dijon Droit-Lettres, Lille 2 Droit, Valenciennes Mont-Houÿ. » Elle relevait la « diversité des places de consultation qui sont offertes : salles de lecture, salles de travail pour petits groupes, boxes individuels de travail, salle(s) de formation à l'utilisation des technologies de l'information, places pour l'interrogation des catalogues en ligne et des réseaux, etc. Dans les nouveaux bâtiments, les places offertes sont dans un ratio moyen de 1 place pour 11,2 usagers, alors qu'elles sont encore de 1 pour 16 usagers en moyenne nationale. Cela constitue une amélioration sensible, mais c'est encore loin d'être vraiment satisfaisant si l'on compare ces chiffres aux objectifs (...) de 1 place pour 5 ou 6 usagers ». Elle notait aussi que « la superficie des nouveaux équipements reste très sous-dimensionnée (souvent de moitié) eu égard à l'ampleur des besoins recensés. Sur les 30 bâtiments étudiés, la superficie moyenne offerte par utilisateur n'est encore que de 0,81 m², quand la moyenne nationale constatée pour l'ensemble des bibliothèques universitaires est d'environ 0,55 m² (1999). » Elle donnait également le détail des restrictions d'espaces tant du côté des espaces publics que des espaces internes et remarquait que « la réalisation de la plupart des bâtiments d'une superficie supérieure à 8.000 ou 9.000 mètres carrés, et souvent bien moins, s'effectuait en tranches immédiatement successives ou espacées dans le temps : Lyon 3-Manufacture des Tabacs, Valenciennes Mont-Houÿ, La Réunion ». D'ores et déjà, elle remarquait « une trop faible prise en compte des technologies de l'information », ce qui entraînerait « des travaux importants à très court terme ».

En 1998, on peut estimer que les bibliothèques universitaires disposaient de 728.000 mètres carrés (dont 173.000 mètres carrés construits postérieurement à 1989) et de 80.000 places assises. **En 2005**, au moment où la quasi-totalité des bâtiments prévus aux Schéma Université 2000, au Xe et au XIe Plans ont été achevés, environ 280.000 mètres carrés supplémentaires ont été ouverts depuis 1989 et 35.000 places assises nouvelles, ce qui porte, à **850.000 mètres carrés** la surface totale des bibliothèques et le nombre des places disponibles à **97.000 places**. Les objectifs assignés par le *Rapport Miquel* auront donc été, globalement, atteints, mais sur une durée d'une douzaine d'années au lieu des cinq ans envisagés par le rapport : cependant,

¹³ *Ibid.*

le nombre d'étudiants aura augmenté, de sorte que les ratios, en 2005, ne présentaient qu'une très légère progression par rapport à ceux de 1989.

▪ **Université du 3^e Millénaire (2000-2015) : des constructions, majoritairement en Île-de-France**

A l'automne 1998, Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, lance le Plan Université du 3^e Millénaire (U3M) et l'inscrit dans le prolongement du Schéma Universités 2000. Il s'agit d'élaborer une stratégie à long terme (2000-2015) pour l'enseignement supérieur et la recherche en s'appuyant sur les CPER et de financer de manière pluriannuelle les investissements nécessaires.

Marie-Françoise Bisbrouck¹⁴ indiquait en 2000 qu'une dizaine de bâtiments « attendaient leur tour dans le cadre du prochain Plan U3M : Le Mans, Toulouse 2-Le Mirail, Évry, Angers Saint-Serge, Tours-Droit, Caen-Sciences, Nantes Droit-Sciences économiques, Artois-Arras, Littoral-Dunkerque ». Mais en fait, si quelques-unes de ces opérations ont été reprises dans le cadre du Plan U3M, c'est avant tout l'Île-de-France qui aura constitué la priorité de ce plan. Les bibliothèques universitaires parisiennes avaient été « les grandes oubliées du Schéma Université 2000 » (Rapport Lachenaud)¹⁵ : en 2000, on constate que 100.000 mètres carrés de locaux de bibliothèques universitaires inscrits au XI^{ème} Plan, principalement en Île-de-France, n'ont pas été engagés. Le constat, à cette date, est celui d'une stagnation des surfaces et des places disponibles puisque les constructions nouvelles ont simplement compensé la hausse de la démographie étudiante. En 2000, les bibliothèques universitaires n'offraient toujours qu'une place assise pour 18 étudiants.

La première tranche du Plan U3M a recouvert le CPER 2000 à 2006 ; la seconde le CPER 2007-2013, qui sera prolongé pour l'année 2014. Le Plan U3M a connu ses arbitrages définitifs en loi de finances initiale 2000 pour ce qui concerne les bibliothèques. La Direction générale de l'enseignement supérieur avait chiffré le volet documentaire du Plan U3M à 7,5 milliards de francs (préparation du projet de loi de finances de 2000) pour les années 2000 à 2006, soit 4,8 milliards de francs pour les constructions, 1,25 milliard de francs pour les réhabilitations, 1,55 milliard de francs pour les équipements en mobilier et en matériel. Ce sont 2,9 milliards de francs (**442 millions d'euros**) prioritairement destinés à la construction de 300.000 mètres carrés supplémentaires et au câblage des bâtiments de bibliothèque qui seront obtenus sur les 34,4 milliards que comporte le Plan U3M.

Dans un article publié en 2002 dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, Daniel Renoult¹⁶ faisait un point sur les perspectives de constructions de bibliothèques dans le cadre du Plan U3M. Il indiquait qu'à de rares exceptions, « Paris n'avait pas été placée au rang des priorités de l'État » dans le cadre du Schéma Université 2000, rappelait que si des bibliothèques universitaires (Paris 8, Cergy-Pontoise) avaient été construites, « l'académie de Paris n'a pas

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Op. cit.*

¹⁶ Renoult, Daniel : *Le Plan U3M en Île-de-France : Perspectives 2000-2006*, *Bulletin des bibliothèques de France*, mars 2002.

bénéficié du plan Universités 2000 ». Un comité piloté par le préfet, le recteur et un chargé de mission chargé d'élaborer les « *schémas de services collectifs* » liés au CPER est créé. Le constat concernant les bibliothèques parisiennes est qu'elles disposent d'une richesse documentaire considérable, en complet contraste avec l'insuffisance des services et les locaux offerts. Plus loin, Daniel Renoult ajoutait¹⁷ : « le CPER Île-de-France 2000-2006 apporte 1,45 milliard d'euros pour l'enseignement supérieur dans son ensemble. Une mission U3M est créée auprès du Recteur de l'Académie de Paris. Les crédits destinés à la construction de bibliothèques à Paris sont de 170 millions d'euros. La Ville de Paris accepte d'apporter son concours à hauteur de 33,3 millions d'euros pour aider à la construction de deux bibliothèques universitaires (Paris VII et Sainte-Barbe). Un comité stratégique des bibliothèques en Île-de-France se met en place à l'automne 2000 et définit cinq orientations stratégiques pour le contrat de plan 2000-2006 : créer 7.000 places nouvelles de bibliothèques, centrer la stratégie de développement sur l'utilisateur et la fourniture de services, associer qualité de service et qualité architecturale, associer logique de site et logique de réseau, construire une vision économique globale de la documentation universitaire. Un second rapport proposant des principes d'aménagement est rendu public en décembre 2001. Il suggère de mieux répartir les rôles entre les services documentaires universitaires et interuniversitaires, les services communs devant assurer en priorité les besoins pédagogiques des premiers et deuxièmes cycles, tandis que les services interuniversitaires doivent être conçus comme des bibliothèques au service de la recherche, quelle que soit l'université d'appartenance des utilisateurs. Prenant acte de la part croissante des publications électroniques, et de l'avènement de la documentation numérisée aussi bien pour les étudiants que pour les chercheurs, le comité recommande d'intégrer les bibliothèques dans les programmes de développement des réseaux à hauts débits et plaide pour un « aménagement numérique régional » ; il travaille à une révision du décret du 27 mars 1991 et à une évolution du statut juridique des bibliothèques interuniversitaires franciliennes. »

Sont inscrites au Plan U3M des bibliothèques de taille conséquente. Ainsi, à l'Université de Paris XIII, il s'agit de regrouper les bibliothèques en une bibliothèque centrale à Villetaneuse et de construire une nouvelle section sur le site de Bobigny. A Marne-la-Vallée, on note la construction de la bibliothèque universitaire (10.645 mètres carrés) qui n'avait pas été prévue lors de la création de l'université. La création d'une section sciences à l'université de Versailles-Saint-Quentin est envisagée, comme la rénovation de la BDIC, au demeurant non financée dans le CPER. Mais c'est Paris-centre qui concentre plus de la moitié des nouveaux investissements. Il s'agit notamment, selon Daniel Renoult de « consolider des grands pôles situés à Paris le long de la rive gauche de la Seine, depuis le Quartier latin jusqu'à la nouvelle ZAC (zone d'aménagement concerté) Rive gauche », de créer une bibliothèque destinée aux étudiants des premiers et deuxièmes cycles, Sainte-Barbe, de réorganiser les bibliothèques scientifiques sur le site de Jussieu, de transformer la bibliothèque des sciences de la terre en une bibliothèque des sciences de l'univers, de créer une bibliothèque interuniversitaire pour le Pôle langues et civilisations du monde (la future BULAC), de rénover les services communs de la documentation de Paris II sur le site d'Assas (futur learning center), de revoir l'installation des bibliothèques universitaires de Paris III sur les sites de Censier et Poliveau

¹⁷ *Ibid.*

(projet abandonné, mais transféré sur le site Nation), de réinstaller, sur le site de Clignancourt une bibliothèque de l'université de Paris IV, de rénover la bibliothèque de la Fondation nationale des sciences politiques, de construire une nouvelle bibliothèque universitaire pour l'université Paris VII Rive gauche (future bibliothèque des Grands-Moulins).

Dans un article publié en janvier 2007¹⁸, Anne-Marie Chaintreau dressait un premier bilan à mi-parcours du Plan U3M. Elle indiquait que « le comité stratégique (...) [a fait] émerger douze projets franciliens. Excepté les cas de la bibliothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines (7.800 mètres carrés) et de la bibliothèque de droit de Paris XII – Créteil (3.042 mètres carrés), ouvertes aux utilisateurs en 2005 pour avoir été programmées dès la préparation de U3M, il faudra attendre 2007 pour voir les premiers résultats tangibles (...) : ouverture de la bibliothèque de l'université Paris VII – Denis Diderot (architecte Rudy Ricciotti), l'année décisive des travaux de la bibliothèque Sainte-Barbe (Antoine Stinco) et de la bibliothèque des sciences de l'univers (Ateliers Lion), enfin l'année de la mise en chantier de la nouvelle bibliothèque universitaire des langues et civilisations - BULAC - (Ateliers Lion). Pour le reste de l'Île-de-France, l'opération la plus avancée est la réhabilitation, à Bobigny, des anciens bâtiments de l'*Illustration* pour l'université de Paris XIII (architecte pour la rénovation de la bibliothèque : Françoise Sogno ; pour la rénovation de l'ensemble du bâtiment : Borja Huidobro, associé à Paul Chemetov pour les trois premières phases et Paul Chemetov pour la quatrième phase). (...) En ce qui concerne les universités des autres régions (enveloppe U3M, 410 millions d'euros pour les bibliothèques universitaires), les années 2002-2006 sont marquées par l'ouverture de quelques bâtiments importants : la bibliothèque du campus scientifique de Caen, 6.800 mètres carrés (Dubois-Duval), la construction en deux tranches de la nouvelle bibliothèque de Toulouse – Le Mirail avec 14.000 mètres carrés (Pierre Riboulet), la construction de la deuxième tranche de la BU du Mans, 5.100 mètres carrés (Laurent et Emmanuelle Beaudouin) ; et ouvertes en 2006, la bibliothèque Chevreul à Lyon, 6.300 mètres carrés (Thierry Van de Wyngaert), la BU du Havre, 8.200 mètres carrés (René Dottelonde), et de Reims lettres-droit, 9.000 mètres carrés (Chabanne & partenaires) ».

Globalement mené à terme, le Plan U3M a effectivement permis la construction de près de 7.000 places de lecture à Paris et en Île-de-France et de 60.000 mètres carrés supplémentaires. Plus généralement, l'objectif global de construire 300.000 mètres carrés nouveaux de bibliothèques universitaires de 2000 à 2015 aura été atteint.

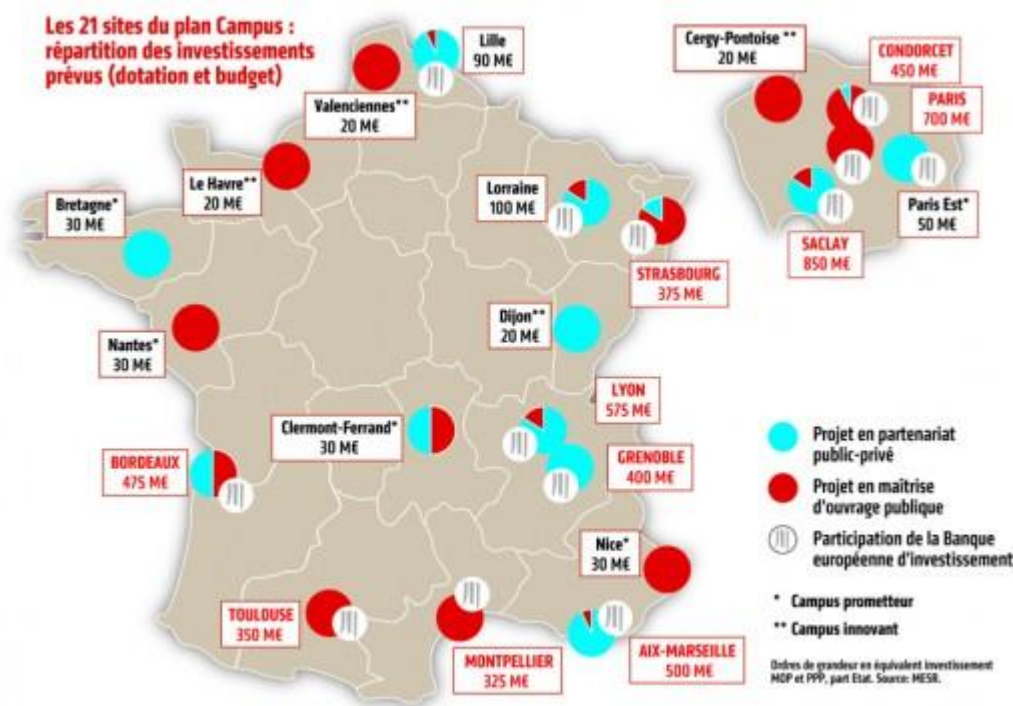
▪ **Le Plan Campus : de forts contrastes, quelques opérations remarquables (2008-....)**

Lancé en 2008, le Plan Campus est financé par les revenus d'une dotation en capital non consommable de 3,7 milliards d'euros, soit environ 200 millions d'euros par an. 10 campus ont été sélectionnés dans un premier temps, auxquels se sont ajoutés 11 autres campus bénéficiaires (voir la carte ci-après).

¹⁸ Chaintreau, Anne-Marie : *Des bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes*, Bulletin des bibliothèques de France, janvier 2007.

Le modèle économique préconisé initialement pour la conduite des chantiers est celui de partenariats public-privé, mais un grand nombre de projets se sont trouvés progressivement réorientés dans une logique de maîtrise d'ouvrage publique (MOP). Les collectivités territoriales et la Caisse des dépôts et consignations sont associées. 3 milliards d'euros de travaux sont programmés avant 2020 qui s'ajoutent à 3 autres milliards d'euros (1,7 milliard d'euros des collectivités locales et 1,3 milliard d'euros de prêts de la Banque publique d'investissement) et 2,1 milliards d'euros des CPER 2015-2020 : c'est donc, à l'horizon 2020, 8,1 milliards d'euros qui sont prévus avant 2020 pour l'ensemble des constructions universitaires.

23 partenariats public-privé ont été signés à ce jour, parmi lesquels on retrouve certaines des opérations de construction de bibliothèques : au Campus Condorcet à Aubervilliers¹⁹, à Dijon, à Montpellier (Atrium) ou à Marseille-Luminy par exemple, ou encore au campus de Saclay. 47 projets sont régis par les dispositions de la loi MOP, dont certains prévoient une part consacrée aux bibliothèques comme Bordeaux, Strasbourg, Grand équipement documentaire du Campus Condorcet, Pôle La Chapelle du Campus Condorcet (Université Paris I, 63 millions d'euros, dont une bibliothèque). Le « learning center » de Lille III, qui a été inscrit dans un premier temps, ne l'a plus été ensuite.



© DR - Les 21 sites du plan Campus : répartition des investissements prévus

¹⁹ Pour les seules interfaces avec le reste du campus. La bibliothèque sera en effet construite en « maîtrise d'ouvrage publique ».

Il est trop tôt pour dresser un bilan des bibliothèques qui seront construites par le biais de l'Opération Campus. On observera cependant que les projets évoqués concernent plus de **300 millions** d'euros de crédits publics et représentent une surface totale de l'ordre de **70.000 mètres carrés** de bibliothèques universitaires.

1.2.2. Les contrats de projets et contrats de plan État – Régions

Depuis la loi du 29 juillet 1982 qui les institue, les CPER constituent un outil de cohérence entre l'action de l'État et celle des collectivités locales. La période couverte par cette étude recoupe trois séries de CPER déjà achevés : 1994-1999, 2000-2006, 2007-2013 – prolongés en 2014 -, une série signée mais à réaliser (2015-2020) et une série envisagée (2021-2026). Depuis 1982, on constate une implication quasi-paritaire de l'État et des régions (43% des crédits chacun), les autres collectivités (départements, villes, etc.) apportant les 14% restants. Il est à noter que les proportions entre les différentes sources de financement sont stables d'une série de CPER à l'autre, mais variables selon les régions et les objets traités.

Sur l'ensemble de la période 1995 – 2020, on peut estimer à **493 millions d'euros** les crédits inscrits aux CPER qui concernent les bibliothèques universitaires²⁰. **La part des crédits d'État dans les CPER est de 197 millions d'euros (40%) et celle des collectivités locales de 296 millions d'euros (60%).** Le détail des 296 millions d'euros apportés par les collectivités locales dans le cadre des CPER est difficile à estimer de manière précise, mais on peut imaginer que les régions ont apporté un montant de l'ordre de 200 millions d'euros (par hypothèse, 197 millions d'euros), les villes et les départements les quelque 100 millions d'euros supplémentaires.

Au demeurant, l'inscription d'une construction au CPER est venue en appui des programmes nationaux (Schéma Université 2000, Plan U3M), de sorte qu'il ne faut pas considérer que ces crédits s'ajoutent en totalité aux plans nationaux, mais plutôt qu'ils en ont permis la réalisation. Sur l'ensemble de la période 1995-2020, ce sont donc les **296 millions d'euros** qui ont été **apportés par les collectivités locales** qu'il convient d'ajouter aux **1.192 millions d'euros apportés par l'État.**

1.2.3. Les collectivités locales

L'implication des collectivités locales dans la construction des bibliothèques universitaires est forte et en constante augmentation en part relative. On verra dans les exemples cités plus loin que l'implication des collectivités locales et singulièrement celle des départements et des villes est d'autant plus forte que la ville universitaire est petite.

²⁰ Estimation par compilation des projets de bibliothèques universitaires (source : Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Service des constructions universitaires, septembre 2016).

L'enquête²¹ sur les constructions de bibliothèques universitaires permet, à défaut de source fiable et synthétique, d'extrapoler les montants apportés par les collectivités locales hors CPER. La part de celles-ci peut être estimée à **environ 200 millions d'euros** (12% du total) sur toute la période 1995-2020. Sur cette base, la part des régions serait de deux tiers (135 millions d'euros), celle des villes et communautés de communes d'un cinquième (40 millions d'euros) et celle des départements d'un huitième (25 millions d'euros).

On relèvera que des régions qui s'inscrivent, pour une part élevée, dans les CPER, ont aussi une action spécifique en direction des bibliothèques universitaires. Ainsi, par exemple, de 2006 à 2016, la Région Île-de-France a subventionné via son dispositif BIBLIORIF des projets nombreux mais de faible ampleur (mobiliers, équipement, réaménagements, stockage, etc.) : sur une période de 10 ans, elle a ainsi aidé 43 projets différents pour un montant total de 7,402 millions d'euros. Elle apportera aussi la totalité des crédits nécessaires à la construction et à l'aménagement intérieur du Grand Equipement Documentaire (GED) du Campus Condorcet.

1.2.4. Les universités

A ce jour, les universités contribuent de manière beaucoup plus limitée à l'effort de construction des bibliothèques universitaires. C'est à nouveau l'enquête sur les constructions de bibliothèques universitaires qui permet d'extrapoler et d'avancer un chiffre qui ne saurait être supérieur à **20 millions d'euros** sur l'ensemble de la période 1995-2020.

On constatera que, contrairement aux universités fusionnées (Aix-Marseille, Strasbourg ou Bordeaux), il est rare qu'une COMUE soit maître d'ouvrage d'un chantier de bibliothèque universitaire : à ce jour, seule la COMUE Languedoc-Roussillon universités est dans ce cas (Atrium à Montpellier).

1.2.5. Données générales, places disponibles, mètres carrés et population étudiante

On peut estimer à 892 millions d'euros le montant total des crédits d'État consacrés à la construction de bibliothèques universitaires de 1995 à 2015. A cela s'ajoutent les quelque 300 millions d'euros qu'il consacrerait à cet objet entre 2015 et 2020, soit un montant de 1,192 milliard d'euros sur 25 ans. Dans le même temps, les collectivités locales auront apporté, via les CPER, 296 millions d'euros et environ 200 millions d'euros en dehors de ceux-ci. **On peut donc estimer à 1,7 milliards d'euros sur 25 ans (1995-2020) l'effort des collectivités publiques pour la construction de bibliothèques universitaires.** La moyenne générale annuelle des financements publics des constructions de bibliothèques universitaires s'établit donc à 67,2 millions d'euros. On relève que l'effort sur la longue durée est soutenu à un rythme constant alors que les modes de financement évoluent fortement.

On voit dans le tableau ci-dessous que la part des crédits de l'État reste stable sur l'ensemble de la période et située autour de 70%. Parmi les collectivités locales, ce sont les régions qui

²¹ Voir le deuxième chapitre et les annexes.

contribuent le plus largement aux constructions de bibliothèques universitaires. Les CPER représentent près de 30% des crédits de construction.

On assiste cependant, de 1995 à 2020, à une évolution du mode de financement des constructions. En effet, d'une situation initiale où, au travers de programmes nationaux (Université 2000, Université du 3^e Millénaire) relayés par les CPER, l'État finançait directement, dans une perspective d'aménagement du territoire, la construction de bibliothèques universitaires, on évolue vers une situation où les collectivités locales – et singulièrement les régions – prennent une place essentielle. Les CPER, partagés par l'Etat et les collectivités locales, sont devenus graduellement le cadre contractuel en dehors duquel le financement de projets est très rare et les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation²² constituent, depuis 2013, un outil administratif complémentaire. Au demeurant, l'État ne se désengage pas : son mode d'action évolue d'un pilotage centralisé (Schéma Université 2000, Plan U3M) à un mode original de financement sur la base d'intérêts d'une rente (Opération Campus).

Financement des constructions et rénovations des bibliothèques universitaires (1995-2020)

en millions d'euros	1995-2015	pourcentage	2015-2020*	Pourcentage	TOTAL	pourcentage
ÉTAT						
État (hors CPER)	735		260		995	
État (CPER)	157		40		197	
TOTAL	892	67,94	300	75,94	1192	70
CPER (collectivités locales)						
Régions (CPER)	162		35		197	
Collectivités locales (CPER)	94		5		99	
TOTAL CPER collectivités locales	256	19,49	40	10,13	296	17,38
<i>Pour mémoire : État (CPER)</i>	<i>157</i>		<i>40</i>		<i>197</i>	
TOTAL CPER	413	31,45	80	20,25	493	28,94
Collectivités locales, hors CPER**	150	11,1	50	12,66	200	11,75
Régions**	100		35		135	
Départements**	20		5		25	
Villes**	30		10		40	
Universités**	15	1,1	5	1,27	20	1,2
TOTAL	1313	100	395	100	1703	100

* prévision.

** estimation par extrapolation des résultats de l'enquête.

²² Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, loi n°2015-991 du 7 août 2015 et *Code de l'éducation, article L214-2 modifié.*

Le tableau ci-après met en regard les résultats globaux obtenus en termes de mètres carrés et de places de lecture construits sur une longue durée (1989-2025) et les prévisions de croissance des effectifs étudiants.

Evolution globale des ratios de mètres carrés et de places assises par étudiant (1989 – 2025)

	Mètres carrés de bibliothèques universitaires ouverts	Places assises	Effectifs étudiants en million	Ratio étudiant / mètre carré de bibliothèque universitaire	Ratio étudiant / place en bibliothèque universitaire
1989	555.000	62.000	0,92	0,6	1/15
1996	650.000	73.000	1,35	0,48	1/18
2005	850.000	97.000	1,34	0,63	1/14
2014	1.019.444	125.334	1,485433	0,7	1/12
<i>2020 (prévision)</i>	<i>1.150.000</i>	<i>133.000</i>	<i>1,63</i>	<i>0,71</i>	<i>2/25</i>
<i>2025 (estimation)</i>	<i>1.200.000</i>	<i>140.000</i>	<i>1,74</i>	<i>0,69</i>	<i>2/25</i>

On constate que, sur une durée de 36 ans (1989-2025), le ratio de mètres carrés ouverts et de places disponibles en bibliothèques universitaires par étudiant s'améliore puisqu'au taux stabilisés de 0,5 mètre carré par étudiant et d'une place pour 15 jusqu'au milieu des années 2000, ont succédé et succéderaient si les prévisions se réalisent, des chiffres de l'ordre de 0,7 mètre carré par étudiant et de 2 places pour 25 étudiants en 2025. On relèvera cependant que la croissance démographique de la population étudiante est telle sur les 36 années considérées (+58%) que les efforts budgétaires considérables qui ont été consentis pour améliorer la situation des bâtiments des bibliothèques universitaires se trouvent amoindris par cette croissance.

Si le rythme de construction de bibliothèques universitaires ne s'accélère pas, en prenant appui sur les ratios d'un mètre carré par étudiant et d'une place pour 10 étudiants **et en supposant que les effectifs étudiants se stabiliseront après 2025, il resterait donc, à cette date, à construire 540.000 mètres carrés de bibliothèques universitaires et 34.000 places en bibliothèques universitaires à partir de 2025.**

2. Questions méthodologiques

2.1. Calendrier

Démarrée en décembre 2015, la collecte des données qui servent à la présente étude s'est achevée à la mi-juillet 2016.

En décembre 2015 et en janvier 2016 les sources primaires et la bibliographie ont été collectées et le questionnaire d'enquête destiné à l'ensemble des universités a été élaboré.

Le questionnaire d'enquête²³ s'inspire en les adaptant de ceux élaborés par la section *Library buildings* de l'International federation of library associations (IFLA) et du groupe LIBER architecture de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche. Il a fait l'objet d'un envoi à l'ensemble des directeurs de services communs de documentation le 16 mars 2016 avec une demande de réponse pour le 30 avril 2016. Un délai supplémentaire (jusqu'au 1^{er} juillet 2016) a ensuite été accordé aux établissements.

En complément, un groupe de travail s'est constitué, des visites ont été organisées. Plusieurs colloques et journées d'études ont été suivis²⁴.

2.2. Bibliographie et principales sources existantes

Les constructions de bibliothèques font l'objet, en France et à l'étranger, de très nombreuses publications collectives ou individuelles, institutionnelles, techniques ou scientifiques qu'il serait vain et illusoire de recenser. Dans le cadre de la présente étude, plusieurs rapports ont été particulièrement consultés, notamment le *Rapport Miquel* et le *Rapport Lachenaud* sur les bibliothèques universitaires et le *Rapport Larrourou* sur l'immobilier universitaire parisien.

Outre les rapports monographiques sur un établissement, plusieurs rapports récents de l'IGB sont très directement liés à la question des constructions, notamment ceux traitant des bibliothèques interuniversitaires (2009)²⁵, des learning centres (2009)²⁶, des places de lecture à Paris (2013)²⁷.

²³ Voir l'annexe n°3.

²⁴ Voir l'annexe n°2.

²⁵ *Autonomie universitaire et mutualisation : le cas des bibliothèques interuniversitaires (BIU), modalités d'évolution à court et moyen terme* (Inspection générale des bibliothèques, 2009)

²⁶ *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche* (Inspection générale des bibliothèques, 2009).

²⁷ *L'Offre de places de travail dans les bibliothèques de Paris pour les étudiants du premier cycle* (Inspection générale des bibliothèques, 2009).

L'inventaire des archives de l'ancienne sous-direction des bibliothèques, rédigé par les Archives nationales et mis en ligne²⁸, peut être consulté avec profit.

Enfin, sans qu'il soit question d'exhaustivité des données, la base de données du groupe LIBER architecture et celle de l'ENSSIB sur les constructions de bibliothèques fournissent des éléments sur de nombreuses bibliothèques.

2.3. Questionnaires d'enquête²⁹

Il n'existe pas, à ce jour, de tableau exhaustif des projets de construction, rénovation ou extension des bibliothèques universitaires programmés dans les années qui viennent. Le recueil exhaustif des données par le MENESR s'est, semble-t-il, arrêté en 2010. De même, l'application ASIBU, qui collecte et exploite les données de l'Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires, n'a pas publié les dernières séries de données collectées. **Il serait souhaitable que le sujet des constructions de bibliothèques universitaires, qui engage annuellement environ 67 millions d'euros de crédits publics, fasse l'objet d'un suivi coordonné par le MENESR.**

Toutefois, en croisant les différentes sources disponibles³⁰, on peut dire que, pendant la période 1995-2025, **au moins 230 bibliothèques universitaires** ont été ou vont être construites ou rénovées. Le tableau ci-après donne une répartition de ces constructions par décennie :

Répartition des constructions et rénovations de bibliothèques universitaires par décennie

	1996-2005	2006-2015	2016-2025	TOTAL
PARIS et Île-de-France	16	22	10	48
Hors PARIS	103	35	53	191
TOTAL	119	57	63	231
Financement principal	Université 2000	U3M / CPER	Opération Campus, CPER	

2.3.1. Objectifs

Le questionnaire d'enquête adressé au printemps 2016 aux bibliothèques universitaires visait à décrire les constructions, extensions, rénovations ou adaptations de bâtiments réalisées,

²⁸ Le lien suivant, qui donne accès à cet inventaire, a été consulté le 29 novembre 2016 : http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_050485.

Il correspond à l'inventaire *Grands projets immobiliers de la sous-direction des bibliothèques (...): Répertoire numérique détaillé des cotes 20120021/1-20120021/4* rédigé par Camille de Marignan.

²⁹ L'annexe n°4 du présent rapport donne le dépouillement complet de l'enquête.

³⁰ L'annexe n°8 du présent rapport donne une liste des constructions et rénovations sur le période 1995-2025. Elle reprend et met à jour des données collectées initialement par le Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (DISTRD) et mises à jour par l'IGB depuis 2010.

prévues ou à prévoir entre 1995 et 2025. Chaque bibliothèque devait remplir un questionnaire par chantier à signaler.

Le questionnaire permettait de décrire en détail les projets et les réalisations, ainsi que les éventuelles lacunes et de mettre l'accent sur les forces et faiblesses des bâtiments construits ou à construire et d'envisager des pistes d'amélioration. Il se centrait notamment sur les possibilités d'évolution et d'adaptation des bâtiments.

En outre, le questionnaire demandait aux établissements des précisions sur les coûts et les financements, mais également sur l'organisation des maîtrises d'ouvrage, d'œuvre et d'usage et, plus généralement, sur la programmation (calendriers, financements, coûts, etc.).

Enfin, le questionnaire permettait de collecter des données factuelles sur le public desservi, les espaces ouverts et le fonctionnement général des bâtiments (horaires, places assises, mètres carrés ouverts, etc.).

2.3.2. Données générales

Au total, 44 structures documentaires ont répondu au questionnaire, représentant 41 établissements, soit, dans le détail :

- 39 universités :
 - Aix-Marseille Université,
 - Angers,
 - Belfort-Montbéliard,
 - Bordeaux,
 - Bretagne Occidentale (Brest),
 - Guyane (Cayenne),
 - Savoie (Chambéry),
 - Compiègne
 - Bourgogne (Dijon),
 - Lille I,
 - Lille II,
 - Lille III,
 - Lyon I – Claude-Bernard et l'Institut national des sciences appliquées de Lyon,
 - Lumière-Lyon II,
 - Marne-la-Vallée,
 - Haute-Alsace (Mulhouse),
 - Nantes,
 - Nice,
 - Nîmes,
 - Nouvelle-Calédonie (Nouméa)
 - Polynésie française (Papeete),
 - Paris I Panthéon-Sorbonne et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas,
 - Sorbonne nouvelle-Paris III,

- Paris VIII,
- Paris-Dauphine,
- Paris Ouest-Nanterre-La-Défense et la Bibliothèque interuniversitaire de documentation contemporaine,
- Paris-Sud,
- Paris XIII,
- Paris-Saclay,
- Perpignan,
- Reims-Champagne-Ardennes,
- Rouen,
- La Réunion (Saint-Denis-de-la-Réunion),
- Jean-Monnet Saint-Étienne,
- Antilles (Schoelcher),
- Toulon,
- Toulouse I – Capitole,
- Toulouse II – Jean-Jaurès
- Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines,
- la Bibliothèque universitaire des langues et des civilisations,
- le Campus Condorcet.

Ces 41 établissements ont décrit 91 bâtiments dont la construction s'est achevée postérieurement à 1995 ou dont la construction est programmée dans les années 2016-2025. Ces 91 bâtiments représentent donc près de 40% des réalisations et projets de bibliothèques universitaires de la période 1995-2025. 76 réponses sont particulièrement détaillées.

Ces 41 établissements représentent 53% des effectifs étudiants. On tiendra, par conséquent, l'échantillon ci-dessus comme représentatif de l'ensemble des universités puisqu'il comprend à la fois des universités de Paris-centre et de banlieue parisienne, des universités fusionnées et pluridisciplinaires de grandes villes chefs-lieux de régions et des universités de villes de taille plus réduite, des universités de départements d'Outre-mer, des bibliothèques de premier cycle et des bibliothèques interuniversitaires de recherche, etc.

On notera toutefois un biais dans la mesure où les établissements les plus enclins à répondre ont été ceux qui ont une réalisation ou un projet majeur à décrire.

3. Panorama des constructions de bibliothèques universitaires (1995-2025)

On distinguera la situation des bibliothèques universitaires franciliennes, celle des bibliothèques des sites lauréats de l'Opération campus et celle des autres villes universitaires. Malgré le caractère factice de ces distinctions, on relèvera que chacun de ces blocs représente

une proportion à peu près égale de la population étudiante (Île-de-France : 25% ; grandes villes : 36% ; autres villes : 39%).

Le profil moyen des bibliothèques est différent d'un bloc à l'autre et l'étude des ratios de mètres carrés par étudiant et de places disponibles par étudiant produit des résultats qui varient du simple (Paris intramuros) au triple (petites et moyennes villes universitaires). En revanche, on constatera aussi quelques tendances de fond sans lien avec la taille des universités, les disciplines qui y sont enseignées et le niveau de la population étudiante qu'il s'agit de desservir :

- **augmentation globale des surfaces des salles de lecture,**
- **augmentation de la mise à disposition de documents en libre accès,**
- **accroissement important des surfaces destinées à des usages collectifs (salles de groupe, salles d'innovation pédagogique, etc.),**
- **limitation au strict nécessaire des collections stockées sur place,**
- **développement des lieux de convivialité,**
- **création de bibliothèques modulables.**

3.1. Paris et Île-de-France³¹

3.1.1. *Démographie étudiante et constructions*³²

L'examen du tableau des surfaces et des places assises qui décrit la situation des bibliothèques d'Île-de-France est particulièrement éloquent. Le manque de places de lecture, comme l'ont montré plusieurs rapports, est d'autant plus fort que l'on s'approche du centre de Paris : ces taux sont heureusement inédits en France. En outre, les étudiants avancés disposent, en proportion, d'un plus grand nombre de places plus important que les étudiants de premier cycle.

Il apparaît en effet que les 364.301 étudiants universitaires parisiens n'avaient accès en 2010 qu'à 175.522 mètres carrés de bibliothèques universitaires (ratio : 0,48) et à 23.719 places assises dans les bibliothèques de leurs universités d'origine (une place pour seize étudiants). Bien entendu, il faut tempérer ce point en disant que certains d'entre eux ont un accès partiel, sous condition de diplôme et / ou d'appartenance universitaire, à des bibliothèques interuniversitaires ou aux espaces en haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France : c'est tout particulièrement le cas des étudiants avancés des universités Paris I, Paris II, Paris III, Paris IV et Paris V dont les universités, qui présentent les ratios les plus bas de France, sont signataires des conventions d'organisation des bibliothèques interuniversitaires. De

³¹ La description des bibliothèques universitaires d'Île-de-France se trouve à l'annexe n°5.

³² On se référera au tableau *Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires à Paris et en Île-de-France (2010, 2014)* des pages 19 et 20 du présent rapport.

même, il faut préciser que la Bibliothèque publique d'information accueille de nombreux étudiants.

Il n'en demeure pas moins que le constat initial fait apparaître un déficit important de mètres carrés de bibliothèques universitaires (de l'ordre de 180.000 mètres carrés) et de places (de l'ordre de 13.000 places) en Île-de-France. En dépit des constructions récentes (bibliothèque universitaire des Grands-Moulins, bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe, learning center de l'Université Paris 2, bibliothèque universitaire de Versailles, etc.) et de celles qui sont prévues à moyen terme (BDIC ; Condorcet ; Paris III, etc.), le déficit devrait encore s'aggraver compte tenu de l'augmentation de la population étudiante universitaire, étant entendu d'une part que l'effort de construction porte à nouveau majoritairement sur le niveau recherche et, d'autre part, qu'il est vraisemblable que les universités franciliennes accueilleront collectivement plus de 400.000 étudiants en 2025.

On pourrait dire qu'en Île-de-France et tout particulièrement au centre de Paris, l'ampleur du manque de places est proportionnée à la taille considérable des collections. Bernard Larroutou, dans son rapport³³, faisait valoir qu'en construisant une extension du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) capable d'accueillir 108.000 mètres linéaires de collections, les universités pourraient stocker au CTLes agrandi leurs collections et libérer des espaces pour construire des salles de lecture à la place. L'hypothèse est vraisemblable sur une longue durée, mais il est tout aussi probable qu'elle n'advient pas à court terme car elle supposerait de repenser tellement en profondeur le fonctionnement de certaines bibliothèques qu'il faudrait alors s'interroger sur l'opportunité de telles restructurations plutôt que de reconstructions à nouveaux frais.

Alors que les universités du centre de Paris connaissent un déficit très lourd, on notera que les universités des villes nouvelles (Marne-la-Vallée, Évry et Saint-Quentin-en-Yvelines) présentent des ratios faibles (à l'exception notable de Cergy, dont la situation est plus favorable) mais conformes à ceux présentés par les grandes villes universitaires.

3.1.2. Données générales cumulées issues de l'enquête

L'exploitation de l'enquête pour Paris et l'Île-de-France montre qu'aucune donnée n'a été obtenue des établissements pour la période 1996-2005. Il faut préciser que le Schéma Université 2000 visait essentiellement les bibliothèques universitaires de province et qu'aucune bibliothèque universitaire majeure n'a été construite entre 1996 et 2005 à Paris centre.

En ce qui concerne la période 2006-2015, deux bibliothèques seulement ont été décrites avec précision et encore s'agit-il de rénovations très partielles de bâtiments existants, de sorte que l'on prendra avec prudence les résultats obtenus. Ces deux bibliothèques construites sur des campus auront permis un accroissement de 5.600 mètres carrés des surfaces construites (3.650 mètres carrés ouverts au public) et de 844 places assises. La capacité de stockage en magasins

³³ *Op. cit.*

a été augmentée de 2.596 mètres carrés. Les coûts de maintenance (24 euros par mètre carré) sont limités. Une bibliothèque crée des espaces de formation et des espaces de travail en groupe et une autre envisage à brève échéance de compléter les travaux réalisés par la création d'un *learning lab* qui serait un espace évolutif et modulaire.

Les réponses à l'enquête sont nombreuses pour la période 2016-2025 : 13 projets sont décrits (11 bibliothèques et deux « learning centers »). La répartition disciplinaire est large puisque les bibliothèques décrites concernent les sciences (un cas), le droit (1), l'économie (1), les lettres et sciences humaines (2) ; 7 projets sont pluridisciplinaires. La maîtrise d'ouvrage est répartie entre l'État (1 cas), l'EPAURIF (3 cas), la Région Île-de-France (2 cas), l'université (5 cas), le SCD en ayant, dans un cas, exercé la charge pour l'université. Parmi les maîtres d'œuvre, on relève la signature du cabinet Portzamparc ou celle de spécialistes des constructions de bibliothèques (Françoise Sogno). La maîtrise d'usage est partagée entre l'université (6 cas) et la bibliothèque (3 cas), avec 3 partages de maîtrise d'usage entre université et bibliothèque. Les projets décrits font apparaître une répartition très spécifique des financements.

Financement des projets (Paris, 2016-2025)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montants	Pourcentage
État		
Opération Campus	57,6	17,2
État (hors dispositifs ci-dessus)	40	11,9
Région (hors CPER)	13,28	4
CPER 2000-2006	10,01	3
CPER 2007-2013	50,30	15
CPER 2015-2020	156,44	46,8
Université ou établissement de rattachement	5,24	1,6
Ville ou communauté de communes	2	0,6
Ville ou communauté de communes	0,06	0,01
TOTAL	334,93	100

En ce qui concerne la décennie 2016-2025, il apparaît donc que l'État a conservé, à Paris, une place de choix dans le financement des projets (30%) et que les CPER représentent plus de 60% des financements. On relève que la conduite des chantiers est plus longue en Île-de-France qu'ailleurs, puisqu'il faut près de 10 ans pour qu'une bibliothèque y voie le jour. Dix bibliothèques décrites sur onze sont situées sur un campus universitaire. Les projets décrits permettront une augmentation moyenne des surfaces de 1.750 mètres carrés par bibliothèque (+900 mètres carrés de salles de lecture) et de 190 places assises. La surface des espaces de travail en groupe et celle des salles de formation doublera ; celle des espaces pédagogiques sera multipliée par quatre et trois espaces de ce type seront créés *ex nihilo*, ainsi que six auditoriums et cinq cafétérias. Les collections en libre accès augmenteront de 10%, comme celles en magasins fermés ; deux bibliothèques feront l'expérience de magasins ouverts. Les horaires d'ouverture envisagés augmenteront en moyenne de 5 heures. Certaines

bibliothèques devront avoir recours à un gardiennage. Les coûts de maintenance moyens seront de près de 60 euros par mètre carré et par an, soit le double des chiffres enregistrés en province. La modularité des bâtiments est en progrès : deux bibliothèques prévoient des planchers techniques et deux autres des cloisonnements mobiles, une pourra envisager une extension, deux pourront ouvrir en dehors des horaires habituels, toutes ou presque (sept sur huit) s'équiperont d'automates de prêt et de boîtes de retour de livres.

3.2. Les sites universitaires lauréats du Plan Campus

Les neuf premiers sites universitaires français - Aix et Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz (Lorraine), Toulouse, Strasbourg -, lauréats du Plan Campus, offrent, pour ce qui est des bibliothèques, des visages extrêmement différents, mais on retrouvera certaines des caractéristiques évoquées au paragraphe précédent. On trouvera à l'annexe n°6 un état des bibliothèques dans ces sites universitaires et une étude plus précise de la situation des bibliothèques universitaires d'Aix et Marseille, de Lille et de Lyon.

3.2.1. Démographie étudiante et constructions³⁴

Les neuf sites universitaires dont il est question ici concentrent 525.100 étudiants, soit 42% des effectifs étudiants universitaires.

Même si la situation des bibliothèques universitaires est très contrastée d'une ville à l'autre, les constatations globales que l'on peut faire à la date de 2010 (0,72 mètre carré par étudiant et une place de bibliothèque pour 12 étudiants) ne sont pas différentes de celles que l'on peut faire dans le reste de la France. Si on retire Strasbourg de l'échantillon au motif que la présence de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) vient modifier les statistiques du site strasbourgeois et ont un effet sur l'ensemble, les ratios restent cependant voisins : 0,67 mètre carré par étudiant et 2 places pour 25 étudiants, soit légèrement en dessous des moyennes nationales et, en tout cas, très loin des préconisations d'un mètre carré par étudiant et une place pour dix étudiants.

En 2015, la situation des bibliothèques universitaires dans ces villes s'est considérablement améliorée par rapport à celle que l'on connaissait en 2010. En effet, des constructions majeures ont vu le jour : rénovation des bibliothèques universitaires de Grenoble lettres et sciences, de Lyon I (sciences et santé), création de la bibliothèque de l'INSA de Lyon, rénovation de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, reconstruction de la bibliothèque de l'Université Toulouse II, etc. Ces constructions ont globalement permis la création de 25.000 mètres carrés environ et de 3.000 places de lecture. Au demeurant, de 2010

³⁴ On se référera au tableau *Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires hors Ile-de-France (2010, 2014)* des pages 21, 22 et 23 du présent rapport.

à 2015, on relèvera que les effectifs étudiants dans ces villes ont augmenté de 3%, de sorte que les ratios sont presque sans changement.

En 2025, on prévoit que la population étudiante sera de 15% supérieure à celle de l'année universitaire 2015-2016. Dès lors, les neuf villes citées accueilleront collectivement une population étudiante comprise entre 600.000 et 620.000 étudiants. Malgré de nouvelles réalisations importantes (Aix-Schumann, Aix-Fenouillères, Marseille-Luminy, Marseille – îlot Dubois ; Bordeaux – Carreire, Bordeaux – Centre-ville ; Lille I – LILLIAD, Lille II – santé ; Montpellier – Atrium ; Strasbourg – Studium ; Toulouse – Arsenal/Manufacture, etc.) et des projets dont l'inscription dans les dispositifs de financement est en cours (Lille III – sciences humaines, Lyon II – Bron, etc.), il est probable que les ratios diminueront en raison de l'augmentation de la population étudiante. En effet, tout au plus ces constructions nouvelles apporteront-elles 50.000 mètres carrés et 6.000 places nouvelles.

3.2.2. *Données générales cumulées issues de l'enquête*

Décennies 1996-2015

Pour la décennie 1996-2005, les réponses précises au questionnaire venant de bibliothèques universitaires des sites lauréats du Plan Campus concernent seulement quatre constructions. Il est donc difficile d'en tirer des enseignements généraux. Trois bibliothèques relèvent d'une université et une d'un institut. Il s'agit de bibliothèques de sciences ou de santé.

Un chantier a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'État et trois sous maîtrise d'ouvrage d'une université. Une université a été maître d'usage ; par deux fois une bibliothèque a occupé cette fonction. Le coût moyen des chantiers a été de 12,8 millions d'euros ; celui du mobilier de 1,6 millions d'euros et de l'informatique 0,26 million. Les financements se répartissent comme suit, soit près de 70% de crédits d'État :

Financement des projets (principaux sites universitaires, 1996-2015)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montant	pourcentage
État		
Schéma Université 2000	21,6	57,6
Plan U3M	5,03	13,4
État (hors dispositifs ci-dessus)	0,2	0,5
Région (hors CPER)	3,1	8,3
CPER 2000-2006	4,57	12,1
Université ou établissement de rattachement	2,4	6,4
Ville ou communauté de communes	0,5	1,3
Fondation	0,12	0,3
TOTAL	37,52	100

En moyenne, il se sera écoulé 10,5 ans entre le moment où le lieu de construction aura été défini et l'ouverture de la bibliothèque.

Trois des quatre bibliothèques décrites sont situées sur des campus universitaires, une en centre-ville. La superficie totale des bâtiments aura augmenté de 12.329 mètres carrés, pour une moyenne de 3.000 mètres carrés supérieure à la situation ancienne. De même, la surface ouverte au public aura crû de 12.611 mètres carrés, ce qui s'explique notamment par l'usage systématique de rayonnages compacts en magasins qui libèrent ainsi de la place pour des espaces ouverts au public (+ 1.889 mètres carrés en moyenne après chantier). Le nombre de places assises augmente de 2.361 unités et les bibliothèques décrites, qui disposaient de 500 places en moyenne, en ont désormais 966 de moyenne. En revanche, les collections en libre accès sont en augmentation plus légère (+729 mètres linéaires en moyenne) ; la même constatation est possible pour les collections en magasins (+4.403 mètres linéaires ou +1.101 mètres linéaires de moyenne). Le nombre d'agents nécessaires à l'ouverture est sans changement après travaux et le coût de fonctionnement annuel de 43 euros par mètre carré, gardiennage compris (souvent le soir), soit un coût de revient modéré.

La question de la modularité des bâtiments construits est peu tranchée. Une bibliothèque sur les quatre décrites prévoit l'installation de planchers techniques, deux pourront connaître une extension ; la moitié pourra ouvrir en dehors des horaires ordinaires et disposeront d'automates de prêts et de boîtes de retour des livres.

Décennie 2016-2025

Les réponses apportées au questionnaire pour la décennie à venir sont plus nombreuses (14 réponses) et les réponses plus probantes.

Parmi ces 14 bibliothèques, neuf se qualifient de « bibliothèques », deux de « bibliothèques – learning centers » et trois de « learning centers ». La répartition par discipline est équilibrée : une en santé, deux en sciences, quatre en économie et gestion, quatre en lettres et sciences humaines, une pluridisciplinaire de toutes disciplines et une pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines.

La maîtrise d'ouvrage est exercée par le rectorat (un cas), la région (deux cas), le département (un cas), la ville (un cas), l'université (quatre cas), des sociétés privées dans le cadre de partenariats public – privé. Parmi les architectes maîtres d'œuvre, on note l'agence Nicolas Michelin ou l'agence Tony Marciano. La question de la maîtrise d'usage est partagée entre les universités (huit cas), la bibliothèque (trois cas) et une situation mixte bibliothèque-université (trois cas).

Le coût moyen des chantiers sera de 10,1 millions d'euros ; celui du mobilier de 0,7 million et celui de l'informatique de 0,24 million, soit des chiffres proches de ceux constatés aux périodes précédentes pour des projets de cette ampleur.

En revanche, le financement a changé totalement de nature. En effet, l'État et les régions ont à présent une part égale (23% chacun), à laquelle s'ajoute la part des CPER (30%), de sorte que

le couple État-régions représente 76% des financements. Les villes ou communautés de communes interviennent pour 15% de l'ensemble des financements.

Financement des projets (principaux sites universitaires, 2016-2025)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montant	pourcentage
État	45,6	22,85
Opération Campus	29,3	14,75
État (hors dispositifs ci-dessus)	16	8,1
Région (hors CPER)	45,6	23
CPER 2000-2006	21,342	10,7
CPER 2007-2013	24,05	12,1
CPER 2015-2020	14	7
Université ou établissement de rattachement	9,11	4,6
Département	3,06	1,5
Ville ou communauté de communes	31,4	15,8
Europe (FEDER)	4,778	2,4
TOTAL	198,64	100

On note que les calendriers de construction sont globalement de l'ordre de 7 ans pour un projet de construction et de 2 ans pour une rénovation.

Les bibliothèques décrites se répartissent à part égale entre bibliothèques de campus et bibliothèques de centres-villes. On relève que la superficie moyenne des bibliothèques est à peu près constante (+100 mètres carrés en moyenne). En revanche, les espaces ouverts au public gagnent 437 mètres carrés en moyenne par bibliothèque et le nombre moyen de places par bibliothèque augmente de 100 unités. Le phénomène le plus notable est celui de l'augmentation très forte des places assises qui ne correspondent pas à des places de lecture ordinaires : ce point est à mettre en regard de la stagnation des collections en libre accès ou en magasins ouverts, les espaces gagnés ayant été consacrés à la création d'espaces de travail en groupe notamment. L'augmentation de 2.633 mètres linéaires par bibliothèque de la moyenne des capacités des magasins fermés s'explique par le recours systématique à des rayonnages compacts, ce qui permet d'économiser 3.855 mètres carrés. On relève une augmentation assez forte (+9 heures hebdomadaires en moyenne) des horaires d'ouverture et des coûts de fonctionnement au mètre carré limités.

Si on examine en détail les espaces ouverts au public, on note que la moyenne des surfaces des espaces de lecture dans les projets de construction est en léger repli. En revanche, des espaces de formation sont construits dans une bibliothèque nouvelle sur deux (90 mètres carrés de moyenne). A périmètre égal, les espaces de travail en groupe gagnent 1.855 mètres carrés cumulés, sont prévus dans 80% des projets et occupent une surface moyenne 4 fois supérieure à la situation antérieure avant travaux. Les espaces d'innovation pédagogique, rares avant 2015, se multiplient (2 bibliothèques sur 5). Les auditoriums prévus sont plus petits que ceux conçus précédemment, mais plus fréquemment programmés. Les espaces d'exposition se multiplient aussi et voient leur surface moyenne doubler. Si la taille des cafétérias programmées n'augmente pas en moyenne, il est prévu d'en construire dans une bibliothèque à venir sur deux.

La question de l'évolutivité et de la modularité des bâtiments est complexe car les réponses données au questionnaire sont disparates. Un quart des bibliothèques prévoit l'installation de planchers techniques, 10% une possibilité d'extension, mais plus de la moitié des projets ménagent la possibilité d'ouvertures partielles. Des boîtes de retour des documents et des automates de prêts sont installés dans 3 bibliothèques sur 4.

3.3. Dans les autres villes universitaires³⁵

Les 40 villes universitaires qui n'ont pas été incluses dans l'Opération Campus sont de taille très disparate. On opposera les 47.000 étudiants Rennais (en 2014) aux 3.000 étudiants Belfortains. Certaines universités présentent tous les groupes de disciplines (Nantes), d'autres un groupe seulement (Albi), d'autres encore sont des universités technologiques (Compiègne, Troyes).

3.3.1. Démographie étudiante et constructions³⁶

Globalement, en 2010, les ratios de mètres carrés par étudiants et de nombre de place par étudiant étaient plus favorables dans ces sites universitaires que dans le groupe des plus grandes villes universitaires. Les 564.637 étudiants inscrits en 2010 (45% de l'effectif global) disposaient de 454.437 mètres carrés de bibliothèque (ratio : 0,8 mètre carré par étudiant) et d'un peu plus d'une place pour 10 étudiants (56.917 places).

Sept bibliothèques atteignaient les chiffres préconisés pour les deux critères : Artois, Avignon, Besançon, Brest, Caen, La Réunion, Le Havre, Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire des villes universitaires de taille petite ou moyenne.

La majorité des sites n'atteignait que l'un des deux critères : Albi, Angers, Belfort, Compiègne, Dijon, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Littoral, Mulhouse, Nice, Nîmes, Orléans, Pau, Perpignan, Polynésie, Rennes, Troyes, Valenciennes soit 19 sites.

Enfin, 14 sites ne remplissaient aucun des deux critères : Amiens, Antilles, Bretagne-Sud, Chambéry, Clermont-Ferrand, Corte, Guyane, Nantes, Poitiers, Reims, Rouen, Saint-Étienne, Toulon, Tours. Les situations les plus difficiles étant celles des Antilles et de la Guyane, de Bretagne-Sud, de Chambéry et de Corte au regard de ces simples critères quantitatifs.

L'évolution de ces ratios entre 2015 et 2025 ne devrait pas être sensible. En effet, globalement, le nombre de mètres carrés construits suit la courbe de l'évolution démographique. Toutefois, on relèvera que des constructions ou des rénovations significatives

³⁵ Les bibliothèques sont décrites à l'annexe n°7.

³⁶ On se référera au tableau *Effectifs étudiants, mètres carrés et places assises en bibliothèques universitaires hors Ile-de-France (2010, 2014)* des pages 21, 22 et 23 du présent rapport.

ont permis de pallier certaines des situations problématiques, notamment aux Antilles (plus spécifiquement en Martinique), à Corte ou à Saint-Étienne, par exemple.

3.3.2. *Données générales cumulées issues de l'enquête*

Compte tenu du nombre de réponses au questionnaire pour cette catégorie de bibliothèques universitaires, il est possible d'aborder son dépouillement par décennie.

Décennie 1996-2005

Le Schéma Université 2000 a permis de compenser des lacunes importantes et des différences considérables d'une université à l'autre : ainsi, des universités petites ou moyennes ont obtenu des constructions de bibliothèques universitaires. Il n'en reste pas moins que les situations décrites et les réalisations sont hétérogènes.

Les réponses à l'enquête permettent de décrire avec précision 14 bibliothèques. On compte 5 bibliothèques de santé, une de sciences, une de droit, une d'économie et gestion, une de lettres et sciences humaines, quatre bibliothèques pluridisciplinaires dont une réservée aux lettres et sciences humaines.

Les projets de rénovation ou de constructions de bâtiments ont été conduits majoritairement par les rectorats ou par les universités. Toutefois, une ville a été maître d'ouvrage, ainsi qu'une région. La maîtrise d'usage a été partagée entre universités et bibliothèques.

Les financements apportés aux projets décrits sont répartis comme suit.

Financement des constructions de bibliothèques dans les villes universitaires (1996-2005)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montants	Pourcentage
État		
Schéma Université 2000	12,384	67,8
Plan U3M	2,721	14,9
État (hors dispositifs ci-dessus)	0,39	2,1
Région (hors CPER)	0,26	1,4
CPER 2000-2006	0,43	2,4
Université ou établissement de rattachement	0,245	1,3
Département	0,26	1,4
Ville ou communauté de communes	1,58	8,6
TOTAL	18,27	100

On notera cependant que seul un petit nombre de bibliothèques a donné des indications précises sur ce point, ce qui fragilise la valeur des données. Toutefois, on relève que la part des crédits de l'État a été de plus de 84%.

Le délai entre la détermination du lieu pour construire et l'ouverture de la bibliothèque est de 6 ans et demi en moyenne. Les chantiers simples de rénovation ont duré deux ans en moyenne.

La quasi-totalité des bibliothèques décrites ont été construites sur des campus universitaires. La moyenne de surface des bâtiments après chantier s'est accrue de 1.553 mètres carrés et la surface ouverte au public de 789 mètres carrés en moyenne. Après travaux, les bibliothèques de cet échantillon ont vu collectivement le nombre de places assises augmenter de 2.500 unités, soit une hausse de 94 places en moyenne. Les collections disponibles en libre accès ont été stables, mais celles en magasins fermés se sont un peu réduites.

Les espaces de lecture ont bénéficié, en moyenne, d'une forte extension : +734 mètres carrés en moyenne. Le phénomène le plus notable est cependant la création d'espaces de formation dans six bibliothèques sur 14 et celle d'espaces de travail en groupe dans sept sur 14. Trois auditoriums ont été créés, deux espaces d'exposition et quatre cafétérias.

On note une augmentation des espaces consacrés aux bureaux (+70 mètres carrés en moyenne). La baisse de la surface moyenne des magasins alors que de nouveaux magasins ont été créés s'explique par le recours à des rayonnages compacts.

On relève enfin que les nouvelles bibliothèques construites sont globalement peu modulables : une sur six prévoit un plancher technique, une sur cinq peut bénéficier d'une extension, deux sur six peuvent ouvrir en dehors des horaires ordinaires, la moitié installe des boîtes de retour des documents, mais aucune des automates de prêts.

Décennie 2006-2015

12 bibliothèques ont été décrites avec précision pour la décennie 2006-2015 : une bibliothèque de santé, une de sciences, une de droit, quatre d'économie, trois de lettres et sciences humaines et deux pluridisciplinaires.

La maîtrise d'ouvrage des chantiers a été partagée entre l'État (trois cas), les régions (eux cas), les villes (trois cas) et l'université (trois cas). Dans six cas sur neuf, la bibliothèque a été maître d'usage.

Les financements apportés aux différents projets se répartissent de manière très différente par rapport à la décennie précédente. Le CPER devient l'outil quasi-exclusif de construction des bibliothèques. Notons qu'aucune bibliothèque décrite n'a bénéficié du Plan U3M.

Financement des constructions de bibliothèques dans les villes universitaires (2006-2015)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montants	Pourcentage
État		
Schéma Université 2000	2,68	2,6
État (hors dispositifs ci-dessus)	2,744	2,7
Région (hors CPER)	0,16	0,1
CPER 2000-2006	31,542	31,4
CPER 2007-2013	45,53	45,3
Université ou établissement de rattachement	1,56	1,5
Département	8,773	8,7
Ville ou communauté de communes	9,709	9,7
TOTAL	102,698	100

On relève un allongement du délai entre la validation du lieu pour construire et l'ouverture au public (9 ans), alors que le temps imparti aux rénovations se réduit (1,5 an).

Les trois quarts des bibliothèques décrites sont situées sur des campus universitaires et un quart en centre-ville. Les bibliothèques construites ont apporté 24.609 mètres carrés, soit une augmentation moyenne de 2.460 mètres carrés, et 4.243 nouvelles places assises, augmentant la moyenne de 285 unités. Les collections en libre accès ont doublé dans les projets décrits, les collections en magasins se sont accrues de plus de 1.100 mètres linéaires par projet. Il faut noter que les bâtiments construits ne nécessitent ni un personnel nombreux pour ouvrir leurs portes, ni un gardiennage systématique, ni des crédits importants de maintenance (20 euros par mètre carré et par an).

Comme pendant la décennie précédente, la taille des espaces de lecture s'est accrue (+1.282 mètres carrés en moyenne). Trois bibliothèques ont créé des salles de travail en groupe d'une taille moyenne de plus de 200 mètres carrés ; de même des espaces de formation nouveaux ont été ouverts. Les bibliothèques de l'échantillon ont créé deux salles d'exposition et une cafétéria.

On relève une baisse moyenne des espaces de magasins que l'on corrèlera avec l'installation de rayonnages compacts.

La question de la modularité des espaces est en net progrès : deux bibliothèques sur huit prévoient des planchers techniques et deux autres en éprouvent le besoin ; deux sur six pourront être agrandies ; trois sur 12 pourront ouvrir en dehors de leurs horaires ordinaires et surtout neuf installent des boîtes de retour des documents et la moitié des automates de prêt. Des travaux d'isolation phonique et de cloisonnement sont prévus pour spécialiser les usages.

Décennie 2016-2025

La désignation des 18 projets de bibliothèques décrites pour la décennie 2016-2025 appelle l'attention. En effet, on relève que sept bibliothèques sont appelées « learning center ». On

note aussi un projet de silo de conservation. 15 bibliothèques relèvent directement de l'université, une d'un institut, deux d'un centre hospitalo-universitaire. Trois bibliothèques sont dans le domaine de la santé, six dans celui des sciences, deux en lettres et sciences humaines et sept sont pluridisciplinaires.

La maîtrise d'ouvrage des chantiers est exercée majoritairement par les universités (huit cas, dont une COMUE), les villes (trois cas), une région, un département et l'État (un cas seulement).

Le tableau des financements des projets confirme les tendances énoncées pour la décennie précédente. Les CPER représentent 77% des montants. La part des villes (10%) et celle des départements (6%) est constante : on peut d'ailleurs remarquer que la part des villes et des départements est d'autant plus grande que la ville universitaire est petite. Notons, même s'il est très partiel, un financement de construction par un IDEX.

Financement des constructions de bibliothèques dans les villes universitaires (2016-2025)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	Montants	Pourcentage
État		
Schéma Université 2000	4,25	2,6
État (hors dispositifs ci-dessus)	1,81	1,1
Région (hors CPER)	2,91	1,8
CPER 2007-2013	39,34	24,3
CPER 2015-2020	86,085	53,04
Université ou établissement de rattachement	0,385	0,2
Département	10,106	6,2
Ville ou communauté de communes	16,7	10,3
IDEX	0,7	0,4
TOTAL	162,286	100

En moyenne, les projets de construction dureront 8 ans et les projets de rénovation 2,5 ans, sans changement notable par rapport aux périodes précédentes.

La majorité des bibliothèques décrites sont situées sur des campus universitaires (11 sur 13). Les projets de construction apporteront 7.319 mètres carrés nouveaux soit une augmentation moyenne de 520 mètres carrés, mais aussi 1.372 nouvelles places (+ 152 places en moyenne). On relèverait une baisse moyenne du métrage de collections en libre accès (mais une hausse des mètres carrés de magasins ouverts) et une légère augmentation du métrage en magasins, signe possible de campagnes de désherbage et de réévaluation des collections, notamment en sciences. Les nouveaux bâtiments sont à peine plus coûteux à faire fonctionner que les précédents (légère hausse du gardiennage et du coût par mètre carré et par an).

Dans le détail, on relève que les espaces de lecture restent en légère expansion. Cependant, c'est la systématisation de la construction des espaces de formation et de travail en groupe (11 cas sur 17) qui est à noter, comme la création de plusieurs espaces d'innovation pédagogique.

Les espaces d'exposition sont légèrement agrandis et quatre cafétérias sont créées. En revanche, les espaces internes ne connaissent pas d'évolution majeure.

Les bâtiments nouveaux prévoient pour moitié d'entre eux du mobilier ajustable (cloisons mobiles, carrels, etc.). Un bâtiment sur deux pourra connaître une extension ; sept sur dix pourront ouvrir en dehors des horaires habituels. La quasi-totalité (11 sur 13 prévoit des boîtes de retour des documents et sept sur 10 des automates de prêts.

Conclusion

Depuis 1989, date du *Rapport Miquel*, ou 1995, date des premières ouvertures de bibliothèques universitaires construites consécutivement à celui-ci, les bâtiments des bibliothèques universitaires françaises ont connu des progrès considérables. Au plan quantitatif, de 1995 à 2025, au moins 230 bibliothèques ont été construites ou rénovées en profondeur ou vont l'être prochainement, soit 650.000 mètres carrés supplémentaires et 80.000 places de lecture, pour un coût d'1,7 milliards d'euros financés sur crédits publics (67,2 millions d'euros par an en moyenne). Au plan qualitatif, les bibliothèques se sont aussi améliorées : non seulement de grands noms de l'architecture ont signé des bâtiments de bibliothèques universitaires (Riboulet, Chemetov, Portzamparc, Michelin, etc.), mais la qualité architecturale, le respect des normes environnementales, le souci de l'ergonomie ont marqué les constructions des dernières années.

L'effort initial, qui correspond aux années 1990-2005 et au Schéma Université 2000, consistait d'abord à construire de grands plateaux de bibliothèques destinés à accueillir une population étudiante dont on peut constater qu'elle a doublé de 1995 à 2015. Les salles de lecture offraient de nombreuses places de lecture (Paris 8, Montpellier – Richter) ; elles étaient dotées de collections documentaires riches en accès libre. Les constructions de bibliothèques de petites et moyennes villes universitaires ont été nombreuses, de sorte que leurs bibliothèques présentent encore aujourd'hui des ratios de places et de mètres carrés par étudiant satisfaisants. Le volet bibliothèques du Plan U3M (2000-2015), dont l'effet a été globalement comparable à celui du Schéma Université 2000, s'était fixé pour objectif de construire à Paris, en Île-de-France et dans les grandes villes universitaires les bibliothèques qui manquaient encore : en outre, le plan mettait en avant la qualité des bâtiments (BULAC, Paris VII, etc.). Le Plan Campus a déjà permis (LILLIAD à Lille) et permettra, dans la décennie prochaine, des réalisations marquantes (Grand équipement documentaire du Campus Condorcet, Learning center de Saclay, etc.). Malgré ces réalisations, sur la longue durée, de 1989 (ou 1995) à 2025, les ratios de mètres carrés et de places de lecture en bibliothèques universitaires par étudiant ne se seront pas améliorés de manière significative (+10% seulement).

Pour soutenir cet effort qui lui incombe, l'État, qui aura apporté 70% des crédits pendant la période 1995-2025, se sera appuyé fortement sur les collectivités locales et tout particulièrement sur les régions. Alors que, dans un premier temps (1990-2000), dans une préoccupation d'aménagement du territoire, l'État, maître d'ouvrage, finançait et dirigeait la construction de bibliothèques universitaires via des programmes, l'inscription des projets de construction aux CPER est devenue graduellement la condition *sine qua non* de leur réalisation. Si la part des crédits d'État ne diminue pas sur la durée, l'articulation avec les collectivités locales, qui assurent aujourd'hui fréquemment la maîtrise d'ouvrage, s'est renforcée. La part financière prise en charge par les universités ou les regroupements d'universités reste, quant à elle, très minoritaire. Au demeurant, sur le long terme, le transfert de la maîtrise d'ouvrage du national vers le local semble avoir des effets plutôt positifs sur la conduite des projets et leur adaptation aux usages : aujourd'hui, s'installe un schéma opérant

de décision entre les régions, chargées de la maîtrise d'ouvrage, et les universités qui assument la maîtrise d'usage.

En 2016, les bibliothèques universitaires doivent faire face à plusieurs contraintes. Le nombre des étudiants à accueillir continue et continuera à croître jusqu'en 2025 à un rythme de 1,6% environ par an (soit au moins 30.000 étudiants par an). Les locaux construits grâce au Schéma Université 2000 ont aujourd'hui une vingtaine d'années d'existence et sont, à mi-parcours de leur vie, très souvent peu adaptés au développement des outils numériques. L'application de la réforme des études universitaires en trois cycles marqués appelle des réponses documentaires spécifiques à chacun des cycles. La diminution graduelle de la part des cours magistraux au profit de travaux dirigés a pour conséquence le développement du travail en groupe, au moins dans les deux premiers cycles universitaires, phénomène qui est commun à tous les pays qui ont adhéré au processus de Bologne visant à réformer les cursus universitaires en Europe. On peut constater par ailleurs la quasi-disparition de la documentation de recherche sous forme papier dans les disciplines scientifiques et médicales et, quoi qu'il en soit, y compris en lettres et sciences humaines, un recours toujours plus grand à la documentation numérique. Ces éléments peuvent se combiner entre eux ; ils contraignent fortement les réponses architecturales et organisationnelles et les exemples de bibliothèques décrits dans les annexes du présent rapport montrent de manière empirique, mais cumulative, la difficulté de satisfaire toutes les exigences. Il reste en effet que, dans l'espace limité dont elles disposent, les bibliothèques universitaires doivent être à la fois des lieux de documentation, des lieux de travail et des lieux de vie. Qu'ils se nomment « bibliothèques universitaires » ou « learning centers », les bâtiments récents et ceux qui ouvriront dans les prochaines années devraient répondre à une sorte de profil-type, avoir des horaires d'ouverture étendus et être modulables, susceptibles de combiner usages individuels (silencieux) et collectifs (potentiellement bruyants), correctement câblés et équipés, capables de favoriser l'autonomie de leurs usagers, ouverts sur la vie du campus universitaire.

Le souci, au niveau national, de l'égalité des chances et de la réussite étudiante et celui de l'aménagement du territoire imposent de coordonner fortement l'action publique en matière de construction ou de rénovation de bibliothèques universitaires et de collecter des informations qualitatives et quantitatives sur ces questions. Il faudrait, d'une part, évaluer, nationalement et site par site, les principaux manques en termes de bibliothèques universitaires, identifier les bâtiments qui doivent être rénovés sans attendre ou mis en sécurité et recenser les bibliothèques qui nécessiteraient une modernisation en profondeur pour les rendre compatibles avec un **usage contemporain** ; d'autre part, compte tenu de l'évolution prévisible de la démographie étudiante à l'horizon de 2025-2030, l'application des ratios d'un mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant et d'une place pour dix étudiants impliquerait de **construire, pour 2030, 540.000 mètres carrés de bibliothèques universitaires et 34.000 places de travail** en plus des constructions déjà prévues et financées, soit un doublement du rythme actuel de construction.

Eu égard à l'ampleur des crédits nécessaires, une association étroite et durable entre l'État, les collectivités locales et les universités ou regroupements d'universités apparaît comme indispensable : le double cadre offert par les CPER et par les schémas régionaux de

l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation garantirait, *a priori*, la meilleure adéquation possible des nouveaux bâtiments avec les besoins locaux. Quoi qu'il en soit, ce n'est que par un important effort budgétaire et technique impliquant toutes les collectivités publiques sur une durée de quinze ans au moins que l'on mettra véritablement les bâtiments des bibliothèques universitaires françaises au niveau de ceux des bibliothèques universitaires des pays européens de niveau économique comparable.

Principales recommandations

RECOMMANDATION n°1 :

Créer, au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, un système d'information, puis, dans un deuxième temps, un système de pilotage et de coordination chargé du suivi des constructions de bâtiments de bibliothèques universitaires.

RECOMMANDATION n°2 :

Poursuivre et amplifier les constructions de bibliothèques universitaires en concentrant cet effort sur Paris, l'Île-de-France et les plus grandes villes universitaires de manière à pallier la forte augmentation attendue de la population étudiante dans les dix prochaines années et cela dans le double souci du maintien de l'égalité des chances et de l'aménagement du territoire, en s'appuyant notamment sur les CPER et les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation. Ce rattrapage par rapport au niveau des pays européens comparables nécessiterait, au-delà des chantiers déjà programmés, de construire 540.000 mètres carrés et 34.000 places de lecture supplémentaires si l'on veut proposer, en 2030, un mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant et une place pour dix étudiants.

RECOMMANDATION n°3 :

Identifier les bâtiments des bibliothèques universitaires dont la situation est la plus problématique et engager des travaux visant à remplacer ces bâtiments ou à les rénover substantiellement.

RECOMMANDATION n°4 :

Mener une évaluation précise des bâtiments construits entre 1990 et 2000 de manière à les rendre compatibles avec un usage contemporain (développement du câblage, création de salles de travail en groupe, de lieux de convivialité, etc.).

RECOMMANDATION n°5 :

Diffuser largement les bonnes pratiques en matière de constructions de bibliothèques universitaires : notamment, favoriser la modularité des bâtiments et permettre leur ouverture partielle, encourager la construction de salles de travail collectif et l'usage différencié des espaces en fonction des disciplines et des niveaux d'études, développer l'évaluation des

collections papier mises à disposition du public de manière à limiter les collections en accès libre au nécessaire, favoriser le respect des normes environnementales, etc.

Table des Annexes

Annexe 1 : Lettre de mission de l'Inspection générale des bibliothèques (2016)	63
Annexe 2 : Questions de méthode	67
Annexe 3 : Questionnaire d'enquête	71
Annexe 4 : Dépouillements de l'enquête	75
Annexe 5 : Panorama rapide des bibliothèques universitaires et interétablissements de Paris et de l'Île-de-France	105
Annexe 6 : Panorama des bibliothèques universitaires des sites lauréats du Plan Campus	121
Annexe 7 : Panorama des bibliothèques dans les différentes villes universitaires	141
Annexe 8 : Liste des constructions, extensions, rénovations et réhabilitations de bibliothèques universitaires réalisées ou projetées de 1995 à 2025	175
Annexe 9 : Cartes représentant l'évolution par site des places de lecture par étudiant et des mètres carrés de bibliothèque universitaire par étudiant	185

Annexe 1 - Lettre de mission de l'Inspection générale des bibliothèques (2016)

Les bibliothèques, physiques comme numériques, offrent d'irremplaçables outils de formation et de recherche, d'accès le plus large à la culture et d'éducation artistique et culturelle. Notre ambition est que les bibliothèques soient avant tout un service au public vecteur de citoyenneté et de lien social, et qu'elles garantissent, grâce au principe de libre constitution des fonds, l'accès pluraliste à tous les savoirs. Elles se trouvent aujourd'hui confrontées à d'importantes évolutions liées d'une part à l'importance croissante de l'information scientifique et technique et des services et ressources numériques et d'autre part aux configurations nouvelles de leurs territoires d'intervention, dans les sites universitaires comme dans les collectivités territoriales, dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques.

L'inspection générale des bibliothèques (en liaison, le cas échéant, avec les autres inspections générales de nos deux départements ministériels) contribue à mesurer l'efficacité des politiques publiques en ce domaine et à accompagner les projets et les décisions de leurs différents acteurs. Ainsi, dans le cadre de cette lettre de mission, les rapports consécutifs aux missions et au contrôle technique des sites et des établissements et aux études thématiques devront proposer des recommandations concrètes et des pistes d'innovation concernant l'optimisation des moyens mobilisés au service des usagers. Vous vous attacherez en particulier aux améliorations à apporter pour adapter les horaires d'ouverture au rythme de vie des usagers, pour rendre encore plus efficaces l'organisation du travail et les politiques d'acquisition et de conservation de documents physiques et numériques, ainsi que pour renforcer la coopération entre les différentes catégories de bibliothèques dans les secteurs de l'enseignement, de la culture et de la recherche.

Les recteurs-chanceliers, les directeurs d'administration centrale ou les responsables des établissements publics qui souhaitent une intervention de l'inspection générale des bibliothèques sont invités à prendre l'attache du Cabinet du ministre concerné. Dans les mêmes conditions, l'inspection générale des bibliothèques est également susceptible d'intervenir pour le compte des collectivités territoriales qui en font la demande.

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

La ministre de la culture et de la communication
Fleur Pellerin

Annexe

Liste des missions

Missions pour le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sites et établissements

Le SCD de l'université d'Avignon

Le SCD de l'université de Bretagne-Sud

La Comue université Bretagne-Loire

Le SCD de l'université de Nice

La Bibliothèque interuniversitaire de santé

Missions thématiques

Les dépenses documentaires des universités

Les chiffres-clés de la documentation dans les universités françaises

Le besoin d'équipements documentaires dans les universités : bilan des opérations récentes

L'impact de la structuration territoriale des établissements d'enseignement supérieur sur la politique documentaire des universités (avec l'IGAENR)

Le devenir des bibliothèques des organismes de recherche dans la transition numérique

L'offre numérique éditoriale pour les étudiants

Missions pour le ministère de la culture et de la communication

Sites et établissements

Bibliothèques municipales classées

Amiens

Bourges

Dole

Grenoble

Le Mans

Metz

Nîmes

Périgueux

Autres bibliothèques municipales ou intercommunales

Alençon

Auxerre

Bayeux

Dunkerque

Épernay

La Roche-sur-Yon

Saint-Junien

Saint-Malo

Tarbes

Toulon

Bibliothèques départementales

Haute-Loire

Haute-Saône

Ville de Paris :

Bibliothèque historique

Missions thématiques

Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques

L'évolution de l'offre de presse dans les bibliothèques publiques

Premier bilan du dispositif national des Bibliothèques numériques de référence

Mission thématique interministérielle

L'organisation du travail interne des bibliothèques (poursuite du travail engagé)

Annexe 2 - Questions de méthode

Personnes rencontrées ou consultées

Personnes rencontrées

Mme Laurie Aoustet, Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

M. Jean-Louis Baraggioli, directeur du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur,

Mme Françoise Bernardi, chef du département documentaire économie gestion au service commun de documentation d'Aix-Marseille Université,

M. Johann Berti, directeur du service commun de documentation d'Aix-Marseille Université,

Mme Sophie Caulier, chargée de mission Opérations immobilières, direction de la Recherche et de l'Enseignement supérieur de la Région Île-de-France,

Mme Fanny Clain, directrice-adjointe du service commun de documentation d'Aix-Marseille Université,

Mme Nathalie Clot, directrice du service commun de documentation de l'Université d'Angers,

Mme Florence Degorgue, directrice du service commun de documentation de l'Université du Maine,

M. Hervé Isar, vice-président chargé du patrimoine à Aix-Marseille Université,

Mme Florence Kohler, chargée de mission auprès de la Mission expertise conseil auprès des établissements, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Mme Louïsette Le Manour, cheffe du département du pilotage immobilier à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

M. Samuel Lespets, chef du département documentaire sciences et technologies au service commun de documentation d'Aix-Marseille Université,

Mme Myriam Marcil, directrice du service commun de documentation de l'Université de Poitiers,

M. Yann Marchand, directeur du service commun de documentation de l'Université de Lille II,

Mme Marie Masclet de Barbarin, vice-présidente du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université,

M. Joëlle Menant, chef du département documentaire arts, lettres langues et sciences humaines au service commun de documentation d'Aix-Marseille Université,

M. Julien Roche, directeur du service commun de documentation de l'Université de Lille I,

Mme Isabelle WESTEEL, directrice du service commun de documentation de l'Université de Lille III.

Personnes consultées

Mme Marie-Françoise BISBROUCK, conservateur général des bibliothèques en retraite et consultante ;

M. Graham BULPITT, ancien directeur des bibliothèques universitaires de Sheffield et de Kingston University London et consultant.

Groupe de travail

Un groupe de travail composé de directeurs de bibliothèques universitaires et de deux inspecteurs généraux des bibliothèques a été constitué. Il s'est réuni deux fois, respectivement les 3 mai 2016 et le 20 juin 2016. Ont participé aux réunions du groupe de travail :

Mme Carine EL BEKRI-DINOIRD, directrice du service commun de documentation de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Mme Isabelle ELEUCHE, directrice du service commun de documentation de l'Université Claude-Bernard Lyon I,

Mme Odile GRANDET, chargée de missions d'inspection générale des bibliothèques,

Mme Hélène GROGNET, directrice du service commun de documentation de l'Université de Nantes,

Mme Stéphanie GROUDIEV, responsable du projet de Grand équipement documentaire du Campus Condorcet,

Mme Sarah HURTER, directrice du service commun de documentation de l'Université de Nice,

Mme Carole LETROUIT, alors directrice du service commun de documentation de l'Université Paris VIII.

Visites

Deux visites sur sites ont été faites :

- le 18 mai 2016 à Lille, avec des visites de bâtiments dirigées respectivement par M. Julien Roche, directeur du service commun de documentation de l'Université Lille I (learning center LILLIAD), Mme Isabelle Westeel, directrice du service commun de documentation de l'Université Lille III (bibliothèque droit-lettres) et M. Yann Marchand, directeur du service commun de documentation de l'Université Lille II (bibliothèque universitaire et learning center de santé),
- le 23 septembre 2016 à Aix-en-Provence, sous la direction de M. Johann Berti, directeur du service commun de documentation d'Aix-Marseille Université avec une visite de la future bibliothèque des Fenouillères et des présentations de la rénovation de la bibliothèque

de droit d'Aix-en-Provence (site Maurice-Schumann), du futur learning center de Marseille (Luminy) et de la bibliothèque d'économie de Marseille (îlot Dubois).

A ces visites, s'ajoutent celles faites :

- à Poitiers, le 11 janvier 2016, lors de l'inauguration de La Ruche au sein du service commun de documentation de l'Université de Poitiers,
- à Nantes, le 4 mars 2016 : bibliothèque du pôle santé,
- à Angers, le 31 mars et le 14 juin 2016 : bibliothèque Saint-Serge,
- à Strasbourg, le 12 avril 2016 : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg,
- à Freiburg-am-Breisgau (Allemagne), le 15 avril 2016 : bibliothèque universitaire,
- au Mans, le 13 septembre 2016 : bibliothèque universitaire,
- en marge du congrès de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires qui s'est tenu à Nice les 4, 5 et 6 octobre 2016 (Campus Valrose à Nice, bibliothèque Saint-Jean d'Angély à Nice et learning centre SophiaTech à Sophia Antipolis).

Colloques et journées d'études

Plusieurs colloques ou journées d'études ont été suivis :

- journée d'études de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) : *Quel impact du numérique sur l'architecture des bibliothèques ?* (Bibliothèque municipale de Lyon, le 7 avril 2016),
- séminaire LIBER architecture : *Get Involved : Futureproofing your Library through Dialogue* (Bibliothèque universitaire de Freiburg-am-Breisgau, 12-16 avril 2016),
- journée d'études de l'ENSSIB : *Innover en bibliothèque : l'architecte, l'utilisateur et le bibliothécaire* (Bibliothèque municipale de Lyon, le 16 juin 2016).

Annexe 3 - Questionnaire d'enquête

L'ADAPTATION DES BÂTIMENTS DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES **AUX NOUVEAUX USAGES :** **BILAN DES CONSTRUCTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES**

QUESTIONNAIRE

NB :

Ce questionnaire vise à décrire les constructions, extensions, rénovations ou adaptations de bâtiments réalisées, prévues ou à prévoir entre 1995/2000 et 2025/2030. Chaque bibliothèque remplira un questionnaire par chaque chantier signalé.

FICHE D'IDENTITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Désignation	
Rattachement	
Disciplines principales	
Agents (ETP, en nombre), dont : <ul style="list-style-type: none">- Titulaires- Moniteurs, contractuels	
Budget annuel (en euros)	

INSCRITS A LA BIBLIOTHEQUE ET PUBLIC CIBLE

	2000	2015	Projection en 2025
Niveau L			
Niveau M			
Niveau D			
Enseignants et chercheurs			

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX REALISES OU ENVISAGES

Texte libre dans lequel on exposera brièvement les causes principales des travaux réalisés ou envisagés, les objectifs, les résultats attendus, etc.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX REALISES OU ENVISAGES

MAITRISE D'OUVRAGE	
MAITRISE D'ŒUVRE	
MAITRISE D'USAGE*	
COUTS HT (en euros)	
Terrain	
Bâtiment	
Mobilier	
Informatique et matériels audiovisuels	
Autres	
Total	
FINANCEMENT (en euros)	
État	
Schéma Université 2000	
Plan U3M	
Opération Campus	
État (hors dispositifs ci-dessus)	
Région (hors CPER)	
CPER 2000-2006	
CPER 2007-2013	
CPER 2015-2020	
Université ou établissement de rattachement	
Département	
Ville ou communauté de communes	
Autre (préciser)	
CALENDRIER	
Validation définitive du lieu pour construire	
Décision (vote, approbation officielle, etc.)	
Etudes de programmation	
Avant-projet sommaire	
Avant-projet détaillé	
Début des travaux	
Fin des travaux (réception)	
Réception des mobiliers et matériels	
Ouverture au public	

Texte libre dans lequel on donnera tout renseignement complémentaire.

On précisera notamment si le chantier a été (sera) mené en plusieurs tranches de travaux et la nature des différentes tranches : si nécessaire, on dupliquera la fiche descriptive ou les tableaux correspondants pour décrire les différentes tranches.

*on nommera sous ce terme, lorsqu'elle est désignée en tant que telle, l'entité administrative chargée du suivi des travaux du point de vue de l'usage qui est (sera) fait du bâtiment construit ou rénové : en pratique, cela revient à poser la question de la place de la bibliothèque dans la programmation et le suivi des travaux.

DONNEES SUR LE BATIMENT CONCERNE PAR LES TRAVAUX ENVISAGES OU REALISES

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
GENERALITES			
Localisation (campus, centre-ville, etc.)			
Superficie totale (mètres carrés)			
Superficie ouverte au public (mètres carrés)			
Nombre de places assises			
Autres places assises			
Collections disponibles en libre accès (ml)			
Collections disponibles en magasins ouverts (ml)			
Collections disponibles en magasins fermés (ml)			
Ouverture au public par semaine (en heures)			
Ouverture au public par an (en heures)			
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus			
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus			
Gardiennage			
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)			
	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
ESPACES OUVERTS AU PUBLIC (mètres carrés)			
Espaces de lecture			
Espaces de formation			
Espaces de travail en groupe			
Espaces d'innovation pédagogique			
Magasins ouverts au public			
Auditorium, salle de conférence			
Espaces d'exposition			
Cafétéria, lieux de convivialité			
Autres			
SURFACE DES ESPACES INTERNES (mètres carrés)			
Bureaux			
Salles de réunion			
Espaces de traitement			
Magasins fermés			
Autres			

Texte libre dans lequel on donnera tout renseignement complémentaire et où on précisera notamment les besoins restant à couvrir après les travaux. On précisera notamment si des bâtiments, pourtant ouverts récemment, doivent connaître une rénovation, même partielle, et on décrira le cas échéant le projet de réaménagement.

EVOLUTIVITE DU BATIMENT OU DES EQUIPEMENTS

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS
QUELQUES THEMES (liste non exhaustive)			
Flexibilité du bâtiment (planchers techniques, cloisons mobiles, etc.)			
Possibilités d'extension du bâtiment			
Possibilité d'ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires			
Boîte de retour de documents, avec ou sans enregistrement informatique			
Automates de prêt / retour			
Autres sujets			

Texte libre dans lequel on donnera tout renseignement complémentaire sur la question de l'évolutivité du bâtiment et des équipements et sur les projets de développement envisagés en ce sens par la bibliothèque.
On précisera notamment si un projet d'ouverture 24h/24 ou tout autre projet d'ouverture au-delà des horaires ordinaires est envisagé et les modalités de cette ouverture (restriction à un public, contrôle d'accès, locaux spécifiques, etc.).

AUTRES REMARQUES

Texte libre.

Annexe 4 - Dépouillements de l'enquête

Sont repris ici les principaux items du questionnaire dans l'ordre du déroulé de celui-ci. Sur les 91 bâtiments décrits, on note une grande variété de bibliothèques. Les réponses les plus précises concernent 76 bibliothèques : ces 76 descriptions constituent le cœur des constatations qui suivent.

Le dépouillement des données classe les réalisations et projets en trois groupes en fonction de la date effective ou supposée d'ouverture de la bibliothèque décrite :

- décennie 1996-2005, correspondant au Schéma Université 2000, au XIe Plan et aux CPER 1994-1999 et 2000-2006 (14 bibliothèques décrites précisément),
- décennie 2006-2015, correspondant au Plan U3M, en partie à l'Opération Campus et aux CPER 2006-2013/2014 (17 bibliothèques décrites précisément),
- décennie 2016-2025, correspondant à l'Opération Campus et aux CPER 2015-2020 (45 projets de bibliothèques décrits précisément).

Il faut relever qu'aucune donnée n'a pu être collectée pour l'Île-de-France pour la période 1996-2005.

Fiche d'identité des bibliothèques³⁷

Les bibliothèques décrites s'intitulent « bibliothèques » ou « learning centers ». On relève que la totalité des bibliothèques décrites dans la décennie 1996-2015 sont désignées comme « bibliothèques ». En revanche, la part des « learning centers »³⁸ est de 12 sur 44 et même de 14 si on compte les « bibliothèques – learning centers » pour la période 2016 à 2025.

La totalité des bibliothèques décrites dépendent d'une université à quelques rares exceptions près : une relève d'un institut national des sciences appliquées, deux autres relèvent directement de centres hospitaliers universitaires. Une seule est dotée de la personnalité juridique.

La répartition par discipline ou groupe de disciplines, pour la décennie 1996-2005, est paritaire entre des bibliothèques de sciences et de santé et des bibliothèques de droit, lettres et sciences humaines. Pour la décennie 2006-2015, parmi les bibliothèques répondantes, celles de droit, lettres et sciences humaines sont majoritaires. En ce qui concerne la décennie 2016-

³⁷ Les intitulés des chapitres reprennent ceux du questionnaire.

³⁸ On reviendra sur la difficulté que revêt cette dénomination qui, en France, n'est ni stabilisée, ni univoque et qui ne recouvre que très partiellement la définition donnée par Graham Bulpitt, notamment dans Bisbrouck, Marie-Françoise (dir.) et Chauveinc, Marc (dir.) : *Intelligent library buildings : proceedings of the tenth seminar of the IFLA section on library buildings and equipment* (La Haye, 1997), Munich, Saur, 1999.

2025, la répartition est équilibrée entre sciences et techniques, santé, droit-économie-gestion et lettres et sciences humaines.

Les données concernant le nombre d'agents des bibliothèques, comme les données budgétaires, sont difficilement exploitables de manière globale parce qu'hétérogènes. Elles seront utiles, en revanche, pour établir des comparaisons entre bibliothèques.

Fiche d'identité des bibliothèques

1996-2005	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
Désignation	Pas de données	Bibliothèque : 1	Bibliothèque : 13
Rattachement	Pas de données	Université : 1	Université : 13
Disciplines principales	Pas de données	Sciences : 1	Santé : 5 Sciences : 2 Droit : 1 Economie-gestion : 1 Lettres et sciences humaines : 1 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 3 Pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines : 1

2006-2015	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
Désignation	Bibliothèque : 2	Bibliothèque : 3	Bibliothèque : 12
Rattachement	Université : 2 Institut :	Université : 2 Institut : 1	Université : 12
Disciplines principales	Lettres et sciences humaines : 1 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 1	Santé : 1 Sciences : 2	Santé : 1 Sciences : 1 Droit : 1 Economie-gestion : 4 Lettres et sciences humaines : 3 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 1 Pluridisciplinaire en droit, économie, gestion : 1

2016-2025	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
Désignation	Bibliothèque : 11 Learning center : 2 Autre :	Bibliothèque : 9 Bibliothèque – learning center : 2 Learning center : 3 Autre :	Bibliothèque : 10 Learning center : 7 Autre : 1 (silo)
Rattachement	Université : 12 Etablissement public : 1	Université : 13 :	Université : 15 CHU : 2 Institut : 1
Disciplines principales	Sciences : 1 Droit : 1 Economie-gestion : 1 Lettres et sciences humaines : 2 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 5 Pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines : 2	Santé : 1 Sciences : 2 Economie-gestion : 4 Lettres et sciences humaines : 4 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 1 Pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines : 1	Santé : 3 Sciences : 6 Lettres et sciences humaines : 2 Pluridisciplinaire (toutes disciplines) : 5 Pluridisciplinaire en sciences et santé : 1 Pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines : 1

Inscrits à la bibliothèque et public cible

Les remarques formulées au paragraphe précédent peuvent être reprises en ce qui concerne les inscrits. Les données fournies permettent de décrire chaque bibliothèque mais sont difficilement totalisables.

Description sommaire des travaux réalisés ou envisagés³⁹

1996-2005

Construites grâce au Schéma Université 2000 en application du rapport Miquel, les bibliothèques ouvertes pendant cette décennie se caractérisent par un souci de l'espace et de la mise à disposition de places de lecture. En revanche, bien rares sont celles qui ont anticipé le large développement de l'informatique portable et du wifi, de sorte que certaines bibliothèques, une quinzaine d'années après leur ouverture, doivent être rénovées, au moins partiellement, pour s'adapter aux nouveaux usages des bibliothèques universitaires et, a minima, proposer des places de travail câblées et des salles de travail collectif.

³⁹ Les textes étaient libres et à l'appréciation des rédacteurs.

Pour certains sites universitaires, les bibliothèques construites étaient entièrement nouvelles et remplaçaient des locaux trop petits et inadaptés (à Nice, L'Archet). On note des extensions de bâtiments existants dont certaines constituaient une deuxième tranche de travaux (Chambéry, Jacob-Bellecombette, 400 mètres carrés ; Dijon, droit-lettres, 5.000 mètres carrés ; Dijon, IUT, 3.000 mètres carrés ; Dijon, santé, 165 mètres carrés ; Dijon, site du Creusot, 2.200 mètres carrés ; Nice, Valrose ; Toulon)

Aujourd'hui, ces bibliothèques ne sont plus adaptées à leurs missions (Chambéry, Jacob-Bellecombette ; Toulon). Les espaces internes ont été moins bien entretenus que ceux ouverts au public (Chambéry, Jacob-Bellecombette). Ces dysfonctionnements constatés entraînent des chantiers de rénovation, de mise aux normes, de mise en sécurité (Chambéry, Jacob-Bellecombette ; Paris 8 ; Dijon, droit-lettres ; Nice, Valrose). Dans le détail, il s'agit de :

- remplacer le mobilier des salles (Chambéry, Jacob-Bellecombette ; Nice, Valrose) et des magasins (Chambéry, Jacob-Bellecombette),
- améliorer les conditions de conservation (Chambéry, Jacob-Bellecombette),
- créer des salles de travail en groupe (Chambéry, Jacob-Bellecombette ; Dijon, médecine-pharmacie ; Nice, Valrose),
- améliorer le confort sonore (Chambéry, Jacob-Bellecombette),
- créer de salles de formation équipées (Chambéry, Jacob-Bellecombette ; Toulon),
- réaménager les salles en libre accès (Chambéry, Jacob-Bellecombette) ou convertir des magasins en salles de lecture (Chambéry, Jacob-Bellecombette),
- intégrer de nouvelles bibliothèques (Chambéry, Jacob-Bellecombette),
- faire des travaux de câblage (Paris 8, Toulon),
- créer des espaces permettant une ouverture partielle (Nantes, droit),
- installer des boîtes de retour des documents (Nice, Valrose).

A défaut de travaux, certaines difficultés structurelles demeurent. Ainsi, à Dijon, site du Creusot : absence d'espace de formation, nécessité de cloisons mobiles pour des manifestations culturelles et pour une fermeture partielle et, plus généralement, problèmes d'ergonomie des bureaux.

2006-2015

La période 2006-2015 se caractérise par l'ouverture de bâtiments conséquents à Paris dans le cadre du Plan U3M (Paris 7 – Grands Moulins, Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, etc.). La préoccupation prioritaire reste la création d'espaces et l'ouverture de grands plateaux de bibliothèque donnant de nombreuses places de lecture (Antilles, Guadeloupe, Camp-Jacob ; Antilles, Martinique, Schoelcher, 4.000 mètres carrés ; Mulhouse, Fonderie ; Nantes, droit ; Nantes, santé ; Nice, St Jean d'Angély, 2.200 mètres carrés ; Reims, Robert de Sorbon).

Des bâtiments ont été réhabilités ou mis en sécurité (Lyon I, sciences ; Lyon I, santé ; Reims, Moulin de La Housse) et agrandis (Lyon I, Santé, 400 mètres carrés). Des travaux de désamiantage ont pu être menés (Lyon I, sciences).

On note aussi des rénovations partielles ou totales (Paris 10, 1.000 mètres carrés ; Antilles, Martinique, Schoelcher ; Nice, Trotabas ; Nice, Bosco ; Reims, Moulin de la Housse). Il s'est agi par exemple, de :

- changer le mobilier (Paris 8 ; Paris 10 ; Angers, St Serge ; St Étienne, Tréfilierie) ;
- accroître le nombre de places assises (Angers, St Serge ; Nantes, santé ; Nice, Bosco ; St Étienne, Tréfilierie) et les espaces ouverts au public (Nice, Trotabas) ;
- améliorer la modularité (Angers, St Serge ; Lyon II, Chevreul) ;
- renouveler le câblage électrique et réseau (Paris 8 ; Paris 10 ; Angers St Serge ; Nice, Bosco) ;
- créer des salles de travail en groupe (Paris 8 ; Paris 10 ; Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines – UVSQ - ; INSA de Lyon ; Angers, St Serge ; Nice, Bosco ; Reims, Moulin de La Housse ; St Étienne, Tréfilierie) ;
- apporter un traitement acoustique (UVSQ), climatique (Angers St Serge) ;
- créer des espaces de formation (Paris 8 ; INSA de Lyon ; Nice, Trotabas ; Reims, Moulin de La Housse ; St Étienne, Tréfilierie) ;
- créer des espaces d'innovation (INSA de Lyon) ;
- mieux gérer les problèmes d'affluence et permettre, le cas échéant, un accès 24h/24 (Angers, St Serge) ou une ouverture partielle (Nantes, santé) ;
- créer un zonage selon des usages caractérisés : « contact », « collaboration », « silence » (Angers, St Serge) ;
- augmenter la sécurité (Nantes, santé ; Nice, Trotabas ; Nice) ;
- équiper les magasins en rayonnages compacts (Nice, Trotabas ; Nice, Bosco) ;
- regrouper des bibliothèques (Nice, Bosco) ;
- créer une boîte de retour (Nice, Bosco) ;
- installer un ascenseur (Nice, Bosco) ;
- réorganiser les collections (St Étienne, Tréfilierie) ;
- créer un espace multimédia et une salle de consultation audiovisuelle (St Étienne, Tréfilierie) ;
- créer une réserve (St Étienne, Tréfilierie) ;
- créer des bureaux (St Étienne, Tréfilierie).

2016-2025

Qu'elles se nomment « learning centers » ou bibliothèques, les bibliothèques qui vont être construites dans la prochaine décennie donnent une large part aux espaces et aux services et, semble-t-il, une part moindre aux collections. Il s'agit de construire ou de rénover des espaces facilement modulables où les salles de travail en groupe sont privilégiées aux grands plateaux (Lille I, LILLIAD). Les rénovations et réhabilitations (Aix, Schumann ; Marseille, Luminy) sont plus nombreuses que les constructions *ex-nihilo* (Paris III, Nation ; Lille II, Santé).

On notera cependant :

- quelques très grands projets à Paris (Saclay ; Condorcet ; Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine - BDIC ; Paris 13), mais aussi dans les grandes villes (Lille III ; Marseille, économie-gestion),
- de petites constructions (bibliothèque universitaire d'Auxerre ; Nice, Sophiatech ; Nice, IMREDD ; Cannes, Bastide Rouge),
- des extensions (Belfort-Montbéliard ; bibliothèque universitaire d'Annecy-le-Vieux) ;
- des reconfigurations (Aix-Schumann ; INHA ; BDIC ; Paris 11, Orsay ; Marseille, Luminy ; bibliothèque universitaire de Digne ; Lyon II, Bron ; Dijon, sciences ; Nantes, lettres ; Nantes, sciences ; Nîmes, Hoche ; St Étienne, Manufacture) ;
- des mises aux normes (BDIC ; Paris 13 ; Aix, Schumann).

Voici quelques objectifs des nouveaux bâtiments envisagés :

- mutualiser des fonctions documentaires (Saclay, Condorcet) ;
- réunir sur un site des collections homogènes (Paris I, Lourcine ; Lille II, santé ; Lille III, langues) ;
- réduire la dispersion des fonds (BDIC ; Marne-la-Vallée) ;
- améliorer la qualité des places de travail (Lille II, santé) ;
- créer des boxes individuels (Lille II, santé ; St Étienne, santé) ;
- améliorer la conservation des collections (BDIC) ;
- augmenter la capacité des salles de lecture (BDIC ; Nouvelle-Calédonie ; Polynésie ; St Étienne, santé) ;
- augmenter le nombre de places assises (Aix-Fenouillères ; Polynésie) ;
- augmenter le nombre de places de travail collectif (Lille I, LILLIAD) ;
- convertir un magasin en « learning center » (Paris 8) ;
- créer des espaces de travail en groupe (Paris 9 ; Paris 10 ; Aix, Fenouillères ; Nantes, bibliothèque universitaire de l'Erdre ; Nantes, sciences ; Nice, sciences ; Nouvelle-Calédonie ; St Étienne, Manufacture) ;
- créer des salles de formation (Centre hospitalo-universitaire de Guadeloupe ; Nantes, bibliothèque universitaire de l'Erdre ; Nice, sciences ; St Étienne, santé ; St Étienne, Manufacture) ;
- créer des salles d'expérimentation pédagogique (Compiègne ; Nantes, Pixa ; St Étienne, Santé, anatomie ; St Étienne, Manufacture) ;
- augmenter le câblage électrique et réseau (Paris 8 ; Paris 10 ; Paris 11, Sceaux) ;
- améliorer l'éclairage et l'acoustique (Paris 11, Orsay ; Nice, sciences) ;
- augmenter la documentation en libre accès (Aix, Schumann) ;
- créer une cafétéria (Lille I, LILLIAD ; Nantes, Bibliothèque universitaire de l'Erdre ; Nice, sciences ; St Étienne, sciences) ;
- créer un espace de médiation scientifique (Lille I – LILLIAD ; St Étienne, Manufacture) ;
- stocker plus densément les collections (Lille I, LILLIAD) ;
- créer un silo (Aix ; Nantes, lettres et sciences) ou de nouveaux magasins (Toulouse I, Arsenal).

Programmation des travaux réalisés ou envisagés

Le questionnaire proposait quatre séries de questions :

- qui assurait la maîtrise d’ouvrage, la maîtrise d’œuvre et la maîtrise d’usage ?
- quel a été le coût des travaux ?
- comment ces travaux ont-ils été financés ?
- quel a été le calendrier de réalisation ?

Maîtrise d’ouvrage, maîtrise d’œuvre, maîtrise d’usage

Pendant la décennie 1996-2005, les principales caractéristiques sont les suivantes :

1996-2005	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
MAITRISE D’OUVRAGE	Pas de données	État : 1	État : 4 (Rectorat) Région : 1 Ville : 1 Université : 5
MAITRISE D’ŒUVRE	Pas de données	Architecte : Riboulet	Architecte : Bougeaud, Durand-Ménard- Thibault, Chardonneret-Durant, COLBOC, Ventura, TOA, Decq-Cornette, Moonens, BBG ; Ricci- Ferla, Duchier
MAITRISE D’USAGE⁴⁰	Pas de données	Université / SCD : 1	Université : 3 Bibliothèque : 2

On note, par conséquent, que la maîtrise d’ouvrage a été exercée par l’État (5 cas sur 12) ou par les universités (5 cas sur 12), plus rarement par les collectivités locales (ville ou région, 2 cas sur 12). Ce point est caractéristique du Schéma Université 2000. Il faut noter que les chantiers sous la maîtrise d’ouvrage des universités étaient de petites opérations. La maîtrise d’œuvre est toujours le fait d’architectes. La maîtrise d’usage a été exercée à mi-partie par les services techniques des universités et par les bibliothèques.

⁴⁰ On nommera sous ce terme, lorsqu’elle est désignée en tant que telle, l’entité administrative chargée du suivi des travaux du point de vue de l’usage qui est (sera) fait du bâtiment construit ou rénové : en pratique, cela revient à poser la question de la place de la bibliothèque dans la programmation et le suivi des travaux.

Pendant la décennie 2006-2015, les principales caractéristiques sont les suivantes :

2006-2015	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
MAITRISE D'OUVRAGE	État Région : 1 Ville Université : Autre : SCD (Paris 10)	État : Région : Ville : Université : 3 (1 MOE)	État : 3 (2 Rectorat) Région : 2 Ville : 3 Université : 3
MAITRISE D'ŒUVRE	Architecte : Ripault Autre : BRM	Architecte : Vurpas, AFAA, Rémon	Architecte : Arcature, Nicolas, Le Drian, Mongiello-Plisson, 2 Founet-Malleret, Lott, Festino, Dottelonde, descours, Chabanne, Ferret-Dutreuil
MAITRISE D'USAGE	SCD / Université : 1 Bibliothèque : 1	SCD / Université : 1 Bibliothèque : 1 Autre : 1 déléguée	Université : 3 Bibliothèque : 6

On relève que, pendant cette décennie, ce sont les collectivités locales qui prennent à leur charge majoritairement la maîtrise d'ouvrage (6 cas sur 16, dans 3 cas la région, dans 3 cas la ville), à égalité avec les universités (6 cas sur 16). L'État est maître d'ouvrage dans 3 cas sur 16, le Rectorat (2 cas sur 16) en étant matériellement chargé. La maîtrise d'œuvre est généralement assurée par des architectes (15 cas sur 16), mais, dans le cas d'une rénovation, c'est un aménageur et designer d'intérieur qui l'a assurée. La maîtrise d'usage n'est déléguée qu'une fois sur 16 à un prestataire ; dans 3 cas sur 16, les services techniques de l'université l'assurent ; dans 2 cas sur 16, elle est partagée entre le SCD et les services techniques de l'Université ; mais surtout, dans 8 cas sur 16, c'est la bibliothèque qui l'exerce.

Pendant la décennie 2016-2025, les principales caractéristiques sont les suivantes :

2016-2025	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES
MAITRISE D'OUVRAGE	État : 1 (Rectorat Versailles – EPAURIF), 2 EPAURIF, 1 (Paris IX-EPAURIF) Région : 2 Département Ville Université : 5, dont une exercée par la bibliothèque	État : 1 Rectorat Région : 2 Département : 1 Ville : 1 Université : 4 Autre : MELAUDIX, Bouygues, EFFINOV	État : 1 (Rectorat) Région : 1 Département : 1 Ville : 3 Université : 8 (1 COMUE)
MAITRISE D'ŒUVRE	Architecte : Dalix-Chartier, Portzamparc, Sogno (2), Bckmann-N'Thépé, Badia-Berger	Architecte : Michelin, TANGRAM, Fradin Weck, Marciano, Auer-Weber, VS2, tryptique Autre : 1 (département)	Architecte : Patriarche, De Jong, Geoffray-Zonca, Klein, JMS, Barani, Lauriol, Vincent, K- Université : 2
MAITRISE D'USAGE	Université : 3 Université / SCD : 3 Bibliothèque : 3	Université : 8 Université / SCD : 2 Bibliothèque : 3	Université : 3 Bibliothèque : 5 Autre : 1 (IMREDD)

Sur 37 situations décrites précisément dans l'enquête, l'État n'aura été maître d'ouvrage que dans 3 cas : le Rectorat exerçant cette charge. A Paris, l'Établissement public d'aménagement de la Région Île-de-France (EPAURIF) intervient dans 4 cas décrits sur 11. Les régions seules sont maîtres d'ouvrage dans 5 cas, les départements dans 2 cas et les villes dans 4 cas. Les universités (16 cas) ou groupements d'universités (1 cas) prennent généralement la responsabilité de chantiers de faible ampleur. Dans 3 cas sur 37, des sociétés privées se sont vu confier la maîtrise d'ouvrage déléguée. La maîtrise d'œuvre est toujours le fait d'un architecte. Dans 14 cas sur 37, l'université exerce la maîtrise d'usage ; il en est de même pour les bibliothèques (14 cas sur 37) ; cette maîtrise d'usage est partagée dans 5 cas sur 37.

Coûts

Globalement, les données fournies par les bibliothèques qui ont répondu à l'enquête sont difficilement exploitables, parce qu'incomplètes, peu homogènes ou collectivement trop peu nombreuses. Tout au plus parvient-on à extraire quelques tendances. Schématiquement, quelles que soient les périodes :

- le plus souvent, les terrains pour construire sont fournis gracieusement par les collectivités ou vendus pour un euro symbolique à la collectivité porteuse de la maîtrise d'ouvrage ;
- la construction du bâtiment ou sa rénovation représente 90,5% du coût des projets ;
- le mobilier représente 5,5% des coûts ;
- l'informatique et d'autres équipements techniques : 1%

On ne note pas que l'informatique prenne une part plus grande dans les coûts globaux. Quelle que soit la taille de la bibliothèque ou sa localisation, 200.000 à 300.000 euros permettent de doter la bibliothèque.

COUTS HT (en millions d'euros)	PARIS	PROVINCE, GRANDES VILLES	PROVINCE, AUTRES	TOTAUX
Terrain	Cumulé : 1,319 Moyenne : 1,319	Pas de données	Cumulé : 1,5 Moyenne : 0,75	Cumulé : 1,819 Moyenne : 0,66
Bâtiment	Cumulé : 169,84 Moyenne : 11,26	Cumulé : 187,722 Moyenne : 10,6	Cumulé : 162,371 Moyenne : 5,8	Cumulé : 519,933 Moyenne : 8,38
Mobilier	Cumulé : 9,51 Moyenne : 0,74	Cumulé : 11,61 Moyenne : 1,05	Cumulé : 11,071 Moyenne : 0,56	Cumulé : 32,191 Moyenne : 0,72
Informatique et matériels audiovisuels	Cumulé : 1,32 Moyenne : 0,27	Cumulé : 1,75 Moyenne : 0,25	Cumulé : 2,322 Moyenne : 0,25	Cumulé : 5,392 Moyenne : 0,256
Autres	Cumulé : 2,42 Moyenne : 1,21	Cumulé : 10,065 Moyenne : 1,7	Cumulé : 1,31 Moyenne : 0,26	Cumulé : 13,795 Moyenne : 1,15

On relèvera que, de manière très logique, la moyenne du coût des constructions est supérieure à Paris et dans les grandes villes universitaires (plus de 10 millions d'euros par projet).

Financement

La question du financement des projets est fortement liée à la question de la maîtrise d'ouvrage, le maître d'ouvrage étant fréquemment le premier pourvoyeur de crédits d'investissement. A l'inverse des remarques qui ont été faites sur les coûts, une approche globale des financements n'a guère de sens et on privilégiera une approche par période décennale.

Pendant la décennie 1996-2005, les principales caractéristiques sont les suivantes :

Financement des projets (villes de province, 1996-2005)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	GRANDES VILLES	AUTRES VILLES	TOTAL En millions d'euros	%
État				85,3
Schéma Université 2000	21,6	12,384	33,984	78,2
Plan U3M	Pas de données	2,721	2,721	6,2
État (hors dispositifs ci-dessus)	Pas de données	0,39	0,39	0,9
Région (hors CPER)	3,1	0,26	3,37	7,8
CPER 2000-2006	Pas de données	0,43	0,43	1
Université ou établissement de rattachement	Pas de données	0,245	0,245	0,6
Département	Pas de données	0,26	0,26	0,6
Ville ou communauté de communes	0,5	1,58	2,05	4,7
TOTAL	25,2	18,25	43,45	100

Rappelons que nous ne disposons pas de données pour Paris et l'Île-de-France pour cette période et que sont totalisées les réponses des bibliothèques. Dès lors, on prendra en compte les % de préférence aux données cumulées. On note que 85% des crédits liés à la construction ont été apportés par l'État, soit 6/7 du total. La part des régions est de 8% et celle des villes inférieure à 5%.

Pendant la décennie 2006-2015, les principales caractéristiques sont les suivantes

Financement des projets (2006-2015)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	PARIS	GRANDES VILLES	AUTRES VILLES	TOTAL En millions d'euros	%
État					6
Schéma Université 2000	Pas de données	Pas de données	2,68	2,68	2,1
Plan U3M*	Pas de données	5,03	Pas de données	5,03	3,8
État (hors dispositifs ci-dessus)	Pas de données	0,2	Pas de données	0,2	0,1
Région (hors CPER)	17,5	Pas de données	0,16	17,66	13,6
CPER 2000-2006	Pas de données	4,57	31,542	36,112	27,7
CPER 2007-2013	0,2	Pas de données	45,53	45,55	35
Université ou de établissement rattachement	0,2	2,4	1,56	4,16	3,2
Département	Pas de données	Pas de données	8,773	8,773	6,7
Ville ou communauté de communes	Pas de données	Pas de données	9,709	9,709	7,4
Autre (préciser)	Pas de données	0,12	Pas de données	0,12	0,1
TOTAL	17,9	12,34	99,754	129,994	100

Malgré la réserve posée ci-dessus, il est clair que l'on assiste, entre 2006 et 2015, à un basculement du mode de financement. A la place hégémonique de l'État dans la période précédente succède une prédominance des CPER (62,7% des financements), ce qui n'implique pas pour autant que l'Etat cesse de financer les projets puisqu'il concourt à 43% des crédits inscrits aux CPER. Les villes et départements représentent 14% des crédits. Hors CPER, l'État ne compte plus que pour 6%.

Pendant la décennie 2016-2025, les principales caractéristiques sont les suivantes :

Financement des projets (2016-2025)

FINANCEMENT (en millions d'euros)	PARIS	GRANDES VILLES	AUTRES VILLES	TOTAL En millions d'euros	%
État					20
Schéma Université 2000	Pas de données	Pas de données	4,25	4,25	0,6
Plan U3M*	Pas de données	Pas de données	Pas de données	0	0
Opération Campus	57,6	29,3	Pas de données	86,9	13,2
État (hors dispositifs ci-dessus)	40	Pas de données	1,81	41,81	6,2
Région (hors CPER)	13,28	45,6	2,91	61,79	9,1
CPER 2000-2006	10,01	21,342	Pas de données	31,352	4,6
CPER 2007-2013	50,30	24,05	39,34	113,69	16,6
CPER 2015-2020	156,44	14	86,085	256,525	37,7
Université ou établissement rattachement de	5,24	9,11	0,385	14,388	2,1
Département	Pas de données	3,06	10,106	13,112	1,9
Ville ou communauté de communes	2	31,4	16,7	50,1	7,4
Autre (préciser)	0,06	4,778	0,7	5,538	0,8
TOTAL	334,94	182,64	162,286	679,866	100

Relevons d'emblée qu'aucune bibliothèque n'évoque dans sa réponse le Plan U3M. L'Opération Campus représente plus de la moitié des crédits de l'État. La part de l'État (hors CPER) remonte, d'ailleurs, à 20% du total. Les régions au sens strict ne représentent que 9,1% des crédits. Pour autant, les CPER représentent 59% des crédits de constructions, de sorte qu'il est possible d'affirmer qu'il est presque impossible de construire sans y avoir recours. La part des collectivités territoriales reste modeste (9,1%). Notons qu'une université a mobilisé des fonds du FEDER et une autre des fonds de l>IDEX.

Calendrier

Il apparaît qu'en moyenne, il se déroule

- 8 ans entre le moment où le lieu pour construire est validé et l'ouverture au public ;
- 2 ans entre le début d'une rénovation et sa conclusion.

Ces données sont globalement peu différentes selon que les constructions sont parisiennes ou non et selon la décennie.

Données sur le bâtiment concerné par les travaux réalisés ou envisagés

Ce chapitre du questionnaire permettait de collecter des données sur les bibliothèques construites ou rénovées : étaient recueillies des données générales permettant de caractériser le projet, une description des espaces ouverts au public, une description des espaces internes. Un nombre très limité de bibliothèques a répondu à la question des besoins qui resteraient à couvrir après travaux.

Généralités

1996-2005

Pendant la décennie 1996-2005, qui correspond au Schéma Université 2000, rappelons qu'aucune donnée concernant Paris ou l'Île-de-France n'a été collectée. Les données collectées sont agrégées dans un tableau unique.

Données générales sur les bibliothèques (1996-2005, toutes villes)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 9 centre ville : 1	campus : 11 hôpital : 1
Superficie totale (mètres carrés)	Cumulé : 21349 Moyenne : 2668	Cumulé : 48206 Moyenne : 4382
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Cumulé : 7448 Moyenne : 827	Cumulé : 31048 Moyenne : 2217
Nombre de places assises	Cumulé : 2581 Moyenne : 286	Cumulé : 5920 Moyenne : 455
Autres places assises	Cumulé : 321 Moyenne : 321	Cumulé : 839 Moyenne : 419
Collections disponibles en libre accès (ml)	Cumulé : 4683 Moyenne : 1170	Cumulé : 20682 Moyenne : 1880
Collections disponibles en magasins ouverts (ml)	Pas de données	Cumulé : 95 Moyenne : 95
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Cumulé : 14662 Moyenne : 3665	Cumulé : 23045 Moyenne : 3292
Ouverture au public par semaine (en heures)	50	62
Ouverture au public par an (en heures)	2620	2700
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	3	5,5
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	3	3
Gardiennage		
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)		32

La quasi-totalité des bibliothèques est située sur des campus universitaires. Les 11 bibliothèques décrites ont accru leurs surfaces totales de près de 27.000 mètres carrés, dont

plus de 23.000 mètres carrés ouverts au public, correspondant à 3.339 nouvelles places de lecture, auxquelles s'ajoutent 518 places d'un autre type. Ces bibliothèques ont augmenté la capacité de leurs salles en accès libres de 16.000 mètres linéaires, mais rares sont celles qui ont choisi d'ouvrir une partie de leurs magasins au public ; elles ont accru le métrage linéaire de leurs magasins de près de 8.500 mètres linéaires. Les horaires d'ouverture hebdomadaires ont été augmentés, mais le nombre d'agents nécessaires à l'ouverture ne s'est pas accru de manière significative. Les coûts de maintenance sont de 32 euros en moyenne par mètre carré bâti.

2006-2015

En ce qui concerne la décennie 2006-2015, on notera que les données collectées concernant Paris sont malheureusement lacunaires. Les bibliothèques parisiennes ou franciliennes décrites sont situées sur des campus. La surface totale aura été augmentée de 5.600 mètres carrés, dont 3.660 ouverts au public. 844 places de lecture auront été créées. Les collections en libre accès auront augmenté dans des proportions limitées (2.600 mètres linéaires). Les horaires sont passés de 50h hebdomadaires en moyenne à 65h30. Le coût de fonctionnement par mètre carré est de l'ordre de 24 euros par mètre carré et par an.

Données générales sur les bibliothèques (2006-2015, Ile-de-France)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 2	Campus : 2
Superficie totale (mètres carrés)	Moyenne : 1300 Cumulé : 4000	Moyenne : 3200 Cumulé : 9600
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Moyenne : 1350 Cumulé : 2700	Moyenne : 2120 Cumulé : 6360
Nombre de places assises	Moyenne : 240 Cumulé : 721	Moyenne : 520 Cumulé : 1565
Autres places assises	Pas de données	Moyenne : 10 Cumulé : 10
Collections disponibles en libre accès (ml)	Moyenne : 1580 Cumulé : 6323	Moyenne : 2260 Cumulé : 8919
Ouverture au public par semaine (en heures)	Moyenne : 50	Moyenne : 65h30
Ouverture au public par an (en heures)	Moyenne : 1850	Moyenne : 2630
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	Moyenne : 15	Moyenne : 22
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)	Pas de données	24,3

Dans les neuf plus grandes villes universitaires, on retrouve deux bibliothèques de campus et une bibliothèque de centre-ville. Les surfaces ouvertes se sont accrues de 3.600 mètres carrés, dont 2.579 ouverts au public. 861 places ont été créées. Près de 2.200 mètres linéaires supplémentaires de collections ont été mis à disposition en salles de lecture ; en revanche, les collections en magasins ont été réduites. Les horaires d'ouverture sont en hausse. Les espaces construits n'appellent pas de personnel supplémentaires, mais parfois un gardiennage.

Données générales sur les bibliothèques (2006-2015, grandes villes universitaires)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 2 centre ville : 1	campus : 2 centre ville : 1	
Superficie totale (mètres carrés)	Cumulé : 17500 Moyenne : 5833	Cumulé : 22113 Moyenne : 7371	
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Cumulé : 12850 Moyenne : 4283	Cumulé : 15429 Moyenne : 5143	
Nombre de places assises	Cumulé : 1503 Moyenne : 501	Cumulé : 2364 Moyenne : 788	
Collections disponibles en libre accès (ml)	Cumulé : 17239 Moyenne : 5746	Cumulé : 19427 Moyenne : 6475	
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Cumulé : 12583 Moyenne : 4193	Cumulé : 8286 Moyenne : 4143	
Ouverture au public par semaine (en heures)	64	68	80
Ouverture au public par an (en heures)	2400	3000	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	3	4	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	3	4	
Gardiennage	Soir	soir	

Dans les autres villes universitaires, la majorité des bibliothèques sont situées sur des campus (neuf sur 12), mais trois sont en centre-ville. 24.500 mètres carrés de bibliothèque ont été ouverts, mais peu de mètres carrés de salles de lecture. On note 4.243 places de lecture nouvelles. Les collections en accès libre auront été en forte hausse (19.600 mètres linéaires), de même que les capacités de stockage (15.000 mètres linéaires supplémentaires). Les horaires d'ouverture auront été légèrement élargis. On ne remarque pas un accroissement significatif du nombre d'agents nécessaires pour faire fonctionner la bibliothèque, mais, parfois, la nécessité d'un gardiennage. Les coûts de maintenance après travaux sont semble-t-il plus faibles qu'avant ceux-ci (20 euros contre 16) par mètre carré et par an.

Données générales sur les bibliothèques (2006-2015, autres villes universitaires)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 8 centre ville : 3	campus : 9 centre ville : 3	
Superficie totale (mètres carrés)	Cumulé : 37564 Moyenne : 3756	Cumulé : 62173 Moyenne : 6217	
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Cumulé : 18361 Moyenne : 2623	Cumulé : 18864 Moyenne : 2096	
Nombre de places assises	Cumulé : 2948 Moyenne : 368	Cumulé : 7191 Moyenne : 653	100
Autres places assises	Cumulé : 12 Moyenne : 12	Cumulé : 102 Moyenne : 26	
Collections disponibles en libre accès (ml)	Cumulé : 14100 Moyenne : 1410	Cumulé : 33477 Moyenne : 2789	
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Cumulé : 19699 Moyenne : 3283	Cumulé : 35195 Moyenne : 4399	
Ouverture au public par semaine (en heures)	60	63	
Ouverture au public par an (en heures)	2425	2500	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	4	5	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	2,5	3	
Gardiennage	1 vigile	2 vigiles, 1 C logé	
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)	20	16	

2016-2025

Les données concernant la décennie 2016-2025, sont plus nombreuses et plus facilement exploitables. Les bibliothèques parisiennes et franciliennes sont majoritairement situées sur un campus. La création de 41.700 mètres linéaires supplémentaires est annoncée (dont 11.600 ouverts au public). On relève 3.344 nouvelles places de lecture et 453 autres places. 7.000

mètres linéaires de collections supplémentaires ont trouvé place en salles de lecture et 26.500 en magasins. Les horaires d'ouverture seront accrus (de 59 à 64 heures hebdomadaires). Le recours à un gardiennage est répandu et le coût de fonctionnement des nouveaux bâtiments reste élevé (59 euros par mètre carré et par an).

Données générales sur les bibliothèques universitaires (2016-2025 : Île-de-France)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 8 Centre ville : 1	Campus : 10 Centre ville : 1	Pas de données
Superficie totale (mètres carrés)	Moyenne : 4906 Cumulé : 58873	Moyenne : 6703 Cumulé : 100545	Pas de données
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Moyenne : 2546 Cumulé : 22920	Moyenne : 4935 Cumulé : 34543	Pas de données
Nombre de places assises	Moyenne : 443 Cumulé : 5320	Moyenne : 619 Cumulé : 8664	Moyenne : 500 Cumulé : 500
Autres places assises	Moyenne : 58 Cumulé : 116	Moyenne : 114 Cumulé : 569	Pas de données
Collections disponibles en libre accès (ml)	Moyenne : 3891 Cumulé : 35025	Moyenne : 4207 Cumulé : 42070	Moyenne : 1300 Cumulé : 1300
Collections disponibles en magasins ouverts (ml)	Pas de données	Moyenne : 294 Cumulé : 294	Pas de données
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Moyenne : 12098 Cumulé : 72582	Moyenne : 14153 Cumulé : 99070	Pas de données
Ouverture au public par semaine (en heures)	Moyenne : 59	Moyenne : 64	Moyenne : 65
Ouverture au public par an (en heures)	Moyenne : 2450	Moyenne : 2750	Moyenne : 3250
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	Moyenne : 14	Moyenne : 14	Moyenne : 105
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	Moyenne : 6	Moyenne : 6	
Gardiennage	3 cat.C	80000 euros, 3 cat.C, 2 SSIAP	
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)	Moyenne : 75	Moyenne : 59	

Dans les villes lauréates de l'Opération Campus, on retrouve des caractéristiques proches de celles de Paris et de l'Île-de-France. Sur 12 bibliothèques, sept sont situées sur un campus et cinq en centre-ville. La superficie totale des bâtiments ne s'accroît pas, ni la taille moyenne des bâtiments, mais la surface ouverte au public augmente de 4.300 mètres carrés, comme le nombre de places assises (900 places nouvelles de lecture et 950 autres places). Les collections disponibles en salles de lecture sont stables, surtout si on prend en compte les magasins ouverts. Les collections en magasins s'accroissent de 14.000 mètres linéaires ; un silo de stockage est prévu à Aix-en-Provence. Les horaires d'ouverture s'élargissent (de 57 à 66h hebdomadaires). Le gardiennage est nécessaire et les coûts de fonctionnement baissent de 30 à 24 euros par mètre carré et par an.

Données générales sur les bibliothèques universitaires (2016-2025 : grandes villes universitaires)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
GENERALITES			
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 6 centre ville : 5	campus : 7 centre ville : 5	
Superficie totale (mètres carrés)	Cumulé : 52331 Moyenne : 5233	Cumulé : 47910 Moyenne : 5323	Dont 1 silo (Aix) 4000 mètres carrés (Toulouse)
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Cumulé : 29725 Moyenne : 2973	Cumulé : 34093 Moyenne : 3409	
Nombre de places assises	Cumulé : 5508 Moyenne : 612	Cumulé : 6408 Moyenne : 712	
Autres places assises	Cumulé : 186 Moyenne : 62	Cumulé : 1149 Moyenne : 287	
Collections disponibles en libre accès (ml)	Cumulé : 21493 Moyenne : 1954	Cumulé : 19177 Moyenne : 1918	
Collections disponibles en magasins ouverts (ml)	Cumulé : 720 Moyenne : 720	Cumulé : 1000 Moyenne : 1000	
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Cumulé : 63315 Moyenne : 7035	Cumulé : 77348 Moyenne : 9669	
Ouverture au public par semaine (en heures)	57	66	
Ouverture au public par an (en heures)	2280	2550	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	5,5	4	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	4,5	4	
Gardiennage	oui	Oui	
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)	30	24	

Dans les autres villes universitaires, la localisation majoritaire des bibliothèques universitaires est le campus universitaire (11 cas sur 13). La superficie des bâtiments s'accroît de 7.300 mètres carrés, ainsi que les places assises (1.396 nouvelles places). Les collections en accès libre, magasins ouverts compris, n'augmentent pas et celles en magasins fermés augmentent faiblement. Les horaires d'ouverture hebdomadaires passent en moyenne de 52 à 58h. Un gardiennage est nécessaire à l'ouverture. Les coûts de fonctionnement augmentent légèrement après travaux (de 31 à 37 euros par mètre carré et par an).

Données générales sur les bibliothèques universitaires (2016-2025 : autres villes universitaires)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
GENERALITES			
Localisation (campus, centre ville, etc.)	Campus : 10 centre ville : 2	campus : 11 centre ville : 2	
Superficie totale (mètres carrés)	Cumulé : 29736 Moyenne : 2124	Cumulé : 37025 Moyenne : 2644	
Superficie ouverte au public (mètres carrés)	Cumulé : 21376 Moyenne : 1644	Cumulé : 10099 Moyenne : 1262	
Nombre de places assises	Cumulé : 3182 Moyenne : 227	Cumulé : 4554 Moyenne : 379	
Autres places assises	Cumulé : 3 Moyenne : 3	Cumulé : 35 Moyenne : 12	
Collections disponibles en libre accès (ml)	Cumulé : 22751 Moyenne : 1421	Cumulé : 9227 Moyenne : 838	
Collections disponibles en magasins ouverts (ml)	Cumulé : 210 Moyenne : 210	Cumulé : 3610 Moyenne : 1805	
Collections disponibles en magasins fermés (ml)	Cumulé : 17760 Moyenne : 2220	Cumulé : 18743 Moyenne : 2342	
Ouverture au public par semaine (en heures)	52	58	
Ouverture au public par an (en heures)	2250	2350	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture complète, tous statuts confondus	3	3,5	
Nombre d'agents nécessaires à l'ouverture partielle, tous statuts confondus	2	2,5	
Gardiennage	1 vigile, 2 C	1 vigile, 2 C, soirée	
Coût de fonctionnement / maintenance (euros/mètres carrés/an)	31	37	

Espaces ouverts au public

1996-2005

Compte tenu des données collectées pour la décennie 1996-2005, les chiffres concernant les villes de province ont été agrégés, étant rappelée l'absence de données pour Paris et l'Île-de-France. On relève une augmentation des espaces de lecture, mais surtout le développement fort des espaces de travail en groupe (huit projets sur 11 décrits) et des espaces de formation (huit projets sur 11 décrits) : il apparaît que les bibliothèques construites dans cette décennie ont engagé le mouvement vers une plus grande diversité des espaces de lecture. De même, trois bibliothèques ont prévu des espaces d'exposition et quatre des cafétérias : les bibliothèques décrites dont la construction était antérieure à 1996 n'en disposaient pas. On relèvera que les bibliothèques expriment encore des besoins d'espaces de formation et d'espaces de travail en groupe, mais aussi de lieux d'exposition et de cafétérias.

Espaces ouverts au public de 1996 à 2005 (en mètres carrés)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Espaces de lecture	Cumulé : 2521 Moyenne : 840	Cumulé : 23906 Moyenne : 2390	Cumulé : 50 Moyenne : 50
Espaces de formation	Cumulé : 30 Moyenne : 30	Cumulé : 1180 Moyenne : 148	Cumulé : 230 Moyenne : 115
Espaces de travail en groupe	Pas de données	Cumulé : 874 Moyenne : 109	Cumulé : 200 Moyenne : 200
Espaces d'innovation pédagogique	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Magasins ouverts au public	Pas de données	Cumulé : 956 Moyenne : 956	
Auditorium, salle de conférence	Pas de données	Cumulé : 222 Moyenne : 74	
Espaces d'exposition	Pas de données	Cumulé : 481 Moyenne : 160	Cumulé : 80 Moyenne : 80
Cafétéria, lieux de convivialité	Pas de données	Cumulé : 228 Moyenne : 57	Cumulé : 100 Moyenne : 100
Autres	377	1457	

2006-2015

Pour la commodité de l'exposition des données, on regroupera à nouveau les chiffres concernant les années 2006-2015. On note, globalement, une augmentation du nombre de mètres carrés construits (18.778 mètres carrés). Les espaces de formation ont été multipliés par 4. Des espaces de travail en groupe ont été créés, avec une moyenne de 173 mètres carrés par bibliothèque ; une bibliothèque crée un espace d'innovation pédagogique et une autre souhaite créer un « learning lab ». De petits auditoriums sont créés, ainsi que des salles d'exposition. Trois bibliothèques ouvrent des cafétérias.

Espaces ouverts au public de 2006 à 2015 (en mètres carrés)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Espaces de lecture	Moyenne : 4835 Cumulé : 1208	Moyenne : 23617 Cumulé : 3936	Isolation phonique
Espaces de formation	Cumulé : 166 Moyenne : 84	Moyenne : 728 Cumulé : 145	
Espaces de travail en groupe	Pas de données	Moyenne : 1212 Cumulé : 173	Isolation phonique
Espaces d'innovation pédagogique	Pas de données	Cumulé : 268 Moyenne : 268	90 mètres carrés : learning lab
Magasins ouverts au public	Pas de données	Cumulé : 1229 Moyenne : 1229	
Auditorium, salle de conférence	Cumulé : 100 Moyenne : 100	Moyenne : 646 Cumulé : 162	
Espaces d'exposition	Pas de données	Cumulé : 384 Moyenne : 128	
Cafétéria, lieux de convivialité	Cumulé : 25 Moyenne : 25	Cumulé : 263 Moyenne : 85	
Autres	542	1066 mètres carrés	

2016-2025

La décennie 2016-2025 offre des données plus larges. On distinguera, par conséquent, les données qui concernent Paris et l'Île-de-France, les villes bénéficiaires de l'Opération Campus et les autres villes universitaires.

A Paris, dans les bibliothèques qui ont répondu à l'enquête, on note 13.777 mètres carrés supplémentaires de salles de lecture. Les rénovations et constructions permettent la création de 780 mètres carrés d'espaces de formation. Surtout, 3.241 mètres carrés de salles de travail en groupe sont créés, la taille moyenne de ces salles étant à présent de 331 mètres carrés par projet ; les espaces d'innovation suivent les mêmes évolutions (+940 mètres carrés), ainsi que les espaces d'exposition (+1.133 mètres carrés). Les magasins ouverts au public sont plus nombreux. Des cafétérias de taille conséquente sont créées (255 mètres carrés en moyenne).

Espaces ouverts au public de 2016 à 2025, Île-de-France (en mètres carrés)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Espaces de lecture	Moyenne : 3096 Cumulé : 18578	Moyenne : 4088 Cumulé : 32255	
Espaces de formation	Moyenne : 50 Cumulé : 302	Moyenne : 121 Cumulé : 1092	
Espaces de travail en groupe	Moyenne : 137 Cumulé : 410	Moyenne : 331 Cumulé : 3651	
Espaces d'innovation pédagogique, locaux chercheurs	Moyenne : 115 Cumulé : 115	Moyenne : 522 Cumulé : 1045	
Magasins ouverts au public	Pas de données	Moyenne : 1336 Cumulé : 2673	
Auditorium, salle de conférence	Moyenne : 63 Cumulé : 63	Moyenne : 122 Cumulé : 734	
Espaces d'exposition (mètres carrés)	Moyenne : 230 Cumulé : 689	Moyenne : 260 Cumulé : 1822	
Cafétéria, lieux de convivialité (mètres carrés)	Pas de données	Moyenne : 255 Cumulé : 1225	
Autres	Pas de données	Moyenne : 148 Cumulé : 1040	

Les tendances observées à Paris se retrouvent dans les villes bénéficiaires de l'Opération Campus. Si l'Université de Toulouse I dit manquer de 4.000 mètres carrés, on note une hausse légère des espaces de lecture, mais une hausse forte des espaces de formation (+238 mètres carrés en moyenne) et surtout des salles de travail en groupe (+1.855 mètres carrés et 310 mètres carrés de surface moyenne) et des espaces d'innovation pédagogique (+549 mètres carrés). Des auditoriums peuvent être créés, mais surtout de nouveaux espaces d'exposition (+1.083 mètres carrés) et des cafétérias (+485 mètres carrés, d'une taille moyenne de 150 mètres carrés).

Espaces ouverts au public de 2016 à 2025, grandes villes universitaires (en mètres carrés)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
			4000 mètres carrés (Toulouse)
Espaces de lecture	Cumulé : 20593 Moyenne : 2942	Cumulé : 22865 Moyenne : 2858	
Espaces de formation	Cumulé : 305 Moyenne : 76	Cumulé : 543 Moyenne : 90	
Espaces de travail en groupe	Cumulé : 318 Moyenne : 80	Cumulé : 2173 Moyenne : 310	
Espaces d'innovation pédagogique	Cumulé : 100 Moyenne : 100	Cumulé : 649 Moyenne : 162	
Magasins ouverts au public	Pas de données	Pas de données	
Auditorium, salle de conférence	Cumulé : 603 Moyenne : 603	Cumulé : 1179 Moyenne : 236	
Espaces d'exposition	Cumulé : 100 Moyenne : 100	Cumulé : 1183 Moyenne : 236	
Cafétéria, lieux de convivialité	Cumulé : 150 Moyenne : 150	Cumulé : 635 Moyenne : 159	
Autres	1647 mètres carrés	1785 mètres carrés	

Dans les autres villes universitaires de province, de même, la hausse des espaces de lecture est modeste (+ 2.226 mètres carrés) en regard des mètres carrés ouverts. Les espaces de formation s'accroissent (+612 mètres carrés). Les espaces de travail en groupe augmentent de 1.170 mètres carrés (moyenne : 140 mètres carrés). Cinq bibliothèques décident de créer des espaces pédagogiques, deux un auditorium, trois une cafétéria.

Espaces ouverts au public de 2016 à 2025, autres villes universitaires (en mètres carrés)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS RESTANTS APRES TRAVAUX
Espaces de lecture	Cumulé : 10341 Moyenne : 1034	Cumulé : 12567 Moyenne : 1142	
Espaces de formation	Cumulé : 360 Moyenne : 72	Cumulé : 972 Moyenne : 88	
Espaces de travail en groupe	Cumulé : 371 Moyenne : 53	Cumulé : 1541 Moyenne : 140	
Espaces d'innovation pédagogique	Pas de données	Cumulé : 412 Moyenne : 82	
Magasins ouverts au public	Pas de données	Pas de données	
Auditorium, salle de conférence	Pas de données	Cumulé : 187 Moyenne : 94	
Espaces d'exposition	Cumulé : 465 Moyenne : 93	Cumulé : 633 Moyenne : 105	
Cafétéria, lieux de convivialité	Pas de données	Cumulé : 411 Moyenne : 103	
Autres	720	772	

Surface des espaces internes

La question des espaces internes sera traitée globalement et il ne sera pas fait de différence entre les situations parisiennes et de province.

Pendant la décennie 1996-2005, les principales caractéristiques sont les suivantes :

SURFACE DES ESPACES INTERNES (mètres carrés)	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	
Bureaux	Moyenne : 236 Cumulé : 947	Moyenne : 372 Cumulé : 2605	Pas de données
Salles de réunion	Pas de données	Moyenne : 45 Cumulé : 179	Pas de données
Espaces de traitement	Moyenne : 139 Cumulé : 555	Moyenne : 96 Cumulé : 767	Pas de données
Magasins fermés	Moyenne : 1146 Cumulé : 4585	Moyenne : 714 Cumulé : 8570	Pas de données
Autres	882	2600	

On relève une augmentation forte de la création de bureaux (+2.648 mètres carrés) et de salles de réunion. De même, près de 4.000 mètres carrés de magasins sont créés.

Les tendances constatées dans la période précédente se retrouvent dans la période 2006-2015.

SURFACE DES ESPACES INTERNES (mètres carrés)	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX
Bureaux	Moyenne : 174 Cumulé : 1573	Moyenne : 306 Cumulé : 4599
Salles de réunion	Moyenne : 27 Cumulé : 88	Moyenne : 99 Cumulé : 1289
Espaces de traitement	Moyenne : 86 Cumulé : 518	Moyenne : 73 Cumulé : 955
Magasins fermés	Moyenne : 480 Cumulé : 2885	Moyenne : 834 Cumulé : 9177
Autres	296	2035

On note, de même, une augmentation des surfaces de bureaux (+3.026 mètres carrés), des salles de réunions – la taille moyenne étant multipliée par 4 -, et des magasins (6.292 mètres carrés supplémentaires).

Les données concernant la période 2016-2025 traduisent une hausse moyenne de la surface de bureaux, mais une réduction des salles de réunion, alors que les espaces de traitement sont plus vastes (+4.228 mètres carrés). Le nombre de mètres carrés occupés par les magasins fermés serait en repli, ce qui s'expliquerait par le recours à des rayonnages compacts.

SURFACE DES ESPACES INTERNES (mètres carrés)	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX
Bureaux	Moyenne : 1331 Cumulé : 21307	Moyenne : 1417 Cumulé : 17905
Salles de réunion	Moyenne : 152 Cumulé : 1981	Moyenne : 117 Cumulé : 2345
Espaces de traitement	Moyenne : 127 Cumulé : 1141	Moyenne : 233 Cumulé : 5369
Magasins fermés	Moyenne : 1485 Cumulé : 20797	Moyenne : 937 Cumulé : 17807
Autres	1432	2495

Évolutivité du bâtiment

La question de l'évolutivité d'un bâtiment est centrale. De la capacité d'un bâtiment à évoluer dépend souvent sa pérennité. Les questions posées permettaient de vérifier que des dispositifs qui garantissent une souplesse d'utilisation et d'évolution avaient été prévus.

Les constructions de la période 1996-2005 (tous sites) sont caractérisées par une faible flexibilité. La réalisation de travaux a permis parfois d'améliorer l'existant mais les bâtiments nouveaux eux-mêmes apparaissent comme peu modulables : peu nombreux sont ceux qui

disposent de planchers techniques ou qui permettent une extension, moins encore une ouverture partielle des locaux. 6 bâtiments sur 14 prévoient une boîte de retour de documents et aucun un automate de prêt.

Dans la décennie 2006-2015, on retrouve des caractéristiques analogues. Quelques bibliothèques disposent de planchers techniques ou identifient ce besoin pour des travaux futurs. La moitié des bibliothèques offrent des possibilités d'extension. Une minorité d'entre elles (quatre sur 14) sont conçues pour permettre une ouverture partielle des bâtiments, mais deux répondent qu'une telle possibilité serait ouverte moyennant des travaux. La majorité des bibliothèques (11 sur 16) disposent d'une boîte de retour des documents et une part importante d'entre elles d'automates de prêt (neuf sur 21), certaines de celles qui n'en disposent pas encore prévoient d'en installer. On relève que la bibliothèque de l'Université Lyon I (santé) est conçue pour une possible ouverture 24h / 24. De même, à Lyon I, à la bibliothèque de sciences est créé un *learning lab* franco-européen qui « met à la disposition de groupes ou d'équipes un dispositif complètement modulable, avec des mobiliers sur roulettes, un mur inscriptible, des boîtiers de vote, des tableaux blancs de présentation et un dispositif de connexion wi-fi pour la projection sur écran ».

Évolutivité des bâtiments (toutes villes, 1996-2015)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS
QUELQUES THEMES (liste non exhaustive)			
Flexibilité du bâtiment (planchers techniques, cloisons mobiles, etc.)	Non : 4	Oui : 1 Non : 6	Oui : 1
Possibilités d'extension du bâtiment	Oui : 1 Non : 3	Oui : 1 Non : 4	
Possibilité d'ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires	Non : 4	Oui : 2 Non : 4 Peut-être :	
Boîte de retour de documents, avec ou sans enregistrement informatique	Oui : 1 Non : 5	Oui : 4 Non : 3	Oui : 1
Automates de prêt / retour	Non : 2	Oui : Non : 6	Oui : 1
Autres sujets			

Les projets dont l'ouverture est envisagée entre 2016 et 2025 ont pris en charge la question de la modularité et de l'évolutivité. Ainsi, les projets parisiens et franciliens décrits intègrent le plus souvent la construction de planchers techniques dès l'ouverture. Quelques bibliothèques une fois construites ou rénovées, disposeront de possibilités d'extension, mais celles qui auront la possibilité d'ouvrir ponctuellement en dehors des horaires ordinaires restent minoritaires. Des travaux ultérieurs sont envisageables permettant une ouverture partielle (Paris 8, Paris 3 – Nation, Paris 9). En revanche, la quasi-totalité disposera de boîtes de retour et d'automates de prêt.

Evolutivité des bâtiments (Île-de-France, 2016-2025)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS
QUELQUES THEMES (liste non exhaustive)			
Flexibilité du bâtiment (planchers techniques, cloisons mobiles, etc.)	Oui Non : 3	Oui : 1 Non : 2 Partielle : 2	
Possibilités d'extension du bâtiment	Oui : 2 Non : 4 Partielle	Oui : 1 Non : 2 Partielle : 1	Non : 1 :
Possibilité d'ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires	Oui : 1 Non : 1	Oui : 2 Non : 4 A déterminer : 1	
Boîte de retour de documents, avec ou sans enregistrement informatique	Oui : 3 Non	Oui : 6 Non : 1	
Automates de prêt / retour	Oui : 2 Non	Oui : 7 Non : 1	

Dans les villes bénéficiaires de l'Opération Campus, quelques bibliothèques prévoient une modularité des espaces et des possibilités d'extension après travaux. La plupart d'entre elles (six sur dix) pourront ouvrir partiellement (Marseille – Luminy ou Lille I - LILLIAD par exemple). La majorité des bibliothèques disposent de boîtes de retour des documents et d'automates de prêts (neuf sur douze)

Evolutivité des bâtiments (grandes villes universitaires, 2016-2025)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS
QUELQUES THEMES (liste non exhaustive)			
Flexibilité du bâtiment (planchers techniques, cloisons mobiles, etc.)	Non : 9	Oui : 2 Non : 6	
Possibilités d'extension du bâtiment	Oui : 3 Non : 7	Oui 1 Non : 7	4000 mètres carrés (Toulouse I)
Possibilité d'ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires	Oui : 1 Non : 7	Oui : 6 Non : 4 Peut-être : 1	
Boîte de retour de documents, avec ou sans enregistrement informatique	Oui : 1 Non : 7	Oui : 6 Non : 4	
Automates de prêt / retour	Oui : 3 Non : 5	Oui : 9 Non : 3	
Autres sujets			

Dans les autres villes universitaires, moins de la moitié des bibliothèques prévoient l'installation de planchers techniques et près de la moitié une extension du bâtiment. En revanche, sept sur dix permettront une ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires. Une large majorité installera une boîte de retour des documents et un automate de prêt.

Evolutivité des bâtiments (autres villes, 2016-2025)

	AVANT TRAVAUX	APRES TRAVAUX	BESOINS
QUELQUES THEMES (liste non exhaustive)			
Flexibilité du bâtiment (planchers techniques, cloisons mobiles, etc.)	Non : 9	Oui : 2 (carrels, mobilier) Non : 4	
Possibilités d'extension du bâtiment	Oui : 3 Non : 6	Oui : 4 Non : 5	
Possibilité d'ouverture partielle en dehors des horaires ordinaires	Oui : 1 Non : 6	Oui : 7 (1 accréditation) Non : 3 Peut-être :	
Boîte de retour de documents, avec ou sans enregistrement informatique	Oui : 4 Non : 5	Oui : 11 Non : 2	
Automates de prêt / retour	Non : 7	Oui : 7 Non : 3	RFID
Autres sujets			

Annexe 5 - Panorama rapide des bibliothèques universitaires et interétablissements⁴¹

de Paris et de l'Île-de-France

Les bibliothèques interétablissements

Les réalisations et projets ci-après s'adressant à des publics différents, la présentation qui suit se fait par ordre chronologique des dates d'ouverture effectives ou prévues. On notera qu'à l'exception notable de la bibliothèque Sainte-Barbe, les bibliothèques interétablissements sont destinées à un public d'étudiants avancés (master et doctorat).

Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe (2009)

La Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe est née de la constatation que les places offertes en bibliothèque universitaire à Paris étaient insuffisantes pour la population à desservir. Il s'agissait de donner aux étudiants de premier et deuxième cycles, à équidistance des sites principaux des universités Paris I, Paris II, Paris III et Paris IV, une nouvelle bibliothèque interuniversitaire.

La désaffectation du collège Sainte-Barbe a donné l'occasion de rénover ses bâtiments. Le chantier, conduit dans le cadre du Plan U3M, a permis l'ouverture en 2009 d'une bibliothèque de 1.200 places assises offrant 150.000 volumes en accès libre en lettres et sciences humaines choisis dans le cadre plus général d'une réflexion concertée sur la politique documentaire des bibliothèques du Quartier Latin. Antoine Stinco a été l'architecte et la Région Île-de-France a exercé la maîtrise d'ouvrage.

On relèvera que, de mai 2010 à mai 2013, la Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe a partagé une partie de ses locaux avec la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne pendant le chantier de mise en sécurité de celle-ci.

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC, 2011)

La création du Pôle langues et civilisations du monde avait pour objectif de regrouper dans un même lieu les enseignements, les centres de recherche et la documentation concernant les langues et les civilisations slaves, orientales et extrême-orientales, africanistes et océanistes. La bibliothèque a été construite dans le cadre du Plan U3M, via le CPER 2000-2006, pour un budget initial de 450 millions de francs (68,7 millions d'euros). Le cadre de la première phase du chantier a été la construction d'un bâtiment pour l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et d'une bibliothèque interuniversitaire regroupant les collections de l'INALCO, de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, de la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (rattachée à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris III), de l'unité de formation et de recherche Orient-Monde arabe de l'Université Paris III, de

⁴¹ On préférera ce terme à celui, plus restreint, de « bibliothèque interuniversitaire ».

l'unité mixte de recherche Paris III – EPHE – CNRS Monde iranien, de l'Université Paris-Sorbonne (Centre d'études slaves), de l'Université Paris-Diderot (UFR langues et civilisations d'Asie orientale), de l'École pratique des hautes études et de l'École des hautes études en sciences sociales.

La BULAC a ouvert ses portes le 12 décembre 2011 après un chantier de près de 10 ans. Les financements (82,702 millions d'euros) destinés à la construction du Pôle des langues et civilisations dans sa totalité ont été apportés, dans le cadre du Plan U3M, par l'État (22,8673 millions d'euros) et la Région Île-de-France (55,2347 millions d'euros) : le coût de la BULAC proprement dite aura été de 41 millions d'euros. Le chantier a été conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Région Île-de-France et de la Société d'économie mixte d'aménagement de Paris, le GIP BULAC assurant la maîtrise d'usage. Les Ateliers Lion ont été maîtres d'œuvre. La BULAC dispose d'une collection globale de 1,6 million d'ouvrages dont 450.000 volumes en accès libre. Elle est constituée en groupement d'intérêt public. Outre l'INALCO et la BULAC, le bâtiment contient une cafétéria du CROUS et un auditorium. Le public inscrit à la BULAC depuis son ouverture est de l'ordre de 16.000 personnes réparties en 60% de public de niveau licence, 30% de niveau master et 10% de niveau doctorat. La bibliothèque est également fréquentée par des étudiants des universités voisines (Paris 1 et Paris 7 principalement).

La surface totale est de 16.134 mètres carrés, dont 7.560 mètres carrés ouverts au public (6.100 mètres carrés de salles de lecture). 910 places sont disponibles. Les collections en libre accès s'élèvent à 7.000 mètres linéaires et celles en magasins à 32.000 mètres linéaires. La BULAC met à disposition 350 mètres carrés de salles de formation et 150 mètres carrés de salles de travail en groupes sous forme de carrels. Elle dispose d'un espace d'exposition de 50 mètres carrés. La conception modulaire du bâtiment est à souligner (planchers techniques). De même, il faut relever qu'une petite partie de la bibliothèque reste ouverte 24h / 24.

Bibliothèque interuniversitaire Cujas (janvier 2013)

La Bibliothèque interuniversitaire Cujas a fait réaliser des travaux conséquents d'accessibilité et de modernisation de ses espaces de juillet 2012 à janvier 2013 : câblage informatique des tables de lecture de la salle des Périodiques et de la salle Paul-Viollet, rénovation de la peinture et des sols de l'escalier desservant les étages depuis la salle de lecture, création d'un ascenseur, restructuration des toilettes, etc.

Le chantier, conduit par l'Université, a eu un coût de 1,36 million d'euros supportés par l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne avec le concours de la Région Île-de-France (211.640 euros).

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (novembre 2013)

Si on excepte des travaux à la bibliothèque de géographie visant à sa restructuration partielle (1992-1999), la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne n'avait connu, depuis 1995, que quelques rénovations partielles du site Sorbonne (salle de la réserve, banque d'accueil).

En août 2003, une commission de sécurité exigeait la fermeture de la bibliothèque de la Sorbonne en raison de graves désordres liés à la sécurité et à l'accessibilité des bâtiments (électricité, sécurité incendie, accès pour les handicapés, etc.). Les premières études réalisées par la Ville de Paris, propriétaire du bâtiment, concernaient donc une simple mise en sécurité et une mise aux normes. La construction d'un silo de stockage sous la cour de la Sorbonne, brièvement envisagée, a été rapidement abandonnée en 2005. Le stockage des 34.000 mètres linéaires de collections devenant impossible dans le périmètre de la Sorbonne (24.000 mètres linéaires de rayonnages), la construction d'un silo en dehors du centre de Paris a été prévue, ce projet étant à l'origine indirecte de l'extension du CTLes.

La Ville de Paris a accepté en 2005 un doublement du budget initial prévu pour la mise en sécurité et le principe d'une « rénovation et mise en sécurité », portant les crédits nécessaires à 26,6 millions d'euros, auxquels s'ajouteront, au fil de l'opération, trois millions d'euros provenant de l'État et 1,5 millions d'euros provenant de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne pour un budget total estimé à 31,1 millions d'euros, déménagements et installation provisoire sur le site de Sainte-Barbe compris (mai 2010 – mai 2013). Ce changement de nature du projet a permis une rénovation complète des espaces internes et des salles ouvertes au public.

La bibliothèque de la Sorbonne rénovée a ouvert ses portes le 15 novembre 2013 après trois ans de travaux marqués par deux déménagements complets de ses collections. Dans le détail, les espaces ouverts au public optimisent un lieu contraint par son enclavement en Sorbonne, sa taille limitée et les réglementations qui s'y attachent. 2.100 mètres carrés sur un total de près de 11.000 mètres carrés ont pu être ouverts au public, soit une augmentation globale de 400 mètres carrés (deux salles de lecture). Une salle de formation modulable a été créée, ainsi qu'une salle de travail en groupe, une salle de travail pour les doctorants et une salle pour les enseignants et enseignants chercheurs. Des planchers techniques ont été installés à tous les endroits où cela était possible et un plan de câblage dense a été mis en place, ce qui rend les locaux susceptibles d'évolutions ultérieures ; la salle dédiée aux enseignants peut rester ouverte en dehors des horaires ordinaires.

Institut national d'histoire de l'art (2016)

Il est difficile de prévoir avec précision quel sera le public effectif de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) telle qu'elle ouvrira ses portes le 15 décembre 2016, mais il peut être estimé à terme (2025), à 8.000 personnes, dont la moitié en master et un quart au niveau doctoral.

La réhabilitation des locaux de la bibliothèque de l'INHA s'inscrit dans celle du quadrilatère Richelieu. La rénovation complète des 9.000 mètres carrés dévolus à l'INHA a été inscrite au CPER 2007-2013 et conduite par l'architecte Bruno Gaudin. La bibliothèque de l'INHA termine actuellement son déménagement. Ce projet de rénovation répond à trois objectifs principaux : réhabiliter le bâtiment et les équipements et améliorer les conditions de

conservation des collections, rénover et étendre les services offerts aux publics, ouvrir plus largement le site Richelieu.

Pour l'ensemble du site Richelieu, le budget de réhabilitation s'élève à 217.285.000 euros pour une surface utile de 47.500 m², la bibliothèque de l'INHA occupant 8.685 m² à terme, ce qui permet, par extrapolation, d'avancer un coût de l'ordre de 40 millions d'euros pour l'opération liée à la bibliothèque de l'INHA. Le financement est pris en charge, pour l'aménagement, par le Ministère de la culture et de la communication (80%) et le MENESR (20%), mais la restructuration du 65, rue de Richelieu est financée en totalité par le MENESR.

A l'ouverture, la bibliothèque de l'INHA aura 5.675 mètres carrés de plus que dans l'actuelle configuration, dont 3.852 mètres carrés supplémentaires ouverts au public, mais aussi 270 places assises nouvelles. Les collections disponibles en libre accès seront réduites, en revanche, de 4.254 mètres linéaires. Très largement ouverte au public (3.150 heures par an), la bibliothèque de l'INHA aura un coût de maintenance élevé.

Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (2017)

L'extension du CTLes sera mise en service en janvier 2017. Sur 10.400 mètres carrés (8.200 mètres carrés utiles), elle offrira une capacité de stockage de 108.000 mètres linéaires, dont plus de la moitié sera équipée dès l'ouverture. Cette opération a été incluse au CPER 2007-2013.

L'extension du CTLes devrait permettre aux universités franciliennes de libérer de l'espace en magasin et rendra possibles des déménagements et des stockages partiels de documents en cas de travaux dans l'une ou l'autre des bibliothèques.

Campus Condorcet (2019)

Au sein du campus Condorcet, la création du Grand équipement documentaire (GED) correspond au souhait de créer une structure commune de documentation de recherche en sciences humaines et sociales de niveau international par le regroupement d'une cinquantaine de bibliothèques et services d'archives relevant actuellement des dix membres fondateurs du campus et répartis sur plus de 25 sites en Ile-de-France.

Le coût de la construction du GED sera de 110 millions d'euros, inscrits dans une opération globale qui inclut aussi la construction du bâtiment pour la recherche de l'EHESS. Ces coûts sont pris en charge par la Région Île-de-France qui agit aussi en qualité de maître d'ouvrage et, plus généralement, inscrit son action dans une perspective d'aménagement du territoire francilien. Un partenariat public-privé permettra la réalisation et l'entretien des autres bâtiments du Campus Condorcet (centre de colloque, hôtel à projets, bâtiments de recherche et bureaux, etc.).

Lors de son ouverture, à la rentrée universitaire 2019-2020, le GED disposera de 1.400 places, plus de 40 salles de travail en groupes et de séminaires, un café, une librairie, une salle de

projection, une salle d'actualités et des espaces d'exposition. Conçu comme une bibliothèque laboratoire au service du développement des humanités numériques, il sera également largement ouvert sur le territoire, grâce à des espaces en rez-de-chaussée librement accessibles à tout public. Le public accrédité y sera accueilli 24h / 24 et 7 jours / 7. L'assiette foncière sur laquelle s'inscrit le bâtiment est de 9.000 mètres carrés. Sur une surface totale de planchers de 23.000 mètres carrés, les surfaces utiles seront de l'ordre de 16.500 mètres carrés. Le public potentiel des étudiants avancés et chercheurs sera de 21.000 personnes environ. Les fonctions d'accueil et d'animation au sein du GED disposeront de 2.695 mètres carrés, la bibliothèque proprement dite de 9.638 mètres carrés (dont 8.817 mètres carrés ouverts en accès libre) et les services internes de 4.127 mètres carrés.

A ce stade, la convention de maîtrise d'ouvrage avec l'État est signée depuis le 11 octobre 2013 et le programme d'opération est validé depuis le 16 janvier 2014. Le jury du concours de maîtrise d'œuvre a désigné le 10 décembre 2014 le projet d'Élisabeth de Portzamparc comme lauréat. La phase d'études devrait s'achever en mars 2017 et le bâtiment devrait être livré à la fin du premier semestre 2019.

Learning center Université Paris-Saclay (2019)

Le projet de construction d'un « learning center » sur le campus de Saclay, dans le quartier du Moulon, a connu, au fil du temps, des périmètres différents. Un chiffrage initial du projet faisait état de 60 millions d'euros de crédits, mais, à ce stade, le financement prévu est de 41 millions d'euros provenant de l>IDEX (39 millions d'euros) et du CPER 2015-2020 (deux millions d'euros).

Les disciplines principales traitées sont la physique, les sciences humaines et sociales, les sciences de l'ingénieur, les sciences naturelles et la biologie, les mathématiques, la médecine et la pharmacie, les langues et la littérature, la chimie et l'informatique. Le Learning center de Saclay devrait concerner un public potentiel de 20.000 étudiants en 2025. Les fonds documentaires proviendront particulièrement de l'École normale supérieure de Cachan, de Centrale-Supélec et d'une partie de l'Université Paris-Sud. Aucune date n'est officiellement annoncée pour une ouverture au public, mais il faut relever que le lieu de construction a été validé en février 2016 et que le concours d'architecte est lancé, ce qui rend possible une ouverture pendant l'année universitaire 2019-2020.

Il s'agit de construire un bâtiment de 9.850 mètres carrés dont 5.000 mètres carrés ouverts au public qui disposerait de 1.000 places assises. Comme au LILLIAD à Lille, un équilibre se trouverait entre espaces de lecture proprement dits (2.380 mètres carrés) et espaces collectifs de travail (salle de formation de 120 mètres carrés, salles de travail en groupe de 1.080 mètres carrés au total, auditorium, cafétéria de 500 mètres carrés, etc.). Des planchers techniques seront installés sur 500 mètres carrés au moins. Une ouverture 24h sur 24 est envisageable, compte tenu de la configuration et de la construction des lieux.

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (2020)

Le public inscrit à la BDIC est de l'ordre de 2.000 personnes dont 40% d'étudiants en master et 20% de doctorants. Ses disciplines principales sont l'histoire, l'histoire de l'art, le droit, les sciences politiques, les sciences sociales et les langues et civilisations.

La construction d'un nouveau bâtiment pour la BDIC a fait l'objet de plusieurs études. Dans le cadre du CPER 2007-2013, avait été envisagé un premier projet de construction de 19.000 mètres carrés, qui devait alors inclure la totalité des collections et services de la BDIC. Aujourd'hui, l'hypothèse de construction inscrite au CPER 2015-2020 est de 5.031 mètres carrés, les collections devant être maintenues en partie dans la tour-silo.

Les travaux se dérouleront en une tranche unique. Ils incluent la livraison sans équipement d'une partie des réserves du nouveau bâtiment, réserves complémentaires qui, initialement, étaient prévues dans une seconde tranche. Le projet de construction de la BDIC consiste en la création d'un nouveau bâtiment, mais la BDIC conservera 8.200 mètres carrés dans ses locaux actuels, soit 8.000 mètres carrés de magasins et 200 mètres carrés d'espaces professionnels. Le site des Invalides ainsi que les locaux actuels de Nanterre seront remis à disposition.

Le projet de création d'un nouveau bâtiment pour la BDIC à Nanterre permettra de supprimer la logique d'implantation sur deux sites distants, inadaptés à la fréquentation par le public. La localisation actuelle sur le campus est excentrée : regroupée avec la bibliothèque universitaire de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, la BDIC n'a pas de lisibilité propre. Elle n'en a pas non plus sur le site des Invalides, où les principaux espaces sont occupés par le Musée de l'Armée (pas d'espace d'exposition permanente, accueil difficile, conservation des documents problématique). La construction permettra de sauvegarder et valoriser les 4,5 millions de documents à la bibliothèque et les 1,5 million d'unités au musée, de constituer un véritable « atelier de l'histoire contemporaine », de développer un outil didactique et innovant pour la compréhension du monde contemporain et de renforcer l'ouverture de la BDIC au grand public. La muséographie du futur parcours permanent et des expositions temporaires, les visites guidées de ces expositions, les outils mis à la disposition des visiteurs, les ateliers pédagogiques qui sont envisagés pour les scolaires, tout comme les formations prévues pour les étudiants, permettront le contact avec des documents d'archives, le croisement de différentes sources sur un sujet donné (œuvres graphiques, photographies, presse, imprimés) et les divers prolongements offerts par le numérique (bibliothèque et dossiers pédagogiques en ligne, expositions virtuelles, cartable numérique).

Seront créés 2.942 mètres carrés de bâtiments (dont 337 mètres carrés ouverts au public), 241 mètres linéaires nouveaux de collections en libre accès, 33 places assises. Les capacités de stockage seront augmentées de près de 15.000 mètres linéaires. Les espaces de formation seront multipliés par quatre et les espaces d'exposition par trois. Malgré les contraintes, il est prévu que le nouveau bâtiment de la BDIC soit modulable. Les salles d'exposition disposeront de plafonds techniques et de cloisons amovibles permettant de calibrer les espaces. Le nouveau bâtiment inclut des réserves livrées qui seront aménagées

progressivement (20 ans d'extension). Il est prévu d'ouvrir de façon différenciée la salle de consultation et les espaces d'exposition et de prêter certaines collections.

C'est l'EPAURIF qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée par l'État (Rectorat de Versailles). Le coût du bâtiment sera de 29,5 millions d'euros apportés par le CPER 2007-2013 (1,5 million d'euros), le CPER 2015-2020 (24,23 millions d'euros) et l'université (3,7 millions d'euros dont 1,7 million d'euros sous la forme d'un PPI). La date prévisionnelle d'ouverture est la rentrée universitaire 2020-2021.

Les bibliothèques d'universités

Si on décrit sommairement les bibliothèques d'universités parisiennes et singulièrement celles de premier cycle, on reste frappé par la faiblesse des mètres carrés ouverts et la situation de congestion dans laquelle se trouvent les bibliothèques universitaires du centre de Paris.

▪ **Paris intra-muros**

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

En apparence, la situation de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne est aujourd'hui, en termes de bibliothèques universitaires, la pire de France : 0,11 mètres carrés de bibliothèque par étudiant et une place pour 59 étudiants. Toutefois, ce constat doit être corrigé en raison, d'une part, des très nombreuses bibliothèques universitaires, interuniversitaires, facultaires ou de laboratoires, non comptabilisées ici, auxquelles les étudiants ont un accès, et, d'autre part, en raison des perspectives de construction qui se profilent, notamment celles ouvertes par le futur campus Condorcet (site de La Chapelle, 2022) et, à plus court terme, le regroupement sur le site de la caserne Lourcine des bibliothèques de droit (2018). Les effectifs universitaires sont stabilisés autour de 40.000 étudiants : aussi, à l'horizon de 2025, peut-on envisager une amélioration nette de la situation, même si l'université restera encore fortement déficitaire (0,3 mètre carré par étudiant ; une place pour 25 étudiants environ).

On relèvera que les rénovations partielles déjà réalisées (2011) et à venir des locaux du SCD sur le site de Tolbiac, pourtant nécessaires, ne peuvent pas apporter d'avancée significative en termes de mètres carrés à cause de la structure-même du bâtiment du site Pierre-Mendès-France. Il faut par ailleurs noter la création, boulevard de l'Hôpital (13^e arrondissement), de la Maison des sciences économiques (1997) qui a permis l'ouverture d'une bibliothèque d'économie.

De même, rue Broca (5^e arrondissement), une bibliothèque de droit, ouverte à l'Institut d'administration des entreprises (1999), a créé une première bibliothèque juridique dans ce quartier de Paris. La bibliothèque future du site Lourcine regroupera les bibliothèques de droit à proximité immédiate des enseignements de premier cycle : elle intéressera 9.000 étudiants environ. Elle réunira les fonds de droit du SCD et les fonds de la bibliothèque d'études doctorales juridiques de la Sorbonne, ceux de la bibliothèque de l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne et ceux de la bibliothèque de droit social. La

rénovation complète du bâtiment, dont la bibliothèque représente le tiers, aura un coût de 33,42 millions d'euros et a fait l'objet d'une inscription au CPER 2015-2020 : l'Opération Campus apportera 27 millions d'euros et la Région Île-de-France 6,42 millions. L'ouverture de la bibliothèque (2.200 mètres carrés, 1.670 mètres carrés ouverts au public, 554 places) est prévue au 4^e semestre 2018 : elle proposera 1.880 mètres linéaires de collections en libre accès. Salles de formation, espaces de travail en groupe, magasins ouverts, locaux pour les chercheurs, espaces informels représenteront près de 500 mètres carrés. L'EPAURIF est le maître d'ouvrage et l'université le maître d'usage.

L'Université Paris I est l'un des partenaires historiques du Campus Condorcet. Son implication est double puisque l'université installera sur le campus d'Aubervilliers des équipes de recherche qui fréquenteront le GED et qu'elle disposera, Porte de La Chapelle, de lieux d'enseignement et d'une bibliothèque de 3.500 mètres carrés, l'ensemble étant inscrit aux CPER 2007-2013 et 2015-2020.

Université Paris 2 – Assas

La création du « learning center » d'Assas permet aujourd'hui à l'Université Paris 2 – Assas d'afficher des ratios de mètres carrés et de places par étudiant légèrement meilleurs que ceux de l'Université Paris I. En effet, jusqu'en 2010, les 16.000 étudiants de cette université ne disposaient que de 1.740 mètres carrés de bibliothèque et de 212 places. Outre l'accroissement notable des surfaces et du nombre de places de travail, la bibliothèque gagne en visibilité et en accessibilité, passant du 7^e étage au rez-de-chaussée.

La nouvelle bibliothèque a été inaugurée le 29 mars 2011. Elle offre 450 places assises et des espaces de travail en groupes et est ouverte 67h30 par semaine. Elle s'inscrit dans une opération de rénovation d'ensemble du centre Assas, d'un montant total de 55,68 millions d'euros financés à 87 % par l'État.

Université Sorbonne nouvelle - Paris 3

Les constatations faites pour l'Université Paris I pourraient être reprises pour l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (environ 18.000 étudiants, 4.347 mètres carrés de bibliothèque, 1.036 places assises).

Le transfert du cœur du campus de Censier vers le futur campus Nation (35.000 mètres carrés), dont la construction est inscrite aux CPER 2007-2013 et 2015-2020 (130 millions d'euros dont 110 millions de crédits d'État), permettra la création d'un « learning center » de 10.000 mètres carrés dont l'ouverture est prévue en 2019. Ce projet dont la chronologie s'étale sur 20 ans devrait permettre l'abandon du site Censier, inadapté et amianté. Le regroupement des enseignements et la construction des nouveaux bâtiments permettront un regroupement de 12 bibliothèques existantes localisées sur 10 sites différents, soit, à ce stade, la totalité des bibliothèques de l'université à l'exception de celle de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine qui rejoindra le Campus Condorcet et de celles situées en Sorbonne. L'EPAURIF est maître d'ouvrage de ce chantier confié à Elisabeth et Christian de Portzamparc.

On relèvera que si le transfert sur le campus Nation introduit une plus grande rationalité dans l'organisation documentaire, l'apport en termes de surface de bibliothèque est limité : +827 mètres carrés (788 mètres carrés accessibles au public), +57 places, +1.260 mètres linéaires de collections en salles. Cependant, plus de 500 mètres carrés de salles à usage collectif seront ouvertes, dont une salle d'innovation, un auditorium, une cafétéria. Un des autres résultats attendus du transfert est l'installation de divers équipements qui rendront les bâtiments flexibles : faux-planchers sur tous les niveaux, possibilités d'extension, mise en place d'un zonage en fonction des usages, création d'une boîte de retour des documents, d'automates de prêt, etc.

Université Paris-Sorbonne

Comme les autres universités du centre de Paris, l'Université Paris-Sorbonne (21.086 étudiants en 2010) affichait un ratio très faible de mètres carrés par étudiant (0,36) et un nombre de place par étudiant (une place pour 33) lui aussi très faible. Mais, là encore, cette constatation est à nuancer en raison du très grand nombre de bibliothèques auxquelles les étudiants ont accès.

En outre, il faut noter que ces chiffres intègrent l'ouverture de la bibliothèque Malesherbes (Université 2000, 2.700 mètres carrés) ou ceux de la bibliothèque de la Maison de la recherche de la rue Serpente, mais pas ceux de la bibliothèque du site Clignancourt. En effet, cette bibliothèque de 5.000 mètres carrés et 550 places de lecture, qui a ouvert ses portes en septembre 2013, complète le dispositif existant. On peut donc estimer que les ratios présents sont de l'ordre de 0,55 mètre carré par étudiant et d'une place pour vingt étudiants. Les effectifs universitaires étant stabilisés autour de 20.000 étudiants, les ratios ne devraient pas se dégrader dans les années qui viennent.

Université Paris-Descartes

Les bibliothèques de l'Université Paris-Descartes (effectif stable de 33.000 étudiants) sont nombreuses et dispersées, mais n'offraient, globalement, en 2010, qu'une place pour 26 étudiants et 0,26 mètre carré par étudiant.

Dans les années 1995 à 2005, plusieurs chantiers avaient permis des améliorations : mise en sécurité et rénovation de la bibliothèque universitaire de l'hôpital Necker (1997, avec un nouveau chantier de rénovation en cours), transfert des locaux d'enseignement et de la bibliothèque Henri-Piéron sur le centre universitaire de Boulogne (1996-2000, 3.000 mètres carrés), réhabilitation, extension et mise en sécurité de la bibliothèque universitaire de droit du centre universitaire Porte de Vanves (1999).

Sur le site de Malakoff, a débuté en mai 2014 la construction d'un « learning center » de 2.000 mètres carrés dont la construction était à la fois inscrite au CPER 2007-2013 et au CPER 2015-2020. Toutefois, les résultats en termes de bâtiments de bibliothèques universitaires restent très en-deçà des préconisations.

Université Pierre-et-Marie-Curie

Dans le cadre du Plan U3M, a été prévue la réorganisation des bibliothèques scientifiques du campus de Jussieu qui devait accompagner la réflexion sur l'organisation du campus, nécessaire depuis le départ de l'université Paris-Diderot sur le campus des Grands-Moulins. Une mission a été confiée à Jean Nouvel pour proposer un plan d'urbanisme recomposant la répartition des locaux d'enseignement, de recherche et de bibliothèque.

La situation des bâtiments des bibliothèques universitaires de l'Université Pierre-et-Marie-Curie est historiquement complexe et marquée par la dissémination de ces bibliothèques issue notamment de la structure de l'ancienne Bibliothèque interuniversitaire des sciences de Jussieu et de la distinction entre « enseignement » et « recherche » pour chacune des grandes disciplines. Cette université, dont les effectifs sont en croissance continue (32.183 étudiants en 2014) offre globalement 16.759 mètres carrés de bibliothèque universitaire (ratio : 0,54) et 2.589 places, soit une place pour douze étudiants.

De 1995 à 2015, ont été rénovées ou agrandies, au moins partiellement, la bibliothèque hospitalière Saint-Antoine (1995) et celle du CHU de la Pitié-Salpêtrière (1998-1999) qui offrent chacune moins de 1.000 mètres carrés. L'ancienne Bibliothèque interuniversitaire des sciences de Jussieu a connu un chantier de désamiantage comme un grand nombre des bâtiments du campus (1997-2004). A la faveur des travaux de restructuration des locaux en vue de l'installation de l'Institut de Physique du Globe de Paris, la bibliothèque des Sciences de l'Univers a été rénovée (2001-2003). On peut aussi citer l'aménagement de la bibliothèque des sciences de la Terre – enseignement (2003), celle de Mathématique-Informatique - enseignement (2003), celle de la bibliothèque Chimie – enseignement (2006), celle de Mathématiques–Informatique - recherche (2010, 2.692 mètres carrés).

Plusieurs bibliothèques ont connu ou connaîtront une réhabilitation dans les prochaines années : bibliothèque de géosciences (1.800 mètres carrés, 2016), bibliothèque pluridisciplinaire - enseignement (3.400 mètres carrés, 2015), bibliothèque universitaire de biologie, chimie, physique, géosciences (2.750 mètres carrés, 2015), bibliothèque universitaire de biologie, chimie, physique (2.600 mètres carrés, 2015), bibliothèque universitaire L1 (2.000 mètres carrés, 2015). Ces chantiers, nombreux et fréquents, ne modifient pas fondamentalement le nombre de mètres carrés ouverts ni le nombre de places disponibles ; au demeurant, ils sont l'occasion de transformer la configuration de ces bibliothèques dans le sens d'une plus grande prise en compte du travail collectif (salles de groupe, salles d'innovation, etc.).

Université Paris-Diderot

Si on examine en 2010 les ratios de mètres carrés par étudiant (0,59) et de places par étudiant (une place pour 11 étudiants), à l'Université Paris-Diderot (26.394 étudiants, chiffre stable), on prend en compte la construction alors récente de la bibliothèque des Grands-Moulins.

En effet, la bibliothèque universitaire des Grands-Moulins a ouvert ses portes en 2007. Elle correspond à l'installation de l'Université Paris – Diderot dans la ZAC Rive gauche (phase 1 d'aménagement de cette ZAC). Elle constitue, avec la Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe, la principale opération parisienne du Plan U3M. Il s'agissait de construire une bibliothèque universitaire de 12.000 mètres carrés et de 1.800 places sur le site des Grands-Moulins de Paris, offrant 300.000 documents en libre accès et 72 heures hebdomadaires d'ouverture (62 heures d'ouverture en fait). La bibliothèque est encyclopédique et propose des collections à destination de l'enseignement et de la recherche en lettres et sciences humaines, mais aussi pour l'enseignement des premier et deuxième cycles de sciences.

Le coût de l'opération aura été de 31,25 millions d'euros financés par la Région Île-de-France et la Ville de Paris.

Université Paris-Dauphine

L'Université Paris–Dauphine a des effectifs stables de 9.500 étudiants environ. Les bibliothèques universitaires offrent actuellement 4.721 mètres carrés et 750 places, de sorte que l'université demeure en dessous des ratios préconisés, mais ne s'écarte pas des moyennes parisiennes.

L'extension et la mise en sécurité de la bibliothèque d'études en 2006 avait constitué une première étape. L'Université Paris-Dauphine se lance à présent dans la construction d'un « learning center ». Le projet d'Espace Numérique d'Apprentissage, englobant une extension de la bibliothèque, s'insère dans le projet de rénovation du site de l'université (54.000 mètres carrés au total, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF, 80,5 millions d'euros). Cet espace numérique sera au croisement de la documentation, de l'enseignement et de la recherche et de la vie étudiante et se compose des bibliothèques d'étude et de recherche, de lieux de travail pour petits groupes accessibles en dehors des heures d'enseignement, de nouveaux locaux modulaires et de locaux de travail collaboratif. Son ouverture est prévue à la rentrée 2022-2023. A cette date, la conversion de la bibliothèque universitaire en « learning center » apportera 1.630 mètres carrés de bibliothèque supplémentaires (dont 946 mètres carrés ouverts au public), dont 525 mètres carrés nouveaux de salles de lecture, 180 mètres carrés de salles de formation, près de 400 mètres carrés supplémentaires de salles de travail en groupe et 520 mètres carrés de salles d'innovation pédagogique, un auditorium, une cafétéria. Les horaires d'ouverture seront étendus et pourraient atteindre une centaine d'heures hebdomadaires si les conditions de gardiennage sont réunies. La modularité de la bibliothèque sera améliorée (plafonds et planchers techniques, cloisons mobiles, possibilité d'extension en hauteur, utilisation de la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture ordinaires, etc.).

▪ **En Île-de-France**

Les bibliothèques universitaires franciliennes connaissent une situation plus proche de celle des bibliothèques des grandes villes de province que de celles du centre de Paris.

Université Paris 8

Les effectifs de l'Université Paris 8 sont stables et voisins de 22.000 étudiants, dont 13.000 environ inscrits empruntent à la bibliothèque. La bibliothèque universitaire centrale de Saint-Denis, construite par Pierre Riboulet et ouverte en 1998 dans le cadre du Schéma Université 2000, offre 1.500 places sur 15.430 mètres carrés : les ratios sont de 0,71 mètre carré par étudiant et d'une place pour 16 étudiants.

Au demeurant, le bâtiment construit par Pierre Riboulet appelle aujourd'hui une rénovation pour l'adapter aux usages contemporains d'une bibliothèque universitaire : en effet, il n'existe ni pré-câblage ni espace de travail en groupe, ce qui est un trait caractéristique des bibliothèques construites peu avant l'an 2000. Le chantier est conduit par l'université sur ses propres crédits (1,05 million d'euros) avec l'aide de la Région Île-de-France (0,3 million d'euros). Le plateau de 1.000 m² qui expose actuellement les collections de périodiques proposera sept salles de travail en groupe cloisonnées et des modules de travail collectif non fermés. Le mobilier diversifiera les ambiances de travail : salon lecture presse, chauffeuses, fauteuils, tables rondes. Une autre salle de la bibliothèque de 300 mètres carrés sera convertie en 10 modules de travail collectif non fermés avec des parois à traitement phonique et en espace d'autoformation (10 boxes), seront créées 150 places calmes dont l'ergonomie sera améliorée (agrandissement du plan de travail, installation de prises, etc.). A la fin de cette opération, 630 prises électriques devraient être à la disposition du public (184 à l'heure actuelle). Ainsi, sans changer la structure de la bibliothèque (640 mètres carrés de salles de lecture sont convertis en salles de groupe) et sans l'étendre, les travaux prévus l'auront modifiée en profondeur, même si la flexibilité de son usage restera un point difficile à traiter.

Après cette première phase, conclue par une ouverture des espaces rénovés en septembre 2016, le projet « cœur de campus », inscrit au CPER 2015-2020, permettra la conversion du magasin des périodiques en espaces de type « learning center », soit au moins 600 mètres carrés situés en rez-de-chaussée. Les espaces nouveaux devraient ouvrir en septembre 2018.

Université Paris-Ouest Nanterre La Défense

L'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense disposait, en 2010, de 19.273 mètres carrés de bibliothèque et de 1.657 places de lecture dans ses bibliothèques pour 32.000 étudiants (dont 20.000 inscrits en bibliothèques), soit 0,64 mètre carré par étudiant et une place pour 18 étudiants. Il est difficile de changer la structure-même du bâtiment central de la bibliothèque universitaire, mais plusieurs projets de rénovation partielle sont en cours qui devraient permettre une modernisation significative de la bibliothèque.

La transformation de la salle d'économie en salle des sciences sociales (2011) s'est traduite par un changement du sol de la salle (850 mètres carrés), la densification du câblage informatique, le renouvellement des tables équipées de prises et de lampes individuelles et des chaises. 3 boxes pour le travail en groupe ont été installés. De même, en 2012, la salle des sciences humaines a été rénovée (1.000 mètres carrés, 400.000 euros financés à parité par la Région Île-de-France et l'université). 70 places nouvelles ont été créées. La transformation de la salle de prêt en salle de droit a été réalisée en 2014-2015 dans le même esprit que les autres

chantiers décrits. Cinq boxes de travail en groupe, dont un pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite, ont été installés et comportent une capacité d'accueil de 20 places. Ce chantier aura eu un coût d'un million d'euros, financés par l'université.

La création d'un centre de ressources de culture numérique est envisagée. L'université prévoit de rénover des espaces d'une surface de 875 mètres carrés pour les consacrer à la valorisation des ressources numériques disponibles au sein de l'université, à l'accompagnement de la diffusion de la culture numérique et à la promotion des projets numériques innovants de l'université. A ce jour, le travail de pré-programmation est terminé et le programme est en cours de finalisation, sans calendrier arrêté, mais le budget disponible est de 2,7 millions d'euros. Cet espace devrait ouvrir 85 heures par semaine et pourra être autonome de la bibliothèque universitaire.

Université Paris-Sud

L'Université Paris-Sud accueillait 28.242 étudiants en 2014, en progression constante. Les ratios de mètres carrés par étudiant (0,67) et de places par étudiant (une pour seize) sont conformes à ceux rencontrés dans les autres universités franciliennes. La réflexion en cours sur le futur Learning center de Saclay a une influence sur les bibliothèques de l'Université Paris-Sud. On relève, pour les années à venir, trois projets principaux : la construction de la bibliothèque de mathématiques Jacques-Hadamard (1.000 mètres carrés) dont la programmation est avancée, la réfection de la bibliothèque universitaire d'Orsay et celle de la bibliothèque de droit-économie-gestion de Sceaux (2.000 mètres carrés).

La bibliothèque universitaire d'Orsay n'a connu qu'un nombre limité de rénovations depuis sa construction en 1962. Elle n'est plus adaptée aux usages des différents publics qui la fréquentent ; la vétusté de certaines installations nécessite une remise à niveau complète du bâtiment. Ce chantier permettra une mise aux normes des accès pour les handicapés, le réaménagement du hall d'accueil ainsi que l'introduction d'une plus grande flexibilité dans les espaces. Il aurait un coût de 6,35 millions d'euros : cependant, il n'a pas été retenu au CPER 2015-2020, ce qui repoussera sa réalisation. Une fois réalisé, il accroîtra de 34 unités le nombre de places assises et de 100 mètres carrés la surface ouverte, mais surtout doublera les surfaces consacrées au travail en groupe ou à la formation. Bien que non-inscrite au CPER 2015-2020, la rénovation de cette bibliothèque dans les délais les plus brefs possible est nécessaire.

Université Paris 12

L'Université Paris 12 a des effectifs étudiants stabilisés autour de 26.000 étudiants. Le ratio de mètre carré de bibliothèque par étudiant était faible en 2010 (0,52) ; en revanche, le nombre de places était proche des préconisations (une place pour 11 étudiants).

De 1995 à 2005, plusieurs bibliothèques ont été rénovées, mais il faut noter l'extension, la mise en sécurité et la restructuration de la bibliothèque universitaire centrale de Créteil (1997-1998) et une nouvelle rénovation est inscrite au CPER 2015-2020. De même, la bibliothèque

d'économie et gestion a ouvert en 2001. Enfin, la bibliothèque de droit a été construite dans le cadre du Plan U3M (3.042 mètres carrés) et ouverte en 2006.

Une nouvelle bibliothèque a ouvert fin 2015 sur le site de Sénart. Elle offre 1.200 mètres carrés et 230 places assises.

Université Paris 13

Jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque universitaire rénovée de Villetaneuse en janvier 2017, l'Université Paris 13 restera celle des universités franciliennes hors du centre de Paris qui présente les ratios de surface les plus faibles : les 21.000 étudiants disposent à peine d'une place pour 18 étudiants (1.176 places) et de 0,45 mètre carré par étudiant (9.638 mètres carrés).

Pourtant, la bibliothèque universitaire de Bobigny, ouverte en 2008 sur le site de l'*Illustration* et consacrée à la médecine, a constitué l'un des projets du Plan U3M. Cette opération complexe a été réalisée en quatre phases : l'opération a été coordonnée par Françoise Sogno, en lien avec Borja Huidobro et Paul Chemetov.

La bibliothèque nouvelle de Villetaneuse proposera, à partir de janvier 2017, 6.800 mètres carrés et 869 places de lecture et 180.000 livres en accès libre. Il s'est agi de réhabiliter la bibliothèque existante et de l'agrandir. Cette bibliothèque, pluridisciplinaire, couvre les sciences et, à un moins degré, la médecine, mais aussi les lettres et sciences humaines. Le projet initial de construction d'une extension de la bibliothèque droit-lettres visait à réunir les deux bibliothèques du campus de Villetaneuse (bibliothèque droit-lettres et bibliothèque des sciences) dans un même bâtiment. Inscrit au CPER 2000-2006, le projet a été repris plusieurs fois pendant les 16 années qui se sont écoulées entre sa conception et sa réalisation et les ambitions initiales ont été réduites, de sorte que les deux bâtiments ne communiqueront pas entre eux. Toutefois, une étude de préfiguration concernant la transformation du bâtiment initial en « learning center » devrait être menée par l'EPAURIF. Les travaux présents ont été conduits par la Région Île-de-France. Le coût complet est de 23.859.200 euros pris en compte par les CPER 2000-2006 et 2007-2013. Les résultats seront tout à fait probants : +5.045 mètres carrés, +220 places, +704 mètres linéaires de collections en libre accès. 100 mètres carrés de salles de groupe et de salles de formation seront créés.

Université de Marne-la-Vallée

Les bâtiments des bibliothèques universitaires de Marne-la-Vallée restent insuffisants aujourd'hui : en 2010, les quelque 10.500 étudiants se voyaient proposer 4.695 mètres carrés (ratio : 0,45 mètre carré par étudiant) et 759 places assises seulement (une place pour 14). La construction de la bibliothèque universitaire Descartes à Champs-sur-Marne, ouverte en 2000, rendait plus visible encore le manque que constituait l'absence de bibliothèque centrale sur le campus principal.

La construction d'une bibliothèque centrale sur le campus Paris-Est à Marne-la-Vallée a été inscrite au CPER 2007-2013 pour un bâtiment de 8.962 mètres carrés dont 5.173 mètres carrés ouverts au public parmi lesquels plus de 750 mètres carrés de salles à usage collectif et 861 places. La construction de la bibliothèque Georges-Perec réunissant cinq bibliothèques actuellement dispersées a conduit à une programmation validée début 2005, mais le chantier, sous maîtrise d'ouvrage de l'université, s'est traduit par de nombreux litiges avec les entreprises et le maître d'œuvre en raison de malfaçons. L'ouverture prévue initialement en septembre 2011 aura été repoussée de plus de cinq ans. Pourtant, les coûts de construction ont été considérables : 36,214 millions d'euros apportés à 98% par le CPER 2007-2013. Relevons que l'installation de planchers techniques facilitera sur le long terme l'exploitation et les nécessaires transformations d'un bâtiment contenant de nombreuses malfaçons.

Université de Cergy-Pontoise

L'Université de Cergy-Pontoise est une double exception en Île-de-France : ses effectifs sont en légère baisse et elle propose 1,04 mètre carré de bibliothèque par étudiant et 1.788 places à ses 14.000 étudiants (une place pour huit), soit un taux meilleur que celui de l'Université de Saint-Étienne, par exemple, dont les effectifs sont comparables. Il faut préciser que le Schéma Université 2000, ce qui constituait aussi une exception en Île-de-France, avait apporté la possibilité de construire des surfaces importantes sur le site des Chênes (1993) et sur celui des Cerclades (1995, Pierre Riboulet).

En marge de l'Université de Cergy-Pontoise, notons l'ouverture d'un « learning center » de 3.000 mètres carrés à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC - ouverture en 2012, 5 millions d'euros), par réhabilitation de divers espaces.

Université d'Évry

Les ratios que connaît aujourd'hui l'Université d'Évry (9.534 étudiants en 2010) sont conformes aux moyennes franciliennes : 0,68 mètre carré par étudiant et une place pour 13 étudiants.

A la bibliothèque construite en 1996-1999 (6.500 mètres carrés) devait s'ajouter dans une seconde phase une extension qui n'a jamais été réalisée. On a pu imaginer entretemps qu'elle serait rendue possible par la vente d'un bâtiment dont le produit se serait ajouté aux crédits de l'État (8 millions d'euros) et de la Région Île-de-France (8 millions d'euros), mais le projet a été abandonné sur ses bases initiales, alors que voit actuellement le jour un nouveau projet de construction d'une bibliothèque ou « learning center » de 3.000 mètres carrés.

Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

En 2010, l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines proposait 9.187 mètres carrés de bibliothèque à ses 15.142 étudiants (ratio : 0,6 mètre carré par étudiant) et une place pour onze étudiants. Notons que les effectifs sont en forte croissance.

En 2005, a ouvert la bibliothèque universitaire de Guyancourt (8.300 mètres carrés). Son public naturel est de l'ordre de 10.000 étudiants et ce chiffre pourrait s'accroître à l'avenir en

raison du transfert des études de santé de Boulogne-Billancourt à Saint-Quentin-en-Yvelines. Le bâtiment doit aujourd'hui connaître une rénovation partielle pour permettre l'ouverture d'un « learning lab » en rez-de-chaussée du bâtiment. Les 17,5 millions d'euros nécessaires à la construction initiale ont été apportés par la Région Île-de-France. Les gains consécutifs à cette opération ont été importants : trois bibliothèques regroupées en une seule, 4.600 mètres carrés utiles supplémentaires, dont 3.660 mètres carrés ouverts au public, 815 places nouvelles, 7 salles de travail en groupe et une salle de formation, 15 carrels, doublement des collections en libre accès, augmentation des capacités de stockage de près de 1.000 mètres linéaires, 20 heures supplémentaires hebdomadaires d'ouverture. Le coût d'exploitation du bâtiment est cependant limité (24 euros par mètre carré), mais le bâtiment est peu modulable.

La bibliothèque universitaire de Versailles (Badia-Berger architectes) a ouvert ses portes en janvier 2013. Elle propose 4.010 mètres carrés pour 350 places pour un public potentiel de 4.000 personnes. Elle se conçoit comme un espace mixte permettant un accompagnement des étudiants. En complément, la construction d'un « learning center » est inscrite au CPER 2015-2020. Le chantier de construction a été conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Région Île-de-France avec un mandataire, ICADE ; le financement des 13 millions d'euros nécessaires a été le fait de la Région Île-de-France. Comme à Guyancourt, les gains ont été considérables : +3.000 mètres carrés dont 2.000 mètres carrés ouverts au public, 307 nouvelles places, 860 mètres linéaires supplémentaires de collections en libre accès, 200 mètres carrés de salles de groupe ou de formation, une cafétéria, une salle d'exposition. Le coût de maintenance est très faible : 16,89 euro par mètre carré et par an. La modularité du bâtiment est faible, également.

Annexe 6 - Panorama des bibliothèques universitaires des sites lauréats du Plan Campus

De fortes inégalités territoriales et disciplinaires caractérisent les bibliothèques universitaires des sites lauréats du Plan Campus. Les exemples décrits plus précisément ci-après (Aix et Marseille, Lille et Lyon) ne doivent pas faire oublier que dans ces mêmes villes, les bâtiments en très mauvais état restent encore nombreux (bibliothèque universitaire de Lyon II à Bron, bibliothèque universitaire de lettres et sciences humaines de Lille III, etc.) sans solution à court terme. Il en est de même dans les autres villes de ce groupe.

Synthèse

A **Bordeaux**, la restructuration de la bibliothèque universitaire Carreire (sciences du vivant et santé) est terminée et son ouverture est effective depuis septembre 2016. Cette bibliothèque de 6.463 mètres carrés offre 858 places assises et est ouverte 86,5h par semaine ; les 3,852 millions d'euros nécessaires ont été apportés par l'Opération Campus et le CPER 2007-2014. Dans le cadre de la restructuration et de l'agrandissement de l'IUT de Bordeaux (Gradignan), une bibliothèque de 75 places (410 mètres carrés) est prévue et son ouverture devrait être effective début 2018. Sur le campus de Pessac, une bibliothèque de 387 mètres carrés (70 places) est programmée dans le cadre de la construction de l'Ecole d'économie de Bordeaux, dont l'ouverture est prévue courant 2019. A Pessac également, est programmée la restructuration de la bibliothèque de droit et lettres : elle faisait partie des opérations du Schéma Université 2000 (10.981 mètres carrés) et sera étendue de 1.500 mètres carrés, ce qui procurera 250 places de lecture nouvelles s'ajoutant aux 1.312 existantes ; le coût complet de l'opération est de 21 millions d'euros, y compris des aménagements urbains, financés par l'Opération Campus. L'Opération Campus aura aussi permis la rénovation du pôle universitaire de centre-ville, cours de la Marne : en 2020, sera créée une bibliothèque – « learning center » de 1.464 mètres carrés et 420 places assises. Sur le site de Bordeaux rive droite, l'infothèque du pôle universitaire des sciences de gestion sera agrandie (159 places, 1.104 mètres carrés), mais aucune programmation à ce jour n'est envisagée. A Agen, l'agrandissement de la bibliothèque universitaire consécutif à l'arrivée de l'ESPE sur le campus est prévu (ouverture prévue courant 2017) : la bibliothèque offrira 85 places sur 500 mètres carrés, pour un coût de 580.000 euros sur crédits de l'université et du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine. Enfin, à Périgueux, une bibliothèque de 720 mètres carrés devrait ouvrir en 2019 après restructuration du campus : cette opération globale est financée par l'agglomération de Périgueux et inscrite au CPER 2015-2020.

Les bibliothèques grenobloises du campus de Saint-Martin d'Hères ont été construites majoritairement grâce au Schéma Université 2000 : bibliothèque de sciences (1997), de lettres (1995, rénovée en 2004). Ces deux bibliothèques ont été restructurées en profondeur, en 2013

pour la bibliothèque des lettres (3.930 mètres carrés), et en 2016 pour celle de sciences (3.500 mètres carrés, coût : 7 millions d'euros). La bibliothèque universitaire de santé (La Tronche) date de 1995 et a été également construite grâce au Schéma Université 2000. A ces bibliothèques s'ajoutent la création d'une nouvelle bibliothèque de l'IUFM en 2003 et le projet du futur « learning center » de l'Université de **Grenoble** à Valence, qui fait l'objet d'une inscription au CPER 2015-2020 et dont l'ouverture est envisagée pour 2018 (900 mètres carrés).

A **Montpellier**, 1999 marquait l'ouverture de la bibliothèque universitaire Richter en droit, sciences politiques, économie et gestion (plus de 15.000 mètres carrés), qui constituait l'une des opérations principales du Schéma Université 2000. La construction de l'Atrium (« learning center » de lettres et sciences humaines), prévue à partir de 2018 pour une ouverture en 2020, devrait constituer un geste architectural majeur en même temps qu'elle permettra l'ouverture de 15.000 mètres carrés de bibliothèque, venant se substituer à l'ancienne bibliothèque de lettres et sciences humaines de l'Université Montpellier III. Son coût prévisionnel est de 21 millions d'euros apportés par les CPER 2007-2013 et 2015-2020. Ce bâtiment devrait, au moins en partie, ouvrir 24h / 24. On note également la réhabilitation (7.000 mètres carrés) de la bibliothèque universitaire de médecine. Pour autant, les ratios sont et devraient rester dans la moyenne nationale, autour de 0,75 mètre carré par étudiant et d'une place pour onze étudiants, compte tenu à la fois de la hausse forte du nombre d'étudiants à Montpellier prévue jusqu'en 2025 et de la croissance démographique forte de l'agglomération.

La situation des bibliothèques universitaires à Nancy et Metz (**Université de Lorraine**) est paradoxale par rapport aux autres sites de l'Opération Campus. En effet, Nancy est la seule ville universitaire de cette catégorie où les étudiants disposent à la fois d'un mètre carré de bibliothèque par étudiant et d'une place pour huit étudiants ; cependant, à l'exception de l'extension de la bibliothèque de biologie et santé, les dernières constructions ou rénovations de bibliothèques remontent à 2005 (bibliothèque universitaire des sciences). Cette situation est moins favorable à Metz, où l'on retrouve des valeurs habituelles (0,78 mètre carré par étudiant, une place pour 12 étudiants), étant précisé que la bibliothèque universitaire, construite en trois phases de 1993 à 1999 sur le site du Saulcy (7.480 mètres carrés), regroupe toutes les sections disciplinaires, à l'exception du technopôle (2.000 mètres carrés). Malgré tout, on peut conclure que les bibliothèques de l'Université de Lorraine offrent globalement des conditions d'espace convenables et que ces conditions ne se dégraderont pas significativement dans les années qui viennent puisqu'il n'est pas prévu de hausse des effectifs étudiants à l'horizon de 2025.

Le Schéma Université 2000 avait permis à **Strasbourg** la rénovation partielle de la bibliothèque Blaise-Pascal (1997), la création de la bibliothèque commune aux universités Strasbourg II et Strasbourg III sur le campus de l'Esplanade (1999) et l'extension de la bibliothèque universitaire de pharmacie (2001). Bien évidemment, c'est la restructuration complète de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) de Strasbourg par l'architecte Nicolas Michelin qui aura été le fait majeur des dernières années (ouverture en novembre 2014) : son coût, 64,8 millions d'euros, aura été financé majoritairement par l'État avec le

concours du Conseil général du Bas-Rhin et de Strasbourg Eurométropole ; les espaces rénovés ont une surface totale de 21.700 mètres carrés. Plusieurs projets de construction sont envisagés à Strasbourg dans la prochaine décennie et la création du « learning center » Le Studium (architecte : Jean-Pierre Lott), qui est à la fois une bibliothèque et une maison de l'étudiant, devrait offrir, en 2019, 1.000 places et 6.630 mètres carrés (37 salles de travail en groupe) en remplacement de la bibliothèque Blaise-Pascal : le coût de l'opération est de 30,2 millions d'euros financés en grande partie par les CPER 2007-2013 et 2015-2020 (État : 22,2 millions d'euros, Conseil général du Bas-Rhin : 5 millions d'euros ; Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine : 5 millions d'euros et Strasbourg Eurométropole : 1,5 million d'euros). A Strasbourg, les ratios de mètres carrés par étudiant, BNU comprise, sont inégalés pour des villes de cette taille (1,3 mètre carré par étudiant et une place pour 8 étudiants) et devraient, compte tenu des projets de construction, encore progresser à l'horizon 2025 malgré la hausse des effectifs. L'Université de Strasbourg est la seule université française qui peut présenter des ratios de surface comparables à ceux rencontrés dans les universités voisines de Suisse (Bâle) et d'Allemagne (Fribourg-am-Brisgau, Karlsruhe et Stuttgart).

Les ratios de mètres carrés par étudiant (0,7) et de places de bibliothèques disponibles par étudiant (une place pour 14) à **Toulouse** ne sont pas satisfaisants. Ce phénomène sera encore aggravé dans les années qui viennent par l'augmentation mécanique du nombre d'étudiants et la forte croissance de la démographie de l'agglomération toulousaine : ainsi, en 2025, la population étudiante universitaire devrait être voisine de 90.000 personnes et il n'est pas prévu de construction de bibliothèque de taille suffisante pour pallier cette difficulté. En 2004, la restructuration complète de la bibliothèque centrale de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès (architecte : Pierre Riboulet) avait permis une avancée : ce bâtiment, d'un coût de 25 millions d'euros (État – Schéma Université 2000 : 21,6 millions d'euros ; Région Midi-Pyrénées : 3,1 millions d'euros ; Ville de Toulouse : 0,5 million d'euros) avait multiplié par deux les surfaces ouvertes (+7.000 mètres carrés, soit près de 14.000 mètres carrés au total) et par trois les places assises disponibles (+ 1.000 places). Le projet de l'Université Toulouse I - Capitole consiste à aménager en deux temps des espaces dans des bibliothèques existantes (Manufacture en 2014 et Arsenal en 2016) de manière à modifier la nature des espaces proposés dans la logique de « learning centers » : ces projets (6 millions d'euros) sont financés par l'université et permettent la création d'espaces nouveaux de travail en groupe (+413 mètres carrés) et d'innovation pédagogique (+175 mètres carrés), par suppression de magasins - les autres magasins étant équipés de rayonnages compacts - et par transfert de collections peu utilisées sur un site distant ; au demeurant, il restera, dans cette université, un déficit de 4.000 mètres carrés environ après que ces chantiers auront été menés à bien. L'Institut national polytechnique de Toulouse envisage la création de quatre « learning centers » thématiques dans les prochaines années.

Le cas d'Aix – Marseille Université

La situation présente des bibliothèques d'Aix-Marseille Université (AMU) est, à bien des égards, caractéristique des universités lauréates de l'Opération Campus. En effet,

globalement, le déficit en mètres carrés de bibliothèques est conséquent (60.154 étudiants en 2014 pour 37.713 mètres carrés de bibliothèques universitaires, soit 0,59 mètres carrés par étudiant) ; on compte, par ailleurs, une place pour quinze étudiants. Toutefois, le regroupement d'universités dont procède AMU, le fait qu'AMU soit lauréate de l'Opération Campus, l'obtention de l'IDEX, les premières tentatives de rationalisation (carte unique de bibliothèques, etc.) créent un contexte favorable à une recomposition complète du paysage documentaire et, partant, des bâtiments des bibliothèques universitaires.

Actuellement, les 18 bibliothèques universitaires et les 72 bibliothèques de laboratoire, de faculté et d'écoles d'AMU proposent 1,4 million de documents et 20.000 revues en ligne. Elles offrent 4.000 places de travail.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

Sur l'ensemble de la période 1995-2015, les projets de constructions et de rénovation ont été nombreux dans les universités d'Aix et Marseille. Jusqu'en 2012, ces projets ont été conduits sous la maîtrise d'usage de chacune des universités compétentes. On citera notamment :

- l'extension de la bibliothèque de sciences de Marseille Saint-Jérôme (Aix-Marseille II) en 1996,
- l'extension de la bibliothèque de droit et d'économie d'Aix-en-Provence en 2000 (Aix-Marseille III),
- la restructuration de la bibliothèque de médecine et pharmacie de la Timone à Marseille en 2006 (Aix-Marseille II),
- la restructuration de la bibliothèque universitaire de Gap en 2006,
- la rénovation de la bibliothèque de droit et lettres de Marseille en 2010 (Aix-Marseille I, site de Saint-Charles),
- la restructuration du réfectoire de l'ESPE de Digne en bibliothèque universitaire en septembre 2015 : création d'une bibliothèque commune à l'ESPE et à l'IUT sous maîtrise d'ouvrage du département des Alpes de Haute-Provence (218.000 euros).

Panorama des projets à venir (2016-2025)

Dans les dix prochaines années, cinq projets de construction ou de rénovation sont prévus :

- la construction de la bibliothèque des lettres à Aix-en-Provence (site des Fenouillères, ouverture en septembre 2017) ;
- la création d'une bibliothèque d'économie à Marseille (site de l'îlot Dubois, ouverture fin 2017 – début 2018) ;
- la rénovation de la bibliothèque de droit et d'économie d'Aix-en-Provence (site Maurice-Schuman, ouverture en janvier 2018) ;
- la création d'un « learning center » à Marseille (site de Luminy, sciences, ouverture début 2019) ;
- la création d'une bibliothèque à l'ENSAM à Aix-en-Provence (ouverture en 2019).

On ajoutera à cet ensemble la création d'un silo de conservation commun aux bibliothèques de droit et de lettres sur le campus d'Aix-en-Provence.

La maîtrise d’ouvrage des travaux est exercée par l’État (une bibliothèque), la Ville (une bibliothèque) ou le département (une bibliothèque). Deux chantiers sont conduits en partenariat public-privé. La maîtrise d’œuvre est confiée à des architectes parmi lesquels on relèvera la présence de l’Agence Nicolas Michelin et de l’Agence Rémi Marciano. La maîtrise d’usage est exercée par l’université.

Le coût des bâtiments construits, tous sites et tous postes confondus, est de 80,1798 millions d’euros. La répartition des financements est la suivante :

Financement des projets de construction de bibliothèques à Aix et Marseille (2016-2025)

	Crédits en millions d’euros	Pourcentage
État : opération Campus	27,3	34,05
CPER 2000-2006	21,342	26,61
CPER 2007-2013	6,05	7,55
Université ou établissement de rattachement	0,02	0,02
Département	0,06	0,07
Ville ou communauté de communes	25,4	31,75
Autre	0,078	0,09
TOTAL	80,1798	100

Les bibliothèques construites ou rénovées sont situées pour deux d’entre elles en centre-ville et pour trois d’entre elles sur des campus universitaires.

A l’horizon de 2025, 4.074 mètres carrés supplémentaires de bibliothèque seront créés, dont 3.741 mètres carrés destinés à des espaces ouverts au public. 2.024 places nouvelles de lecture seront disponibles. Ainsi :

- en supposant que les effectifs soient constants, les ratios passeraient à 0,69 mètre carré par étudiant et une place pour 10 étudiants, soit une amélioration de l’ordre de 12% de la situation présente ;
- en supposant une hausse de 1,6% par an des effectifs (soit 68.298 étudiants en 2025), les ratios seraient de 0,61 mètre carré par étudiant et d’une place pour 11 étudiants, soit une légère amélioration par rapport à la situation présente (5%).

Les collections en libre accès seront en progression de 1.107 mètres linéaires, celles en magasins ouverts de 280 mètres linéaires.

Les espaces de lecture augmenteront de 1.661 mètres carrés, les espaces de formation de 138 mètres carrés et les salles de travail en groupe de 446 mètres carrés. Un espace d’innovation pédagogique sera créé, ainsi que deux auditoriums, un espace d’exposition et une cafétéria.

Les espaces internes, en revanche, ne connaîtront pas de croissance significative, à l’exception, due à la création du silo de stockage, des magasins fermés (+563 mètres carrés).

Notons enfin qu'après travaux, un seul bâtiment bénéficiera de possibilités d'extension, qu'un bâtiment pourra ouvrir partiellement en dehors des horaires ordinaires d'ouverture et que trois des cinq nouveaux bâtiments disposeront de boîtes de retour de documents et d'automates de prêts.

Aix-en-Provence, bibliothèque de lettres, site des Fenouillères

A la rentrée 2017, le nouveau bâtiment de la bibliothèque de lettres ouvrira, en bordure du campus d'Aix-en-Provence, sur le site dit des Fenouillères. La bibliothèque nouvellement construite, distante de 200 mètres de la faculté des lettres, jouxte le restaurant universitaire rénové et se trouve à proximité d'une nouvelle cité universitaire. Cette bibliothèque remplacera la bibliothèque de lettres, construite en 1966 (architecte : René Egger), qui, bien que partiellement rénovée en 2000, restait trop petite (5.000 mètres carrés pour 13.000 étudiants, dont 10.000 inscrits) et était devenue obsolète.

La bibliothèque des Fenouillères, d'une grande qualité architecturale, est l'œuvre de l'agence Nicolas Michelin. Elle proposera 7.400 mètres carrés et 980 places de travail (soit 300 de plus que dans l'actuelle bibliothèque de lettres). Des bibliothèques des différentes UFR seront intégrées à la bibliothèque des Fenouillères (1.000 mètres linéaires de collections), intégration qui sera rendue possible par l'ouverture d'un silo de stockage de 700 mètres carrés sur le campus Maurice-Schumann. 11 salles de travail en groupe seront créées alors que la bibliothèque actuelle n'en compte que deux.

Le coût de la construction aura été de plus de 27 millions d'euros financés par le CPER 2000-2006 (21.342.860 euros), le CPER 2007-2013 (5,55 millions d'euros) et l'Opération Campus (1,3 millions d'euros, essentiellement pour la construction d'un silo à livres). Le chantier a été achevé sous la maîtrise d'ouvrage du Rectorat d'Aix-Marseille.

Aix-en-Provence, bibliothèque de droit et économie, site Maurice-Schumann

La bibliothèque universitaire de droit et économie d'Aix-en-Provence est l'œuvre de Fernand Pouillon, ce qui lui vaut d'être inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques et d'être labellisée « Patrimoine du XXe siècle ». Son ouverture au public date de 1956. Le bâtiment, qui compte 5.400 mètres carrés, a été restructuré partiellement en 1973 et les salles de lecture ont reçu une mezzanine. Le rapport entre espaces ouverts au public et magasins est historiquement d'un tiers et de deux tiers.

La rénovation de cette bibliothèque a été inscrite au Plan Campus en 2009. Elle fait l'objet d'un partenariat public-privé signé en 2014 avec le groupe EIFFAGE (société MELAUDIX) avec contrat de maintenance sur une durée de 25 ans. Un avis de l'architecte des bâtiments de France a été nécessaire pour le lancement des travaux. Une bibliothèque provisoire a ouvert sur le campus pendant les travaux qui devraient s'achever à la fin de l'année 2017, concomitamment avec la mise à disposition du silo de stockage. Elle concerne 11.000 étudiants environ, parmi lesquels 7.400 sont inscrits en bibliothèque, réalise 450.000 entrées par an et 75.000 prêts.

La bibliothèque universitaire, dans sa configuration de 1956, dispose de 550 places et de 1.650 mètres carrés ouverts au public. Après travaux, la superficie totale du bâtiment sera accrue de 850 mètres carrés. L'augmentation des espaces ouverts implique le transfert de collections initialement stockées en magasins vers le futur silo. Près de 300 places de lecture supplémentaires seront créées, soit près de 1.000 mètres carrés supplémentaires d'espaces publics (dont 850 mètres carrés de salles de lecture) et 180 mètres carrés de bureaux. Cette réhabilitation permettra notamment le redéploiement en libre accès des collections récentes de recherche jusqu'à présent conservées en magasin (250 mètres linéaires supplémentaires en salles de lecture). Une ouverture partielle de la bibliothèque sera envisageable ; une boîte de retour des documents est à l'étude ; des automates de prêt seront installés.

L'ouverture au public de la bibliothèque rénovée devrait être effective en septembre 2018. Il s'agira, d'ici cette date, de réaliser une mise aux normes incendie et électricité et de refaire le clos et le couvert. Le coût total de l'opération est de 6.478.890 euros hors taxes financés en totalité via l'Opération Campus.

Marseille, îlot Dubois, économie

A Marseille, la bibliothèque Saint-Charles, pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines, a fait l'objet d'une rénovation en 2010. C'est dans un périmètre proche que s'inscrit le site de l'îlot Dubois, dédié à l'enseignement et à la recherche en économie.

Le projet, fortement soutenu par la Ville de Marseille (25 millions d'euros pour la construction de l'ensemble du bâtiment), a connu de nombreuses vicissitudes. Jusqu'en 2012, la création d'une bibliothèque interuniversitaire de droit et d'économie a été envisagée, puis abandonnée. En janvier 2015, il a été décidé d'orienter la rénovation de l'îlot Dubois vers la recherche en économie (proximité du GRAQAM, 850 étudiants avancés et enseignants). Malgré le retrait de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) du projet à partir d'avril 2016 – ce qui libère des espaces dans le bâtiment –, AMU a décidé de poursuivre le projet.

La bibliothèque à construire dispose de 1.500 mètres carrés et de 270 places. Elle se substitue à la bibliothèque universitaire Colbert (droit, économie) pour la seule partie économie, le bâtiment Colbert étant à présent consacré au droit. Il est difficile de comparer ces deux bâtiments, mais on peut conclure au doublement des surfaces, des métrages linéaires et des places de lecture disponibles. Une salle de formation, des salles de travail en groupe, un auditorium et une cafétéria sont créés. Les bureaux sont aussi d'une surface double. En revanche, les nouveaux bâtiments n'offrent aucune possibilité réelle d'évolution, à l'exception de la possible utilisation de locaux libérés par le départ de l'EHESS.

Les travaux dureront jusqu'en septembre 2017, pour un coût total de 3,2 millions d'euros. L'ouverture est prévue fin 2017 ou début 2018.

Marseille, learning center Hexagone (site de Luminy), sciences

Le site de Marseille-Luminy, dédié aux sciences, accueille 15.000 personnes (étudiants, enseignants et autres agents) ; une pépinière d'entreprises est voisine. 4.000 étudiants sont logés sur place. La bibliothèque existante compte 50.000 ouvrages et enregistre 132.000 entrées par an et un peu moins de 5.000 inscrits.

Le bâtiment Hexagone, choisi pour le futur « learning center », est un ancien restaurant universitaire. Sa rénovation, sous la maîtrise d'œuvre de Rémi Marciano, fait l'objet d'un partenariat public privé avec la société BOUYGUES. La programmation se fait selon la procédure du dialogue compétitif.

Le « learning center » Hexagone ouvrira ses portes début 2019. Cette réalisation sera proche du modèle défini par Graham Bulpitt lors de la création des « learning centers » de Sheffield Hallam et de Kingston University. En effet, la connexion de la bibliothèque avec le campus sera forte, l'Hexagone abritant aussi le laboratoire de langues, le SUIO, le SUAPS, le service TICE, un espace culturel, un centre de services aux usagers, une cafétéria et le service de reprographie. Coexisteront, dans le même bâtiment, des salles de travail en groupe à l'intérieur de la bibliothèque, ouvertes aux horaires de celle-ci, et des salles de lecture accessibles 24h / 24 moyennant un badge, en dehors des horaires ordinaires. L'accent sera mis sur les services : renseignement documentaire, réservation, automatisation du prêt, boîte de retour, offre de formation intégrée dans les cursus et ateliers thématiques ouverts à toute la communauté universitaire. Les salles de la bibliothèque pourront être utilisées pour des formations documentaires comme pour des travaux dirigés, des sessions de travail en groupe, ou des réunions. Outre les places de travail classiques toutes connectées, de nombreuses places informatiques, mais aussi des emplacements prévus pour du travail en mode plus informel, de nombreuses salles de travail en groupe sont programmées (19 salles de 2 à 16 personnes, ainsi que 15 carrels ouverts de 2 personnes). Des casiers seront disponibles.

Le « learning center » Hexagone aura 2.929 mètres carrés d'espaces disponibles, dont 2.372 ouverts au public, et 560 places de lecture (contre 430 actuellement, rarement saturées), auxquelles s'ajoutent 175 autres places. Les collections de l'ancienne bibliothèque seront désherbées, revues et reprises dans le sens d'une réduction de l'offre papier, mais d'une amélioration de la qualité des collections ; elles intégreront celles de la station marine d'Endoume (OSU Pythéas). 1.139 mètres linéaires de collections seront disponibles en salles et 3.500 dans les magasins. Les espaces de lecture seront augmentés de 254 mètres carrés ; des salles de formation seront créées ; 557 mètres carrés de salles de groupe (dont 378 gérés par la bibliothèque) seront ouverts. Un auditorium de 228 mètres carrés et une salle d'exposition de 175 mètres carrés seront créés. En revanche, les bureaux et les magasins fermés et, plus généralement, les dégagements seront fortement réduits (-500 mètres carrés). Une boîte de retour des documents et des automates de prêts seront installés.

La restructuration du bâtiment Hexagone est financée en totalité par l'Opération Campus. Elle a supposé le désamiantage et le démantèlement du bâtiment existant. Le coût total est de 19.478.000 euros hors taxes.

Le cas des universités de Lille

En 1909, s'ouvre une bibliothèque des Facultés de Lille, place Georges Lyon. En 1952, est créée la section de médecine et de pharmacie de la Bibliothèque universitaire de Lille, Cité hospitalière. En 1970 a lieu la scission de l'université de Lille en trois universités autonomes l'université des sciences et technologies de Lille (Lille I, dotée d'une bibliothèque depuis 1964) ; l'université du droit et de la santé (Lille II) ; l'université Charles-de-Gaulle - Lille III (lettres, sciences humaines). En 1974, on note l'ouverture de la Bibliothèque interuniversitaire centrale sur le domaine universitaire juridique et littéraire du Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq (Lille II et Lille III), puis en 1995 le départ de la Faculté de Droit de Lille II sur le site de Lille-Moulins.

L'histoire complexe des bibliothèques universitaires de la métropole lilloise explique leur situation peu favorable à ce jour. En effet, les 65.549 étudiants lillois (chiffre de 2014), dont 33.500 inscrits en bibliothèques, ne disposaient que de 23.304 mètres carrés de bibliothèques (0,35 mètre carré par étudiant) et de 4.217 places de lecture (une place pour 15 étudiants). Ce phénomène est encore aggravé d'une part par la taille limitée des espaces ouverts au public à la bibliothèque municipale centrale de Lille (1.700 mètres carrés) et, d'autre part, par l'absence de carte unique universitaire de lecteur.

Au demeurant, la rentrée universitaire de l'année 2016-2017 apporte deux nouvelles bibliothèques innovantes (LILLIAD, Lille I et Bibliothèque – learning center de santé, Lille II) qui permettent largement d'améliorer cette situation. L'Université Lille III a elle-même un projet à court terme de rénovation de sa bibliothèque de langues et, à un horizon plus lointain, un projet de reconstruction de la bibliothèque universitaire du campus du Pont de Bois (Villeneuve d'Ascq). En 2018, la fusion des trois universités et la création de l'Université de Lille, créera un contexte favorable à de nouvelles améliorations et à une circulation des étudiants.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

On relève quelques projets de construction et de rénovation de bibliothèques universitaires pendant la période 1995 à 2015, mais certains ont été abandonnés. C'est le cas d'une première opération de mise en conformité et de restructuration de la bibliothèque de l'Université Lille III envisagée en 1992 puis en 2002.

La bibliothèque universitaire de droit et gestion de l'Université Lille II, qui a ouvert ses portes en 1995 sur le site de Lille – Moulins suite au déménagement de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales du campus du Pont de Bois de Villeneuve d'Ascq vers Lille, est la seule construction d'importance sur ce site pendant cette période. Les

bibliothèques de pharmacie et de médecine de cette même université ont connu des rénovations partielles respectivement en 1997 et 2005.

Panorama des projets à venir (2016-2025)

Il est tenu compte ici des ouvertures, à la rentrée universitaire 2016-2017, des bibliothèques de Lille I (LILLIAD) et Lille II (santé). On recense quatre projets principaux dans la décennie 2016-2025 :

- Lille I, Learning Center LILLIAD (ouverture en septembre 2016)
- Lille II, Learning Center Santé (ouverture en septembre 2016)
- Lille III, Learning Center SHS (pré-programmation en novembre 2015)
- Lille III, bibliothèque de langues de l'UFR LLCE (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères),

auxquels on pourrait ajouter la bibliothèque de Sciences Po Lille.

La dénomination des projets est singulière puisque nous retrouverons deux « learning centers », une « bibliothèque - learning center » et une bibliothèque. Chacune des grandes familles disciplinaires (santé, sciences, lettres et sciences humaines) connaîtra au moins une nouvelle bibliothèque.

Deux chantiers sont sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Hauts-de-France, un sous la maîtrise d'ouvrage d'une université et un mené en partenariat public – privé avec la société EIFFAGE. La maîtrise d'usage est exercée par les universités dans trois cas et par une bibliothèque dans un cas.

Le coût des bâtiments construits, tous sites et tous postes confondus, est de 90,7 millions d'euros. La répartition des financements est la suivante :

Financement des projets de construction de bibliothèques à Lille (2016-2025), y compris le chiffre non consolidé du « learning center » de Lille III

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État : opération Campus	12	13,2
État : autres dispositifs	16	17,6
Région	29	32
CPER 2007-2013	18	19,9
Université ou établissement de rattachement	3	3,3
Département	3	3,3
Ville ou communauté de communes	5	5,5
FEDER	4,7	5,2
TOTAL	90,7	100

Les bibliothèques décrites sont toutes situées sur un campus universitaire.

A l'horizon de 2025, si tous les projets sont menés à bien :

- 2.957 mètres carrés supplémentaires de bibliothèque seront créés ;
- le nombre de places de lecture et la taille des espaces de lecture seront stables, mais le nombre de places disponibles aura augmenté de 555 unités.

Ainsi, en supposant que les effectifs soient constants, les ratios passeraient à 0,4 mètre carré par étudiant et une place pour 14 étudiants, ce qui constitue une progression mais reste, malgré tout, très largement en dessous des chiffres souhaitables. Si on prend en compte une hausse de 1,6% par an des effectifs, les universités lilloises accueilleraient 77.544 étudiants en 2025 : dans ce cas, les ratios seraient de 0,34 mètre carré par étudiant et d'une place pour 16 étudiants, soit une légère érosion par rapport aux chiffres de 2015.

Dans le même temps :

- les collections disponibles en libre accès auront augmenté de 1.642 mètres linéaires ;
- les collections disponibles en magasins fermés augmenteront de 1.266 mètres linéaires ;
- 1.097 mètres carrés de salles de travail en groupe auront été créés ;
- les espaces de formation auront été multipliés par deux et les espaces d'innovation pédagogique par 3,5 ;
- deux nouvelles cafétérias auront été intégrées dans des bibliothèques, soit 453 mètres carrés supplémentaires ;
- 1.709 mètres carrés consacrés à des fonctions périphériques aux activités traditionnelles de bibliothèque auront été créés au LILLIAD.

C'est donc, globalement, un changement de nature que connaîtront les espaces de bibliothèques universitaires ouverts dans la métropole lilloise : à de grandes salles de lecture se substitueront en partie des salles réservables à usage individuel ou collectif.

On note, globalement, une stagnation de la taille des espaces internes et même une réduction de celle des magasins fermés grâce à l'usage systématique de rayonnages compacts.

De gros progrès seront constatés en matière d'évolutivité des bâtiments. Certains seront dotés de planchers techniques. Toutes les bibliothèques nouvelles pourront ouvrir partiellement leurs espaces. Une d'entre elles sera dotée d'une boîte de retour et trois d'entre elles d'un automate de prêt.

Lille I, LILLIAD

La création du LILLIAD sur le campus de l'Université Lille I à Villeneuve d'Ascq constitue un acte majeur en termes architecturaux, comme en termes d'avancée bibliothéconomique.

La bibliothèque universitaire centrale de Lille I, construite en 1965-1967, était devenue largement obsolète (problèmes de sécurité incendie, inadaptation des locaux au travail des agents, sous-dimensionnement des espaces internes, absence de prises de courant dans les espaces publics, inconfort thermique et acoustique, ensoleillement excessif, etc.). La construction du « learning center » LILLIAD donnait la possibilité de renouveler

complètement ce bâtiment de 8.750 mètres carrés tout en conservant la structure. La conduite des travaux a supposé de vider complètement le bâtiment de 1965 en conservant les claustra décoratives, les dalles originelles et les poteaux porteurs ; un talus de 20.000 mètres cubes le long du bâtiment a été éliminé afin de bâtir une extension au niveau de l'ancien sous-sol, ce qui a permis d'utiliser pleinement un niveau supplémentaire.

La plus grande modularité possible a été recherchée. Ainsi, la rénovation de l'espace interne permet la création de 46 salles de travail en groupe et 5 carrels individuels accessibles par réservation en ligne : si le nombre de places de lecture n'augmente que d'une centaine d'unités, leur typologie est profondément modifiée notamment grâce à des salles de travail en groupe et aux espaces de travail informels (gradins, banquettes, fauteuils de plusieurs types). 580 places nouvelles sont créées, réparties entre 90 dans une cafétéria intégrée aux espaces de bibliothèques et 490 dans l'espace événementiel. La superficie totale disponible augmente de 2.425 mètres carrés, la surface ouverte au public de 535 mètres carrés. La répartition entre salles de lecture et salles de travail en groupe est fortement modifiée : les salles de lecture perdent 1.450 mètres carrés et les salles à usage collectif gagnent plus de 2.000 mètres carrés. Les horaires d'ouverture seront de 64h hebdomadaires, et jusqu'à 78h en périodes de révision et d'examen, avec la possibilité de ménager des ouvertures partielles, notamment en cas d'événements ou en fonction des périodes (examens, etc.), sans qu'un nombre important d'agents ne soit mobilisé (4 personnes suffisent). Outre la bibliothèque universitaire, s'ajoutent, dans le même bâtiment l'espace Xperium, chargé d'exposer au public lycéen la recherche menée à Lille I, et un espace événementiel de 1.440 m² dédié à la promotion de l'innovation et à l'accueil d'événements.

La variété des disciplines à couvrir (sciences exactes et expérimentales, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, économie et gestion) et le nombre des inscrits (14.200) imposaient le maintien d'une forte proposition documentaire en accès libre (autour de 2.200 ml). Par ailleurs, un stockage plus dense des collections en magasins est rendu possible par l'usage de rayonnages compacts : même s'ils perdent 1.400 mètres carrés, les magasins gardent leur capacité.

La maîtrise d'ouvrage a été assumée par la Région Nord-Pas-de-Calais, mais la maîtrise d'usage est revenue à l'Université Lille I. Le coût complet du bâtiment, y compris l'espace Xperium, aura été de 30 millions d'euros, dont :

- 2,3 millions d'euros apportés par l'Opération Campus,
- 18 millions d'euros par le CPER 2007-2013,
- 3 millions d'euros par l'Université Lille I,
- 5 millions d'euros par la Métropole européenne de Lille,
- 4,7 millions d'euros par le FEDER, ce qui est une singularité.

Lille II, Bibliothèque – learning center de santé

La « bibliothèque – learning center » de santé de l'Université Lille II est un bâtiment neuf de 5.100 mètres carrés construit sur un très vaste campus. La taille du bâtiment, limitée, est à

mettre en regard des effectifs étudiants en très forte croissance (3.000 étudiants hors préparation) et il faut relever qu'un premier projet, abandonné, prévoyait un bâtiment de 8.000 mètres carrés. Aussi, le SCD développe des projets complémentaires : réaménagement d'une partie des anciennes bibliothèques universitaires, living lab-learning center de pharmacie, etc.

Le nouveau bâtiment regroupe quatre bibliothèques intégrées (médecine recherche, médecine formation et pharmacie) ou associées (bibliothèques de l'ILIS) de santé. Il constitue une aile de la faculté de médecine et s'articule avec un amphithéâtre, une salle de spectacle, une cafétéria, des locaux associatifs étudiants et des salles de sport. La bibliothèque n'a pas d'entrée autonome.

La « bibliothèque – learning center » de santé proposera le même nombre de places assises que la somme des places assises dans les bibliothèques regroupées. Un effort très significatif est fait sur la qualité des places assises (accès wifi, électrification des tables, taille des plateaux, confort des mobiliers, variété des postures possibles et des espaces proposés). L'horaire d'ouverture hebdomadaire est très large (81h) avec possibilité d'ouvrir la bibliothèque en dehors des horaires ordinaires. En outre, deux salles de travail en groupe de huit places, quatre salles de travail et un « carré recherche » sont créés (100 mètres carrés au total), ainsi qu'un espace d'innovation pédagogique. Des automates de prêts et une boîte de retour des livres sont installés.

La « bibliothèque – learning center » de santé fait l'objet d'un partenariat public – privé concédé à la société EIFFAGE (EIFFINOV). Il aura eu un coût de 11.122.910 euros financés à hauteur de 9.770.000 euros par l'Opération Campus.

Lille II, bibliothèque universitaire de Droit-Gestion

Ouverte en septembre 1995, la bibliothèque universitaire de Droit-Gestion située sur le campus Moulins et desservant les facultés de Droit et Sciences politiques d'une part, celle de Finances, banque et comptabilité d'autre part, va faire l'objet d'une requalification partielle de son rez-de-chaussée. Cette opération menée en 2016-2017 portera sur environ 700 mètres carrés et permettra la création d'un espace *learning center* regroupant un accueil rénové, un espace de *co-working* de 230 mètres carrés, un café et une salle d'actualité. Cette opération s'intègre au projet d'espace vie étudiante qui est mené sur le campus et qui vise à multiplier les zones de convivialité et de détente avec un focus sur les espaces associatifs.

Le projet implique une refonte complète de l'accueil et un réaménagement mobilier de l'ensemble de la bibliothèque, pensée jusqu'à présent sur le modèle classique des collections d'enseignement en rez-de-chaussée et de recherche dans les étages. Le coût des opérations est de 220.000 euros (100.000 euros d'investissements immobiliers et 120.000 euros d'aménagements mobiliers).

Lille III, « learning center » de sciences humaines et sociales

Le futur « learning center » de sciences humaines et sociales sera une bibliothèque hybride mêlant papier et numérique, intégrant une grande bibliothèque de conservation et une bibliothèque patrimoniale, repensée au service d'une pédagogie renouvelée pour assurer une fonction de soutien à l'innovation pédagogique, de valorisation de la recherche et de médiation scientifique ouverte à l'ensemble des publics, d'innovation sociale. On peut estimer à 19.000 le nombre des inscrits à la bibliothèque. Le futur « learning center » intégrera une mission « programmation culturelle du complexe événementiel », une mission support sur l'informatique, le multimédia et le numérique et le bureau de la revue *L'Année philologique*.

La rénovation de la bibliothèque universitaire de Lille III a fait l'objet d'un premier projet en 2002. Il s'agit à présent d'envisager une construction nouvelle à proximité du campus de Villeneuve d'Ascq (Pont de Bois). Ce projet se traduirait par une construction de 9.500 mètres carrés et présumerait que le titulaire du marché prenne à sa charge la déconstruction/démolition et la reconfiguration du site de la bibliothèque universitaire existante. En effet, celle-ci a été construite en 1974 et son principe constructif (architecture sur dalle liaisonnée avec le reste des bâtiments du campus) rend particulièrement complexe cette opération.

C'est la Région Hauts-de-France qui assurerait la maîtrise d'ouvrage du futur « learning center ». Le coût envisagé pour cette opération est de 48 millions d'euros au moins (35 millions d'euros pour la construction et 13 millions d'euros pour la réhabilitation et la déconstruction partielle de l'ancienne bibliothèque). A ce stade, l'État apporterait 16 millions d'euros au titre de l'Opération Campus et la Région 29 millions d'euros.

Le projet envisagé se traduirait par une réduction de 7.188 mètres carrés de la surface du bâtiment de la bibliothèque. Corrélativement, les surfaces ouvertes au public seraient réduites de 1.700 mètres carrés et le nombre de places assises baisserait de 215 unités. Les collections en accès libre seraient stables. En revanche, seraient créées plusieurs salles de travail en groupe et salles de séminaire d'une surface totale de 410 mètres carrés, un espace d'innovation pédagogique de 195 mètres carrés, un auditorium de 163 mètres carrés, une cafétéria de 400 mètres carrés et une galerie d'exposition de 350 mètres carrés. C'est donc, comme au LILLIAD, un changement de proportion entre salles de lecture et salles à usage collectif qui est le fait marquant de cette future construction. La plus grande modularité possible des espaces sera recherchée (planchers techniques, ouverture partielle, automatisation des prêts et des retours).

Lille III, bibliothèque de langues de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations Etrangères

La future bibliothèque constitue un projet original de restructuration des trois bibliothèques de langues de l'UFR nouvelle chargée des langues procédant du regroupement de trois UFR. La future bibliothèque s'articule avec le centre de ressources en langues (CRL). Sont regroupées : la bibliothèque d'études romanes, slaves et orientales, la bibliothèque Angellier d'études anglophones et la bibliothèque d'études germaniques, néerlandaises et scandinaves.

Le projet d'une bibliothèque commune de langues est cohérent avec le projet de « learning center » en lettres et sciences humaines. Seront favorisés l'apprentissage autonome des langues et la recherche documentaire : les horaires d'ouverture seront larges. La bibliothèque comprendra 25.000 volumes en accès libre et 150.000 en magasins (rayonnages compacts) et 150 places de travail, sur une surface de 1.200 mètres carrés.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage seront exercées par l'Université de Lille III pour un coût, financé par l'université, de 900.000 euros.

Le cas des universités de Lyon

En 2000, les bibliothèques universitaires lyonnaises accusaient encore un retard par rapport aux chiffres souhaitables d'un mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant et une place pour dix étudiants. En 2010, on relevait 62.199 mètres carrés pour 89.301 étudiants (ratio : 0,64) et 7.304 places (une place sur 12 étudiants). Cependant, la situation des bibliothèques universitaires lyonnaises a considérablement évolué depuis 2000. En effet, des projets majeurs ont vu le jour : bibliothèque Diderot (ENS, 2000), bibliothèque de la Manufacture (Lyon III, 2004), bibliothèque Chevreul (Lyon II, 2006), bibliothèque de l'Institut national des sciences appliquées (INSA, 2009), bibliothèque de sciences (Lyon I, 2011), bibliothèque de santé (Lyon I, 2015), bibliothèque de la Maison internationale des langues et cultures (Lyon III, 2015). La réfection de la bibliothèque de lettres à Bron est inscrite au CPER 2015-2020 avec une perspective de rénovation.

Malgré cela, les chantiers programmés pour la décennie à venir n'apporteront que 400 mètres carrés supplémentaires de bibliothèques alors que les projections de croissance de la population étudiante conduisent à envisager un franchissement de la barre des 100.000 étudiants à Lyon vers 2025. Il faut donc s'attendre à une érosion des ratios (0,6 mètres carrés par étudiant ; une place pour 13 étudiants) en 2025.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

Au-delà des réponses à l'enquête, on peut dire que les bibliothèques lyonnaises ont progressé de 1995 à 2015.

La construction, en deux tranches, de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs (Lyon III, ouverture complète en 2004, 4.880 mètres carrés, 595 places) aura permis, grâce au Schéma Université 2000, le développement d'une bibliothèque de premier et deuxième cycles sur ce site. De même, l'ouverture, en 2000, de la bibliothèque Diderot (14.000 mètres carrés) par transfert de l'ex-bibliothèque interuniversitaire Lyon II – Lyon III (incendiée en 1998) et regroupement des bibliothèques de l'École normale supérieure de Lyon et de l'Institut national de recherche pédagogique (14.000 mètres carrés ouverts, architecte Bruno Gaudin) aura permis l'ouverture d'une bibliothèque de lettres et sciences humaines destinée à des étudiants avancés ; 16 ans après son ouverture, un projet de restructuration partielle est en

cours d'élaboration. S'ajoutent à ces bibliothèques celle de la Maison de l'Orient (2.000 mètres carrés, Lyon II, 2000), celle de l'École centrale de Lyon, restructurée en 2003, de l'ENSSIB (2006) et de l'IUFM (Clos Jouve, 2007). En revanche, la construction d'un silo commun de conservation de 6.000 mètres carrés, considérée quelque temps comme prioritaire, a été abandonnée.

Les trois bibliothèques décrites par les réponses à l'enquête appartiennent aux domaines des sciences (Lyon I), des techniques (INSA) et de la santé (Lyon I). Elles ont, collectivement, 18.000 étudiants inscrits et concernent 1.200 enseignants. Dans chacun des chantiers, c'est l'université qui a exercé la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'usage étant assurée par la bibliothèque ou déléguée. Le financement des 32 millions d'euros correspondant à ces trois projets aura été apporté pour les trois-quarts par les CPER 2000-2006 et 2007-2013 et par l'État (un sixième).

Ces bibliothèques ont été construites sur des campus universitaires. Leur construction a apporté 4.613 mètres carrés, dont 2.579 mètres carrés ouverts au public et 864 places nouvelles : 532 mètres carrés nouveaux de salles de travail en groupe et 236 mètres carrés de salles de formation. Les collections disponibles en libre accès ont augmenté de 2.188 mètres linéaires alors que les collections en magasins se réduisent à proportion. Un espace d'innovation pédagogique a été créé et deux autres sont prévus à brève échéance. Chaque bibliothèque dispose d'un auditorium, deux des trois d'une cafétéria. Des efforts ont été faits pour rendre les bâtiments modulables : installation de planchers techniques, possibilité d'ouvrir le bâtiment en dehors des horaires, installation de boîtes de retour et d'automates de prêts.

Lyon I sciences

La bibliothèque universitaire de sciences de Lyon I, construite en 1964, a été entièrement rénovée entre 2007 et 2009 : espaces publics et espaces internes, cloisonnement coupe-feu dans les sous-sols du bâtiment, création d'une nouvelle entrée, accès aux personnes à mobilité réduite par création d'ascenseurs extérieurs. L'opération était initialement prévue en deux tranches, qui ont finalement été menées conjointement. Dans sa première période, la réhabilitation a été menée en site occupé avec maintien d'une bibliothèque provisoire. Une première phase de désamiantage a également concerné les magasins qui ne faisaient pas partie initialement de l'opération de réhabilitation ; des travaux de mise en conformité ont été menés sur ces espaces en amont du chantier.

La réhabilitation a concerné la totalité des espaces et a permis de créer une entrée face à la station de tramway, ce qui était une demande forte du Rectorat pour l'aménagement du campus. La bibliothèque universitaire de sciences a réaménagé fin 2015 l'une de ses salles de formation de 42 mètres carrés en « learning lab » : conçu en collaboration avec le service de pédagogie innovante de l'université. Il s'inscrit dans le réseau « learning lab » franco-européen. Il met à la disposition de groupes ou d'équipes un dispositif complètement modulable, avec des mobiliers sur roulettes, un mur inscriptible, des boîtiers de vote, des

tableaux blancs de présentation et un dispositif de connexion wi-fi pour la projection sur écran.

L'extension des horaires est prévue dès la rentrée de septembre 2016 avec une ouverture le dimanche notamment. Les horaires actuels (8 h-22 h du lundi au vendredi et samedi de 10 h à 20 h) sont déjà très larges. La rénovation aura apporté 161 nouvelles places de lecture, mais surtout une extension des collections en libre accès qui développent aujourd'hui près de 10.000 mètres linéaires. Un espace de formation, des salles de travail en groupe, un auditorium et une salle d'exposition ont été créés. Le coût des travaux aura été de 11.175.345 euros.

Lyon I, santé

Le bâtiment Rockefeller, dans lequel la bibliothèque universitaire de santé est implantée, a été construit en 1932 et n'avait connu que des travaux partiels d'aménagement. Le site doit être entièrement réhabilité dans le cadre de travaux sur plusieurs tranches. La bibliothèque a été rénovée en 2013 dans le cadre d'une première tranche, qui a permis l'extension de 400 mètres carrés, et la refonte complète de ses espaces. La conception a été faite pour intégrer la possibilité d'une ouverture 24h / 24 et 7 jours / 7. Le public inscrit dans cette bibliothèque est de 2.000 personnes, mais son ouverture le dimanche en fait aussi une bibliothèque de proximité pour tous les étudiants.

Le chantier de rénovation aura eu un coût de 8,5 millions d'euros. Il a été conduit par l'Université Lyon I qui a exercé maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage. Une deuxième tranche de travaux, prévue en 2018, permettra une extension de 200 mètres carrés. 145 nouvelles places assises ont été créées. Les collections en libre accès sont en léger repli (-500 mètres linéaires). L'ouverture du bâtiment est possible avec quatre personnes seulement. Des espaces de formation (102 mètres carrés) et de travail en groupe ont été créés (120 mètres carrés).

Lyon, INSA

L'essentiel des travaux de construction de la bibliothèque de l'INSA ont été réalisés dans les années 2000 avec une ouverture de la bibliothèque en 2009. Il s'agissait alors de construire une vraie bibliothèque avec des collections en libre accès, des places assises et des espaces de formation et de travail en groupe. Le public concerné est de 6.500 personnes et les chiffres prévus pour 2025 seraient de 8.000.

Les travaux initiaux ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'INSA de Lyon. La maîtrise d'usage a été déléguée à Handigo consultant. Le coût du chantier a été de 12 millions d'euros.

Le résultat des comparaisons entre l'ancien et le nouveau bâtiment est éloquent : +2.619 mètres carrés ouverts au public (le bâtiment a gagné 4.213 mètres carrés) ; 565 nouvelles places assises ; passage de 60 à 1.504 mètres linéaires de collections en libre accès (et baisse de 600 mètres linéaires en magasins fermés) ; des espaces de lecture augmentés de 1.911

mètres carrés ; création de 280 mètres carrés de salles de travail en groupe, de 268 mètres carrés de salles d'innovation, d'un auditorium, d'une salle d'exposition. Les bureaux ont été largement améliorés, mais les magasins ont été maintenus dans leur taille initiale. Le bâtiment conçu en 2009 est parfaitement modulable : planchers techniques, extension possible, horaires élargis envisagés avec ou sans ouverture partielle, automates de prêts et boîte de retour de livres, contrôle d'accès du public, etc.

En complément, en 2015 et 2016, une nouvelle vague de travaux a permis de réaménager les espaces de formation pour les transformer en espaces de créativité plus modulables avec des écriitoires sur les murs et de réaménager de même les espaces de travail en groupe.

Panorama des projets à venir (2016-2025)

Dans les dix années qui viennent, on peut espérer l'ouverture d'une bibliothèque rénovée et celle d'un « learning center », tous les deux en lettres et sciences humaines, à l'Université Lyon II. Ces deux bibliothèques concernent potentiellement un public de près de 19.000 inscrits. La maîtrise d'ouvrage de ces deux projets sera exercée par l'université et la maîtrise d'usage par la bibliothèque. Les crédits nécessaires pour les mener à bien sont répartis comme suit, étant précisé qu'il reste malheureusement une forte part d'aléa en ce qui concerne le financement de la rénovation de la bibliothèque universitaire de Bron via le CPER 2015-2020.

Financement des projets de construction de bibliothèques de Lyon II (2016-2025)

	Crédits en millions d'euros
Région	15,6
CPER 2015-2020	14
Université ou établissement de rattachement	0,09
Ville ou communauté de communes	1
TOTAL	30,69

Une bibliothèque est située sur un campus universitaire et la deuxième en centre-ville. Au total, les superficies ouvertes ne devraient pas connaître de changement majeur après chantier, tout comme le nombre de places assises disponibles. On relève que dans un cas comme dans l'autre la plus grande modularité possible des espaces sera recherchée : installation de planchers techniques, possibilité d'extension des horaires, installation de boîtes de retour des documents et d'automates de prêt.

Lyon II Bron

Après la conduite d'ateliers thématiques menés entre septembre et décembre 2015 pour définir le campus de demain (campus de Bron, dont un « learning center »), s'engage une phase de pré-programmation, avec une équipe dédiée au projet (architectes recrutés par la COMUE de Lyon et urbanistes de Ville ouverte). Le public potentiel de cette bibliothèque très utilisée et très dégradée est de près de 19.000 personnes. Si de nouvelles incertitudes pèsent

sur le projet, il doit, malgré son coût (30 millions d'euros), être considéré comme prioritaire compte tenu de l'état de dégradation du bâtiment.

Les travaux consisteraient en la création d'un « learning center » qui est aujourd'hui en phase de pré-programmation. Si les données précises, faute de programme à ce jour, ne sont pas connues, on peut dire que la plus grande modularité sera recherchée : planchers techniques, ouverture en dehors des horaires, installation d'automates de prêt, etc.

Lyon II Chevreul

Une réflexion sur l'avenir de la bibliothèque Chevreul, ouverte en 2006, est menée, en lien avec le projet du futur « learning center » de Bron : la décision a été prise d'adapter l'une et l'autre de ces bibliothèques aux nouveaux usages. En ce qui concerne la bibliothèque Chevreul, est prévu un réaménagement du rez-de-chaussée et la création de carrels dans les étages.

Le chantier, peu coûteux (90.000 euros), est mené en interne par l'Université Lyon II et durera 10 mois. Il permettra une légère augmentation du nombre de places assises (50 places). Les collections en libre accès diminueront de 500 mètres linéaires. Six nouveaux carrels seront créés, ainsi qu'un espace d'innovation pédagogique.

Annexe 7 - Panorama des bibliothèques dans les différentes villes universitaires

La situation des bibliothèques universitaires des Antilles, de Guyane, de Bourgogne (Dijon), de Nantes, de Nice et de Saint-Étienne fera l'objet d'un examen spécifique aux paragraphes suivants.

Synthèse par ville universitaire

La présentation qui suit reprend l'ordre alphabétique des villes qui sont les sièges des universités.

La construction de la bibliothèque universitaire d'**Albi** (Institut universitaire Jean-François Champollion) est une opération du Schéma Université 2000. Le bâtiment de 1994, qui a connu une extension en 2002, dispose de 1.784 mètres carrés et 439 places, soit un ratio de 0,62 mètres carrés par étudiant, mais une place de lecture pour 8 étudiants. Le projet de construction d'une maison du campus incluant une bibliothèque à Castres semble avoir été abandonné.

A **Amiens** (Université de Picardie), les 22.243 inscrits en 2010 à l'université bénéficiaient de 16.937 mètres carrés de bibliothèque (ratio : 0,76 mètre carré par étudiant) et de 1.928 places de lecture (ratio : 1 place pour 12 étudiants). Le Schéma Université 2000 avait permis, en 1997, l'ouverture de la bibliothèque universitaire dite « Cathédrale » consacrée au droit, à l'économie et à la gestion et aux sciences (6.500 mètres carrés au total). La bibliothèque de médecine a connu un aménagement de 3.000 mètres carrés en 2002. La bibliothèque des lettres et sciences humaines et sociales d'Amiens (site « Citadelle ») ouvrira ses portes à la rentrée 2017 : elle s'intègre à un projet confié à Renzo Piano (21.000 mètres carrés, coût total de 107 millions d'euros financés par le Conseil régional de Picardie : 40 millions d'euros, Amiens métropole : 35 millions d'euros, l'État : 26 millions d'euros et le Conseil régional de la Somme : 5 millions d'euros) et disposera de 8.000 mètres carrés. Cette construction permettra à l'Université de Picardie d'atteindre les ratios d'espace par étudiant qui sont préconisés et de conserver cette position malgré la hausse des effectifs prévisible à l'horizon de 2025.

Les bibliothèques de l'Université d'**Angers** présentaient avant 2010 la caractéristique d'offrir un nombre de mètres carrés réduit (7.772 mètres carrés) au regard du nombre d'étudiants (18.922), soit un ratio faible de 0,41 mètre carré par étudiant, mais de donner une place pour 10 étudiants. Or, l'extension de 4.600 mètres carrés de la bibliothèque universitaire Belle-Beille a ouvert ses portes en 2010. De même, la bibliothèque universitaire Saint-Serge (droit, économie et santé), en centre-ville, a été construite grâce aux plans Université 2000 et U3M, en plusieurs tranches. Sa première ouverture remonte à 1999 (2.500 mètres carrés) ; la

deuxième tranche de travaux a permis une deuxième ouverture en septembre 2010 au terme d'un chantier de deux ans financé par la Région Pays-de-la-Loire (160.000 euros), le CPER 2007-2013 (7,3 millions d'euros) et l'Université d'Angers (500.000 euros), soit un total de 7,96 millions d'euros. Cette extension permet à la bibliothèque Saint-Serge de doubler ses capacités d'accueil qui sont aujourd'hui de 6.000 mètres carrés et 800 places assises, mais aussi de 250 mètres carrés de salles de travail en groupe et 120 mètres carrés de salles de formation. Cette bibliothèque est aussi très largement ouverte (84 heures par semaine, l'ouverture le dimanche étant en projet). En complément, est prévue à court terme (septembre 2017), la création d'un espace modulable au rez-de-chaussée du bâtiment, ce qui supposera de réduire la place des collections sous forme papier pour créer des espaces de travail collaboratif et d'équiper la bibliothèque de mobiliers adaptés. A ce jour, l'Université d'Angers propose donc plus de 17.000 mètres carrés d'espaces de bibliothèque, ce qui la rapproche des ratios souhaitables (0,75 mètres carrés de bibliothèque universitaire par étudiant).

L'Université d'Artois (11.000 étudiants) a bénéficié de plusieurs constructions dans le cadre du Schéma Université 2000 : à Béthune (1996, 1.230 mètres carrés), à Lens (1997), à **Arras** (1997, 2.683 mètres carrés) et à Douai (1996, avec travaux en 2003, 1.800 mètres carrés). Ces constructions ont eu pour effet de donner à cette université, centrée sur les premiers cycles universitaires, des espaces de bibliothèque remplissant pleinement les ratios (un mètre carré par étudiant et d'une place pour 8 étudiants). Les effectifs de cette université sont en léger repli depuis 2015 et ne devraient pas évoluer de manière forte avant 2025.

Après l'ouverture complète (1997, puis 2006) d'une bibliothèque des lettres et sciences humaines (6.900 mètres carrés) sur le campus créé après la désaffectation de l'hôpital Sainte-Marthe et l'abandon des locaux de la bibliothèque universitaire de lettres de la rue Violette, l'Université d'**Avignon** et des pays de Vaucluse présente un profil plus favorable encore que celle d'Artois. Les bibliothèques offrent 750 places et 8.380 mètres carrés aux quelque 6.600 étudiants avignonnais (ratios : 1,25 mètre carré par étudiant et une place pour 9 étudiants). Les effectifs étant stables, cette situation devrait perdurer.

La bibliothèque universitaire Lucien-Febvre de l'Université technologique de **Belfort-Montbéliard** est ouverte depuis 1999 à Belfort (site du Techn'Hom). Les 2.600 étudiants (effectifs stables) ne disposaient que de 0,41 mètres carrés par étudiant, mais d'une place pour huit. Si des extensions judicieuses d'horaires d'ouverture permettent de réguler quelque peu le phénomène de saturation, la bibliothèque reste surchargée. A la rentrée universitaire 2017-2018, ils pourraient bénéficier d'une bibliothèque de 2.090 mètres carrés (1.417 mètres carrés ouverts au public, dont 160 mètres carrés d'espaces d'innovation et 156 mètres carrés de salles de travail en groupe), plus conforme à leur nombre. Cependant, la construction de ce « learning center » à cette date est vraisemblablement compromise car elle devra se faire en plusieurs tranches : en effet, le projet n'a pas été retenu dans le cadre du CPER 2015-2020 et doit être financé par l'université.

En apparence, la situation des bibliothèques de l'Université de Franche-Comté (**Besançon**) est bonne au regard des critères quantitatifs. Les quelque 20.000 étudiants bisontins disposent de plus de 20.000 mètres carrés de bibliothèque et d'à peine moins de 2.000 places de lecture. Pour autant, les trois bibliothèques universitaires principales présentent des situations problématiques : la bibliothèque Proudhon (droit, 1998, 3.250 mètres carrés) et la bibliothèque du site de Châteaufarine (sciences, 2003, 2.770 mètres carrés) connaissent déjà des désordres majeurs et le projet de construction d'une bibliothèque municipale et universitaire, envisagé depuis les années 1990, ne dispose pas encore d'une programmation fermement établie, même si des crédits d'études (900.000 euros) sont prévus au CPER 2015-2020.

L'Université de Bretagne occidentale (**Brest**) est l'une des rares universités françaises de taille moyenne (près de 18.000 étudiants) qui offrait, dès 2010, à ses étudiants plus d'un mètre carré (1,07) et plus d'une place de bibliothèque pour 10 (1 pour 8). En effet, en septembre 2009, venait d'ouvrir la bibliothèque universitaire des lettres et sciences humaines, qui concerne 4.500 étudiants environ (11,87 millions d'euros apportés par le CPER 2000-2006). Ce projet, initialement lié à la construction d'une bibliothèque municipale centrale, a été séparé de ce dernier, la Ville de Brest ayant fait le choix du site des Capucins pour y construire sa bibliothèque municipale. Il permet une augmentation de 2.000 mètres carrés des surfaces (+1.500 mètres carrés ouverts au public) et de 230 places assises, la création d'espaces de formation et de travail en groupe (150 mètres carrés). Cette construction sera complétée par une bibliothèque de santé inscrite au CPER 2015-2020, dont le coût prévisionnel serait de 14 millions d'euros et dont l'ouverture serait prévue au printemps 2017 (+500 mètres carrés, +120 places assises). Enfin, à Brest, est envisagée la restructuration de la bibliothèque du Bouguen, qui date des années 1970, en « learning center », articulé au bâtiment « NODAL PN2B » consacré aux pédagogies innovantes : le coût du projet, non financé, est de 10 millions d'euros et concerne 4.376 mètres carrés (dont 2.581 mètres carrés ouverts au public) et 567 places de lecture. A Quimper, il est prévu de créer une bibliothèque de l'ESPE (moins de 1.000 étudiants) à l'horizon de la rentrée 2017-2018 dont le coût serait de 1,4 million d'euros.

Les bibliothèques de l'Université de **Caen** (plus de 23.000 étudiants) peuvent être largement comparées à celles de Brest en termes de ratios de surface (1,04 mètre carré par étudiant et une place pour 10 étudiants). L'université avait été bénéficiaire du Schéma Université 2000, avec les constructions de la bibliothèque universitaire de sciences et STAPS (2003) à Caen et la réhabilitation de la bibliothèque droit-lettres (2005), mais aussi avec la construction d'une bibliothèque universitaire à Alençon (2006) et d'une autre à Cherbourg (2009). Une nouvelle restructuration de la bibliothèque droit-lettres est aujourd'hui envisagée. La construction de la nouvelle bibliothèque universitaire de santé de Caen (2.800 mètres carrés) a été financée et menée à bien dans le cadre du CPER 2007-2013.

L'Université de Savoie (**Chambéry**, 11.650 étudiants en 2010), en revanche, n'offre pas des conditions d'espace suffisantes à ses étudiants (0,47 mètre carré par étudiant et une place pour 13 étudiants). La bibliothèque universitaire Jacob-Bellecombette à Chambéry rassemble le

droit, l'économie et les lettres, soit la moitié des effectifs de l'université : une rénovation et extension (400 mètres carrés, dont 250 mètres carrés ouverts au public) de la bibliothèque a été conduite en 1998 pour 1.021.000 euros et financée par le Plan U3M, mais un nouveau projet visant à rénover la bibliothèque en créant des salles de travail en groupe et une salle de formation et en rendant accessible le magasin de stockage a été validé. La bibliothèque du Bourget-du-Lac (technopôle), ouverte en 1995, dispose 2.350 mètres carrés et de 320 places assises. La bibliothèque d'Annecy-le-Vieux ouvrira en 2017 après 17 années de projets successifs : les quelque 4.000 étudiants annéciens verront les surfaces de la bibliothèque doubler, soit 2.000 mètres carrés au total, pour un budget de 3,43 millions d'euros financés par l'État – 1,2 millions d'euros – et le CPER 2007-2013 - 1,8 million d'euros -, mais aussi la ville d'Annecy-le-Vieux et l'université. Malgré cette construction, l'Université de Savoie restera fortement déficitaire en mètres carrés de bibliothèque et devrait voir cette situation s'aggraver en raison de la croissance continue des effectifs.

Les bibliothèques universitaires de **Clermont-Ferrand** accueillent près de 30.000 étudiants, mais ne leur proposaient que 19.550 mètres carrés de bibliothèques universitaires (0,66 mètre carré par étudiant) et 2.179 places de lecture en 2010 (une place pour 14 étudiants). Malgré l'inscription au CPER 2015-2020 d'un projet de construction d'un « learning center », cette tendance lourde ne semble pas devoir être infirmée et cela d'autant plus que cet équipement devrait s'accompagner de la fermeture à terme du site Lafayette (lettres et sciences humaines).

La bibliothèque de l'Université de **Compiègne** (3.800 étudiants) offre 0,79 mètre carré de bibliothèque universitaire par étudiant et une place pour neuf étudiants. La bibliothèque du site Benjamin-Franklin a été partiellement rénovée entre 2012 et 2015 : il s'agissait essentiellement de travaux de sécurité et d'amélioration de l'accès aux personnes handicapées. Il en a été de même pour le site de Royallieu en 2009 et 2010. Sur les deux sites, de nouveaux travaux sont prévus en 2017 et 2018. Sur le site de Benjamin-Franklin, avec une superficie à peine augmentée (180 mètres carrés), la bibliothèque changera pourtant de configuration puisque plus de la moitié des places d'accueil se trouveront dans des salles à usage collectif (salles de groupe, salles d'innovation pédagogique, salles de formation, etc.). La rénovation de la bibliothèque de Royallieu se traduira, en apparence, par une baisse des superficies disponibles (salles de lecture), mais elle sera compensée par la création d'espaces de travail en groupe et d'innovation pédagogique et par celle d'un auditorium, de salles d'exposition et d'une cafétéria mutualisés.

L'Université de **Corte** (3.800 étudiants) était, jusqu'en septembre 2015, particulièrement sous-équipée en bibliothèque (0,34 mètre carré par étudiant et une place pour 24 étudiants, soit les chiffres les plus bas de France). Aujourd'hui, cette situation s'est considérablement améliorée avec le transfert de la bibliothèque sur le campus Grimaldi et la construction d'une nouvelle bibliothèque de 4.500 mètres carrés et 380 places assises.

L'Université du Littoral (**Dunkerque**, effectifs stables de 10.000 étudiants environ) est située sur trois sites principaux : à Dunkerque, à Calais et à Boulogne-sur-Mer. Les ratios de surface correspondent exactement aux préconisations (10.369 mètres carrés et 1.052 places). Le

Schéma Université 2000 a permis la construction de bibliothèques dans chacun des sites : Calais (1999, 2.411 mètres carrés), Dunkerque (1996, puis extension en 2000, 2.508 mètres carrés), Boulogne-sur-Mer (1997 avec travaux en 2006, 2.000 mètres carrés).

L'Université de **La Rochelle** (7.367 étudiants en 2010) dispose d'une bibliothèque construite en deux tranches dans le cadre du Schéma Université 2000 et ouverte en deux phases en 1996 et 1998. Elle offre 943 places et 6.428 mètres carrés soit 0,87 mètre carré par étudiant et une place pour huit étudiants. Ces ratios ne devraient pas évoluer fortement dans les années qui viennent malgré la hausse des effectifs.

La situation de la bibliothèque universitaire du **Havre** (Schéma Université 2000, ouverture en 2003), à population étudiante égale à La Rochelle, est meilleure puisque les ratios sont de 1,30 mètre carré par étudiant et d'une place pour sept étudiants. L'ouverture récente de la nouvelle bibliothèque municipale accroît encore les possibilités offertes aux étudiants havrais. Des aménagements substantiels de la bibliothèque universitaire ont eu lieu en 2014 et de nouveaux aménagements mobiliers permettent la création de nouveaux espaces de travail collectif.

Au **Mans**, la population étudiante est stable, autour de 10.000 étudiants. La bibliothèque universitaire, l'une des dernières relevant du Schéma Université 2000, a été achevée en 2005 et offre 1.157 places de lecture pour 8.954 mètres carrés, soit une situation conforme aux ratios habituels. Un projet visant à réaménager des espaces en rez-de-chaussée dans la logique d'un « learning center » est en cours d'élaboration.

Comme au Mans, même si les effectifs de l'Université de **Limoges** atteignent presque 15.000 étudiants, les ratios de mètres carrés (12.381 mètres carrés ouverts, 0,88 mètre carré par étudiant) et de places par étudiant (1.873 places, soit une place pour huit étudiants) sont proches des préconisations. Le Schéma Université 2000 avait permis l'ouverture au public d'une bibliothèque de droit et sciences économiques sur le site de Vanteaux (3.745 mètres carrés). Notons par ailleurs l'ouverture de la bibliothèque universitaire de Brive (500 mètres carrés) commune à l'IUT, aux enseignements de sports et de droit : le bâtiment qui héberge cette bibliothèque a eu un coût de 4,4 millions d'euros financés par le CPER 2007-2013.

L'Université de **Bretagne-Sud (Lorient et Vannes)** dispose de deux bibliothèques principales de tailles égales à Lorient et Vannes, construites respectivement en 2000 et 2002 (avec une extension à Vannes en 2005) grâce au Schéma Université 2000. Leurs surfaces cumulées n'offrent que 559 places et 4.778 mètres carrés pour une population étudiante de plus de 8.000 étudiants. Cette situation qui, au demeurant, ne semble pas créer de tension, appellerait sans doute des compléments en termes de bâtiments.

Aujourd'hui, les bibliothèques universitaires de l'Université de Haute-Alsace (7.692 étudiants en 2014, en légère baisse) offrent 766 places et 5.872 mètres carrés (0,74 mètre carré par étudiant). Les deux bibliothèques principales, à **Mulhouse** et à Colmar, ont été construites grâce au Schéma Université 2000. A Mulhouse, sur le site de la Fonderie, partagé entre

plusieurs institutions, la bibliothèque universitaire a ouvert en 2007 : le chantier conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Mulhouse aura eu un coût global de 38,12 millions d'euros (toutes structures comprises). La bibliothèque universitaire de la Fonderie a 2.459 mètres carrés dont 1.558 mètres carrés ouverts au public et 242 places assises avec des salles de travail en groupe et une salle de formation ; ce bâtiment est malheureusement peu modulable et difficile à maintenir. L'ouverture, en 2018, du « learning center » MOSAIC (Maison ouverte des savoirs, de l'information et de la communication) sur le campus de l'Illberg à Mulhouse, devrait modifier profondément le visage des bibliothèques universitaires. Ce projet, inclus aux CPER 2007-2013 et 2015-2020 suppose d'une part l'abandon de l'actuelle bibliothèque universitaire de l'Illberg (1.420 mètres carrés) et sa réaffectation après réhabilitation et d'autre part la démolition partielle d'un bâtiment existant. Le nouveau bâtiment MOSAIC associe une bibliothèque, un centre de langues, le service de la pédagogie et le service technologies de l'information et de la communication. Le coût total de 15,2 millions d'euros est supporté par les CPER 2007-2013 et 2015-2020 (1,15 millions d'euros), l'État (4,25 millions d'euros), le Conseil régional d'Alsace (2,69 millions d'euros), le Conseil général du Haut-Rhin (2,69 millions d'euros) et Mulhouse agglomération (4,325 millions d'euros). Le nouveau bâtiment (4.964 mètres carrés) offrira 545 places assises, 1.711 mètres carrés d'espaces de lecture et 400 mètres carrés d'espaces collectifs (travail en groupe, formation, visioconférence, expositions, etc.), 1.600 mètres linéaires de collections en accès libre et 3.400 mètres linéaires en magasins. Le bâtiment sera totalement modulable grâce à un système de rideaux mobiles permettant d'isoler des espaces. Il pourra être ouvert en dehors des horaires ordinaires. A Colmar, on rappellera l'ouverture en 2001 d'une bibliothèque de 2.000 mètres carrés et 300 places pour 800 étudiants pour un coût de 2,49 millions d'euros à frais partagés entre l'État, la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin et la Ville de Colmar.

Les bibliothèques de l'Université de **Nîmes**, construites dans le cadre du Schéma Université 2000 (1997 et 2002) offrent aux 3.965 étudiants nîmois (chiffre de 2014) 3.000 mètres carrés (ratio : 0,88 étudiant par mètre carré) et 457 places de lecture (une place pour sept étudiants). Un projet de bibliothèque d'arts, sciences et lettres est engagé sur le site de l'ancien hôpital Hoche (coût total : CPER 2007-2013, 20,6 millions d'euros et CPER 2015-2020, 28 millions d'euros). La bibliothèque devrait ouvrir à la rentrée 2019-2020. Ses caractéristiques ne sont pas encore connues, mais elle se substituera à la bibliothèque de 73 mètres carrés existante.

L'Université de Nouvelle-Calédonie (**Nouméa**, 3.500 étudiants, en forte croissance) offre, sur le campus de Nouville-Banian, une bibliothèque de 2.580 mètres carrés et 592 places (ratio : une place pour cinq étudiants), qui est ouverte depuis 2007, mais qui sera entièrement réaménagée à l'horizon de 2018. En effet, à cette date, sera ouvert un « learning center » en lien avec le « pôle numérique et technologique » de l'université : le nouveau bâtiment permettra un accueil mutualisé, l'ouverture de salles communes, l'ouverture d'un centre de langues, la création d'espaces collaboratifs et la mise en place d'une politique d'animation et de médiation. Le budget nécessaire à la construction (5.530.000 euros) sera apporté par un contrat de développement État-intercollectivités et l'Université de Nouvelle-Calédonie. La construction de ce nouveau bâtiment, très modulable, permettra de créer 100 places nouvelles

et l'ouverture de près de 1.300 mètres carrés supplémentaires, mais surtout une extension des horaires d'ouverture à 3.147 heures par an (jusqu'à 85h par semaine).

Le Schéma Université 2000 a permis des extensions significatives des bibliothèques universitaires de droit, économie et gestion (1995 et travaux en 2002, 2.584 mètres carrés) et de sciences (2006, La Source, 3.100 mètres carrés) d'**Orléans**, mais aussi la construction d'une bibliothèque universitaire à Bourges. Aussi, les capacités d'accueil dans cette université de 14.000 étudiants sont-elles proches des recommandations (0,82 mètre carré par étudiant et une place pour dix étudiants).

L'Université du Pacifique (**Papeete**) a 3.200 étudiants et ses effectifs sont en hausse constante, mais légère. Depuis son extension en 1996, la bibliothèque universitaire offre 350 places (une place pour neuf étudiants) et 2.065 mètres carrés (0,64 mètres carrés par étudiant). Un nouveau bâtiment est à l'étude. Il offrirait 730 places assises et 1.100 mètres carrés supplémentaires, ce qui rendrait les ratios conformes aux préconisations. Ce bâtiment permettrait de doubler les capacités de stockage et de créer des espaces de travail en groupe avec une possibilité d'ouvrir la bibliothèque en dehors des horaires ordinaires. Toutefois, le financement nécessaire (3,6 millions d'euros) n'est pas, à ce jour, assuré.

L'Université de **Pau** et des Pays de l'Adour (11.401 étudiants en 2010, en progression lente mais constante) dispose, sur ses deux sites principaux, à Pau et à Bayonne, de 9.784 mètres carrés de bibliothèques universitaires (0,86 mètre carré par étudiant) et 1.130 places (une pour dix étudiants). La construction achevée en 2008 de la bibliothèque universitaire Florence-Delay à Bayonne a été l'une des réalisations permises par le CPER 2007-2013. La reconfiguration de la bibliothèque universitaire de droit, lettres et sciences de Pau (5.617 mètres carrés) est inscrite au CPER 2015-2020 pour un montant de 1,2 million d'euros. Elle devrait conduire à une fusion des anciennes sections.

Les effectifs de l'Université de **Perpignan** ont connu une érosion de 2010 à 2014. La situation des bibliothèques universitaires y est plutôt favorable (0,8 mètre carré par étudiant, une place pour 7 étudiants). La bibliothèque universitaire, construite par le Schéma Université 2000, est ouverte depuis 1997 (6.000 mètres carrés, dont 4.400 mètres carrés ouverts au public). Des bibliothèques d'antennes universitaires existent depuis 1995, notamment à Narbonne (droit) et à Mende (tourisme).

La situation globale des bibliothèques universitaires de **Poitiers** (effectifs stables de 23.000 étudiants) est satisfaisante si on s'en tient aux ratios : 0,92 mètres carrés de bibliothèque universitaire par étudiant, une place pour onze étudiants. Plusieurs réalisations avaient été rendues possibles par le Schéma Université 2000 : bibliothèque du pôle santé de la Milétrie (2001), bibliothèque universitaire de sciences, techniques et sports de Poitiers (2002), bibliothèque universitaire de sciences du site du Futuroscope (2005), réaménagement partiel de la bibliothèque universitaire du campus de Poitiers (2002). Signalons en outre la construction de la bibliothèque universitaire Chamas. L'Université de Poitiers dispose, depuis janvier 2016, d'un espace au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire du campus (850

mètres carrés), dénommé « La Ruche », composé avec du mobilier entièrement modulable et dédié au travail en groupe : ce projet, réalisé avec les crédits du CPER 2007-2013, se substitue à un projet plus vaste de « learning center » qui a été abandonné.

Jusqu'en 2006, les bibliothèques de l'Université de **Reims** Champagne-Ardenne (22.000 étudiants en 2015, en progression constante) connaissaient un retard. La construction de la bibliothèque Robert-de-Sorbon (droit et lettres, 2006) et la modernisation de la bibliothèque du Moulin de La Housse (sciences et techniques, 2011) ont considérablement amélioré cette situation (+3.822 mètres carrés et +970 places), de sorte que les ratios s'approchent aujourd'hui des préconisations : 18.000 mètres carrés sont ouverts, soit 0,8 mètre carré par étudiant, et 2.200 places, soit une place pour dix étudiants. La création d'espaces de formation et de salles de travail en groupe est à relever. Ces deux projets ont eu un coût de 25,5 millions d'euros financés en quasi-totalité par le CPER 2000-2006 (22,6 millions d'euros) et le CPER 2007-2013 (2 millions d'euros). On notera aussi que le chantier, pourtant important, de la bibliothèque Robert-de-Sorbon aura été mené en cinq ans seulement.

Parmi les villes qui n'ont pas été lauréates de l'Opération Campus, **Rennes** dispose du plus grand nombre d'étudiants universitaires : on recensait 47.052 étudiants en 2014, en hausse forte et continue, de sorte que qu'en 2025, il est à prévoir que les universités rennaises atteindront un effectif voisin de 55.000 étudiants. En 2010, globalement, la situation des bibliothèques universitaires s'approchait des ratios préconisés : 0,7 mètre carré par étudiant (38.704 mètres carrés) et une place pour 10 étudiants, mais dès 2014, on constate un effritement des ratios. Le Schéma Université 2000 a apporté des améliorations significatives : bibliothèque de droit et gestion (2000), bibliothèque de l'Institut national des sciences appliquées (2001), bibliothèque universitaire de sciences (site de Beaulieu, 2001), extension de la bibliothèque universitaire de médecine, bibliothèque universitaire centrale de l'Université Rennes II – Haute-Bretagne (2003), bibliothèque universitaire de sciences et de philosophie (2005) de l'Université Rennes I. Les CPER 2007-2013 et 2015-2020 voient inscrit le projet de réhabilitation (3.400 mètres carrés) et d'extension (1.600 mètres carrés) de la bibliothèque universitaire de droit et gestion. On notera que l'Université Rennes II a inauguré le 19 octobre 2016 des espaces rénovés en rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire de la Villejean (nouvelle configuration du hall, cafétéria, etc.). Cependant, il faut craindre, à l'horizon de 2025, une nouvelle érosion des ratios liés à l'espace disponible par étudiant.

En apparence, comme à l'Université de Franche-Comté, la situation des bâtiments des bibliothèques universitaires de **Rouen** est proche des moyennes puisqu'elles offrent 2.378 places pour quelque 25.000 étudiants (en croissance régulière) et 19.572 mètres carrés (ratio : 0,7). Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres villes universitaires, le Schéma Université 2000 a eu peu d'effet à Rouen : il a permis seulement la construction de la bibliothèque universitaire de droit, économie et gestion en centre-ville (5.525 mètres carrés, dont 4.800 mètres carrés ouverts au public, 520 places) ; en 1998, on relève aussi la création de la bibliothèque universitaire de Martinville (2.000 mètres carrés). Les bâtiments initiaux des bibliothèques universitaires de Mont-Saint-Aignan (7.800 mètres carrés), construits selon le modèle « Pailleron » et datant de 1962 et 1967, ont été partiellement restructurés en 2007,

mais restent, globalement, en très mauvais état et devraient être rénovés d'urgence. L'abandon d'un projet de construction d'un « learning center » (8.846 mètres carrés), qui aurait été corrélée à la destruction des deux bibliothèques existantes (coût total du projet : 34,2 millions d'euros), repousse *sine die* une réfection pourtant nécessaire dont, tout au plus, les études préalables seraient rédigées dans le temps du CPER 2015-2020.

Aujourd'hui, l'Université de La Réunion (**Saint-Denis-de-la-Réunion**, 12.136 étudiants en 2014, en très forte croissance) propose 15.023 mètres carrés de bibliothèque (ratio : 1,29 mètres carré par étudiant) et 1.622 places assises (une place pour sept étudiants), soit, en apparence, l'une des situations les plus favorables de France. Le Schéma Université 2000 a rendu possible la création, à Saint-Denis, d'une bibliothèque universitaire de droit et lettres de 3.000 mètres carrés (2001), d'une bibliothèque universitaire de sciences (2005) et de la bibliothèque universitaire du Tampon (droit, sciences de l'éducation, génie civil, 2006). Cette dernière a été construite pour un montant de 6,448 millions d'euros financés à parité par le Conseil Régional et l'Union européenne (FEDER) : elle compte 3.000 mètres carrés, dont 2.200 mètres carrés ouverts au public, 319 places assises et sept salles de travail en groupe : une deuxième tranche de 1.000 mètres carrés pourra être construite en complément si nécessaire. Il est prévu, à l'horizon de 2020, la construction d'un « learning center » de 2.400 mètres carrés (7,9 millions d'euros), à construire en deux tranches, sur le campus de santé de Saint-Pierre (près de 2.500 étudiants en 2015). Malgré la croissance très importante des effectifs universitaires à prévoir jusqu'en 2025, l'Université de La Réunion conservera l'une des premières places françaises en termes de places et de mètres carrés disponibles par étudiant.

L'Université de **Toulon** a des effectifs de 9.000 étudiants (en légère décroissance), mais ne propose que 6.270 mètres carrés de bibliothèque (ratio : 0,69 mètre carré par étudiant) et 838 places de lecture (une place pour onze étudiants). La rénovation de la bibliothèque universitaire de Toulon a été réalisée en deux tranches : son coût a été de 7,7 millions d'euros et aura permis l'ouverture de 1.800 mètres carrés supplémentaires de bibliothèque dont 1.100 ouverts au public et de 200 places assises nouvelles, la création de salles de travail en groupe, d'un centre multimédia, d'un centre de ressources en langues, d'un centre de documentation pédagogique, d'une salle de recherche et d'une salle d'orientation professionnelle.

En 2010, L'Université François-Rabelais à **Tours** (23.495 étudiants en 2014, en forte croissance) disposait à peine de 13.603 mètres carrés de bibliothèque universitaire (0,62 mètre carré par étudiant) et de 1.685 places de lecture (une place pour 13 étudiants), soit une situation peu favorable. La bibliothèque centrale Abbé-Grégoire à Blois a ouvert en 1997 et la bibliothèque universitaire de médecine à Tours en 2003. La bibliothèque de droit a connu une extension. Au demeurant, ces bibliothèques sont les dernières construites à Tours et aucune n'est programmée dans les années qui viennent, de sorte qu'il est à craindre que la pression ne s'aggrave encore sur les espaces disponibles.

L'Université technologique de **Troyes** a un effectif constant de 2.500 étudiants. Sa bibliothèque, agrandie en 2008, dispose de 2.327 mètres carrés et de 423 places assises, soit des ratios conformes aux attentes.

L'Université de **Valenciennes** et du Haut-Cambrésis (10.369 étudiants en 2014) offre, globalement, 8.735 mètres carrés et 1.256 places assises, soit des taux comparables à ceux constatés à Troyes (0,86 mètre carré par étudiant et une place pour huit étudiants). La bibliothèque universitaire du Mont-Houÿ à Valenciennes a été construite en deux tranches et est ouverte complètement depuis 1998 (3.497 mètres carrés), celle du Ronzier depuis 1997 (3.000 mètres carrés) ; celle de Maubeuge a été ouverte en 2004. Ces bibliothèques ont été construites grâce au Schéma Université 2000.

Le cas de l'Université des Antilles et de l'Université de Guyane

Les universités des Antilles et de la Guyane constituent aujourd'hui deux entités séparées. Leurs bibliothèques universitaires, de même, ont des directions distinctes. Pour autant, le développement de l'Université des Antilles-Guyane s'est fait, jusqu'au 1^{er} janvier 2015, de manière conjointe.

Globalement, jusqu'en 2012, les étudiants antillais et guyanais disposaient d'une situation très peu favorable en termes de bibliothèques universitaires. En 2010, les 9.845 étudiants antillais et les 2.078 étudiants guyanais bénéficiaient collectivement de 6.077 mètres carrés de bibliothèque (0,48 mètre carré par étudiant) et de 1.004 places de lecture (une place pour 13 étudiants).

Aux Antilles, l'extension de la bibliothèque universitaire de Schoelcher (Martinique) et la création de celle du Camp Jacob (île de Basse-Terre, Guadeloupe) ont permis de rectifier cette situation qui est aujourd'hui, globalement, plus favorable que la moyenne (1,16 mètre carré par étudiant, une place pour sept étudiants). Malgré la hausse prévisible des inscrits à l'université dans les dix prochaines années (+15%) et l'absence de nouvelle construction, cette situation demeurera plutôt favorable en 2025. On relèvera cependant que la bibliothèque universitaire du campus de Fouillole à Pointe-à-Pître (Guadeloupe), reste dans un état préoccupant, en dépit d'une opération de réfection de l'étanchéité et de ravalement des façades fin 2016⁴².

En Guyane, alors que la nouvelle université fait face à une très forte croissance démographique qui la conduira vraisemblablement à accueillir 5.500 étudiants en 2025, une construction récente (2013) sur le campus de Troubiran ne constitue qu'une première étape dans le développement de cette bibliothèque.

⁴² 400.000 euros ont été prélevés sur le fonds de roulement de l'université pour réaliser ces travaux qui ont débuté en octobre 2016 et qui se termineront en février 2017.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

Une construction a été réalisée en Guyane en 1996. La bibliothèque universitaire occupait alors un local de 186 m² au rez-de-chaussée d'une maison créole, en centre-ville. Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 1.200 m², a été édifié sur le campus Saint-Denis (créé dans le cadre du schéma Université 2000). L'État a financé un tiers du coût de la construction et le Conseil général de Guyane les deux tiers. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la collectivité départementale et la maîtrise d'usage par la bibliothèque universitaire de Guyane.

On relève, pendant la décennie suivante, trois constructions : celle de la bibliothèque du Camp-Jacob (Saint-Claude) en Guadeloupe, ouverte en 2012, la rénovation de la bibliothèque de Schoelcher (Martinique), ouverte en 2013, et la création de la bibliothèque universitaire de Troubiran à Cayenne (Guyane).

Deux bâtiments ont été construits, l'un sous maîtrise d'ouvrage de l'État et l'autre sous maîtrise d'ouvrage de la Région. Le CPER 2007-2013 a apporté la totalité des crédits nécessaires pour les constructions antillaises ; l'État a fourni l'essentiel des crédits dans le cas de la Guyane.

Les deux bibliothèques antillaises nouvelles sont situées sur des campus universitaires. Leur construction aura apporté 5.378 mètres carrés nouveaux de bibliothèque (3.516 mètres carrés ouverts au public, dont 1.125 mètres carrés d'espaces de lecture, 68 mètres carrés de salles de formation et 109 mètres carrés de salles de travail en groupe), 416 places nouvelles, une cafétéria de 102 mètres carrés et un auditorium de 47 mètres carrés. Le stockage des documents, densifié, occupe une place plus réduite au sol (-358 mètres carrés). Les espaces de bureau ont augmenté de 513 mètres carrés. Les deux bibliothèques nouvelles ont déployé des automates de prêt et des boîtes de retour des livres.

Une nouvelle bibliothèque de plus de 1.500 mètres carrés (134 places assises) a été créée à l'Université de Guyane en 2013.

Panorama des projets à venir (2016-2025) à l'Université des Antilles

A bien des égards, les deux bibliothèques ouvertes entre 1995 et 2015 aux Antilles étaient des bibliothèques de premier cycle. Celles qui verront le jour dans la prochaine décennie sont, au contraire, liées à un secteur thématique et sont d'ampleur plus modeste puisqu'elles sont liées aux centres hospitaliers universitaires de Pointe-à-Pître et de Fort-de-France. Elles concernent des effectifs très réduits, de l'ordre de 500 personnes. La région est le maître d'ouvrage. La construction de ces deux bibliothèques de petite taille mobilisera des crédits limités qui sont inclus dans des opérations plus vastes. Les deux nouvelles bibliothèques augmenteront de 469 mètres carrés la surface de bibliothèques disponible, dont 197 mètres carrés ouverts au public. 67 places seront créées. L'une des deux bibliothèques dispose de possibilités d'extension.

En Guadeloupe

Siège de l'Université des Antilles, le site de Pointe-à-Pître (Fouillole) reste le point faible des bibliothèques de cette université alors que paradoxalement c'est le campus fréquenté par le plus grand nombre d'étudiants. Ainsi si les ratios au niveau de l'établissement sont bons désormais, la bibliothèque de Fouillole ne propose qu'une place pour 17 étudiants. Par ailleurs, inaugurée en 1998, elle souffre d'un manque criant de prises électriques, de salles de travail en groupe et de l'absence de cafétéria. Au demeurant, on signalera deux constructions récentes en Guadeloupe.

Bibliothèque universitaire du Camp Jacob (Saint-Claude)

La bibliothèque de Saint-Claude (Camp Jacob) est destinée principalement à pallier l'éloignement entre le sud de l'île de Basse-Terre et Pointe-à-Pître. Le campus de Saint-Claude accueille un IUT et des enseignements de lettres et sciences humaines (500 étudiants).

La bibliothèque intègre à la fois une bibliothèque municipale (611 mètres carrés) et une bibliothèque universitaire (1.058 mètres carrés). Elle a été construite par la Région Guadeloupe (75% des crédits) avec une maîtrise d'usage confiée à la bibliothèque universitaire et à la Ville de Saint-Claude.

La bibliothèque universitaire se développe sur 1.015 mètres carrés, dispose de 174 places assises (une place pour trois étudiants) et de 32 mètres carrés de salles de travail en groupe. 643 mètres linéaires de collections sont installés en salles de lecture. Une salle de conférence de 47 mètres carrés est ouverte. La bibliothèque dispose d'automates de prêt et d'une boîte de retour des livres.

CHU de Guadeloupe

La future bibliothèque hospitalo-universitaire qui s'inscrit dans le projet global du nouveau CHU de Guadeloupe, dont l'ouverture est prévue en 2022, sera une bibliothèque essentiellement numérique, polyvalente, avec une salle de formation et peu d'ouvrages imprimés. Elle sera intégrée aux bâtiments d'accueil de congrès et voisine de plusieurs salles de réunions.

En Martinique

Bibliothèque universitaire de Schoelcher

Les travaux de construction de la bibliothèque universitaire de Schoelcher, en Martinique, ont été réalisés en trois temps :

- Phase 1 : construction d'une extension de 4.000 mètres carrés SHON
- Phase 2 : réhabilitation des deux bâtiments historiques
- Phase 3 : aménagements intérieurs de la salle de conférence (2016).

A l'origine, le projet de restructuration et d'extension de la bibliothèque universitaire du campus de Schoelcher était inscrit au CPER 2000-2006, mais il a dû être ajourné faute de crédits suffisants et a été réinscrit au CPER 2007-2013. Le bâtiment principal a ouvert ses portes en 2011 et son extension en 2013. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et le service des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement sont maintenant intégrés au même bâtiment. Le bâtiment construit et rénové devrait encore connaître des modifications : réaménagement de la salle de conférence et de la salle d'études, mise en commun de la production des groupes froids grâce à la mise en service de la cuve de stockage de froid qui permettrait de faire de substantielles économies de climatisation.

La bibliothèque universitaire de Schoelcher a aujourd'hui plus de 3.000 inscrits. Le Rectorat a assuré la maîtrise d'ouvrage du chantier, le SCD la maîtrise d'usage. Dans le cadre du CPER 2000-2006, les 11,6 millions d'euros nécessaires ont été apportés par l'État (MENESR et ministère de l'Outremer, à part égale, 4,2 millions chacun), le conseil régional et le conseil général, 1,6 million chacun.

Le bâtiment de la bibliothèque de Schoelcher a aujourd'hui 6.800 mètres carrés, soit une augmentation de 4.300 mètres carrés par rapport à la situation antérieure. La surface ouverte au public a augmenté de 2.501 mètres carrés et 1.025 mètres carrés de salles de lecture, soit 242 places assises nouvelles. Des salles de travail en groupe de 77 mètres carrés au total ont été construites, ainsi qu'une cafétéria (+100 mètres carrés) et un auditorium. Les bureaux ont été accrus de 463 mètres carrés. Une ouverture de la bibliothèque en dehors de ses horaires ordinaires serait possible en sécurisant les accès ; une boîte de retour des documents et des automates de prêts sont installés.

CHU de Martinique

La réalisation du Pôle Universitaire Santé répond à un besoin de locaux et de regroupement des formations des personnels de santé sur un même site. Il s'agit de permettre l'augmentation des personnels de santé aux Antilles, ce qui est une priorité régionale. La bibliothèque est intégrée au pôle. Les effectifs concernés sont de l'ordre de 500 personnes.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité territoriale de Martinique. L'ensemble des travaux prévus a un coût de 19,3 millions d'euros, y compris ceux de la bibliothèque. Ils sont financés par le CPER 2007-2013 (1,265 millions d'euros) et le CPER 2015-2020 (18,735 millions d'euros). L'ouverture des bâtiments est prévue pour décembre 2019. La nouvelle construction apportera 400 mètres carrés supplémentaires de bibliothèque dont 200 mètres carrés ouverts au public et 84 places nouvelles de lecture. Un espace de formation de 120 mètres carrés et un espace de travail en groupe de 24 mètres carrés seront ouverts. Le bâtiment sera conçu pour permettre une ouverture partielle.

Le projet de construction de la bibliothèque universitaire de Troubiran (Université de Guyane)

La deuxième phase de la construction de la bibliothèque universitaire de Troubiran devra être prévue, faute de quoi la bibliothèque du campus guyanais sera complètement saturée en 2025.

L'inadaptation et l'obsolescence des locaux du campus Saint-Denis à l'est de Cayenne a conduit l'université à rechercher une nouvelle implantation. C'est à partir de 2003 que le pôle universitaire guyanais a commencé un transfert sur le site de Troubiran, également placé à l'est de Cayenne. La construction d'une bibliothèque a été inscrite au schéma directeur de développement du nouveau campus dès 2003 et une parcelle de 2.905 mètres carrés a été réservée. La construction a eu lieu en deux phases, dont la première est la seule réalisée à ce jour (2.050 mètres carrés) : le bâtiment a une taille potentielle de 5.050 mètres carrés.

L'opération consistant à ouvrir un premier bâtiment de bibliothèque en novembre 2013 a eu un coût complet de 6.507.120 euros. Elle a été conduite par le Rectorat de Guyane, avec une maîtrise d'usage du SCD. Le financement a fait l'objet de la répartition suivante :

Financement de la bibliothèque universitaire de Troubiran (Cayenne, Université de Guyane)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État	5,4	83,1
Région	0,50712	7,8
CPER 2006-2013	0,295	4,5
Communauté européenne	0,305	4,7
TOTAL	6,50712	100

La surface utile de la nouvelle bibliothèque est de 1.547 mètres carrés, dont 858 ouverts au public (dont 780 mètres carrés de salles de lecture, 50 de salles de formation, 32 de salles de travail en groupe), pour 134 places assises, soit une baisse de 43 places par rapport à l'ancienne bibliothèque. Un kilomètre linéaire de collections est disponible en libre accès et 300 mètres linéaires en magasins. L'équipement moderne comporte des automates de prêt et une boîte de retour de documents. Trois ans après son ouverture, la bibliothèque est saturée, notamment en raison d'un nombre insuffisant de places assises et on peut constater le même phénomène avec les salles de travail en groupe. Il n'existe pas non plus de box individuel de travail. Les collections elles-mêmes sont à l'étroit dans la configuration présente.

La deuxième tranche des travaux devrait apporter 2.400 mètres carrés d'espaces publics supplémentaires et 3.000 mètres carrés de surface au total, pour 440 nouvelles places assises et 500 mètres linéaires supplémentaires de collections. 143 places nouvelles seraient créées ; l'accès aux collections, qui intègrent à présent celles de la bibliothèque de l'ESPE (20.000 volumes), serait plus facile et le stockage en salles moins dense ; 5 salles de travail en groupe de 20 mètres carrés chacune seraient créées. Il serait possible d'ouvrir une partie de la nouvelle bibliothèque en dehors des horaires ordinaires. L'espace « learning center » aurait

700 mètres carrés et 151 places ; il serait doté de matériel et de mobilier modulable et de tous les dispositifs de travail collaboratif (tableaux interactifs, etc.). Le « teaching center » serait un laboratoire pédagogique composé de deux salles réservées à la pédagogie interactive (100 mètres carrés, 25 places) et à la pédagogie numérique (100 mètres carrés, 25 places). Un « tiers lieu » permettrait un usage libre des locaux mis à disposition (loisir, convivialité, etc.). Enfin, un espace d'exposition et d'animation serait créé (100 + 150 mètres carrés). A ce stade, cependant, aucune programmation n'est envisagée de manière précise, ni aucun financement arrêté.

Le cas de l'Université de Bourgogne (Dijon)

L'Université de Bourgogne dans son ensemble, tous sites confondus, offre aujourd'hui une situation satisfaisante en termes d'accueil des étudiants en bibliothèques universitaires. En effet, les 26.357 étudiants inscrits disposent de 24.372 mètres carrés (soit 0,93 mètre carré par étudiant) et de 2.898 places de lecture en bibliothèques, soit une place pour neuf étudiants. Cette situation est comparable à celle des autres universités pluridisciplinaires de la tranche 20.000-30.000 étudiants et proche des recommandations d'un mètre carré par étudiant et d'une place pour dix étudiants.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

L'essentiel des bibliothèques construites à l'université de Bourgogne dans les dernières années l'ont été entre 1995 et 2005. En revanche, aucune construction ou rénovation notable de bibliothèque n'est à signaler pendant la décennie suivante. Toutes les disciplines (santé, droit-lettres, techniques) ont bénéficié d'une construction ou d'une rénovation de bibliothèque à l'exception des sciences. En outre, on relève la construction d'une bibliothèque de 2.200 mètres carrés sur le site du Creusot.

Deux de ces bâtiments ont été construits sous maîtrise d'ouvrage de l'État, un sous maîtrise d'ouvrage de la Région Bourgogne et un sous maîtrise d'ouvrage de l'Université de Bourgogne. Les crédits étaient en quasi-totalité des crédits d'État.

Financement des constructions de bibliothèques universitaires à l'Université de Bourgogne (1995-2015)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État : Schéma Université 2000	9,5	81,7
État : Plan U3M	1,7	14,6
CPER 2000-2006	0,43	3,7
TOTAL	11,63	100

Les quatre bibliothèques décrites ont été construites sur des campus universitaires. La superficie disponible a augmenté de 7.823 mètres carrés (5.455 mètres carrés accessibles au public, dont près de 4.000 dans les salles de lecture et 624 dans des salles de travail collectif

ou de formation). On relève 1.405 places nouvelles de travail. Les collections en libre accès ont augmenté de 3.730 mètres linéaires et celles en magasins de quelque 4.000 mètres linéaires (654 mètres carrés). Ces bâtiments ont aujourd'hui un coût de fonctionnement faible (22 euros par mètre carré et par an). Les bureaux disponibles ont été multipliés par deux. En revanche, les bâtiments construits à cette période restent peu modulables : pas de plancher technique, pas d'extension possible, pas de possibilité d'ouvrir partiellement les bibliothèques.

La rénovation et l'extension de la Bibliothèque droit-lettres de Dijon est caractéristique du Schéma Université 2000 dont elle constitue une des opérations importantes. Même si les effectifs de lettres et de droit à l'Université de Bourgogne connaissent aujourd'hui une légère baisse, cette bibliothèque concerne environ 10.000 étudiants et enseignants. Construite en 1963 sur 7.000 mètres carrés, la bibliothèque a fait l'objet d'une mise en sécurité et d'une extension de 5.000 mètres carrés en 1997, sous maîtrise d'ouvrage du Rectorat, pour un coût total de 8,25 millions d'euros financés par le XI^e Plan et le CPER 1994-1999 dans le cadre du Schéma Université 2000. L'extension a bénéficié aux espaces publics (+3.700 mètres carrés, +780 places de lecture, +400 mètres carrés de salles de travail en groupe ou de salles de formation), mais aussi aux collections en libre accès (+3.427 mètres linéaires) et, dans une moindre mesure, aux magasins (+1.686 mètres linéaires). Le coût de maintenance du bâtiment reste aujourd'hui faible : 23 euros par mètre carré et par an.

La bibliothèque de l'IUT secondaire et tertiaire de Dijon, construite en 1967, a vu, en 1999, ses espaces passer de 385 mètres carrés à 1.100 mètres carrés du fait de l'extension du bâtiment de l'IUT (+440 mètres carrés ouverts au public, +55 places assises). Le public est de l'ordre de 650 personnes. Le conseil régional de Bourgogne a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un chantier dont le coût a été de 1,7 million d'euros financés par le Plan U3M.

La Bibliothèque universitaire des UFR de Santé, construite en 1968 sur 1.370 mètres carrés, a connu une extension de 165 mètres carrés en 2004. Elle a un public de 1.500 étudiants et enseignants. L'extension a eu un coût de 430.000 euros financés par le CPER 2000-2006. L'Université de Bourgogne a exercé la maîtrise d'ouvrage. Le nombre de places assises a augmenté de 100 ; une salle de formation a été créée.

La bibliothèque du site universitaire du Creusot bénéficie, depuis 1998, d'un bâtiment de 2.200 mètres carrés, pour un effectif de l'ordre de 300 personnes. Le coût de l'extension (1.950.000 euros), a été financé par le XI^e plan dans le cadre du Schéma Université 2000. Le Rectorat de Dijon a été maître d'ouvrage. C'est bien sûr en termes de surface que le bénéfice de la construction a été le plus net : +1.820 mètres carrés de superficie, +1.100 mètres carrés ouverts au public, 174 places de lecture et 315 places diverses disponibles, une nouvelle salle de travail en groupe. De même, 300 mètres carrés d'espaces internes ont été ouverts.

Panorama des projets à venir (2016-2025)

Sont prévus dans la décennie prochaine une bibliothèque pluridisciplinaire à Auxerre et un « learning center » en sciences et santé à Dijon. Ces projets sont conduits sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Auxerre d'une part et de l'Université de Bourgogne d'autre part. Le financement provient majoritairement des CPER 2007-2013 et 2015-2020.

Financement des projets de constructions de bibliothèques universitaires à l'Université de Bourgogne (2016-2025)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
CPER 2007-2013	4	35,1
CPER 2015-2020	5,4	47,4
Ville	2	17,5
TOTAL	11,4	100

Les deux nouvelles bibliothèques, situées sur des campus universitaires, apporteront au total 580 mètres carrés de bibliothèque supplémentaires et 361 places assises nouvelles. Ainsi, les effectifs de l'Université de Bourgogne progressant faiblement, on peut affirmer que cette université disposera globalement en 2025 d'environ une place de lecture pour 10 étudiants et d'un mètre carré de bibliothèque par étudiant (0,99), même s'il faut souligner que c'est au Creusot et à Auxerre que les étudiants disposeront des espaces les plus vastes rapportés à leur nombre.

Entre 2016 et 2025, la taille des espaces de lecture proprement dits restera stable, mais 400 mètres carrés supplémentaires seront consacrés aux salles de travail en groupe, aux salles de formation et à un espace d'innovation pédagogique. Un espace d'exposition et une cafétéria seront créés. Une bibliothèque pourra ouvrir en dehors de ses horaires ordinaires. Un effort significatif est fait pour améliorer la qualité de l'accueil.

La bibliothèque universitaire d'Auxerre a un public de 220 personnes (200 étudiants et une vingtaine d'enseignants). Aux 70 mètres carrés existants se substitueront, fin 2016, 650 mètres carrés nouveaux dans le cadre plus vaste de l'extension du site universitaire des plaines de l'Yonne (2.370 mètres carrés construits). Comme au Creusot en 1998, le gain est d'abord un gain de surfaces : + 480 mètres carrés ouverts au public, + 118 places assises, création d'une salle de travail en groupe et d'une salle de formation, mais aussi d'une salle d'exposition. 500 mètres linéaires de collections seront disponibles, stockées pour moitié en magasin et pour moitié en accès libre.

L'ouverture du « learning center » sciences, santé, STAPS marquera, à partir de 2018, le début de la rénovation de la bibliothèque universitaire des sciences de Dijon, construite en 1971 sur 5.300 mètres carrés. 2.815 mètres carrés seront rénovés dans un premier temps, puis

deux autres tranches de travaux compléteront la rénovation qui aura un coût total de 14 millions d'euros. L'Université de Bourgogne assurera la maîtrise d'ouvrage. Les 5,4 millions d'euros nécessaires à la première tranche sont apportés par le CPER 2015-2020. Si les espaces disponibles pour les collections en salle de lecture comme en magasin seront réduits, le nombre de places assises passera de 542 à 785. Les salles de formation seront accrues, un espace d'innovation pédagogique de 100 mètres carrés et une cafétéria créés et, surtout, 180 mètres carrés supplémentaires de salles de travail en groupe seront ouverts. Le bâtiment pourra ouvrir partiellement en dehors des heures d'ouverture ordinaires et une boîte de retour des documents sera installée.

Le cas de l'Université de Nantes

Avec 35.021 étudiants en 2014, l'Université de Nantes est la première université pluridisciplinaire de province pour le nombre d'étudiants. Les ratios de surface par étudiant (24.299 mètres carrés, soit 0,73 mètre carré par étudiant) et de place par nombre d'étudiants (2882 places, soit une place pour douze étudiants) sont en dessous des ratios souhaitables mais tout à fait conformes à la moyenne nationale. Les projets en cours et particulièrement celui de la « Bibliothèque universitaire de l'Erdre » devraient permettre une amélioration qualitative des bâtiments mais, compte tenu de la progression prévisible des effectifs sur dix ans (+15% au moins en 2025), ces ratios devraient être inchangés et pourraient même se détériorer légèrement.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2015

La période 1995-2015 a vu, à Nantes, la construction de deux bibliothèques universitaires :

- la bibliothèque de droit, économie et gestion, construite en deux phases ;
- la bibliothèque de santé.

Ces deux bibliothèques comptent 12.500 inscrits. Dans les deux cas, le Rectorat a exercé la maîtrise d'ouvrage pour l'État ; la bibliothèque a été maître d'usage.

Le financement de ces deux constructions s'est opéré comme suit :

Financement des constructions de bibliothèques universitaires à l'Université de Nantes (1995-2015)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
CPER 2000-2006	4,5	18,3
CPER 2007-2013	10,33	42
Département de Loire-Atlantique	4,39	17,9
Ville ou communauté urbaine de Nantes	5,35	21,8
TOTAL	24,57	100

Une bibliothèque a été construite en centre-ville (santé) et l'autre (droit) sur un campus universitaire. Elles représentent 12.400 mètres carrés, soit un gain de 6.070 mètres carrés par rapport à la situation antérieure (5.850 mètres carrés supplémentaires d'espaces publics et 814 places assises nouvelles) : les salles de lecture ont augmenté de 4.941 mètres carrés, les salles de formation de 91 mètres carrés et les salles de travail en groupe de 240 mètres carrés. Dans leur configuration actuelle, les salles de lecture accueillent 2.889 mètres linéaires supplémentaires de collections et les magasins 1.050 mètres linéaires supplémentaires. En revanche, la taille des espaces de bureaux est stable et les magasins fermés, rationalisés, diminuent de 420 mètres carrés. Un effort a été fait dans le sens de l'amélioration de la modularité des espaces : il est possible d'ouvrir les bâtiments de la bibliothèque universitaire de Santé en dehors des horaires ordinaires, l'installation de boîtes de retour des documents et d'automates est prévue prochainement.

Panorama des projets à venir (2016-2025)

Le projet global « Bibliothèque universitaire de l'Erdre » dominera les années à venir. Il intègre en effet la réfection de la bibliothèque universitaire de lettres et la rénovation de celle de sciences, mais aussi la création d'une réserve commune. Compte tenu du fait que la programmation n'est pas définitive, il est délicat de se prononcer sur le gain en mètres carrés et en places de lecture qui résultera du projet : la création d'espaces sera contrebalancée par l'augmentation prévue du nombre des étudiants nantais (42.000 étudiants prévus en 2025) et les ratios pourraient même connaître une érosion.

Deux projets sont sous la maîtrise d'ouvrage de l'Université de Nantes et un sous celle de la communauté universitaire d'établissements Bretagne-Loire ; la maîtrise d'usage sera exercée par la bibliothèque.

A ce stade, les financements nécessaires au projet « BU de l'Erdre », inscrits au CPER 2015-2020, sont répartis comme suit :

Financement des projets de constructions de bibliothèques universitaires à l'Université de Nantes (2016-2025)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
Région	0,1	1,2
CPER 2015-2020	7	85,4
Université	0,1	1,2
Ville	1	12,2
TOTAL	8,2	100

On note, par ailleurs, l'abandon du projet MEDIABIB, inscrit aux CPER 2000-2006 et 2007-2013 et non retenu dans le cadre du CPER 2015-2020. Ce projet, d'un coût total de 8,68 millions d'euros, devait permettre la création d'espaces modulables de bibliothèque pour les

UFR de sociologie, de psychologie et de STAPS, s'inspirant de la logique des « learning centers ».

Bibliothèque universitaire de santé

L'ancienne bibliothèque universitaire de santé ne comptait que 260 places assises, pas de salle de travail en groupe, pas d'espace de détente. Elle était installée dans le bâtiment de l'UFR de médecine, classé Immeuble de Grande Hauteur, qui ne répondait plus aux normes de sécurité.

La bibliothèque universitaire de santé, qui est ouverte depuis 2011, a été construite, en centre-ville, aux étages 4, 5 et 6 d'un bâtiment qui venait d'être terminé pour héberger l'UFR de médecine : il est aujourd'hui partagé entre la bibliothèque universitaire, l'UFR de médecine et celle de pharmacie. L'organisation des espaces publics permet une ouverture partielle, sans collections, sur les niveaux 4 et 6. 104h30 d'ouverture sont ainsi possibles de septembre à mai. La bibliothèque a plus de 5.000 inscrits, et un peu plus de 4.000 usagers utilisent le service d'horaires élargis. Le positionnement de la bibliothèque sur les étages supérieurs n'était pas prévu au départ et entraîne des problèmes de fonctionnement. En outre, le coût de maintenance de la totalité du bâtiment s'avère être très élevé.

Le Rectorat de l'Académie de Nantes a exercé la maîtrise d'ouvrage, le SCD la maîtrise d'usage. Le coût total du bâtiment aura été de 16,21 millions d'euros répartis comme suit :

Financement de la bibliothèque universitaire de santé de Nantes

	Crédits en millions d'euros
CPER 2007-2013	10,33
Conseil général de Loire-Atlantique	2,36
Communauté urbaine	3,52
TOTAL	16,21

L'amélioration des conditions de travail pour les étudiants est considérable : +3.232 mètres carrés disponibles, près de 4.000 mètres carrés supplémentaires ouverts au public (+3.706 mètres carrés de salles de lecture, +30 mètres carrés de salles de formation, 163 mètres carrés de salles de travail en groupe, un espace d'exposition), +370 places assises, 104 heures 30 d'ouverture hebdomadaire de septembre à mai. La création d'un espace d'innovation pédagogique est envisagée. Les magasins fermés ont été réduits de plus de 500 mètres carrés grâce à l'installation de rayonnages compacts, ce qui a permis, à proportion, une augmentation des surfaces disponibles pour l'accueil du public.

L'installation prochaine du CHU sur l'île de Nantes viendra modifier la fréquentation de la bibliothèque puisque les enseignements seront dispensés à un kilomètre environ de la bibliothèque universitaire existante qui devra évoluer pour tenir compte de cette donnée.

Bibliothèque de droit, économie et gestion

La bibliothèque de droit a été construite en 1998, en face des UFR de droit et d'économie, pour accueillir les collections jusque-là hébergées à la bibliothèque universitaire des lettres. Un bâtiment complémentaire a été réalisé en 2008 : cette extension permet à tous les étudiants en droit et économie de disposer d'une bibliothèque unique (4.500 inscrits en 2015). Dans le cadre du projet global « BU de l'Erdre », inscrit au CPER 2015-2020, une réflexion est entamée sur une ouverture partielle, notamment le samedi après-midi, après un réaménagement du rez-de-chaussée.

Les travaux initiaux ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage du Rectorat, la bibliothèque exerçant la maîtrise d'usage. La bibliothèque se situe sur le campus universitaire Tertre/Censive. Son bâtiment de 1998 dispose de 3.157 mètres carrés, dont 2.093 ouverts au public (1.800 mètres carrés de salles de lecture, 50 mètres carrés d'espace de formation et 83 mètres carrés de salle de travail en groupe), mais de 233 places assises seulement. 1.407 mètres linéaires de collections sont en libre accès et 1.456 en magasins. Une salle d'exposition (161 mètres carrés) a été construite. Les espaces internes représentent un peu plus de 300 mètres carrés et les magasins un peu plus de 600 mètres carrés.

Le bâtiment de 1998 est peu modulable, mais a bénéficié d'une extension en 2008. Les travaux ont connu des difficultés, les premiers ouvrages construits ayant dû être détruits. Après extension, la bibliothèque a gagné 2.843 mètres carrés (dont 1.982 mètres carrés ouverts au public, dont 1.779 mètres carrés d'espaces de lecture, 111 mètres carrés de salles de formation et 160 mètres carrés de salles de travail en groupe) - pour un total de 6.000 mètres carrés -, et 444 places assises - pour un total de 677 places -. Les collections en libre accès représentent à présent 3.232 mètres linéaires ; 2.503 mètres linéaires de collections sont disponibles en magasins.

Le Rectorat de l'Académie de Nantes a exercé la maîtrise d'ouvrage, le SCD la maîtrise d'usage. Le coût total du bâtiment aura été de 8,156 millions d'euros répartis comme suit :

Financement de la bibliothèque universitaire de droit, économie et gestion de Nantes

	Crédits en millions d'euros
CPER 2000-2006	4,498
Conseil général de Loire-Atlantique	1,829
Communauté urbaine	1,829
TOTAL	8,156

Bibliothèque universitaire de l'Erdre

Le projet "BU de l'Erdre", a trois objectifs : l'aménagement d'une réserve de stockage pour des documents des bibliothèques universitaires de lettres et de sciences ; la réhabilitation de la

bibliothèque universitaire de lettres ; des travaux de rénovation en bibliothèque universitaire de sciences. Malgré l'absence de programmation précise, on sait que devront être menés des travaux extérieurs (ravalement, changement d'huisseries, rénovation de la toiture, etc.), des travaux intérieurs (rénovation des sols, diminution des collections en libre-accès, création de salles de travail en groupes, de carrels, d'une deuxième salle de formation, d'un espace de détente, etc.) et un changement de mobilier et d'équipements.

Les financements obtenus à ce jour portent sur 7 millions d'euros (État : 5 millions d'euros, conseil régional : 1 million d'euros, Nantes métropole : 1 million d'euros) et font l'objet d'une inscription au CPER 2015-2020.

La bibliothèque universitaire de lettres a aujourd'hui 7.000 inscrits. Dans le projet global « BU de l'Erdre », la part de la bibliothèque universitaire de lettres représente environ la moitié des crédits. Les travaux, prévus à ce stade en 2019, devraient conduire à une ouverture de la bibliothèque rénovée en 2020.

La bibliothèque universitaire des sciences compte aujourd'hui plus de 2.600 inscrits. Les travaux programmés au CPER 2015-2020 (moins d'un million d'euros) ne permettent pas de la rénover complètement. Le calendrier envisagé est commun avec celui de la bibliothèque de lettres. La bibliothèque universitaire de sciences connaîtra des modifications importantes dans la prochaine décennie : diminution des collections présentées en libre-accès, refonte de l'accueil et des salles de travail en groupe, ouverture de la salle PIXA (Projet Innover eXpérimenter et Accompagner l'Innovation pédagogique en Pays-de-la-Loire) à la fin de l'année 2016. Cette dernière est une initiative sous maîtrise d'ouvrage de l'Université Bretagne-Loire (UBL) : pour un budget de 200.000 euros financés pour moitié par l'UBL et pour moitié par la Région Pays-de-la-Loire, un espace d'innovation pédagogique de 113 mètres carrés est créé (50 places).

Les travaux d'aménagement de la réserve commune doivent intervenir en 2017 afin de permettre un emménagement des collections en 2018. Le coût envisagé est de 1,35 million d'euros. Le silo aura une surface totale de 800 mètres carrés (6000 mètres linéaires) et sera situé à mi-chemin entre le campus universitaire Nord et le centre-ville.

Le cas de l'Université de Nice

Les bibliothèques de l'Université de Nice présentaient, en 2010, le paradoxe de rester déficitaires en termes de mètres carrés (15.474 mètres carrés ouverts pour 26.197 étudiants) mais d'offrir une place pour 10 étudiants. Les constructions récentes (Saint-Jean d'Angély en 2011 et Sophiatech en 2015, notamment) ont permis, en cinq ans, de créer plus de 2.500 mètres carrés de bibliothèque - soit, à présent, un ratio de 0,7 mètre carré par étudiant - et d'augmenter de 300 unités le nombre de places disponibles (une place pour neuf étudiants). En revanche, l'augmentation naturelle des effectifs étudiants à l'horizon de 2025 (la barre de 30.000 étudiants serait franchie) devrait se traduire par de nouvelles tensions car les projets

envisagés tendent plutôt à modifier la nature des bâtiments existants qu'à en accroître la surface.

Il faut par ailleurs relever que la situation des bibliothèques universitaires niçoises est marquée par leur grande dispersion sur le territoire urbain et la faible taille de chacun des équipements.

Les constructions et rénovations de 1995 à 2005

Les constructions de bibliothèques pendant la décennie 1996-2005 et celles de la décennie suivante présentent, à Nice, des visages différents.

De 1996 à 2005, trois bibliothèques ont été construites ou rénovées : deux d'entre elles concernent le domaine de la santé et une celui des sciences. Le public de ces bibliothèques est de l'ordre de 5.000 personnes. L'Université de Nice a été maître d'ouvrage de ces trois bibliothèques ; la maîtrise d'usage a été le fait de la bibliothèque.

Financement des constructions et rénovations de bibliothèques universitaires à Nice (1995-2005)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
Schéma Université 2000	2,884	92,2
Université	0,245	7,8
TOTAL	3,129	100

Deux de ces trois bibliothèques sont situées sur un campus. Pour un montant financier réduit à 3,1 millions d'euros, ces constructions ou réaménagements ont permis l'ouverture de 4.279 mètres carrés supplémentaires, soit 3.066 mètres carrés nouveaux ouverts au public et 231 places assises. Les collections en libre accès ont été augmentées de 582 mètres linéaires auxquels s'ajoutent 95 mètres linéaires de collections en magasins ouverts. Un millier de mètres linéaires de magasins fermés ont été créés. Cependant, ces trois bibliothèques n'offrent, au total, qu'une salle de travail en groupe de 31 mètres carrés et une cafétéria. Ces trois bâtiments sont très peu modulables et ne permettent pas d'évolution ultérieure.

Les constructions et rénovations de 2006 et 2014

Entre 2006 et 2015, trois bibliothèques ont été construites ou rénovées. Deux d'entre elles sont des bibliothèques d'économie et gestion et l'une d'elles est une bibliothèque de lettres et sciences humaines. Elles ont un public potentiel de 16.000 personnes. C'est pendant cette décennie que les bibliothèques universitaires niçoises ont connu leur plus grand développement. En effet, la construction, même si elle est d'une surface limitée, de la bibliothèque Saint-Jean d'Angély, très ouverte (80 heures hebdomadaires, y compris le

dimanche), et les rénovations des bibliothèques des campus Carlone (Henri-Bosco, lettres) et Valrose (sciences) auront été bénéfiques.

Un des trois chantiers aura été conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Ville et les deux autres par l'Université qui, dans tous les cas, aura été maître d'usage.

Financement des constructions et rénovations de bibliothèques universitaires à Nice (2006-2015)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
Schéma Université 2000	2,68	12,4
CPER 2000-2006	2	9,2
CPER 2007-2013	10,8	49,8
Département	2,8	12,9
Ville ou communauté urbaine de Nice	3,4	15,68
TOTAL	21,68	100

Deux de ces bibliothèques ont été construites sur un campus universitaire et une en centre-ville. Elles auront permis l'ouverture de 1.852 mètres carrés supplémentaires, mais les surfaces ouvertes au public auront augmenté de 3.378 mètres carrés, ce phénomène s'expliquant par le recours à des rayonnages compacts en magasins, ce qui a permis la libération d'espaces. Le nombre de places assises a été augmenté de 1.180 unités et les collections disponibles en salles de 3.325 mètres linéaires, la capacité des magasins fermés de 1.781 mètres linéaires. Des espaces de formation et des salles de travail en groupe ont été créés, ainsi que deux espaces d'innovation pédagogique, une cafétéria et deux espaces d'exposition. Un bâtiment prévoit des planchers techniques ; un autre pourrait être étendu ; un autre encore pourrait ouvrir en dehors des horaires ordinaires ; des boîtes de retour et des automates sont présents dans tous les cas.

Panorama des projets à venir (2015-2025)

L'ouverture du Learning center de SophiaTech à Sophia Antipolis, effective depuis mars 2015, peut être considérée comme le point de départ d'un nouveau modèle de constructions. Il s'agit à présent de multiplier des lieux de petite taille sur les campus, au plus près du public à desservir. La forme de « learning centers » qui mélangent les usages, donnent la priorité à toutes les formes d'apprentissage collectif et sont très directement reliés à la vie des institutions qui les portent est privilégiée.

Ainsi, les quatre bibliothèques prévues pendant la prochaine décennie sont des « learning centers », rattachés directement à l'université pour trois d'entre eux ou à un institut doté d'une forme d'autonomie pour le quatrième. Ils relèvent tous de sciences et techniques et concernent, globalement, plus de 6.000 étudiants.

L'Université de Nice sera le maître d'ouvrage, la maîtrise d'usage revenant à la bibliothèque. On constatera le coût limité de ces constructions et on relèvera que la réussite de l'Université

de Nice à l'IDEX aura concouru au montage financier d'un des projets. La quasi-totalité des financements viennent du CPER 2015-2020.

Financement des projets de constructions et rénovations de bibliothèques universitaires à Nice (2015-2025)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
CPER 2015-2020	18,7	94,9
Université	0,035	0,1
Département	0,266	1,4
IDEX	0,7	3,6
TOTAL	19,701	100

Moins que des mètres carrés, ces quatre nouvelles constructions vont apporter une nouvelle manière de s'approprier l'espace de bibliothèque. Ces « learning centers » donneront 565 mètres carrés supplémentaires et aussi 708 mètres carrés de salles de lecture, 530 mètres carrés de salles de travail en groupe et 171 mètres carrés de salles de formation, mais surtout 404 places nouvelles. Les collections en libre accès seront réduites de 760 mètres linéaires. Ces bibliothèques nécessitent, pour ouvrir, un personnel réduit (une personne par site en général). Un auditorium sera créé, les bureaux seront limités au nécessaire. La plus grande souplesse sera recherchée : plafonds et planchers techniques, ouvertures partielles et différenciées, boîtes de retour des documents.

Secteur Santé

Bibliothèque universitaire Pasteur

Les travaux de rénovation et de réaménagement de la bibliothèque universitaire Pasteur, incluse dans le centre hospitalo-universitaire, ont été réalisés en 1997-1998. L'espace anciennement dédié au restaurant universitaire a été attribué à la bibliothèque, constituant la deuxième salle, dédiée à l'internat. En compensation, un autre espace de la bibliothèque a été transformé en restaurant universitaire.

Cette bibliothèque a un public immédiat de 800 personnes environ. Les travaux ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage de l'Université de Nice et la maîtrise d'usage du SCD pour un total de 1.083.461 euros financés en totalité par le CPER 1994-2000. Ils ont permis d'accroître de 483 mètres carrés la superficie de la bibliothèque qui dispose à présent de 500 mètres carrés ouverts au public.

Bibliothèque universitaire Archimed

La nouvelle bibliothèque, qui remplace celle qui était située dans l'hôpital de l'Archet, s'inscrit dans le bâtiment ARCHIMED, lequel jouxte l'hôpital. Ce bâtiment, dont la

construction a débuté en 2001, a été livré en 2007. Avec la bibliothèque universitaire Pasteur, elle constitue le deuxième pôle documentaire de l'Université de Nice en matière de santé.

Cette petite bibliothèque de 198 mètres carrés est intégrée à un hôpital et développe une superficie de 135 mètres carrés pour 37 places assises.

Secteur sciences, techniques, sports

Learning center de SophiaTech

La première bibliothèque universitaire de Polytech Nice Sophia-Antipolis était implantée sur le campus SophiaTech, au cœur de la technopole de Sophia Antipolis (25 kilomètres du centre-ville de Nice). Le Learning center de SophiaTech est construit dans un bâtiment signé de l'architecte Jean-Michel Wilmotte et se substitue à cette bibliothèque ; il donne par la même occasion une bibliothèque à l'IUT. Le « learning center » dessert 2.000 étudiants et enseignants.

Outre les coûts initiaux de construction des bâtiments, le budget d'aménagement du « learning center » aura été réduit (301.000 euros). Il a été pris en charge par le Département des Alpes-Maritimes (266.000 euros), partenaire du projet depuis 1999, et l'Université de Nice (35.000 euros). Les nouveaux bâtiments (450 mètres carrés) se substituent à des bâtiments de 150 mètres carrés ; s'y ajoutent les 245 mètres carrés de l'espace entreprises situé au-dessus du « learning center ». Ces deux espaces offrent 210 places contre 66 dans l'ancienne configuration. Une salle de formation de 21 mètres carrés est créée, ainsi que 51 mètres carrés de salles de travail en groupe et une salle d'exposition de 37 mètres carrés. Tout le mobilier est entièrement modulable et déplaçable ; il est possible d'ouvrir la bibliothèque en dehors des horaires ordinaires et une boîte de retour des documents est placée à l'entrée du « learning center ».

A bien des égards, la construction du Learning center de SophiaTech préfigure les constructions et modifications de bâtiments à venir à Nice.

Bibliothèque universitaire Valrose et futur « learning center »

La Bibliothèque universitaire Valrose a ouvert ses portes en 1964. Même si elle a connu, en 1998, une rénovation consécutive à une chute du hourdis du plafond de la salle du 1^{er} étage, elle reste aujourd'hui dans sa configuration initiale. Toutefois, la surface accessible au public a été agrandie par le remplacement d'un magasin situé au rez-de-chaussée sous l'actuelle mezzanine : corrélativement, le mobilier a été remplacé et le bâtiment mis aux normes. En 2004, de nouveaux travaux ont concerné la rénovation du hall : démontage de la véranda, démontage des portes vitrées, création de nouvelles cloisons vitrées, création d'un espace courriel fermé, installation d'une boîte de retour, d'un affichage à message lumineux visible de l'extérieur et rénovation des sanitaires. En 2007, une deuxième phase de réaménagement a été amorcée : l'arrivée du wifi à la bibliothèque universitaire et l'équipement massif des

étudiants en matériels portables avaient conduit à un net ralentissement de la fréquentation de la salle équipée qui a été transformée en salle de travail en groupe. Le public inscrit à la bibliothèque universitaire de sciences est de 4.000 personnes. Les travaux successifs ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage de l'Université de Nice et la maîtrise d'usage du SCD. La répartition des coûts a été la suivante :

Financement de la rénovation de la bibliothèque universitaire Valrose à Nice

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
CPER 1994-2000	1.784.597	87,88
Université	246.052	12,12
TOTAL	2.030.649	100

Aujourd'hui, la Bibliothèque universitaire Valrose a 3.608 mètres carrés dont 2.431 mètres carrés ouverts au public et 587 places assises. 3.500 mètres carrés sont réservés aux salles de lecture et 31 mètres carrés aux salles de travail en groupe ; un espace d'exposition et une cafétéria sont ouverts. Une boîte de retour des livres est installée.

En 2015, est apparu un projet de « learning center » à Valrose inspiré du « learning center » du campus SophiaTech. Il vise à remodeler complètement le bâtiment de la bibliothèque universitaire. Le coût total serait de l'ordre de 700.000 euros financés par l>IDEX. Ces espaces rénovés devraient ouvrir à la rentrée 2018-2019. Il s'agit notamment de revoir le fonctionnement du rez-de-chaussée de la bibliothèque : la banque d'accueil sera réduite et repositionnée ; un espace de formation sera créé, ainsi qu'une cafétéria, une zone de travail informel, des espaces de travail en petits groupes de 4 à 8 personnes et une salle pédagogique de 25 à 30 places dotée d'un mobilier déplaçable et d'équipements (tableau blanc interactif, visioconférence) rendant possible un travail avec d'autres structures d'accueil et d'orientation des étudiants (bureau « vie du campus ») et la mise à disposition de bureaux fermés pour les thésards. Au total, une centaine de places assises sera créée. Les horaires d'ouverture seront élargis.

Sports

Les effectifs concernés par la bibliothèque STAPS sont de 1.300 personnes environ. Le chantier de transfert des locaux de l'ancienne bibliothèque a eu lieu pendant l'année universitaire 2010-2011.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la Ville de Nice et l'Université de Nice a été le maître d'usage. Le coût complet de construction et d'aménagement du bâtiment dans lequel se trouve la bibliothèque a été de 12,17 millions d'euros apportés par la Ville de Nice dans le cadre du CPER 2007-2013.

Le transfert des locaux de la bibliothèque s'est traduit par 200 mètres carrés supplémentaires (150 mètres carrés de salles de lecture et 50 mètres carrés de salles de travail collectif) et 63 places assises nouvelles. Les collections en libre accès représentent désormais 236 mètres linéaires. Une boîte de retour des documents a été installée.

Secteur droit, économie, gestion, sciences politiques

Bibliothèque universitaire Trotabas

La Bibliothèque universitaire Trotabas constituait, jusqu'en 2011, la principale bibliothèque de droit, économie, gestion et sciences politiques : elle concernait directement 5.000 étudiants et enseignants. Elle a connu une rénovation importante pendant l'année 2003-2004 : augmentation de la surface d'accueil du public, équipement de sécurité du bâtiment (SSI), ascenseurs pour les handicapés, équipement des magasins en rayonnages compacts. Une salle de formation a été créée en 2009.

Cette rénovation (4.668 mètres carrés réhabilités), d'un coût total de 2.785.534 euros, a reçu des financements du Schéma Université 2000, du Plan U3M, du CPER 2007-2013 et de l'Université de Nice, mais aussi de la Ville de Nice et du Département des Alpes-Maritimes. Elle a permis d'augmenter la surface du bâtiment de 317 mètres carrés, mais surtout d'augmenter de 1.500 mètres carrés les surfaces ouvertes au public, 1.075 mètres linéaires les collections en libre accès et de 1.781 mètres linéaires les collections en magasins fermés. Des salles de formation (80 mètres carrés) et de travail en groupe (80 mètres carrés) ont été créées. En revanche, même rénovée, la bibliothèque n'offre aucune modularité.

Bibliothèque universitaire Saint-Jean d'Angély

Parce qu'elle est ouverte 80 heures par semaine, dimanche compris, depuis le 17 janvier 2011, la Bibliothèque universitaire Saint-Jean d'Angély est à bien des égards, le centre du dispositif des bibliothèques universitaires niçoises. Le public théorique de la bibliothèque (sciences humaines) dépasse à peine 5.700 personnes, mais ses horaires d'ouverture très larges en font la principale bibliothèque de travail des étudiants niçois, quelle que soit leur discipline d'appartenance. Elle est très régulièrement saturée.

L'opération immobilière sur le site de l'ancienne caserne Saint-Jean d'Angély visait à construire à la fois une maison de sciences de l'Homme et une bibliothèque universitaire. La bibliothèque universitaire reste de taille modeste : 2200 mètres carrés de surface utile, dont environ 1 634 mètres carrés utiles de salles de lecture et 86 mètres carrés de salles de travail en groupe. Le CPER 2007-2013 a permis le subventionnement en totalité de cette construction : au sein du CPER, les différents partenaires ont participé à part presque égale (État : 5.902.826 euros ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 4.368.274 euros ; Département des Alpes-Maritimes : 2.794.390 euros ; Ville de Nice : 3.434.510 euros, soit 16,5 millions d'euros). La question de la modularité du bâtiment reste aujourd'hui posée,

d'autant plus que le projet d'une extension de la bibliothèque sur un terrain attenant est abandonné.

Secteur lettres

La Bibliothèque universitaire Henri-Bosco a été construite en 1968 sur 4.841 mètres carrés au sein du campus Carlone. Un programme complet de rénovation a été engagé en 2006 et phasé en deux tranches successives. Il s'agissait de moderniser la bibliothèque, de regrouper les bibliothèques de lettres et de revoir les espaces de travail et de formation. Cette bibliothèque a un public de 7.300 étudiants et enseignants.

Seule la première tranche du programme a été réalisée pour un montant de 2 millions d'euros ; la deuxième, d'un coût de 9 millions d'euros, reste en attente. Le financement a été apporté par le CPER 2000-2006 (1,5 million d'euros) et l'université (500.000 euros) qui a exercé la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage. Après travaux, si la superficie du bâtiment reste inchangée, la superficie ouverte au public est augmentée de 676 mètres carrés et le nombre de places assises de 135. Le bâtiment reste cependant très peu modulable.

Autres bibliothèques

Nice, Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable (IMREDD)

Le programme prévoit la création d'un bâtiment pour l'IMREDD, d'une surface de 4.455 mètres carrés, sous maîtrise d'ouvrage de l'Université de Nice et maîtrise d'usage de l'IMREDD. Le bâtiment, financé par le CPER 2015-2020, aura un coût total de 18,7 millions d'euros et devrait ouvrir à la rentrée 2018-2019.

Le programme inclut notamment un « learning center » de 160 places assises : la salle de lecture aurait 480 mètres carrés, les espaces de travail en groupe 150 mètres carrés et l'espace d'innovation pédagogique 480 mètres carrés auxquels s'ajouterait un auditorium de 150 mètres carrés. Le public concerné est de 700 personnes environ, dont 500 étudiants. Le bâtiment est modulable : des automates de prêts et une boîte de retour des livres sont prévus.

Cannes, Bastide Rouge

La Ville de Cannes s'est donné pour objectif l'implantation d'un campus universitaire de recherche et d'enseignement sur le cinéma, les technologies numériques, les médias et le tourisme (1.000 étudiants, jusqu'au master). Le futur site de Bastide-Rouge accueillerait une Cité des entreprises destinée aux professionnels de l'économie créative ainsi que des lieux de démonstration des technologies innovantes.

Dans les locaux universitaires (4.160 mètres carrés), serait créé un « learning center » de 200 mètres carrés, en lien étroit avec les surfaces dédiées au CROUS et prévues pour prolonger les espaces dédiés au travail hors des horaires de restauration (320 mètres carrés). Se trouverait à proximité immédiate une cité d'entreprises, sur 2.560 mètres carrés de plancher, avec des espaces de *co-working*, un « fab-lab », des salles de réunion, des bureaux, un auditorium, des studios de prise de vue et de *motion-capture*.

Cependant, aucun calendrier ni programmation n'est fixé à ce stade.

Le cas de l'Université Jean-Monnet - Saint-Étienne

Les effectifs de l'Université Jean-Monnet - Saint-Étienne sont en croissance continue depuis les années 1990. Il est vraisemblable que le chiffre de 20.000 étudiants sera dépassé en 2025 (17.500 en 2015). Jusqu'en 2010, hors rénovation de la bibliothèque Tréfilerie, les bibliothèques universitaires de Saint-Étienne présentaient un ratio de mètres carrés par étudiant de 0,62 (9.671 mètres carrés ouverts pour 15.494 étudiants) et offraient une place pour onze étudiants (1.284 places). L'extension de la bibliothèque Tréfilerie rénovée (2010) marque le début d'une série de constructions qui, malgré son ampleur, n'apportera en 2025 que 2.600 mètres carrés supplémentaires et 530 nouvelles places : En 2025, les ratios devraient donc se maintenir au niveau présent.

La bibliothèque Tréfilerie : extensions et rénovations (1990-2010)

La bibliothèque universitaire droit-lettres du Campus Tréfilerie se trouve en centre-ville. Elle est la bibliothèque la plus centrale, la plus importante en termes de nombre de places et celle dont le public est le plus nombreux, soit près de 5.000 étudiants inscrits, dont la quasi-totalité en premier et deuxième cycles. Elle a été construite en 1975 pour un effectif de 2.200 étudiants (3.200 mètres carrés). Une première extension de 1.348 mètres carrés a été réalisée entre 1990 et 1992 : elle contient une annexe de la bibliothèque municipale (261 mètres carrés). Un projet d'extension a été inscrit au CPER 1994-1999 : il prévoyait la réhabilitation du bâtiment existant et un doublement de la surface, mais ce projet n'a pas abouti.

La réinscription du chantier au CPER 2000-2006 et au contrat quadriennal 2007-2010 s'est faite sur une base réduite. On a pu cependant noter une amélioration des capacités d'accueil et de la qualité de service. L'organisation des espaces dédiés à l'accueil du public a été revue : création d'une banque de prêt à l'entrée de la bibliothèque, création de pôles documentaires (droit et science politique, sciences humaines, économiques et sociales, arts, lettres et langues). Il s'est agi également de créer une salle de travail de 60 places sans collections, des salles de travail en groupe, un espace multimédia, une salle dédiée à la musicologie dotée de trois pianos, une salle de consultation audiovisuelle, une salle d'actualité et une salle de formation. Les magasins sont à présent équipés de rayonnages mobiles pour le rangement des collections de périodiques et d'une réserve dédiée à la conservation du fonds ancien et des livres d'artistes. Les bureaux ont été mieux agencés pour donner un poste à chaque agent. Les

coûts de fonctionnement du bâtiment – moins de 20 euros par mètre carré et par an – sont limités.

La rénovation et l'extension de la bibliothèque universitaire Tréfilerie ont été conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'État. Le financement a été le suivant :

Financement de la rénovation de la bibliothèque universitaire Tréfilerie à Saint-Étienne

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État	2,744	33,3
CPER 2000-2006	2,744	33,3
Département de la Loire	1,784	21,7
Ville de Saint-Étienne	0,960	11,7
TOTAL	8,232	100

Les améliorations apportées par le chantier sont importantes : +2.353 mètres carrés dont 874 mètres carrés nouveaux ouverts au public : création de 244 mètres carrés de salles de travail en groupe, 115 places supplémentaires, augmentation de 633 mètres linéaires des collections en accès libre et de 737 mètres linéaires des collections en magasins. Il faut noter qu'une extension du bâtiment sera possible puisqu'il existe sur place une réserve foncière suffisante.

Les constructions et rénovations de 2015 à 2025

Deux nouvelles constructions sont déjà réalisées (bibliothèque universitaire de santé) ou prévues (« learning center » de sciences) entre 2015 et 2025. Un chantier est sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Étienne et l'autre sous celle de l'université.

Le financement de ces deux projets est caractérisé par la répartition des charges entre de nombreux acteurs. Si l'État apporte près de 30% des crédits et les CPER près de 40%, plus de 30% des crédits proviennent de la Ville de Saint-Étienne et du Département de la Loire.

Financement des projets de constructions et de rénovation de bibliothèques universitaires à Saint-Étienne (2015-2025)

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État	13,6	28,7
CPER 2007-2013	10,5	22,2
CPER 2015-2020	8	16,7
Département de la Loire	7,15	15,1
Ville de Saint-Étienne	8,15	17,2
TOTAL	47,4	100

Ensemble, les deux constructions apporteront 993 mètres carrés nouveaux de bibliothèque, dont 714 ouverts au public, et 436 places nouvelles. Les collections en libre accès s'accroîtront de 455 mètres linéaires. Mais l'apport de ces constructions réside surtout dans la création de salles de formation (+83 mètres carrés), de travail en groupe (+334 mètres carrés) et d'innovation pédagogique. Les deux bâtiments nouveaux seront modulables grâce à l'installation de planchers techniques et à la possibilité d'ouverture en dehors des horaires habituels. Des boîtes de retour des documents et des automates de prêt seront installés.

Bibliothèque Santé

La nouvelle bibliothèque Santé a un public potentiel de 800 étudiants et enseignants, mais ce secteur se développe fortement au sein de l'Université Jean-Monnet. Elle a été inaugurée le 26 juin 2015. Elle est située sur le site de l'Hôpital Nord de Saint-Étienne (CHU à Saint-Priest-en-Jarez). Elle s'intègre au nouveau Campus Santé Innovations qui rassemble plusieurs structures de formation et de recherche autour de la santé, la prévention et l'innovation médicale et qui se substitue au campus de Bellevue devenu obsolète et exigu.

La nouvelle bibliothèque Santé forme un plateau unique au deuxième étage de la nouvelle faculté de médecine et est accessible de l'intérieur ou de l'extérieur du bâtiment, ce qui permettra d'ouvrir la bibliothèque en dehors des horaires habituels. L'un des enjeux du projet a été d'accroître la capacité d'accueil de la bibliothèque qui passe de 230 à 446 places. Le nombre de salles de travail en groupe a été augmenté. De nouveaux espaces ont été programmés avec notamment une salle de formation et un espace de pédagogie innovante (salle Vésalius dédiée à l'apprentissage de l'anatomie) et un espace « Info Doc » qui permet de recevoir sur rendez-vous des usagers pour une assistance bibliographique spécialisée.

Les espaces publics de la nouvelle bibliothèque regroupent d'une part un espace de détente (distributeurs de boissons, petite restauration), un espace d'accueil avec des collections médicales (généralités) et des collections de détente, un espace PACES, un espace de consultation individuel avec des carrels et des salles de travail en groupe, un espace d'apprentissage de l'anatomie (salle Vésalius) et une salle de formation équipée d'autre part. L'organisation des espaces internes a été revue. Tous les agents y compris les magasiniers ont désormais un poste individuel de travail. La nouvelle bibliothèque possède également une salle de réunion et une cuisine équipée pour le personnel.

Le chantier a été conduit par Saint-Étienne Métropole. Son coût aura été de 23,5 millions d'euros apportés par le CPER 2007-2013 (10,5 millions d'euros) et, à parité, le Département de la Loire et Saint-Étienne Métropole (6,5 millions d'euros chacun).

Si on compare l'ancienne et la nouvelle bibliothèque de santé, on note : 698 mètres carrés supplémentaires, 714 mètres carrés nouveaux ouverts au public, 238 nouvelles places de lecture. Les coûts de fonctionnement sont assez élevés : près de 40 euros par mètre carré.

Learning center sciences

Le futur Learning center sciences (physique, chimie, informatique, mathématiques, optique) devrait ouvrir vraisemblablement ses portes à la rentrée universitaire 2019-2020. Il est implanté sur le Campus Manufacture, dénommé « Centre des Savoirs pour l'Innovation » (CSI), qui rassemble le pôle Optique, Traitement des Images et Ingénierie des surfaces, un pôle Innovation (hôtel à projets, incubateur, plateformes technologiques, « learning lab », « fab lab ») et un « learning center ». Il s'agit de créer des liens entre les différentes activités. Ce centre sera installé dans le bâtiment rénové des forges de l'ancienne Manufacture d'armes de Saint-Étienne.

Le « learning center » a pour vocation d'accueillir les étudiants de la Faculté des sciences et techniques, les élèves de l'école d'ingénieurs Télécom Saint-Étienne, les étudiants de l'Institut d'Optique GraduateSchool, les étudiants de l'IRAM (International Rhône-Alpes Média), les enseignants chercheurs du Laboratoire Hubert-Curien et vraisemblablement les étudiants de l'Ecole nationale d'art et de design et le public des pépinières d'entreprises et des entreprises installées dans le quartier créatif. Il doit être le cœur du CSI.

Le « learning center » proposera une offre documentaire thématique en lien avec les enseignements et les axes de recherche du campus avec une forte présence des collections numériques alors que les collections sur support papier seront en quantité limitée (ouvrages et revues de référence). Un fonds détente (mangas et BD) est prévu. Le « learning center » proposera une offre de services large et diversifiée en lien avec la pédagogie, la recherche et les entreprises. Il sera un lieu de travail et de sociabilité pour les publics où la dimension collective et collaborative du travail est fortement prise en compte (classes inversées, travail par projet, etc.), mais proposera aussi des espaces individuels de travail. Ses horaires d'ouverture seront larges. L'autonomisation de l'utilisateur sera recherchée et accompagnée. Le « learning center » élaborera des projets d'animation ou de valorisation en articulation avec la politique culturelle de l'université et en lien avec les acteurs du Campus et les partenaires culturels extérieurs (Le Fil, La Cité du Design, etc.) : il se caractérisera par sa flexibilité, la modularité de ses espaces et de son mobilier, par des installations électriques permettant d'anticiper des évolutions techniques (plancher technique ou caniveaux de sol), par sa dimension esthétique, par l'ergonomie et le confort des salles de travail et du mobilier, par des espaces fortement connectés avec des prises électriques en très grand nombre et par le wifi à haut débit. Il sera composé d'un espace de convivialité, d'un hall d'accueil avec des services, d'un espace de consultation détente, d'un espace de consultation silence, d'un espace modulable de travail collaboratif, de salles de travail en groupe (2 places, 4 places, 6 places), d'une salle de formation, etc.

Financement de la rénovation du futur Learning center de sciences à Saint-Étienne

	Crédits en millions d'euros	Pourcentage
État	2,5	18,5
CPER 2015-2020	8	59,3
Département de la Loire	1	7,4
Ville de Saint-Étienne	2	14,8
TOTAL	13,5	100

L'Université Jean-Monnet se chargera de la maîtrise d'ouvrage. Comme le montre le tableau ci-dessus, le montage financier est complexe.

Le « learning center » à créer aura 968 mètres carrés de surface et environ 200 places. Les collections documentaires en accès libre seront limitées à 440 mètres linéaires. Notons que les espaces de lecture (410 mètres carrés) et les espaces à usage collectif auront la même taille (380 mètres carrés).

**Annexe 8 - Liste des constructions, extensions, rénovations et
réhabilitations de bibliothèques universitaires réalisées ou
projetées de 1995 à 2025**

Annexe 8 Constructions de bibliothèques universitaires (1995-2025)

ILE DE FRANCE

Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Structures interétablissements			
CTLES	CPER 2007-2013 / Plan Campus	stockage	Janvier 2017
Paris, BULAC	U3M, CPER 2000-2006	Bibliothèque interétablissements	12 décembre 2011
Paris, Sainte-Barbe	U3M	Bibliothèque interuniversitaire	2009
Concorcet-Aubervilliers (GED)	Région / CPER 2007-2013 et 2015-2020 / Plan Campus	Bibliothèque interétablissements	2019-2020
Paris, INHA	Etat	Bibliothèque interétablissements	15 décembre 2016
Paris, BIU Sorbonne	Ville de Paris, Etat	Bibliothèque interuniversitaire	15 novembre 2013
Paris, BIU Cujas	Région, Paris 1	Bibliothèque interuniversitaire	Janvier 2013
Nanterre, BDIC	CPER 2007-2013 et 2015-2020	Bibliothèque interuniversitaire	Rentrée 2020
Saclay	Plan Campus / CPER 2007-2013	Learning center	2019-2020
Bibliothèques d'universités			
SCD Paris 1, Lourcine	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	Fin 2018
SCD Paris 1, Concorcet-Chapelle	CPER 2007-2013 et 2015-2020 / Plan Campus	Bibliothèque universitaire	2022
SCD Paris 2, Assas	CPER 2007-2013	Learning center	Juin 2012
SCD Paris 3, Nation	CPER 2007-2013 et 2015-2020, Ville de Paris	Bibliothèque universitaire	Septembre 2019
SCD Paris 4, Malherbes	U2000	Bibliothèque universitaire	2003
SCD Paris 4, Clignancourt	CPER 2007-2013 / U3M	Bibliothèque universitaire	Septembre 2013
SCD Paris 5, Malakoff	CPER 2007-2013 / Plan Campus	Learning center	2016
SCD Paris 5, Necker	U2000 / CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire - CHU	1997, puis 2018
SCD Paris 6, Saint-Antoine	U2000	Bibliothèque universitaire	1995
SCD Paris 6, Salpêtrière	U2000	Bibliothèque universitaire	1999
SCD Paris 6, sciences de l'Univers	U3M	Bibliothèque universitaire	2003 (rénovation)
SCD Paris 6, sciences de la Terre	U3M	Bibliothèque universitaire	2003
SCD Paris 6, mathématique-info	U3M	Bibliothèque universitaire	2003
SCD Paris 6, chimie	U3M	Bibliothèque universitaire	2006
SCD Paris 6, maths-recherche	U3M	Bibliothèque universitaire	Octobre 2010
SCD Paris 6, biologie-chimie-géosciences	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Janvier 2015
SCD Paris 6, biologie-chimie-physique (recherche)	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	janvier 2015
SCD Paris 6, L1	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Novembre 2015
SCD Paris 6, pluri-disciplinaire	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Novembre 2015
SCD Paris 6, géosciences	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Avril 2016
SCD Paris 7, Grands-Moulins	U3M	Bibliothèque universitaire	2007
SCD Paris 8	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
SCD Paris 8	Région, Paris 8	Bibliothèque universitaire	12 septembre 2016
SCD Paris 9	U2000	Bibliothèque universitaire	2006
SCD Paris 9	Plan Campus	Learning center	Septembre 2022

Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
SCD Paris 10	Université Paris 10	Bibliothèque universitaire	2011, 2012, 2014, 2017 : restructurations partielles
SCD Paris 11, Sceaux	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2017
SCD Paris 11, mathématiques	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2017
SCD Paris 11, Orsay	CPER 2021-2026 ?	Bibliothèque universitaire	A définir
SCD Paris 12, Créteil	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
SCD Paris 12, économie-gestion	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
SCD Paris 12, droit	U3M	Bibliothèque universitaire	2006
SCD Paris 12, Henri-Mondor	CPER 2010-2015	Bibliothèque universitaire	2014
SCD Paris 12, Sénart	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	1 ^{er} semestre 2016
SCD Paris 12, Créteil	CPER 2020-2025	Bibliothèque universitaire	Rénovation, date à préciser
SCD Paris 13, Bobigny	U3M	Bibliothèque universitaire	2008
SCD Paris 13, Villetaneuse	CPER 2000-2006, 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Janvier 2017
SCD Cergy, Chênes	U2000	Bibliothèque universitaire	1993
SCD Cergy, Cerclades	U2000	Bibliothèque universitaire	1995
SCD Evry	U2000	Bibliothèque universitaire	1999
SCD Evry	CPER 2015-2020	Learning center	?
SCD Marne-la-Vallée	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Automne 2016
SCD Versailles – Saint-Quentin, Guyancourt	Région	Bibliothèque universitaire	28 février 2005
SCD Versailles – Saint-Quentin, Versailles	Région	Bibliothèque universitaire	14 Janvier 2013

LEGENDE

1995-2005

2006-2016

2017-2025

Les projets ou les financements abandonnés sont en caractères barrés.

HORS ILE-DE-FRANCE

Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Aix-Marseille			
Marseille-Saint Jérôme, sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	1996 (extension)
Marseille-St Charles, droit-lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	2006 (restructuration)
Marseille-Timone, médecine-pharmacie	U2000	Bibliothèque universitaire-CHU	2006 (restructuration)
Gap	U2000	Bibliothèque universitaire	2006 (restructuration)
Digne-ESPE	CG04, Digne, Université	Bibliothèque universitaire	Octobre 2015
Aix-Fenouillères, lettres sc. humaines	CPER 2000-2006 et 2007-2013 / PLAN CAMPUS	Bibliothèque universitaire + stockage	2017 (restructuration + construction silo)
Marseille – îlot Dubois, économie	Ville de Marseille	Bibliothèque universitaire	Fin 2017 (restructuration)
Marseille-Luminy, sciences	PLAN CAMPUS	Learning center	Début 2019 (réhabilitation)
Aix-Schumann, droit économie	PLAN CAMPUS	Bibliothèque universitaire	Janvier 2018
Aix-ENSAM	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2019
Albi			
Albi	U2000	Bibliothèque universitaire	1994, puis 2002
Amiens			
Amiens, Cathédrale	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
Amiens, médecine	U2000	Bibliothèque universitaire	2002
Amiens, Citadelle	CPER 2007-2013 / PLAN CAMPUS, Amiens, CG80	Bibliothèque universitaire	2017
Angers			
Angers, Saint-Serge	U2000 puis CPER 2007-2013, Université, Région	Bibliothèque universitaire	1999, puis septembre 2010, puis 2016
Angers, Belle Beille	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2010
Artois			
Béthune	U2000	Bibliothèque universitaire	1996
Douai	U2000	Bibliothèque universitaire	1996, puis 2003
Arras	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
Lens	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
Avignon			
Avignon	U2000	Bibliothèque universitaire	1997, puis 2006
Belfort-Montbéliard			
Sévenans	U2000	Bibliothèque universitaire	1999
Belfort	CPER 2015-2020 UTBM	Learning center	Rentrée 2017 ?
Besançon			
Montbéliard	U2000	Bibliothèque universitaire	1996
Besançon – La Bouloie	U2000	Bibliothèque universitaire	1998
Besançon – Châteaufarine	U2000	Bibliothèque universitaire	2003
Besançon, BM / BU	CPER 2015-2020 ?	Bibliothèque municipale et universitaire droit-lettres	2025 au plus tôt
Bordeaux			
Bordeaux, droit économie	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
Bordeaux-Talence, sciences et techniques	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Bordeaux-Carreire, biologie santé	U2000 puis CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2016 (restructuration)
Bordeaux, IEP	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	2017
Agen	U2000	Bibliothèque universitaire	2000, rénovation en 2017
Bordeaux, IUT	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	2018
Bordeaux, droit économie	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2019
Bordeaux, droit-lettres	U2000, puis Plan Campus	Bibliothèque universitaire	2001, puis 2020
Bordeaux, Marne	Plan Campus	Bibliothèque – « learning center »	2020 (rénovation)
Périgueux	U2000	Bibliothèque universitaire	rénovation en 2019
Brest (Bretagne occidentale)			
Brest Centre-ville, lettres	U2000, puis CPER 2000-2006	Bibliothèque municipale et universitaire, puis bibliothèque universitaire	2000, puis 14.09.2009
Plouzané - Lapérouse	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2010
Quimper - Pierre-Jakez Hélias	Etat	Bibliothèque universitaire	Septembre 2017 (rénovation)
Brest Centre-ville, médecine	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2018 (lien avec BU lettres)

Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Brest (suite)			
Brest – Le Bouguen NODAL PN2B	???	Bibliothèque universitaire et « learning center »	2025 au plus tôt ???
Caen			
Caen, Sciences / STAPS	U2000 / U3M	Bibliothèque universitaire	2003
Caen, IUFM	U2000	Bibliothèque d'institut	2003
Caen, droit lettres	U2000 / U3M	Bibliothèque universitaire	2005 (réhabilitation)
Alençon	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2006
Cherbourg	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2009
Caen, Santé	CPER 2007-2013 / PLAN CAMPUS	Bibliothèque universitaire	Début 2015
Cayenne (Guyane)			
Cayenne – St Denis	U2000	Bibliothèque universitaire	1992, puis 2003
Cayenne – Troubiran	Région, Etat, Europe	Bibliothèque universitaire (tranche 1), « learning center » (tranche 2)	3 novembre 2013, tranche 1 (rénovation)
Chambéry (Savoie)			
Aix-les-bains	U2000	Bibliothèque universitaire	1995, puis 1998
Chambéry – Jacob-Bellecombette	U3M	Bibliothèque universitaire	1998 (sécurité, extension)
Annecy-le-Vieux	CPER 2007-2013, Ville	Bibliothèque universitaire	2017
Clermont-Ferrand			
Clermont-Ferrand	CPER 2015-2020	Learning center	?
Compiègne			
Compiègne - Royallieu	U2000	Bibliothèque universitaire	2002, puis 2009 et 2010, puis 2017
Compiègne – Benjamin-Franklin	U2000	Bibliothèque universitaire	2002, puis 2012 et 2015, puis 2017
Corte			
Corte	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	septembre 2015
Dijon			
Dijon, droit-lettres	CPER 1994-1999, U2000, 11 ^e Plan	Bibliothèque universitaire	07.09.1997 (extension)
Le Creusot	CPER 1994-1999, U2000, 11 ^e Plan	Bibliothèque universitaire	1992, puis 5 mai 1998
Dijon, médecine-pharmacie	U2000, CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	2001, 2005 (extension)
Dijon, IUT	U3M	Bibliothèque d'institut	21 juillet 2000
Auxerre	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2017
Dijon, Learning center, Sciences-santé	CPER 2015-2020	Learning center	Septembre 2018
Dunkerque (Littoral)			
Dunkerque	U2000	Bibliothèque universitaire	1996, puis 2000
Boulogne-sur-Mer	U2000	Bibliothèque universitaire	1997, puis 2006
Calais	U2000	Bibliothèque universitaire	1999
Grenoble			
Grenoble – La Tronche, santé	U2000	Bibliothèque universitaire	1995
Grenoble – St Martin d'Hères, lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	1995 (restructuration)
Grenoble – St Martin d'Hères, sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	1997 (restructuration)
Grenoble, mathématiques	U2000	Bibliothèque universitaire	2001 (extension)
Grenoble, IUFM	CPER 2000-2006	Bibliothèque d'institut	2003
Grenoble – St Martin d'Hères, lettres	CPER 2007-2013 / PLAN CAMPUS	Bibliothèque universitaire	2004, puis 2013 (restructuration)
Grenoble – St Martin d'Hères, sciences	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	Rentrée 2016
Valence, La Tour - Maubourg	CPER 2015-2020	Learning center	2018
La Rochelle			
La Rochelle	U2000	Bibliothèque universitaire	1996 et 1998
Le Havre			
Le Havre	U2000	Bibliothèque universitaire	2003, puis 2014
Le Mans			
Le Mans	U2000	Bibliothèque universitaire	2005

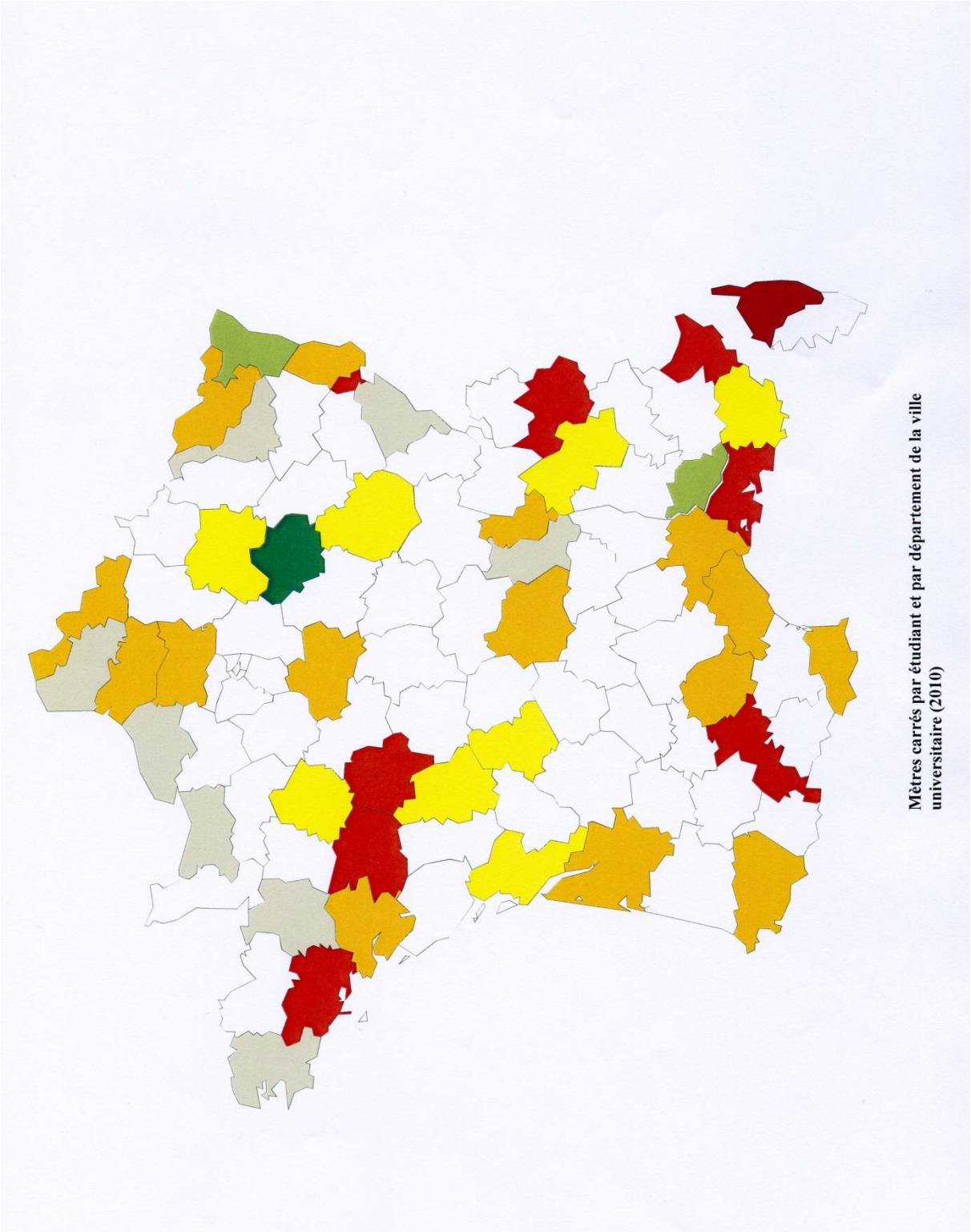
Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Lille			
Lille II, pharmacie	U2000	Bibliothèque universitaire	1997 (restructuration)
Lille II, médecine	U2000	Bibliothèque universitaire	2005 (restructuration)
Sciences Po Lille	Sciences Po Lille	Bibliothèque universitaire	1 ^{er} semestre 2016
Lille I, LILLIAD	CPER 2007-2013, PLAN CAMPUS, FEDER, Lille Métropole	Learning center	Septembre 2016
Lille II, santé	CPER 2007-2013, PLAN CAMPUS	Learning center / bibliothèque	Septembre 2016
Lille III, archéologie	CPER 2007-2013, 2015-2020	Learning center	Projet abandonné
Lille II, droit (Moulines)	U2000	Bibliothèque universitaire	1995, puis 2017 (restructuration)
Lille III, langues, littératures, civilisations étrangères	Lille III	Bibliothèque universitaire	rentrée 2017
Lille III, droit lettres	PLAN CAMPUS, Région, CPER 2015-2020	Learning center / bibliothèque	2020 ? (destruction de la BU actuelle)
Limoges			
Limoges - Vanteaux	U2000	Bibliothèque universitaire	2002
Limoges, IUFM	U2000	Bibliothèque d'institut	2003
Brive	CPER 2007-2013, CG19, Ville, Région	Bibliothèque universitaire	2014
Lorient (Bretagne Sud)			
Lorient	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
Vannes	U2000	Bibliothèque universitaire	2002, extension 2005
Lyon			
Lyon - ENS, Diderot	U2000	Bibliothèque interétablissement	2000
Lyon II, Maison de l'Orient	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
Lyon, Ecole centrale	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'école	2003
Bourg-en-Bresse	U2000	Bibliothèque universitaire	2003
Lyon III, Manufacture	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Lyon, ENSSIB	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'école	2006
Lyon II, Chevreuil	U2000, Lyon 2	Bibliothèque universitaire	2006, puis 2020 ?
Lyon, ESPE, Clos-Jouve	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	2007
Lyon, IUFM	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	2007
Lyon, INSA	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	2009, puis 2016
Lyon I, Sciences	CPER 2000-2006, 2006-2013	Bibliothèque universitaire	2011
Lyon I, Santé	CPER 2006-2013	Bibliothèque universitaire	2012, puis septembre 2015
Lyon III, Maison internationale des langues et cultures	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2015
Lyon, silo	CPER 2006-2013, PLAN CAMPUS	Stockage	Projet abandonné
Lyon II, Bron	CPER 2015-2020, Lyon	Bibliothèque universitaire / « learning center »	???
Montpellier			
Montpellier – Saint-Charles, lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	1995, puis 2003
Montpellier – Richter, droit	U2000	Bibliothèque universitaire	1999, puis 2002
Montpellier-Atrium, lettres	CPER 2007-2013, 2015-2020	Learning center / Bibliothèque universitaire	2020
Montpellier, médecine	PLAN CAMPUS, CPER 2007-2013, 2015-2020	Bibliothèque universitaire	? (réhabilitation)
Mulhouse			
Mulhouse – Fonderie	Ville	Bibliothèque universitaire	2007
Mulhouse - Illberg	U2000	Bibliothèque universitaire	2003, détruite en 2018
Mulhouse – MOSAIC	PLAN CAMPUS, CPER 2007-2013, 2015-2020, Ville, Région, CG68	Learning center	2018
Colmar	U2000, Région, Ville, CG68	Bibliothèque universitaire	2001
Nancy (Lorraine)			
Metz, Saulcy	U2000	Bibliothèque universitaire	1993, puis 1996, puis 1999
Nancy, droit-gestion	U2000	Bibliothèque universitaire	1995
Nancy, droit-lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	1998
Nancy - Aiguillettes, Sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	2005
Nancy, biologie-santé	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2013

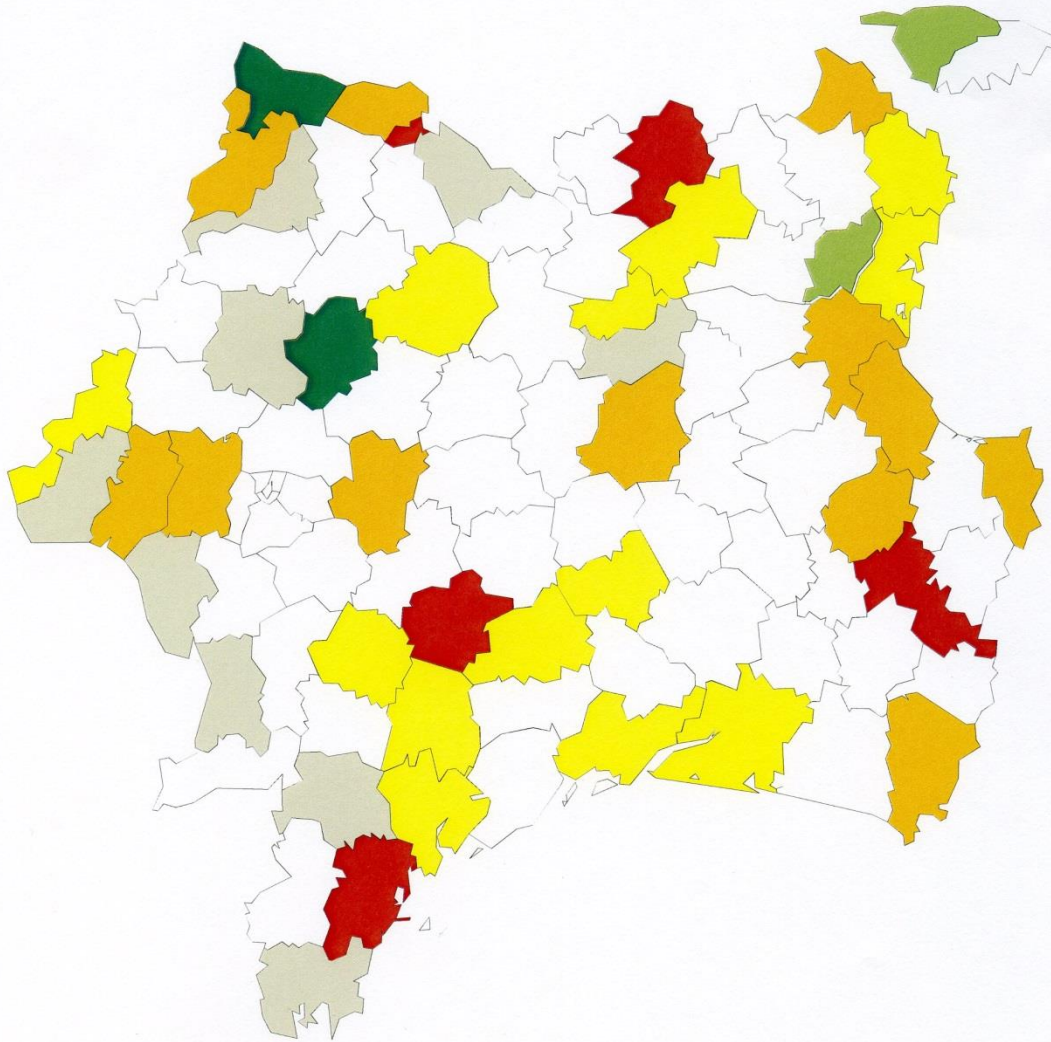
Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Nantes			
La Roche-sur-Yon	U2000	Bibliothèque universitaire	1995
Nantes - Nord, droit-économie-gestion	U2000	Bibliothèque universitaire	14 septembre 1998
Nantes - Nord, droit-économie-gestion	CPER 2000-2006, CG44, Nantes	Bibliothèque universitaire	Sept. 1998 (extension)
Nantes, santé	CPER 2007-2013, CG 44, Nantes métropole	Bibliothèque universitaire	Août 2011
Nantes, réserve de stockage	CPER 2015-2020, CG 44, Nantes	Stockage	Début 2018
Nantes – Erdre, lettres et sciences humaines et sociales	CPER 2007-2013 et 2015-2020, U3M, CG44, Nantes Métropole	Bibliothèque universitaire	2020
Nantes, sciences et techniques	CPER 2015-2020, Nantes	Bibliothèque universitaire	2016, puis 2020
Nice			
Nice - Pasteur, médecine	CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	1998
Nice - Valrose	CPER 1994-2000	Bibliothèque universitaire	1998, 2003, 2004
Sophia-Antipolis	U2000	Bibliothèque universitaire	1999
Nice – St Jean d'Angély, lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	2003
Nice – Trotabas, droit	U2000, CPER 2000-2006, CG06, Nice	Bibliothèque universitaire	2001, puis 2004, 2009
Nice–St Jean d'Angély, pluridisciplinaire	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	17 janvier 2011
Nice – Carlone/Bosco, lettres	CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	Rentrée 2011
Nice, sport	CPER 2007-2013, Nice	Bibliothèque universitaire	Septembre 2011
Sophia-Antipolis, SOPHIA TECH	CG06, Université	Learning center	Janvier 2015
Nice – Valrose, sciences	IDEX	Learning center	2018-2019
Nice - ARCHIMED, médecine	???	Learning center	???
Nice - IMREDD	???	Learning center	???
Cannes – Bastide rouge, audiovisuel	???	Learning center	???
Nîmes			
Nîmes, Bibliothèque interuniversitaire	U2000	Bibliothèque interuniversitaire	1997
Nîmes, médecine	U2000	Bibliothèque universitaire	2002
Nîmes - Hoche, arts-sciences-lettres	CPER 2007-2013 et 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2020 au plus tôt
Nouvelle-Calédonie			
Nouméa, Nouville-Banian	U2000	Bibliothèque universitaire	1992, puis 2007
Nouméa, Nouville-Banian	CDEI 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2018
Orléans			
Orléans – La Source, droit économie	U2000	Bibliothèque universitaire	2002
Bourges	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Orléans – La Source, sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	2006
Pacifique			
Papeete	U2000	Bibliothèque universitaire	1996
Papeete	?	Bibliothèque universitaire	?
Pau			
Bayonne	CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	2008
Pau, droit-lettres-sciences	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2017 ?
Perpignan			
Perpignan	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
Pointe-à-Pître (Antilles)			
Point-à-Pître – Fouillol	U2000	Bibliothèque universitaire	1997
Schoelcher	U2000, CPER 2000-2006, puis 2007-2013, Outre-mer, CG971	Bibliothèque universitaire	1998, puis 27 septembre 2013
Saint-Claude	CPER 2007-2013, Outre-mer	Bibliothèque municipale et universitaire	2012
Fort-de-France - CHU	CPER 2007-2013, 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2020
Pointe-à-Pître - CHU	CHU	Bibliothèque de recherche	2022
Poitiers			
Poitiers – Campus, santé (Milétrie)	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
Poitiers – Campus, droit-lettres	U2000	Bibliothèque universitaire	2002 (extension)
Poitiers – Campus, sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	2002
Poitiers – Futuroscope, langues	U2000, CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	2005
Poitiers – Chamas	U2000	Bibliothèque universitaire	2012
Poitiers – Campus, droit-lettres, Ruche	CPER 2007-2013	« Learning center »	11 janvier 2016

Université, ville	Programme, financement	Type	Ouverture
Reims			
Reims – Croix-Rouge, droit-lettres	U2000, CPER 2000-2006	Bibliothèque universitaire	Septembre 2006
Reims – Moulin de la Housse, sciences	CPER 2000-2006, 2007-2013, université	Bibliothèque universitaire	rentrée 2011
Rennes			
Rennes 1 – sciences (Beaulieu)	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
Rennes 1 - centre	U2000	Bibliothèque universitaire	2005
Rennes 1 – philosophie	U2000	Bibliothèque universitaire	2005
Rennes, INSA	U2000	Bibliothèque d'institut	2001
Rennes 2	U2000	Bibliothèque universitaire	2003, puis 2016
Rennes 1 – droit économie	CPER 2007-2013 et 2015-2020	Bibliothèque universitaire	2000, puis extension + réhabilitation (2025)
Rouen			
Rouen – Martinville	U2000	Bibliothèque universitaire	1998
Rouen – droit	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
Evreux	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
Mont-Saint-Aignan	CPER 2015-2020	Learning center	Projet abandonné
Saint-Etienne du Rouvray, INSA	CPER 2007-2013	Bibliothèque d'institut	?
Saint-Denis (La Réunion)			
Saint-Denis	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
Saint-Denis, Moufia	U2000	Bibliothèque universitaire	2005
Le Tampon	Conseil régional, FEDER	Bibliothèque universitaire	2006 2 ^e tranche non prévue
Saint-Pierre	Etat, CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire / « Learning center »	2020
Saint-Etienne			
Roanne	U2000	Bibliothèque municipale et universitaire	1994
Saint-Etienne – Tréfilerie, droit-lettres	CPER 2000-2006, St Etienne, CG 42	Bibliothèque universitaire + annexe bibliothèque municipale	Juin 2009 (extension), puis 22.04.2010 (restructuration)
St-Etienne-St Priest en Jarez – CHU santé innovation, médecine	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	Août 2015
St-Etienne-Manufacture - Centre des savoirs pour l'innovation, sciences et techniques	CPER 2015-2020	Learning center	fin 2018
Strasbourg			
Strasbourg – Schumann, droit	U2000	Bibliothèque universitaire	1996, puis 2001
Strasbourg – Pascal, sciences	U2000	Bibliothèque universitaire	1997 (extension)
Strasbourg U2-3	U2000	Bibliothèque interuniversitaire	1999
Strasbourg - MISHA	U2000	Bibliothèque universitaire	2000
Strasbourg - Esplanade	U2000	Bibliothèque universitaire	2001
Strasbourg - Cronenbourg	U2000	Bibliothèque universitaire	2001 (extension)
Strasbourg BNUS	CPER 2007-2013, CUS	Bibliothèque nationale universitaire	Novembre 2014
Strasbourg, Pharmacie - IUT	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	2001 puis 2016
Strasbourg – Studium	CPER 2007-2013, 2015-2020	Learning center	2020, remplace BU Pascal
Strasbourg - médecine	CPER 2007-2013	Bibliothèque universitaire	?
Toulon			
Toulon, droit	U2000	Bibliothèque interuniversitaire	2001 (restructuration)
Toulon – La Garde	U2000	Bibliothèque universitaire	2004 (extension)
Toulon	CPER 2015-2020	Learning center	Opération annulée-
Toulouse			
Auch	U2000	Bibliothèque universitaire	1998
Toulouse1 – Arsenal	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Toulouse 2 – Mirail	U3M	Bibliothèque universitaire	2004
Toulouse 3 - Rangueil	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Toulouse 3 - IEP	U2000	Bibliothèque universitaire	2004
Toulouse1-Manufacture des Tabacs	Université	« learning center »	3 novembre 2014
Toulouse 3, santé	CPER 2007-2013, 2015-2020	Bibliothèque universitaire	???
Toulouse1 – Arsenal	Université	« learning center »	17 octobre 2016
Toulouse 4 « centre-ville »	CPER 2007-2013	4 « learning centers »	2014, 2015, 2016, 2018
Farbes	CPER 2015-2020	Bibliothèque universitaire	Projet abandonné

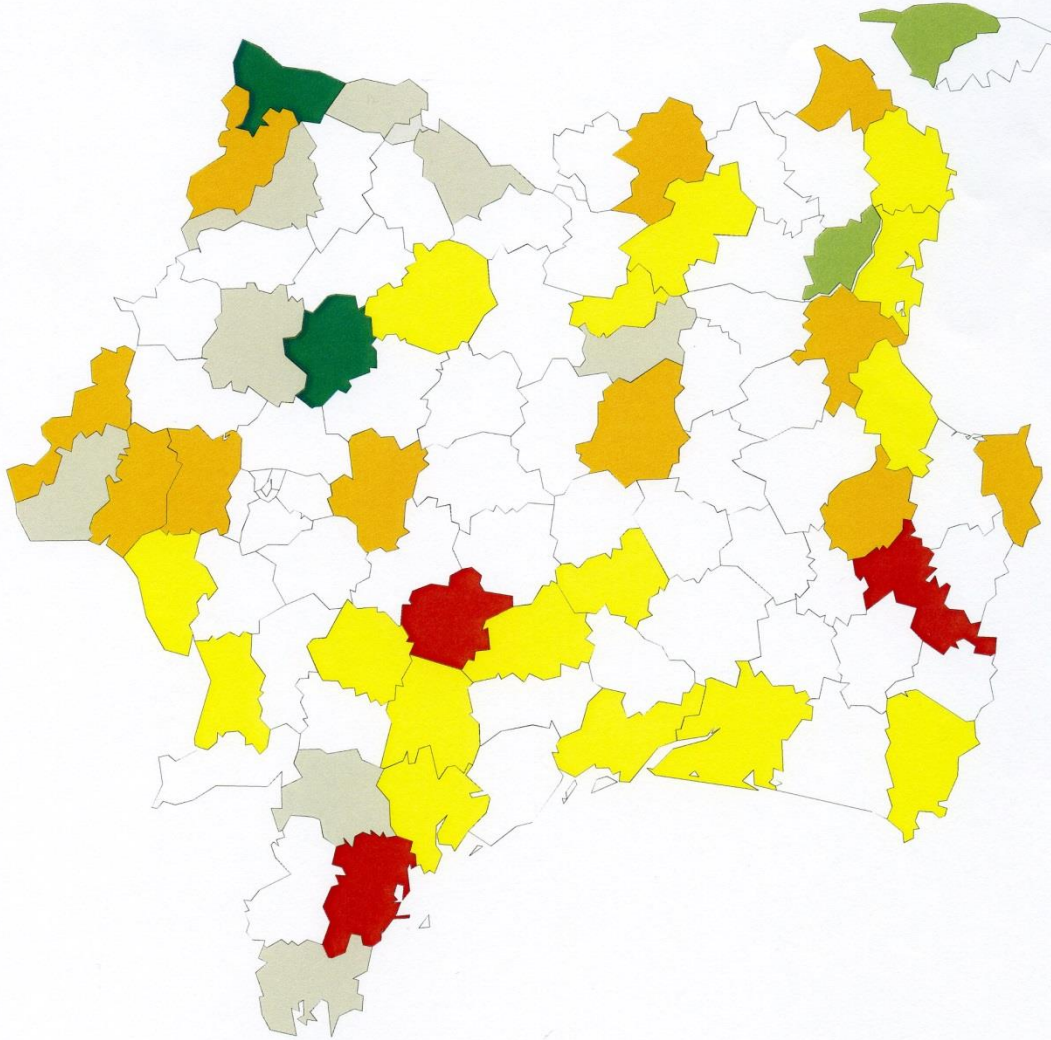
Annexe 9 - Cartes représentant l'évolution par site des places de lecture par étudiant

et des mètres carrés de bibliothèque universitaire par étudiant

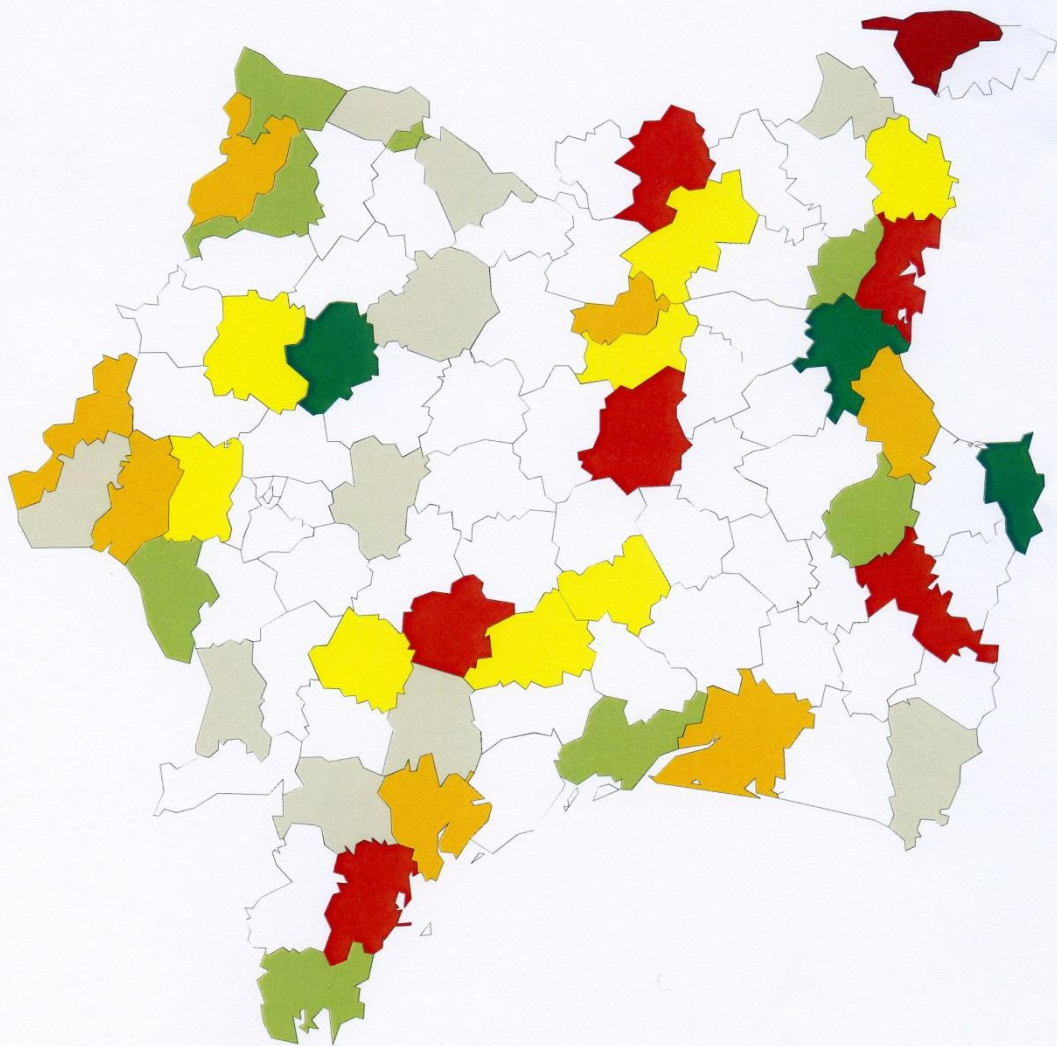




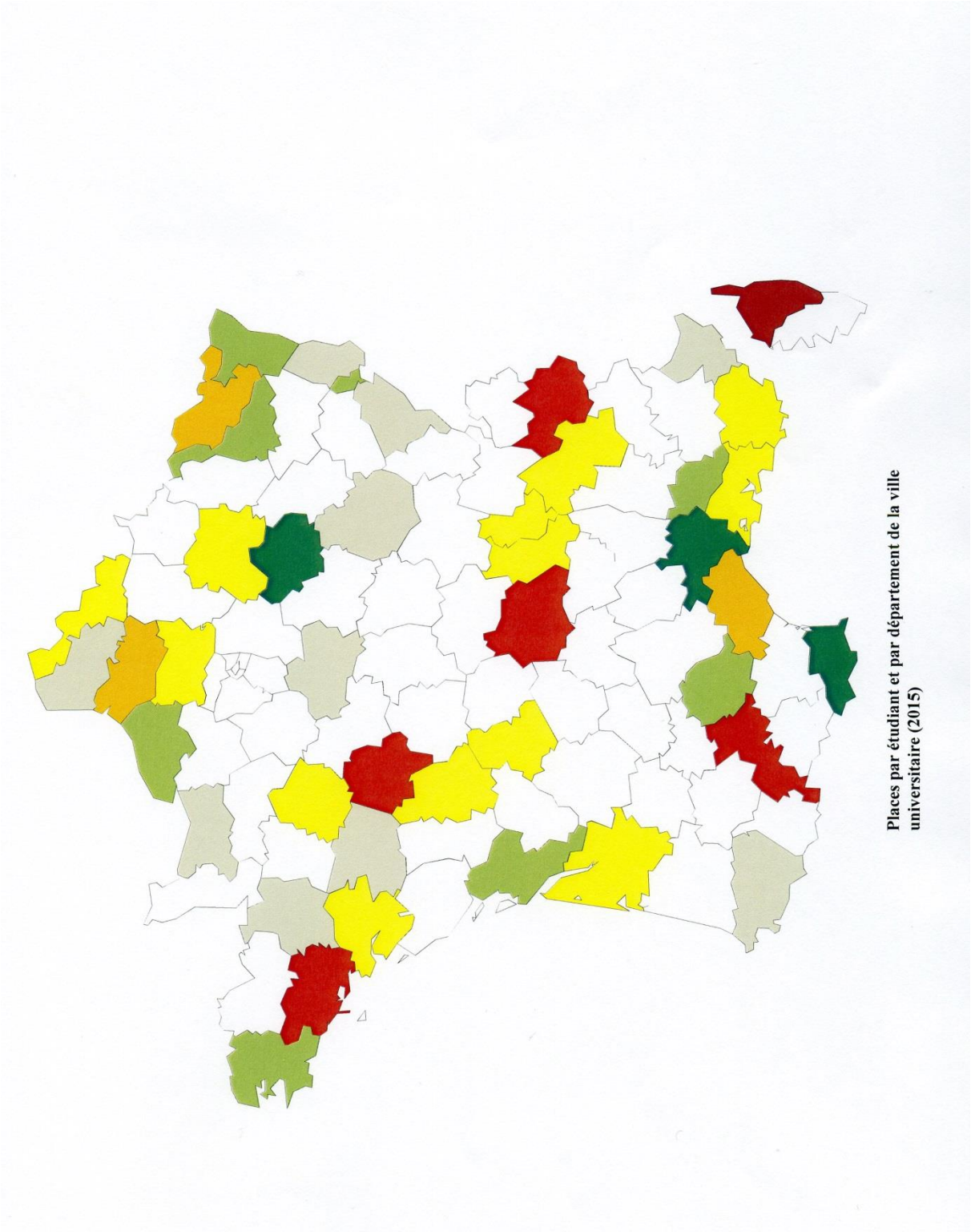
Mètres carrés par étudiant et par département de la ville universitaire (2015)



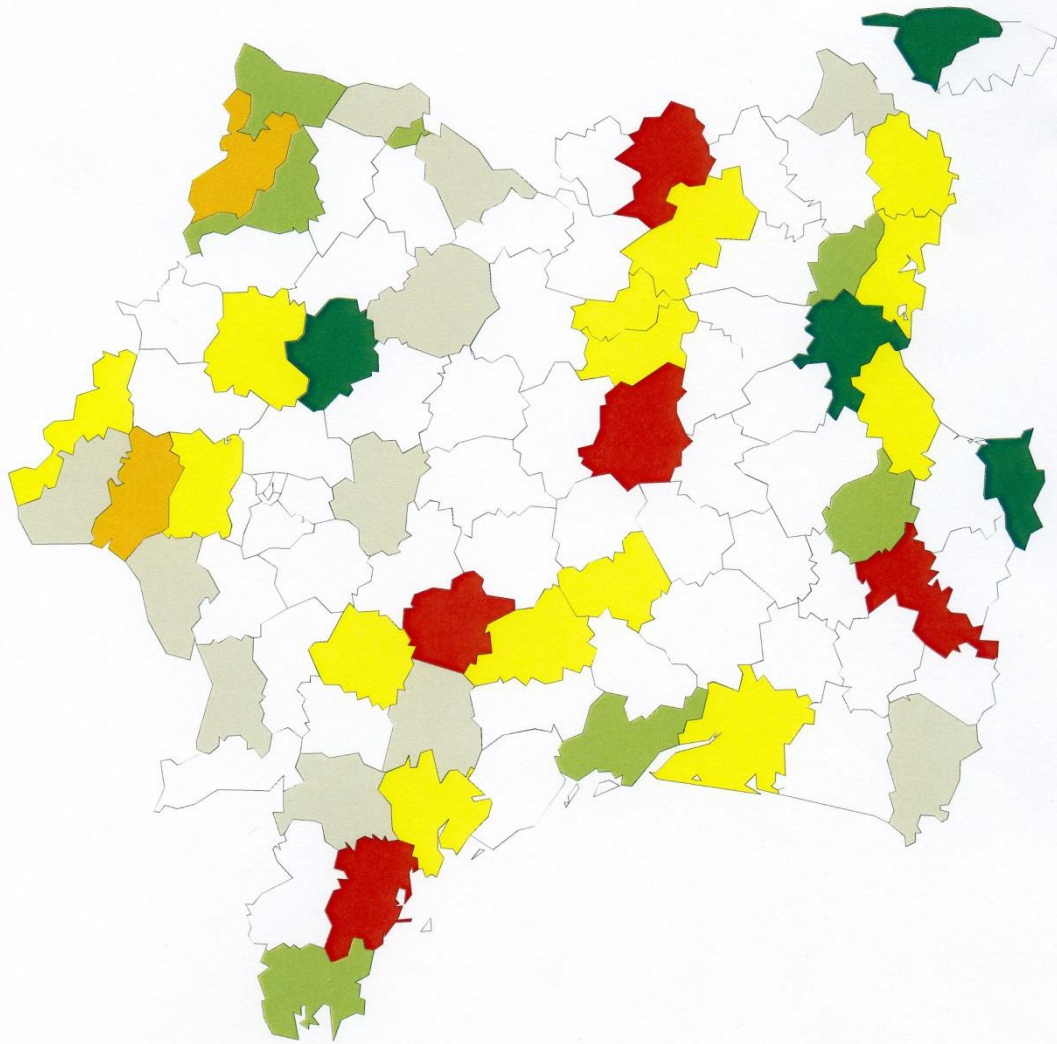
Mètres carrés par étudiant et par département de la ville universitaire (estimation en 2025)



Places par étudiant et par département de la ville universitaire (2010)



Places par étudiant et par département de la ville universitaire (2015)



Places par étudiant et par département de la ville universitaire (2025)

